This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 38.
1.5

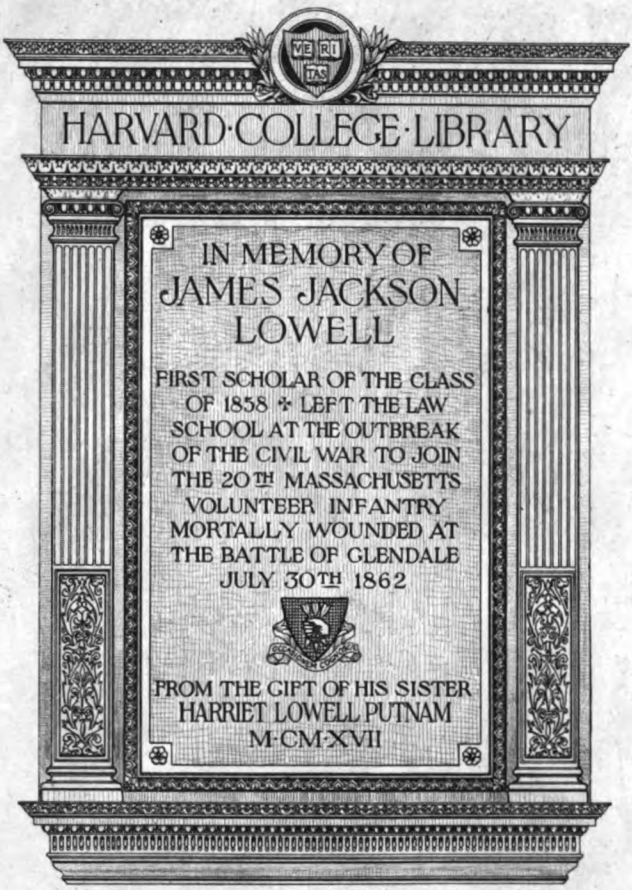

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

N° 1. — Juillet 1893

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME XVI

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1893

Digitized by Google

Fr 88.1.5

Harvard College Library
May 18, 1922
J. J. Lowell fund

Digitized by Google

L'ÉCOLE LYONNAISE

D'après M. Charles MAURRAS

Une des gloires de la littérature nouvelle, M. Charles Maurras, poète distingué, fin prosateur et apôtre convaincu du félibrige, a écrit dans la *Gazette de France* une intéressante étude sur « l'École lyonnaise ». École doit s'entendre ici de l'École des poètes. Il a paru convenable de ne pas laisser se perdre dans les feuilles volantes que le vent emporte, ce curieux morceau, plein de grâce et de virtuosité, et que l'on reproduit plus loin.

Nos poètes devront quelque reconnaissance à M. Charles Maurras, car il faut bien confesser que, parmi tant de bonnes qualités des Lyonnais, ils n'ont peut-être pas celle d'être très attentifs à leurs poètes, n'ayant d'ailleurs, il est vrai, que peu de temps à consacrer au souci de la poésie. Si Paris a bien un peu découvert Laprade, il a tout à fait

Digitized by Google

découvert Soulary et Louisa Siefert. N'en pourrait-on point nommer d'autres ? Quoi qu'il en soit, les amis de Laprade qui lui ont survécu se rappellent qu'un jour il arriva tout glorieux au café Casati : le libraire le plus important de Lyon avait vendu jusqu'à douze exemplaires de *Pernette*. On voyait bien que ce n'était pas le succès du premier venu.

L'article de M. Maurras est un peu chair et poisson, sucre et sel, miel et moutarde, et volontiers l'auteur loue en se moquant et se moque en louant, mais sa main est toujours légère. Les Lyonnais sont trop gausseurs par béquarre et par bémol pour ne pas recevoir de bonne grâce, les flèches ailées, élégantes, que M. Maurras adresse à leurs poètes. Il raille un peu la grande amour des Lyonnais pour la terre et l'âme lyonnaises. Nous acceptons le reproche. Que voulez-vous ? C'est notre félibrige à nous, le félibrige du pauvre !

Peut-être bien aussi M. Maurras aura-t-il pris trop au sérieux quelques-unes des boutades de Puitspelu à l'endroit de la « gloire » lyonnaise. Entre Lyonnais, on sait ce que parler veut dire et l'on s'entend à demi-mot. On sait aussi que le paradoxe n'est drôle qu'à la condition de reposer sur un fond de vérité, mais aussi d'exagérer fortement. Lorsque, dans les *Vieilleries*, l'auteur met les vieux nageurs lyonnais au rang des héros d'Homère ; lorsque, dans les *Oisivetés*, il fait remarquer l'incomparable supériorité de telle phrase du dialecte populaire en regard de telle période cicéronienne, il ne faut pas tout prendre tout à fait au pied de la lettre. Peut-être les Lyonnais sont-ils moins dupes d'eux-mêmes que bien d'autres, par exemple que nos excellents voisins de la terre où fleurit le félibrige. Nul, plus que le Lyonnais, ne se plaît à se gausser mélancoliquement de

Digitized by Google

soi-même. Quand il se vante, c'est toujours à la façon de l'épitaphe qui clôt le volume de *Pauca*.

Nous aurons d'autres réserves à faire sur les appréciations de M. Maurras. Passons rapidement sur d'assez tristes plaisanteries à propos de la mort tragique de Barthélemy Tisseur. Il y a là un petit manque de tact, qui ne peut s'expliquer que par la hâte excessive à laquelle les temps modernes ont réduit l'écrivain, surtout le critique. On a principalement en vue, dans ce moment, cette idée assez surprenante de M. Maurras, que les Lyonnais auraient été les ancêtres de l'École dite Parnassienne. Ce serait une gloire peut-être. On croit bien qu'ils ne la revendiquent pas et que personne autre que M. Maurras ne sera tenté de la leur accorder. Voir dans les vers abruptes et romantiques de Barthélemy Tisseur, ou dans les vers pleins de grâce intime de Jean Tisseur, ou dans les vers acérés et amers de Soulary « une poésie passive et mécanique », il y faut une grande, une très grande bonne volonté. C'est bien là que Flaubert eût répété son mot favori : « Énorme ! »

Est-il besoin de remarquer en outre que nul de nos poètes n'a fait son capital de la sainte consonne d'appui, si chère à l'École Parnassienne? Il faut voir à cet égard dans les *Modestes Observations sur l'art de versifier*, de Clair Tisseur, ce que Jean Tisseur pensait de l'exagération de la rime riche. Ce passage si caractéristique aura certainement échappé à M. Maurras.

Le sonnet suivant, que Clair Tisseur a destiné à peindre au vif l'Ecole Parnassienne, ne paraît pas d'ailleurs émaner d'un disciple bien fervent de cette école :

Digitized by Google

Dans le grand cirque, un être enfariné, bizarre,
Descend. Il est couvert de chiffres flamboyants,
Rouges, verts, noirs et d'or; des grelots frétillants
A son coude, à son pied, tintent sous la fanfare.

Il se tord, disloqué. Tel un bourreau barbare
Avec art géhennait le corps des patients.
— Mais soudain, bouche en cœur et les yeux souriants,
Il bondit en un saut dont le péril effare.

Or le poète a pris le costume à paillettes,
Le grelot du vocable et l'or des épithètes;
Tordu, sur son Parnasse il attend : *Plaudite!*

Le peuple, en admirant la souplesse du mime,
Est pourtant inquiet : « Franchira-t-il la rime? »
Mais le cœur plus à l'aise : « Enfin, il a sauté! »

M. Maurras n'a donc pas pris garde non plus au chapitre qui, dans les *Modestes observations*, concerne les Parnassiens et leurs « petits hommes d'ivoire » ?

Mais il faut s'arrêter. Insister davantage serait ce que nos pères, dans leur langage gaulois, appelaient proprement « dépuceler les nourrices ».

On croit bien aussi que M. Maurras a fait erreur lorsqu'il a pensé que l'influence germanique a sa part dans l'esprit lyonnais. Personne plus coi ne se trouvera, par exemple, que Clair Tisseur lorsqu'il apprendra, dans une phrase d'ailleurs fort agréablement tournée, « qu'il est plus attentif encore que ses frères et Laprade lui-même à puiser et à boire tout le germanisme que peuvent lui rouler les ondes du Rhône. » Ceux qui le connaissent le voient, à l'audition de ceci, dans la posture de Guignol lisant la lettre où Madelon lui écrit « qu'il est plein d'outrecuidance. » — « Plein d'huîtres qui dansent, lui crie Gnafron! Fallait le dire alors;

Digitized by Google

le mariage est impossible ! » — « Bien vrai, dit le pauvre Guignol, navré, je n'en savais rien ! » — « Bien vrai, dira le pauvre Puitspelu, je n'en savais rien ! »

En réalité les Lyonnais, appelés par M. Maurras des Celto-Galates (ce qui reviendrait à dire des Celtes-Celtes), sont des Celtes mâtinés d'Helléno-Latins. Des Celtes nous tenons notre penchant si marqué pour la rêverie et le mysticisme, aggravé par des raisons trop longues à énumérer, mais assurément sans nulle trace des nébulosités, du vague et de la rudesse germaniques. Des Helléno-Latins (on sait qu'aux premiers siècles il y avait à Lyon des écoles grecques et que l'on prêchait en grec) nous pouvons tenir la clarté dans le dire, quelque amour de la forme et de la mesure, peut-être aussi l'amour de la grâce, que M. Maurras a l'amabilité d'attribuer à nos poètes. Nous voilà un peu loin du germanisme. Les plus mystiques d'entre nous, comme Ballanche, ont le goût de l'eurythmie dans le style, et le culte des traditions helléniques. Chose assez singulière, les Lyonnais, plongés dans le brouillard, ont toujours été entraînés vers l'âme de la Grèce. Pour ne parler que des poètes morts, les plus belles pièces de Laprade et de Jean Tisseur sont grecques. La peinture de Flandrin n'est que de la statuaire grecque trempée dans le baptême. Puvis de Chavannes n'est quelque chose que par le sentiment grec. De tous les participants au génie lyonnais, Quinet (né d'ailleurs sur terre bressanne) est le seul dont le germanisme, de son aile de nuages, ait touché le front.

Mais ce qui achève de creuser le fossé entre Lugdunum et Germania, c'est le tour narquois de l'esprit lyonnais, la raillerie perpétuelle, quoique souvent demi-voilée. Ceci n'est guère dans nos vers... La « gognandise » ne sied pas

Digitized by Google

à la lyre. Les Lyonnais s'en revanchent dans leur prose. « Jamais le Lyonnais, écrit Cicero, n'est en si mauvaise passe qu'il ne die quelque gandoise. » Mais notre narquoiserie est tout imprégnée de mélancolie, tout en dedans; d'un pessimisme résigné; retenue, discrète; d'une grande naïveté, au moins apparente. Quoi de plus mélancolique que le *Testament de Jirôme Tampia?* Ce genre peut, en dehors de Lyon, ne pas toujours plaire; il reste que c'est le contraire de l'esprit germanique. L'esprit germanique, quand il veut donner dans le plaisant, est lamentable. On n'excepte pas Goethe. Il faut excepter Heine, mais celui-là, si Germain par un côté, ne l'est que par un côté; de l'autre il est Français, et Sémite par dessus le marché. Notre esprit est aussi le rebours de l'esprit provençal, très comique, mais tout en dehors, pétulant, débordant, et communément trop *gros* pour nous.

L'éminent critique, M. Sabatier, paraît avoir eu de l'esprit lyonnais une idée lumineusement exacte lorsqu'il écrivait (1):

« Qu'y a-t-il dans cette terre lyonnaise, dans cette région peuplée de fabriques et de haut-fourneaux, dans cette population en apparence toute vouée au négoce et à l'industrie, pour qu'il y pousse perpétuellement des fleurs d'une poésie si particulière et qu'il s'y continue de siècle en siècle une tradition littéraire et artistique toujours originale et toujours féconde? Il me semble qu'on peut parler à bon droit et sans rien forcer, d'une école lyonnaise de philosophie, de littérature et de poésie, tout comme on parle d'une industrie lyonnaise pleine d'art, de richesse et de goût. Au commencement de ce siècle, le chef de cette école

(1) *Journal de Genève*, du 9 mars 1890.

Digitized by Google

aurait été ce métaphysicien mystique qu'on appelait de son temps « le doux Ballanche ». Ampère aussi un moment en aurait fait partie ; j'y rattacherais volontiers Edgar Quinet, né un peu plus loin du côté de la Suisse. Mais le prophète inspiré, l'apôtre et le représentant le plus brillant du groupe, au moins dans le domaine de la poésie, serait Victor de Laprade. Ajoutons-y le peintre symbolique Chenavard. Comment on pourrait rattacher à la même école Soulary, Louisa Siefert et d'autres encore que j'oublie certainement, j'avoue que je ne le vois pas très bien, sans douter pour cela que, si j'étais Lyonnais et au courant des choses locales, je n'aperçusse les fils plus ou moins ténus, mais réels, par lesquels tous ces esprits se tiennent et forment une famille noble et distinguée dans la grande race française.

« Encore une fois d'où vient ce génie lyonnais qui se distingue du génie gaulois proprement dit par tant de caractères intéressants ? D'où vient surtout la fécondité morale de ce coin de terre entre Saône et Rhône ? Les habitants de Lyon aiment à l'expliquer par leurs liens historiques avec la Grèce antique, par ces colonies grecques qui remontaient la vallée du Rhône au premier et au second siècle de notre ère. Je ne sais ce que vaut l'explication. Ce qui me paraît évident, c'est la parenté spirituelle des philosophes et des poètes lyonnais avec le génie de la Grèce. Qu'est-ce que la foi des Ballanche, des Laprade et des Tisseur dont je vais parler, sinon une sorte de platonisme chrétien, je ne sais quelle inspiration où se mêlent à l'esprit de l'Evangile les souffles odorants qui ont passé sur les fleurs de l'Hymette ou de l'Hélicon ? »

Et maintenant laissons la parole à. M. Maurras, non sans l'avoir remercié des sentiments de sympathie qu'il a manifestés pour nos poètes.

Digitized by Google

L'ÉCOLE LYONNAISE

« Le propre des beaux livres est de conduire au loin les rêves. C'est leur façon de se défendre contre nos curiosités que de nous égarer ainsi, page par page, à l'infini. De là vient-il qu'on ne les puisse achever de longtemps. J'ai reçu un livre de M. Clair Tisseur et je n'ose prévoir quand j'en verrai la fin, tant j'y suis entraîné à sauter d'une idée à l'autre. Pourtant ce livre traite d'une question aimée, de l'art des vers. Je devrais me sentir tout feu et tout passion pour ou contre les théories exposées par M. Tisseur. Il n'en est rien. C'est à M. Tisseur lui-même, plutôt qu'à son enseignement, que je préfère m'attarder et c'est à lui que je rapporte les rêveries de sympathie ou de dissentiment qui ne manquent point d'agiter ma lecture : je repasse dans mon esprit qui il est, quelle est sa famille, de quelle race d'hommes il sort et de quelle patrie.

« C'est un point dont M. Tisseur ne fait aucun mystère. Ses discours, qui rappellent, par le laisser aller, la grâce fine et libre des *Menus propos* de Toppfer, nous le livrent dans l'intime secret de la vie. M. Tisseur ressemble à ces voyageurs homériques qui, sur le seuil hospitalier, déclinaient leur nom et celui de leur père non sans fleurir d'une louange celui de leur pays. Peut-être que M. Tisseur y ajoute une note de civisme farouche. Il semble à chaque instant remercier les dieux qui l'ont fait homme et non point femme, poète et non point épicier, Lyonnais et non point barbare, de la famille des Tisseur et non

Digitized by Google

point d'un tronc différent. « Qu'ils soient loués aussi, » ajouterait M. Tisseur, « d'avoir formé des liens secrets de « mon cœur à celui de mes concitoyens, de sorte que je ne « suis point un étranger dans ma propre ville; mais Lyon- « nais de race, je le suis encore par l'âme. » Je ne vous cache pas que de tels sentiments me semblent au-dessus de toutes les louanges lorsqu'ils sont vrais et qu'ils résument le courant de toute une vie.

***

« Quel malheur qu'on n'écrive plus avec la méthode et la candeur qu'il y faut, la vie des excellents poètes! Je ne vois rien en France qui ait été tenté en ce sens depuis Guillaume Colletet. Cette famille des Tisseur aurait fait la joie et l'amour d'un Plutarque.

« Lyon de Celto-Galatie, eût-il dit, ville illustre et plus « orgueilleuse, car elle dispute à Paris la préséance sur les « autres cités, donna le jour à quatre frères dont la fortune « fut diverse, mais dont l'esprit brilla dès la jeunesse la « plus tendre d'un éclat tempéré, d'une lueur fine et gra- « cieuse qui leur valut de bonne heure l'estime et la « louange de tous ceux qui passaient dans l'enceinte de « leurs remparts. On ne disait point d'eux : les merveilleux « adolescents! mais bien : quels dignes enfants de Lyon! « Et, quoique ce rappel de la ville natale nuisît à la diffu- « sion rapide de leur renommée, c'était ainsi qu'ils préfé- « raient être loués des voyageurs, car c'était la piété filiale « qui inspirait toutes leurs pensées.

« Ils cultivaient les Belles-Lettres, se montraient curieux « des Beaux-Arts, s'attachaient aux diverses disciplines phi-

Digitized by Google

« losophiques, mais tout cela ne leur semblait que des pré-
« textes éloquents à discourir de leur patrie et de leur race.
« Peut-être qu'ils ne songeaient point à connaître la vérité
« ni à révéler la beauté, mais bien à concevoir et à réaliser
« leur œuvre conformément aux traditions de l'âme de
« leur ville. En sorte qu'ils étaient Lyonnais par le fait et
« par la volonté; et, deux fois Lyonnais, ils s'appliquaient
« à retenir dans cette même communion tous les génies
« heureux qu'ils voyaient, en ce temps, grandir autour de
« leur demeure.

« Il est difficile de dire ce qui l'emporte de l'éclat ré-
« pandu sur le nom des Tisseur par l'école qu'ils assem-
« blaient ou des services qu'ils rendirent à cette illustre
« école. Il est probable que sans eux « la pléiade », comme
« on l'appelle, n'eût point donné ce beau spectacle d'unité
« et de pureté. Laprade, par exemple, dont la tête man-
« quait quelque peu de solidité, eût risqué d'écrire, je pense,
« bien plus de vers semblables à ceux de *Pernette* et du
« *Livre d'un Père*, et il eût négligé l'admirable veine de
« *Psyché*, de la *Mort du Chêne* et d'*Hermia*. Mais les Tisseur
« ne cessaient point de lui dire, ou, si les destinées voulaient
« qu'il voyageât loin de Lyon, de lui écrire qu'il était un
« poète et un druide, un prophète, un platonicien, par-
« dessus tout un Lyonnais; que sa Muse n'était point faite
« pour traîner au-dessous du ciel de la lune ni pour s'attarder
« à des contes. Ces exhortations n'étaient point dépourvues
« d'emphase; mais la vérité y était, avec un sentiment très
« noble et très sûr de ce que la patrie peut exiger de
« l'homme.

« A leur tour, les jeunes disciples ainsi formés par les
« Tisseur ne manquaient point de donner à ces graves
« amis le tribut de louanges et de grâces qu'ils méritaient.

Digitized by Google

« Ils publièrent que Pallas avait pris la figure de Mentor « pour diriger le fils d'Ulysse sur la mer, mais que, pour « conserver l'intégrité de la littérature lyonnaise, cette « haute déesse avait multiplié son souffle dans la poitrine « de quatre jeunes hommes d'élite. Silencieux comme « Mentor et peu portés à se faire valoir sur les presses des « typographes, ils excellaient dans le conseil. Leur critique « était juste et grande, comme la critique de Gœthe, « leur esprit aigu et subtil comme celui de X. Doudan. Il « n'était comparaison que ne fissent les jeunes Lyonnais « *arrivés* à Paris, pour faire concevoir aux autres peu- « plades gauloises quel précieux trésor leur ville possédait « en ces quatre frères. Les Tisseur auraient pu se dispenser « de rien produire : leur renommée s'établissait d'elle- « même et sans qu'ils y eussent donné le plus petit effort.

« Néanmoins, au foyer que présidait plus d'une muse, « ils ne cessaient point d'ajouter à leurs théories une mise « en œuvre. L'aîné, Barthélemy, dont M. Clair Tisseur « rapporte avec une nuance d'étonnement que jamais il ne « posséda de dictionnaire de rimes, se donnait aux chan- « sons par délassement plutôt, semble-t-il, que par goût. « C'était un sage. Il joignait à ce glorieux métier de poésie « l'état de professeur, qu'il exerça en Suisse. La Suisse est « un pays à demi germain comme l'est la Belgique. Lyon « n'en est pas éloigné de plus de deux journées de marche. « L'intervalle est plus court encore entre l'esprit des Lyon- « nais et celui des Helvètes, bien que le premier aime à se « divertir de la simplicité du second. Plus d'un Helvète a « réussi à se donner pour Lyonnais et plus d'un Lyonnais « a été pris pour un Helvète. Pourtant Barthélemy Tisseur « nourrissait sa pensée des dialogues de Platon; toutes ses « rêveries se tournaient vers la beauté pure à laquelle le

Digitized by Google

« bien est joint, mais son platonisme était rude, violent et « un peu frénétique. Et il le traduisait dans un langage « tranchant et dur qui, au lieu de faire penser au divin so- « phiste d'Athènes, ne rappelait que Jean Calvin. N'écri- « vait-il pas à Victor de Laprade : « On ne fait pas de vers ; « en réalité ils reposent de toute éternité sous l'œil de « Dieu dans l'urne de l'absolu. Le grand poète est celui « qui a la main heureuse et qui rencontre les bons; il serait « impossible à nous de les refaire (1). » S'il est vrai que « Platon a pensé de la sorte, ou peu s'en faut, il n'a jamais « prêché en des termes pareils. Un sourire errait sur sa « phrase, je ne sais quoi d'harmonieux qui empêchait le « cœur des poètes de se donner à ce fatalisme attristant et « trop immobile, mais le Lyonnais, qui sait rire et qui « excelle à penser le plus subtilement du monde, ne sourit « pas souvent.

« Barthélemy Tisseur périt en 1843, d'une mort misé- « rable où l'on peut voir la main d'une sorte de Némésis. « Parce qu'il avait subi avec un fol amour, outre l'ivresse « de Platon, le trouble enchantement que versait Hégel « aux barbares; il lui arriva de tomber dans les eaux du lac « de Neufchâtel une nuit qu'il cherchait sa route au milieu « du brouillard. Mais cette mort parut comme un dernier « hommage à la brume mystérieuse qui ceint les toits, les « îles et les collines de Lyon. Les poètes chantèrent ce « trépas symbolique et ils se groupèrent, dès lors, autour « de Jean Tisseur et de Clair, son frère puîné. Alexandre

(1) M. Maurras n'a pas pris garde que cette idée, présentée en manière de plaisanterie, n'est point de Barthélemy, mais d'nn de ses camarades à l'école de droit.

Digitized by Google

« Tisseur, le plus jeune (1), s'était fait prêtre et s'employait « à des œuvres d'érudition.

« Jean Tisseur a glorifié son pays par sa vie comme son « frère aîné l'avait fait par sa mort. Il fut pendant trente « ans secrétaire de la Chambre de Commerce; pendant « trente ans il s'adonna à des recherches de prosodie, à des « contextures des formes dont le résultat était de « para- « lyser les coups d'aile », comme l'a reconnu un jeune « Lyonnais qui a écrit sur ces matières, M. Paul Mariéton. « Mais, de peur d'être injuste, il faut considérer quelle « sorte d'esprit devait conduire Jean Tisseur dans ses mé- « ditations de la mécanique du vers. C'était là encore et « toujours l'esprit lyonnais. A Lyon seulement, s'il faut « croire le témoignage des Celto-Galates, se trouvent des « mécaniciens, des industriels, des marchands, des ouvriers, « qui soient animés du souffle mystique et qui nomment « encore leur œuvre ou leur trafic un art. Jean Tisseur ne « crut pas que l'art des vers fût très supérieur à celui de « tisser des pièces de soie. Rien d'ailleurs, à ses yeux, ne « pouvait vaincre en excellence la noble occupation sécu- « laire des Lyonnais; il y savait réduire ou subordonner « tout ce qui peut se voir dans la nature et la vie humaine. « La plupart des autres nations, après avoir nommé tous « les objets sensibles, ont conçu l'objet invisible qui les

(1) Il y a ici une légère erreur. Alexandre était le troisième des frères et Clair le plus jeune. Alexandre Tisseur n'a pas laissé d'œuvres d'érudition, mais trois *Pèlerinages* littéraires, exquis en leur genre. Il a laissé aussi la matière d'un volume de vers, pleins de souffle, parfois très beaux, mais qui appartiennent plus à la famille des vers de Barthélemy qu'à la famille de ceux de Jean. Soit extrême modestie, soit amour de la vie cachée, il a interdit la publication de ses vers.

Digitized by Google

« domine tous et ils l'ont appelé l'Être ou le Bien suprême.
« Pour Jean Tisseur, cette idée d'Être et celle de Bien
« étaient encore inférieures à l'idée de Canuserie. Dieu
« n'est que le Canut suprême :

Oui, devant l'Archimède et l'Homère suprême,
La terre est un métier comme elle est un poème.....

« Il n'en saurait être différemment de l'œuvre d'art. Il la
« faut travailler avec conscience et d'après un type choisi
« une fois, d'une façon définitive, au sein de Dieu où lit
« l'imagination des poètes. Cette idée, souvent très com-
« pliquée, et dont les traits s'embrouillent selon des lois un
« peu chinoises, doit seule commander à l'exécution de
« l'ouvrage; le bon plaisir du poète, sa verve, son inspira-
« tion du moment (si précieuse!) bagatelle que tout cela!
« L'idée maîtresse est reine, il ne doit qu'obéir et se con-
« former à ses indications. Elle l'établit son ouvrier. C'est
« à lui d'être bon ouvrier et de contempler la divine cha-
« lande (1)...

« C'est ainsi (eût pu poursuivre mon auteur) qu'avec
« Joséphin Soulary et Laprade (qui par endroits, lui échap-
« pait) Jean Tisseur sut constituer à Lyon une école litté-
« raire qui fut la véritable mère, l'aïeule même, de celle
« qui se fit plus tard à Paris et que l'on nomma Parnas-
« sienne. Chose admirable! la dernière génération parnas-
« sienne n'a pas manqué de rejoindre les plus extrêmes
« conceptions du poète patient de la *Locomotive*, de Jean
« Tisseur lui-même, avec M. Stéphane Mallarmé, dont

(1) Où diable M. Maurras a-t-il pris que Jean Tisseur ait jamais rien dit de tout cela!

Digitized by Google

« tant de sonnets tissés avec préciosité et tout filigranés « des correspondances platoniciennes, font penser aux « meilleurs travaux du Lyonnais. Poésie passive et méca- « nique sans doute, et qui en pratique, équivaut à la poésie « réaliste, puisqu'elle ne possède pas son principe de mou- « vement, mais poésie ingénieuse, subtile et méritoire et « qui n'était pas sans valeur! La preuve en est qu'elle « fleurit dans l'esprit des Celto-Galates, peuple poli aux « lettres, depuis les jours où le demi-Lyonnais Alphonse « Daudet, rabotait les strophes de ses *Amoureuses* sur « l'établi aux rimes » de la rue de Tournon, jusqu'à la fin « du « règne » littéraire d'un autre jeune Lyonnais, « M. Charles Morice, celui qui appela M. Mallarmé « la « conscience vivante » de sa génération. Pendant vingt « ans et plus, la conception de la poésie se réduisit à l'art « de menuiser des rimes ou de tisser des rythmes sur un « métier un peu moins simple que celui de Jacquard. « Quelques-uns se plaignaient que cette idée fût une peste ; « d'autres, bien au contraire, la vantaient comme la plus « belle trouvaille de l'esprit nouveau. Mais les uns et les « autres négligeaient d'en rapporter l'honneur au pays « lyonnais.

« Jean Tisseur mourut en 1883. Ses frères Alexandre et « Clair firent en 1875 une édition de ses œuvres rythmées. « Enfin, quatre ans plus tard, Clair Tisseur voulut bien se « résoudre à recueillir dans un volume ses propres poèmes, « dont plusieurs égalent et même surpassent ce que l'école « lyonnaise a donné de meilleur. *Pauca Paucis*, tel est le « titre de ce livre qui, tiré à très peu d'exemplaires, devint « en peu de jours a peu près introuvable hors des grandes « bibliothèques de la nation celto-galate. Le propre de sa « poésie est la limpidité, la douceur, la grâce légère, mais

Digitized by Google

« cela n'empêche point cet auteur d'être un sévère Lyonnais. « Tout l'héritage de ses frères pose sur ses épaules, et ne « les fléchit point; et, encore qu'il y ajoute par une espèce « de défi, il semble avoir plus de vigueur et d'alacrité que « Barthélemy et que Jean. La plaisanterie lyonnaise, le « calembour et le patois du Lyonnais, choses bien dignes « assurément d'être recueillies et gravées, ne lui pèsent pas « plus que le platonicisme et le canutisme natals. Il est « plus attentif encore que ses frères et que Laprade lui-« même à puiser et à boire tout le germanisme que peuvent « lui rouler les ondes du Rhône, et il accomplit de la « sorte la mission de Lyon qui est, dirait-on, d'arrêter, et « de « dénaturer » toute infiltration barbare à l'entrée du « pays des Celto-Galates. « *Porte d'or et de soie du midi,* » « écrivait Roumanille, et l'on n'a rien dit de Lyon qui eût « plus de justesse, si l'on veut entendre par le midi toute la « France.

« Il faut d'ailleurs louer M. Tisseur du goût exquis dont « il a su modérer en lui la veine germaine. Il y a ouvert « son esprit, mais il y a fermé ses vers tout d'inspiration et « de sens helléno-latins. Et l'on verra le profit qu'il a su « tirer pour sa pensée de la philosophie et de la prosodie « barbares dans les *Modestes Réflexions sur l'art de versifier,* « qu'il publia en 1893, chez Bernoux et Cumin, l'éditeur « lyonnais. On pourra y trouver encore de vifs témoi-« gnages de son culte pour sa patrie. L'École lyonnaise y « est invoquée comme une sorte de juridiction sans appel; « c'est une Cour suprême et presque un concile infailli-« ble : « J'ai vainement cherché un décasyllabe dans « l'œuvre de Jean Tisseur. » dit-il, et cela crée dans son « esprit un méchant préjugé et une forte défiance à l'endroit « du vers décasyllabique. Toutefois, il essaye d'utiliser ce

Digitized by Google

« vers, mais « en regrettant fort », ajoute-t-il, « que *la né-*
« *cessité de fournir un exemple* ait obligé d'employer ce rythme
« maigre pour un sujet sur lequel aurait si bien roulé la
« vague des alexandrins... »

« Voilà, par tous les dieux et toutes les déesses ! qui ré-
« sume à merveille l'art poétique lyonnais ! Clair Tisseur
« a écrit un poème de quatre-vingt-cinq vers décasylla-
« biques dans le seul esprit de montrer le parti que l'on
« peut tirer d'un rythme, d'une forme d'art, et pour le seul
« plaisir de l'expérience, puisque le sujet, et l'idée, il l'avoue
« bien, n'appelaient que l'alexandrin ! Ah ! si les idées sont
« vivantes et si elles siègent en cercle, ainsi que le croyait
« Platon, au-dessus du monde, celle que Clair Tisseur a
« meurtrie de la sorte en la pliant malgré son vœu à un
« rythme ennemi, cette idée ne pourra manquer de se
« venger un jour et de faire sentir au sacrilège sa dou-
« leur... »

*
* *

« Mais voici que je prête à mon Pseudo-Plutarque une fureur bien violente et d'ailleurs trop injuste. Ce biographe que je comptais imaginer impartial et ingénu, luge sévèrement un poète des plus parfaits, sur une de ces bagatelles qu'il est bien permis de tenter en manière de distraction. Je veux expier cette erreur en citant un fragment de M. Tisseur. Rien ne saurait mieux exprimer la tendresse, la grâce exquise de ces poètes Lyonnais, dont il serait peu généreux d'exagérer quelques travers. Et ces travers ne sont-ils pas liés aux qualités les plus originales de leur sang ? Travers ou qualités, c'est par là que notre admirable unité française pourrait, si on le voulait bien,

Digitized by Google

nous donner un jour le spectacle de la plus féconde variété.... Mais écoutons M. Tisseur invoquer la fauvette :

D'autres loûront Ephèse et Rhodes et Pallène,
Les Dioscures saints et la divine Hélène,
Les superbes héros et les rois querelleurs.
Je dirai la fauvette et candide et touchante
Et ses amours plaintifs et ses jeunes douleurs;
Et comment je la suis quand elle saute et chante,
Errant de fleur en fleur sur les rosiers touffus.
En moi-même attendri, des présages confus
Me viennent assiéger le cœur. Il m'est facile,
O chanteur pur et doux, de savoir ton asile!
— M'en préservent les dieux! Hélas! j'aurais trop peur
De rencontrer un jour, brisée ou démunie,
L'arche où tu dors en paix sur les tiens. — Tout bonheur
Renferme en soi le deuil, toute joie est punie.

« Voilà, n'est-il pas vrai? qui est sentencieux avec finesse et bien tendrement descriptif. Amiel avait trouvé le paysage « état d'âme » : n'est-ce pas ici, dans le vol de ce petit oiseau, toute l'inquiétude particulière aux cœurs des hommes qui se doutent un peu de la fragilité de la joie? Et ces gracieux vers n'ont pas été faits à la mécanique, non plus que telle belle tirade de *Psyché :*

Quel Dieu ne s'est troublé pour une vierge humaine?

« Non plus que les strophes de Louisa Siefert ou les couplets de cet admirable Pierre Dupont. Ou, si tant de pures beautés ont été faites au métier, je me hâte de publier qu'à Lyon les tisseurs possèdent des métiers très merveilleux et enchantés comme les fuseaux des fées dans les contes. »

CHARLES MAURRAS.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE LYON

1819-1822 (*)

Au commencement du mois de novembre 1819, j'arrivai à Lyon pour y étudier la médecine, sous le patronage espéré de M. Janson, alors chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, dont j'étais le parent par sa mère, qui était une Pétroment, de Crest. J'avais alors quinze ans et quatre mois. A cet âge, un peu jeune, je n'avais pas terminé mes études classiques. Je fus obligé de prendre des leçons particulières d'un professeur de rhétorique du collège de Lyon, afin de pouvoir me présenter au baccalauréat ès lettres, auquel je fus admis le 26 octobre 1820.

(*) Ce chapitre des *Mémoires* de M. le docteur Ulysse Chevalier, mort récemment doyen des anciens internes de Lyon, a été lu à l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de notre ville, dans sa séance du 30 mai 1893.

Digitized by Google

De mes études commencées de bonne heure, avec une mémoire toute fraîche et cultivée par le désir de parvenir, il résulta que j'appris facilement l'anatomie, que je n'ai pour ainsi dire pas oubliée, et l'avantage relatif d'obtenir un avancement précoce, ayant passé avec succès tous les examens et concours exigés alors dans la carrière où j'entrais.

Reçu interne à l'Hôtel-Dieu à l'âge de dix-sept ans (1), j'eus pour collègues des élèves beaucoup plus âgés et plus instruits que moi : ce qui me mettait naturellement au dernier rang, quoique dans une position supérieure à celle de mes condisciples. J'étais comme ces bons bourgeois qui, les premiers des roturiers, devenaient après leur anoblissement les derniers parmi les nobles (2).

---

(1) Quoique je fusse bien jeune et que je parlasse en public pour la première fois, je me tirai assez bien du concours. Malheureusement, la *question* anatomique qui m'était échue, prêtait par un de ses noms (c'était le nerf pneumo-gastrique ou nerf *vague*) à un jeu de mots que plusieurs de mes juges ne se refusèrent pas, en disant que j'avais traité ma question un peu *vaguement*, ce qui me fit perdre plusieurs rangs.

(2) Voici une circonstance qui confirme cette appréciation morale. L'administration de l'Hôtel-Dieu, pour l'accomplissement du vœu de Louis XIII (il y a précisément aujourd'hui, 15 août 1890, soixante-huit ans), fit une procession générale et solennelle, à laquelle assistèrent non seulement les Frères, les Sœurs et les employés, mais aussi les administrateurs, les médecins et les internes de l'hôpital : tous étaient en habit noir, en gants blancs, tenant à la main un gros cierge allumé. A cette époque où, sous le nom de *Voltairiens*, il y avait peut-être autant de libres penseurs qu'aujourd'hui, il existait encore dans la société un fond de respect pour la religion et l'autorité qui n'aurait permis à personne de s'abstenir sous prétexte de liberté de conscience. La procession commençait par un suisse (un vrai Suisse de Fribourg), magnifiquement empanaché et vêtu, et se terminait par ma modeste personne :

Ultimus ingrediens inter proceres.

Digitized by Google

A mon arrivée à Lyon, je fus logé par ma mère chez une veuve Bérard, originaire du Bourg-de-Péage, qui s'était mariée à un Alsacien de Schélestadt, nommé Mathis, lequel, pendant le siège de Lyon, en 1793, s'était vaillamment conduit, au point d'attirer l'attention et de mériter les éloges du général de Précy. Il avait conservé des sentiments royalistes, qui lui valurent, en 1814, la décoration du *Lys*. Dans la même maison logeait un vieux canut, du nom de Ganthon, qui était un ancien jacobin. Il visitait mon hôte et avait avec lui de violentes disputes politiques. Ils se reprochaient leurs faits et gestes à l'époque du siège et de Compagnie de Jéhu (3).

. . . . . .

En quittant ces braves gens et leur logement un peu primitif, je louai, au prix de vingt francs par mois, payés d'avance, une chambre garnie située au quatrième étage sur la place des Jacobins, sous le toit, où la chaleur torride de l'été de 1820 se fit terriblement sentir : ce qui me fit commettre l'imprudence de dormir les fenêtres ouvertes, par lesquelles s'introduisirent de nombreux moucherons qui me couvrirent les mains de piqûres. Ignorant de quelle nature pouvait être cette éruption, je m'empressai de la soumettre le matin à la clinique. L'examen fait par tout le personnel médical ne put déterminer le caractère de cet exanthème, que par prudence on regarda comme contagieux. Ce ne fut que beaucoup plus tard que je pus l'attribuer avec certitude à des piqûres de cousin.

---

(3) Les bandes de la réaction thermidorienne en Provence avaient pris le nom de *Compagnons de Jéhu*, en souvenir d'un personnage biblique. Cette société secrète, composée de contre-terroristes, commit, en 1795, d'affreuses représailles.

Digitized by Google

L'année suivante, à la rentrée des vacances, je pris mon logement rue Confort, à deux pas de l'hôpital, chez une Mme Bouvard, dont le mari, gros et petit homme, tripotait dans les matières d'or et d'argent. Attirée à Lyon par une tante, sa jolie figure lui avait valu d'épouser un jeune et distingué architecte, qui malheureusement fut assassiné lors de la réaction de 1795 par un compagnon de Jéhu.

. . . . . .

A mes débuts à Lyon, le service médical de l'Hôtel-Dieu se composait de six médecins titulaires et de six médecins suppléants, nommés au concours pour dix ans. Ils avaient 1,200 fr. de traitement et le déjeuner. Il y avait en outre, pour le service des salles militaires, malades fiévreux, un ancien médecin des armées, aidé de son fils. — Un chirurgien en chef dit *major*, désigné au concours pour six ans. Il était logé, nourri et rétribué dérisoirement d'un traitement annuel de 600 fr. Un aide-major, élu avec future succession après six années d'expectative : les trois premières dans les écoles publiques de Paris ou de Montpellier, les trois dernières dans l'Hôtel-Dieu sous l'inspection du chirurgien-major. — Onze internes, nommés au concours pour trois ans. Ils étaient nourris, logés et avaient une indemnité annuelle pour vestiaire de 200 fr. En 1822, le nombre des internes fut porté à dix-sept, dont six furent affectés au service des salles de fiévreux. Les internes titulaires avaient à peu près tous passé leurs examens en médecine, mais, par respect pour la hiérarchie, il leur était interdit d'être reçus docteurs, l'Administration de l'hôpital voulant se réserver uniquement leurs services.

Les étudiants, au nombre d'environ quatre-vingts, se faisaient inscrire à l'économat et payaient 100 fr. pour le droit de suivre les cours de la clinique et des opérations,

Digitized by Google

professés par le chirurgien-major, et ceux d'anatomie et de physiologie, professés par le chirurgien en second. En outre quelques internes donnaient des leçons particulières à un certain nombre d'élèves, moyennant une rétribution de 10 fr. par mois (4).

A cause de l'absence d'ouvrages pratiques et de résumés imprimés de chirurgie moderne, les professeurs, à l'exemple des anciens, dictaient les leçons composées par eux-mêmes à l'aide des notes qu'ils avaient recueillies aux cours des professeurs de l'école de Paris. Les cahiers qui contenaient ces leçons étaient fort instructifs et utiles, surtout pour les concours et les examens : c'était un legs du moyen âge.

---

(4) Mon professeur particulier d'anatomie était un M. Nant, alors secrétaire de M. Janson. Il était fils d'un aubergiste de la Guillotière, où il s'établit et où il mourut encore jeune. Après le concours pour l'internat, dans lequel il fut nommé le premier, il se fit opérer de la pierre. Il avait lui-même tout préparé pour cette opération, alors si douloureuse et si dangereuse, tout l'appareil, y compris les liens pour se faire attacher les mains.

M. Alexandre Bottex était mon professeur de chirurgie. Il était originaire du département de l'Ain, pays fertile en célébrités médicales, telles que Bichat, Richerand, Récamier, etc. Il devint chirurgien en chef de l'hôpital de l'*Antiquaille*, dont il a fait l'histoire intéressante et peu connue. Il est mort âgé de 45 ans seulement.

Un jour il nous fit une leçon fort savante et curieuse sur la tête d'un nommé Lelièvre, employé de la Préfecture, qui avait été condamné à mort et exécuté pour crime d'infanticide. Il nous démontra qu'à chacune des passions signalées par l'acte d'accusation répondait une protubérance cérébrale « excessivement développée », disait-il avec une énergique conviction qui prêterait à rire aujourd'hui que le système de Gall et celui de Spurzheim sont à peu près complètement délaissés. Quoique, selon moi, cette appréciation des diverses fonctions du cerveau ne mérite pas ce dédain, car elle contient des vérités évidentes.

Digitized by Google

Enfin, les services de médecine et de chirurgie, ainsi que les devoirs du personnel, étaient censés régis à l'Hôtel-Dieu par un ancien règlement suranné et tombé en désuétude, que personne ne connaissait ni n'observait. Sur les quatre-vingts élèves inscrits, à peine la moitié travaillait sérieusement, ce qui permettait aux autres de se livrer avec plus de facilité aux travaux anatomiques et d'assister plus commodément et par conséquent plus fructueusement aux opérations et aux cours, et enfin diminuait d'autant le nombre des concurrents pour les places d'internes. En somme, pour cette raison et pour d'autres facilités, les élèves de l'Hôtel-Dieu de Lyon jouissaient de la réputation méritée d'être de bons anatomistes.

Le service chirurgical avait un personnel insuffisant et peu surveillé : il laissait beaucoup à désirer par suite de l'insuffisance des chefs. On aurait dû (comme on l'a fait plus tard) confier à des externes, à des élèves pleins de zèle les menus pansements : ce qui aurait été avantageux à la fois pour leur instruction et pour le bien du service.

Les pansements avaient lieu le matin de très bonne heure : c'était bien en été, mais faits en hiver à la lumière des chandelles, il n'en était pas de même. En outre, les visites des malades blessés faites à neuf heures, ne permettaient pas d'administrer à un temps convenable les prescriptions médicales, lesquelles étaient inscrites à la hâte par un Frère de la pharmacie.

Alors, — peut-être par rancune des mauvais jours, — les cœurs n'étaient pas bons! Les maîtres étaient indifférents et durs. Les professeurs après leurs cours, les médecins après leurs visites, ne s'intéressaient pas plus à leurs élèves que les acteurs ne s'occupent du public après le spectacle. Il n'y avait de leur part nulle remontrance ou direction

Digitized by Google

paternelle. Du haut en bas de la hiérarchie (5), les droits s'exerçaient sans bienveillance. Les membres du Conseil général des hôpitaux traitaient de haut le service médical et il était même de règle de ne jamais nommer un médecin membre de ce Conseil, où cependant sa présence aurait pu être utile (6).

M. Jacquier, administrateur du service de l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, homme peu aimable, rendait la vie assez dure aux internes. Le chirurgien en chef, M. Janson, et son second, M. Mortier, étaient vis-à-vis de ces mêmes internes d'une raideur glaciale; à peine leur adressaient-ils la parole pour les besoins du service. Ceux-ci, en retour, avaient les mêmes procédés pour les étudiants externes, lesquels de leur côté se vengeaient par des critiques malveillantes et souvent calomnieuses. Enfin, c'était partout entre les classes une indifférence, une hostilité, un échange de malveillance : chacun rendait comme il le pouvait ce qu'il avait reçu. C'était alors le beau temps de l'opposition générale et réciproque, politique et classique; les petits contre les moyens, les moyens contre les grands. Le pouvoir s'exerçait comme une revanche et même une vengeance (7).

---

(5) C'était une hiérarchie sans compensation, différente de celle qui existait dans l'ancien régime.

(6) Après la révolution de 1830, cet interdit fut levé. Depuis cette époque, il y a toujours eu un ou plusieurs médecins dans le Conseil général des Hôpitaux de Lyon, qui même a été plusieurs fois présidé par l'un d'eux.

(7) Mais, vues à distance, les choses changent d'aspect. Les quinze années de la Restauration furent, à tout prendre, un temps de paix, de sécurité et de prospérité. Le commerce était florissant, les finances

Digitized by Google

Fils d'un médecin de Crest, qui lui avait toujours recommandé d'être le premier dans n'importe quelle profession il embrasserait, M. Janson, grâce à une éloquence naturelle, à une agréable prestance, et enfin à une réunion de circonstances favorables, particulièrement à une concurrence restreinte, obtint au concours la place de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, dont il devint titulaire le 1er janvier 1816. Il rendit compte de son service, en 1819, dans une réunion solennelle du Conseil général des hôpitaux et de tout le corps médical de l'Hôtel-Dieu. Le président de l'Administration, M. Lacroix de Laval, glissa dans sa réponse le conseil qu'un chef de service doit donner l'exemple de l'exactitude. En effet, M. Janson, homme de plaisir et fort répandu dans le monde, avait comme céli-

---

excellentes et les impôts modérés : *O fortunatos nimium bona si sua norint...* ! Mais la politique compromit cet heureux état de choses. Le gouvernement tendait vers l'ancien régime, la population vers la Révolution. L'un voulait faire dominer l'aristocratie, l'autre la démocratie. De là une divergence, une hostilité qui ne permit pas un compromis si désirable et qui aurait épargné au pays bien des malheurs. On ne put s'entendre et tout devait finir et finit, en effet, par une révolution, suivie de plusieurs autres.

Loin d'aider à l'essor des qualités dont chacun de nous possédait certains germes, nos professeurs les repoussaient plutôt par leur froide indifférence. Aussi, parmi mes condisciples, les élèves de cette époque, aucun d'eux, à ma connaissance du moins, ne s'est fait un nom comme professeur, chef de service ou écrivain. Nos prédécesseurs, plus âgés relativement, avaient fait des études classiques plus complètes et semblaient sortir d'une classe plus élevée de la société. Ayant eu probablement des professeurs plus consciencieux et pris le travail plus au sérieux, ils ont ensuite fait bonne figure dans le monde et fourni des hommes distingués : Gensoul, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Bottex, médecin de l'hospice de l'Antiquaille, etc.

Digitized by Google

bataire l'habitude de se coucher et de se lever tard, aussi de ne pas se gêner dans ses actions et dans ses vêtements. Il faisait ses opérations et sa clinique, toujours en retard, en pantalon jaunâtre à pied et en pantoufles, enfin la visite de ses malades avec la robe doctorale flottante à la diable et, au lieu de la toque professionnelle, avec une vieille casquette en peau de loutre.

Tout autre était l'aide-major M. Mortier, qui était petit, un peu gros, d'un blond pâle, concentré, morose, très susceptible, marchant les yeux baissés et le regard oblique; apostrophant durement les élèves qui, croyant n'avoir pas été aperçus, ne le saluaient pas. Il était du reste très bon anatomiste et intrépide opérateur, mais n'observant pas le précepte *jucunde*. Comme M. Janson le tenait à distance et dans une sorte d'inaction, il profitait des intérims causés par les absences assez fréquentes de son supérieur pour se dédommager et s'entretenir la main en pratiquant le plus d'opérations possible. Aussi, à son retour et à sa première visite, M. Janson ne manquait pas de dire ironiquement à ses malades : « Et toi, on ne t'a rien coupé ? » Ce qui ne manquait pas de causer parmi les élèves une hilarité d'autant plus forte que M. Mortier n'était pas aimé. Devenu, en 1823, titulaire du majorat, il ne posséda pas longtemps cette haute position, qui lui permettait de se livrer sans contrôle à son goût pour les opérations. Il mourut peu de temps après, et M. Janson fut prié par l'Administration de continuer jusqu'au 31 décembre 1835 les fonctions de chirurgien en chef; il céda à M. Gensoul, nouvellement nommé à la suite d'un brillant concours.

Le service religieux était exercé par six aumôniers, dont le premier portait le titre de *chef spirituel*, lequel avait la haute main sur toute la communauté. Il présidait aux repas,

Digitized by Google

dont il réglait l'observance et la durée, en frappant avec un marteau sur un coin de la table où il mangeait avec ses confrères. L'année pendant laquelle je fis le service d'interne vit nos repas strictement maigres pendant toute la durée du carême, parce que notre doyen avait négligé de demander la permission de faire gras : ce dont quelques-uns se dédommageaient en apportant avec affectation de la charcuterie.

L'Hôtel-Dieu était desservi par des Frères et des Sœurs, sous le patronage de Sainte-Marthe.

Les premiers, beaucoup moins nombreux, se distinguaient par une plaque d'argent sur le côté gauche de la poitrine. Ils étaient chargés des services extérieurs et non de celui des madales. Ils fournissaient des écrivains au bureau des entrées, à l'économat, des surveillants des propriétés de l'hôpital, des ouvriers forgerons, menuisiers, bouchers, boulangers, etc.

Les Sœurs étaient fort nombreuses et de deux classes : les *aspirantes* et les *croisées*. Ces dernières avaient prononcé des vœux renouvelables tous les cinq ans, et portaient sur la poitrine une croix d'argent. Les unes et les autres étaient attachées au service des malades dans les salles, à la pharmacie, à la cuisine, à la lingerie, au blanchissage, etc.

J'ai gardé le souvenir de la vieille Sœur Claire attachée à la salle des opérés, qui comptait plus de cinquante ans de service et avait connu le célèbre chirurgien Pouteau, dont une rue de Lyon porte aujourd'hui le nom.

La fête de Sainte-Marthe, qui était celle de la communauté, se célébrait avec une grande solennité. Ce jour-là, au milieu du dîner, un Frère et une Sœur délégués s'approchaient de la table des internes, et, avec une sorte de cérémonie, les invitaient à venir prendre le café dans le jardin

Digitized by Google

de la pharmacie. Là il était fait un honneur mérité au café, au *gloria*, aux liqueurs et aux élixirs offerts avec un gracieux empressement par les Frères et les Sœurs de la pharmacie. Ces consommations, toutes d'excellente qualité, faisaient naître chez tous les invités une douce gaîté et une honnête cordialité (8).

En 1820, l'Hôtel-Dieu était le seul hôpital où l'on recevait à Lyon les malades indigents et payants d'une population de plus de 200.000 âmes et d'une garnison composée de deux légions, d'un régiment suisse (9) et d'un régiment de cavalerie. Cet établissement était tout à fait insuffisant et par conséquent ordinairement encombré. Aussi il n'était pas rare qu'on fût dans la triste nécessité de placer deux malades dans le même lit; usage malsain et répugnant, assez fréquent autrefois, où la nécessité l'emportait sur la délicatesse, comme le prouvent la construction solide en fer et la largeur de ces lits à colonne et à pentures.

---

(8) La pharmacie de l'hôpital jouissait d'une très grande réputation pour la bonne qualité et le prix très modéré des remèdes, dont la vente considérable était pour l'hôpital une source de revenus.

(9) Un des aide-majors de ce régiment dit de *Salis* avait un frère jumeau qui étudiait la médecine et qui le remplaçait souvent dans son service. La ressemblance physique et même morale de ces deux frères était si parfaite que jamais dans le régiment on ne soupçonna cette substitution.

En 1822, le jour de la Saint-Louis (25 août), des officiers du régiment suisse, après avoir, par de nombreuses libations, célébré la fête du roi, entrèrent bruyamment au Grand-Théâtre, où ils demandèrent en criant à l'orchestre de jouer l'air de Vive Henri IV ! Alors une voix du parterre leur répondit par cet impromptu :

Et vous, Helvétiens, quelle ardeur vous emporte !
Henri quatre vivant vous f... (mettrait) à la porte.

Digitized by Google

En outre, il n'y avait pas de salles spéciales pour les maladies infectieuses; on était réduit à placer les malheureux atteints de gangrène dans les vestibules des salles, triste mesure que j'ai vu prendre en 1819 pour des infortunés ayant les jambes gangrenées par suite de l'usage du seigle ergoté. De cet état de choses, malgré le talent des médecins et des chirurgiens, le dévouement des Sœurs et les ressources des services largement et généreusement fournies par l'Administration, la mortalité était considérable, surtout parmi les opérés. Aussi les chirurgiens de Lyon conseillaient-ils aux malades de la province de se faire opérer chez eux.

En fait d'opérations, je me souviens que la première que j'ai vu pratiquer (non sans une violente émotion) était l'enlèvement d'une loupe à la joue, et, par une assez singulière coïncidence, une opération exactement semblable est la dernière que j'ai faite avant de quitter le service.

Presque jusqu'à nos jours la médecine a semblé une prolongation de la philosophie et comme celle-ci elle a cherché la vérité dans des théories, des systèmes et des hypothèses. Ainsi on disait : la *médecine philosophique* de Pinel, la *médecine physiologique* de Broussais, etc. Quant à la chirurgie, son rôle semblait consister à bien opérer et à bien panser. Mais, quoique les médecins et les chirurgiens ne manquassent en général ni d'instruction ni de dévouement, par suite de l'absence des soins minutieux de propreté et d'hygiène, observés aujourd'hui, on perdait par la contagion un nombre effrayant de malades. De même dans les armées on faisait une énorme consommation de soldats, par l'effet du manque de soins et de l'insuffisance de ressources. C'était alors en général le règne du terrible chacun-pour-soi.

Digitized by Google

Par suite de l'ordonnance du 17 septembre 1821, qui créa une école secondaire de médecine à Lyon, on nomma au concours et au choix cinq professeurs titulaires et cinq professeurs suppléants. M. Richard de Laprade, le père du célèbre poète, fut créé professeur de clinique interne, et, comme j'étais alors attaché à la salle des femmes où ce cours fut établi, je fus chargé de relever les notes et de rédiger les observations signalées par le professeur; travail dont je m'efforçai de m'acquitter du mieux possible. Satisfait de mon zèle, M. de Laprade me prit en affection et m'offrit de rester avec lui à titre d'auxiliaire, avec la perspective de devenir son secrétaire. Mais je préférai aller continuer mes études à Paris... *Habent sua fata...*

M. de Laprade faisait partie de l'aristocratie lyonnaise. C'était le médecin attitré des nobles de la place Bellecour. Destiné d'abord à l'enseignement, il avait reçu une instruction classique littéraire complète; mais, ayant commencé ses études médicales un peu tard, il avait passé rapidement sur les parties élémentaires et fondamentales de la science, l'anatomie et la physiologie, ce dont on s'apercevait.

Parmi les élèves, mes condisciples, avec qui je me liai plus particulièrement, j'ai conservé le souvenir de deux, savoir Malibran, déjà élève d'une année à mon arrivée. Il fut reçu interne en 1823, à l'aide des notes et des résumés qui m'avaient servi et dont je lui avais fait cadeau. Natif de Saint-Rambert de l'Ile-Barbe, il s'y établit et il y est mort il y a peu d'années (10). Il avait conservé le goût de la chansonnette (souvenir du théâtre des Célestins), qu'il ne manquait pas de débiter dans les banquets annuels des

(10) Ses concitoyens, en souvenir de ses services dévoués et désintéressés, lui ont érigé, à l'Ile-Barbe, un buste en bronze.

Digitized by Google

anciens internes qu'il présidait en qualité de doyen.

L'autre camarade, nommé Barry, était fils d'un vieux médecin de Lyon. Il avait fait de bonnes études au collège de cette ville; il n'était pas dépourvu de moyens, mais manquait de goût pour le travail et d'assiduité aux leçons. Aussi échoua-t-il dans plusieurs concours. Il avait, en retour, autant d'entrain pour les plaisirs et les distractions qu'il avait peu de moyens pécuniaires pour les satisfaire, ses parents le laissant absolument sans argent, ce qui me donnait l'occasion de lui offrir de temps à autre quelques bouteilles de bière... J'ai su depuis, que, lors de l'insurrection de 1831, il se rendit en Pologne. Très courageux, il devint capitaine de cavalerie et se fit tuer bravement à la tête de son escadron. Au reste, par son tempérament très passionné et aventureux, il semblait être prédestiné à une mort violente et prématurée.

. . . . . .

De 1819 à 1822, beaucoup de jeunes Romanais, mes contemporains, vinrent à Lyon chercher fortune (hélas! sans grand succès) dans la fabrique et le commerce.

. . . . . .

La plupart de ces jeunes gens étaient abonnés au Grand-Théâtre, oú ils ne paraissaient guère que lorsqu'ils étaient attirés par la représentation d'une pièce nouvelle ou par les débuts d'un chanteur ou d'une chanteuse. Cependant, il y avait un certain opéra-comique à la fin duquel ils ne manquaient jamais d'assister pour s'associer au chœur final. En effet, quand on les voyait envahir en nombre le parterre, tous les spectateurs riaient aux éclats, sachant ce qui allait se passer. Le Commissaire de police les voyait d'un air paterne et l'Administration du théâtre était dans la joie en

Digitized by Google

voyant une partie du public s'occuper d'amuser l'autre. Enfin, quand les acteurs chantaient le final :

Venez à l'ombre de ces hêtres,
Venez en aimables rivaux,
Chanter les vertus champêtres,
De Monsieur des Chalumeaux!

ils reprenaient tous en chœur, d'une voix à faire trembler les verres des quinquets du lustre :

De *Môssieu* des Chalumeaux, *meaux! meaux!*

Puis la bande joyeuse retournait chez Kock achever la soirée jusqu'à ce que la grosse cloche de l'Hôtel de Ville annonçât la retraite. Alors, ils partaient en chantant ce refrain :

Bourgeois de Lyon,
Rentrez au giron;
Au bon Dieu faites vos prières,
Éteignez vos feux et vos lumières :
Voilà qu'on sonne le couvre-feu!

Quant à moi, la crainte d'être obligé de revenir au pays, comme presque tous mes camarades, après avoir perdu mon temps, dépensé l'argent de mes parents et, en plus, avec la honte d'avoir échoué dans la carrière que j'avais entreprise, me fit adopter résolument une vie studieuse et économe, à laquelle j'ai dû, de bonne heure, une position honorable et satisfaisante.

Voici, pendant les trois années de mon séjour à Lyon, les principaux événements qui se sont passés à l'Hôtel-Dieu.

D'abord le Conseil général des Hôpitaux obtint, malgré une ordonnance royale qui réduisait à cinq le nombre des

Digitized by Google

membres des commissions administratives, de conserver sa composition de vingt-cinq administrateurs.

On posa solennellement, le 4 novembre 1819, à droite et à gauche de la grande porte d'entrée, sur le quai du Rhône, les statues du roi de France Childebert et de la reine Ultrogothe, lesquels prince et princesse se trouvant à Lyon, en 542, avaient fondé un hôpital sur les courtines du Rhône près du pont de la Guillotière.

Le froid de l'hiver de 1820 fut si grand que pendant plus d'un mois il fut impossible de disséquer, les cadavres étant complètement gelés et durs comme du bois.

Le 1er mai 1821, le maréchal de Bellune, au nom du duc d'Angoulême, posa la première pierre de la construction de l'aile droite de la grande façade sur le quai de l'Hôtel-Dieu. A cette occasion, on démolit le pavillon d'anatomie et la salle de dissection qui furent placés dans un galetas, au fond de la dernière cour, lieu fort incommode.

Le concours pour la nomination des internes fut modifié : aux deux questions orales, on ajouta une question écrite.

Le secrétaire général de l'Administration était alors M. Valesque, fils de Durand Valesque, ancien administrateur des Hôpitaux de Lyon.

M. Genevier, d'origine savoyarde, était économe. C'était un bel homme, d'un caractère très jovial, avec une queue en salsifis. Un jour, en traversant une salle où M. Janson prescrivait dans sa visite à un malade une tisane *béchique* (contre la toux), M. Genevier lui cria : « Donnez-lui plutôt une tisane *bachique!* » Né et mort à Aix-les-Bains, son corps, suivant son désir, a été rapporté à Lyon en 1827 et inhumé au cimetière de la Madeleine, à la Guillotière.

Dr Ulysse CHEVALIER.

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

SES MONNAIES (*)

LES MONNAIES.

J'ARRIVE à la partie qui n'est pas, je l'espère du moins, la moins intéressante de cette étude, je veux parler des monnaies trouvées à Izernore et (ce qui est bien autrement important) de celles qui y ont été frappées.

I. — MONNAIES GAULOISES.

Les monnaies gauloises trouvées dans les fouilles d'Izernore n'ont aucune légende. M. Baux les croit antérieures à la domination romaine, car rien suivant lui, n'indique chez elles une imitation des monnaies romaines.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février, Mars, Avril, Mai et Juin 1893.

Digitized by Google

Les médailles gauloises sont toutes anépigraphes. Une seule porte à son revers au-dessous de la tête d'un cheval le mot TOG qui veut probablement désigner Togirix, fameux chef Séquane.

Les autres médailles représentent pour la plupart des animaux, un sanglier, un cheval, quelquefois une tête d'homme à la figure boursouflée, aux cheveux en désordre, et en somme grossièrement rendue.

De toutes ces pièces, une seule est en argent, toutes les autres sont des plus communes et en potin coulé.

Il est certain qu'aucune d'elles ne rappelle notre héros Vercingétorix, toutes les médailles connues de lui sont en effet en or et son nom est écrit autour de la tête.

On le voit, les médailles gauloises trouvées à Izernore présentent peu d'intérêt, il en est autrement des médailles romaines.

II. — MONNAIES ROMAINES.

Vers 1706, un grand nombre de ces médailles avait été découvert.

L'avocat Égenod en fait mention dans sa lettre à Dunod de Charnage, lettre citée dans la deuxième partie de cette étude.

J'en extrais le passage suivant :

« Le curé d'Isernore m'assura qu'on trouvait dans la « plaine quantité de médailles de toutes espèces et que qui « voudrait suivre une charrue avec attention en trouverait « dans chaque sillon. Il m'en fit voir neuf petites qu'il me « donna. »

Digitized by Google

Les fouilles pratiquées par M. Riboud en 1784 (les premières qui furent entreprises) amenèrent aussi la découverte d'un grand nombre de médailles romaines. Ces médailles (fait curieux à signaler) ne commencent qu'à partir d'Auguste et de la période impériale. Pas une seule ne date de la République et était ce qu'on appelle une pièce consulaire.

En 1813, la Société d'Émulation de l'Ain consacra quelques fonds aux fouilles d'Izernore, elles furent faites sous la direction de M. d'Aprvieulx, maire d'Izernore et membre de cette Société.

Un compte rendu en fut fait par M. Rouyer, son membre correspondant de Nantua (1).

Les principales médailles découvertes par M. d'Aprvieulx et envoyées à M. l'abbé Chapuis bibliothécaire de la ville de Bourg étaient :

Un grand bronze représentant l'apothéose d'Auguste.

Deux petites médailles du même empereur, portant à leur revers un autel avec ces mots PROVIDENT.

Deux médailles de la colonie de Nîmes.

Des médailles de Marc-Aurèle et de Constance-Chlore.

Le 12 mars 1819, le Conservateur du Musée départemental de Bourg écrivait à M. de Reydellet à Izernore, la lettre suivante dont l'original m'a été communiqué grâce à l'obligeance de M. Millet-Bottier.

---

(1) *Journal d'Agriculture, Lettres et Arts de la Société d'Émulation de l'Ain* (mars et avril 1820).

Digitized by Google

« Monsieur,

« La Société a reçu avec reconnaissance les objets ci-
« après indiqués et dont vous avez fait cadeau au Musée :

« Une médaille de Commode.

« Une médaille d'Adrien, grand bronze (beau vernis
« antique).

« Une médaille de Marc-Aurèle, le revers représentant
« une femme assise tenant de la main gauche une corne
« d'abondance.

« Une médaille de Faustine la jeune.

« Une médaille de Gallien, au revers la chèvre Amalthée
« avec cette légende : JOVI CONSERVATORI.

« Enfin une médaille de Tetricus père et deux de
« Constantin le jeune. »

Les fouilles pratiquées en 1863 par les soins d'une Commission départementale amenèrent la découverte de deux cents médailles romaines formant une série presque continue, depuis Auguste jusqu'à Valentinien III. Ces médailles ont été classées et cataloguées au petit Musée d'Izernore par M. l'archiviste Guigue.

Ces médailles ne présentent pas un caractère particulièrement intéressant.

M. Jacques Maissiat dans son ouvrage de *Jules César en Gaule* (2) (en 1881) dit qu'il possède aussi comme provenant d'Izernore, une belle médaille moyen bronze avec cette légende DIVUS AUGUSTUS PATER et au bas PROVIDENT, pour *Providentia* (prévoyance, sagesse d'Auguste).

---

(2) Jacques Maissiat. *Jules César en Gaule*, p. 244.

Digitized by Google

Le même auteur nous rend compte de deux trouvailles, faites dans le pays il y a vingt ans environ et révélant quelques cachettes pratiquées par les malheureux Gallo-Romains au moment de l'invasion des Barbares.

A l'ouest d'Izernore près de la Roche de Sénan et au bord d'un petit chemin conduisant à Geovressiat, on a découvert dans un vase, enfoui sous un tas de pierres, sept cents médailles de divers empereurs romains.

Quelques temps après, à trois kilomètres plus loin, à côté de la voie gallo-romaine conduisant d'Izernore à la rivière d'Ain, plus de mille médailles furent découvertes enfouies à fleur de terre dans le bois de Lolliat; elles étaient presque toutes de Dioclétien, Maximien-Hercule et Constantin.

Malheureusement toutes ces médailles furent disséminées, dispersées.

M. Maissiat cite seulement dans sa collection deux pièces dignes d'intérêt, l'une en argent à l'effigie des fondateurs présumés de Marseille, l'autre (et c'est à celle-ci que nous nous attacherons spécialement) est en or, elle fut trouvée par un paysan dans son champ à Izernore. Elle porte l'effigie de Valentinien III, avec la couronne de perles et cette légende D.N. FLA VALENTINIANUS P. F. AUG. (*Dominus noster, Valentinianus Pius, Félix, Augustus*). Au revers, une couronne avec une croix au milieu sur un degré, avec le nom énigmatique CONOB au-dessous.

Cette pièce que M. Maissiat appelle un tiers de sou d'or, est identique à celles que le savant numismate Bouteroue a décrites dans son ouvrage intitulé *Recherches curieuses des monnaies de France* (3).

---

(3) Bouteroue. *Recherches sur les monnaies de France*, p. 201, n° 34.

Digitized by Google

Ces pièces portent toutes l'effigie de Valentinien III, ont la même croix au revers et la même légende.

C'étaient des tiers de sous d'or que Gondebaud, roi de Bourgogne, avait signalés et, ajoute Bouteroue, décriés comme n'ayant pas leur véritable poids.

Ainsi c'étaient les Barbares qui refusaient à cette époque certaines monnaies impériales.

Cette pièce est par cela même des plus précieuses, elle marque la transition des monnaies impériales romaines aux monnaies mérovingiennes.

C'est la dernière pièce de l'Empire romain d'Occident, trouvée à Izernore.

Valentinien III, descendant dégénéré du grand Théodose, mourut à Ravenne en 455, après avoir lâchement assassiné ce même glorieux soldat Aétius, qui, quatre ans auparavant, en remportant la grande victoire de Châlons sur Attila, avait sauvé son empire.

Depuis cette époque, les chefs de toutes les nations barbares sous le nom de *Patrices* régnèrent en réalité à Rome, ils nommaient et renversaient ces empereurs de nom, et quand Odoacre, roi des Hérules, en 475, eut dépossédé le dernier et envoyé les insignes de la puissance impériale à l'empereur Zénon à Constantinople, l'empire romain d'Occident avait cessé d'exister.

III. — MONNAIES MÉROVINGIENNES

Après la chute de l'empire à Rome, les monnaies véritables des empereurs d'Orient furent moins répandues en Gaule. On en a découvert néanmoins un assez grand nombre dans le tombeau de Childéric (le père de Clovis), à Tournai, aux effigies de Théodoric II et de Zénon.

Digitized by Google

Tel était encore le prestige du nom de l'empire romain que le peuple ne voulait que les monnaies impériales. Les rois barbares envahisseurs frappèrent leurs propres monnaies à des effigies impériales quelconques ; petit à petit, ils y inscrivirent leurs noms et plus tard enfin leurs véritables effigies qu'il ne faut pas s'attendre à trouver sur les *triens* d'or de cette époque.

C'est alors que les rois mérovingiens exigèrent de ceux qui frappaient leurs monnaies, l'inscription de leurs noms et de leurs ateliers, afin de donner plus de garantie aux espèces.

Telle fut l'origine du monnayage mérovingien.

Dès le ve siècle, les rois Burgondes, Gondebaud et Sigismond, frappaient des tiers de sou d'or au nom de l'empereur d'Orient Anastase.

Ce n'est qu'au siècle suivant que parurent vraiment les monnaies d'or mérovingiennes proprement dites plus connues sous le nom de *triens* (tiers de sou d'or).

Ce sont ces *triens* frappés à Izernore, qui vont attirer notre attention.

Disons d'abord, avec le savant numismatiste, M. Prou (chapitre V, p. 72) (4) que les sous d'or de cette époque sont excessivement rares. Le sou d'or, *solidus* ou aussi *aureus* (comme l'appelle Grégoire de Tours), était plutôt de la monnaie de compte, tandis que le *triens*, le tiers de sou, était la monnaie réelle. C'est ce qui explique son assez grande quantité, quoique ce soit une monnaie relativement rare et précieuse.

(4) *Les monnaies mérovingiennes* par Maurice Prou, sous-bibliothécaire, à la Bibliothèque nationale, Paris 1892.

Digitized by Google

Le poids du *triens* variait de 1 gr. 20 à 1 gr. 15.

Une première pensée quand on examine ces monnaies si curieuses est celle-ci.

Pourquoi la monnaie de cette époque qui est parvenue jusqu'à nous était-elle, on peut le dire, presque exclusivement en or ?

D'où venait donc alors cette quantité d'or existant en Gaule ?

Ce sont ces deux points que nous allons examiner.

M. Blanchet, dans son manuel de numismatique (5), explique qu'à l'arrivée des Franks en Gaule, les richesses s'étaient concentrées dans les mains des hommes de la conquête. La monnaie d'or fut faite pour les hautes classes de la Société. Les paysans se bornaient à échanger leurs récoltes, et l'ouvrier des villes était payé en nature,

A cette époque primitive, l'or était d'un usage plus pratique, il faut des procédés chimiques pour avoir de l'argent, tandis qu'on se procure de l'or par de simples lavages.

Mais bientôt l'or de la Gaule finit par s'épuiser. Notre patrie n'exportait pas, elle recevait de l'Orient des denrées précieuses qu'elle payait en or.

Les Byzantins ne recevaient que cette monnaie-là ; elle avait cours dans le monde entier. Aussi, dès le VIIIe siècle, on ne frappa plus que de la monnaie d'argent. Les deniers d'argent furent la principale monnaie en cours sous la dynastie carlovingienne.

D'où provenait tout cet or du temps des Mérovingiens ?

Les auteurs qui se sont occupés de ces questions pensent

(5) *Manuel Roret.* Blanchet, *Numismatique du moyen âge,* t. I, p. 47.

Digitized by Google

qu'il y avait à cette époque en Gaule des mines d'or dans le Gévaudan et l'Isère, perdues, épuisées depuis longtemps. Les fleuves, le Rhône surtout, charriaient des paillettes d'or recueillies par les orpailleurs.

Strabon prétend aussi que l'or en Gaule se trouvait en assez grande quantité dans le pays des Tectosages (Gaule narbonnaise) et sur les bords du golfe Gallatique (golfe de Lion).

Ce qu'il y a de certain, c'est que sous les premiers rois mérovingiens, l'or était abondant dans leur palais.

Grégoire de Tours nous apprend qu'un navire ramenant en Gaule les ambassadeurs que le roi Hilperik avait envoyés à Constantinople féliciter l'empereur d'Orient Tibère II, successeur de Justin II, fit naufrage près d'Agde. Heureusement le roi des Goths, allié alors d'Hilpérik, lui restitua tous les riches présents envoyés par l'empereur au roi des Franks.

L'évêque Grégoire admira surtout de magnifiques médailles d'or du poids d'une livre, portant l'effigie de Tibère II et frappées au début de son règne.

Hilpérik voulut alors montrer à son tour ses richesses, et il fit apporter devant ses leudes un énorme bassin d'or enrichi de pierreries, qui pesait cinquante livres.

« Ibique nobis rex missorium magnum quod ex auro « gemmisque fabricaverat in quinquagenta librarum pon- « dere ostendit. »

Grégoire de Tours ajoute que dans un mouvement d'orgueil Hilpérik ajouta :

« J'ai fait cela pour donner de l'éclat et du renom à la

---

(6) Grégoire de Tours, liv. V, t. II, p. 266. *Historia Francorum.*

Digitized by Google

« nation des Francs et si Dieu me prête vie, je ferai encore « beaucoup de choses. »

Augustin Thierry, dans ses *Récits des temps mérovingiens*, cite encore des faits nombreux où il est question de l'or et de la monnaie d'or de ce temps-là.

Dans un épisode de cette guerre atroce, suscitée par Frédégonde et entreprise par Hilpérik contre son propre fils Merowig, en 571, le faible roi de Bourgogne Gonthramn, frère d'Hilpérik, craignant la colère de sa terrible belle-sœur, fit arrêter Erpoald, duc d'Auxerre, coupable cependant uniquement d'avoir laissé échapper son propre neveu Merowig, et le condamna à une amende de sept cents sous d'or.

« Guntrammus rex in ira commotus, Erponem septin- « gentis aureis damnat et ab honore removit (7).

Enfin et pour terminer cette sombre histoire, l'assassin du malheureux évêque de Rouen, Prétextat, en 586, avoua dans les tortures, plus tard, que Frédégonde lui avait donné cent sous d'or pour commettre ce crime.

« A regina enim Fredegunda centum solidos accepi ut « hoc facerem (8). »

Ne nous étonnons donc pas de la quantité relativement importante de *triens* (tiers de sou) d'or, frappés à l'époque mérovingienne.

Mais bientôt, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'or fut drainé dans la Gaule, par les Orientaux. Le titre de l'or alla en s'affaiblissant. Les derniers *triens* prennent déjà une couleur

(7) Grégoire de Tours, liv. V, tome II, p. 249.
(8) Grégoire de Tours, liv. VII, tome II, p. 331.

Digitized by Google

plus blanche, les fraudes se multiplièrent, l'argent, plus abondant, fut plus facilement monnayable et les Carlovingiens, à commencer par Pepin (754), ne frappèrent plus que des deniers d'argent; les *triens* d'or disparurent peu à peu.

Après cet exposé historique un peu long, mais nécessaire, nous arrivons à la description des *triens* frappés à Izernore.

Le premier auteur qui nous ait parlé des monnaies frappées à Izernore est Bouteroue dans son ouvrage intitulé : *Recherches curieuses des monnaies de France* et daté de 1666.

Cet ouvrage a vieilli, il est cependant intéressant en ce qu'il dit relativement aux *triens* frappés à Izernore.

Je le cite textuellement :

MONNAIES DE GUNTRHAM

« Tiers de sol d'or :

« Le premier, avec sa tête ornée en diadème perle et « l'habit brodé. Pour légende : ISARNODERO FIT. De l'autre « côté, une croix sur son pied, une boule au-dessous, d'un « côté, à droite un I, et de l'autre, à gauche, un S, pour « légende DROCTEBATUS, MON, pour dire *monetarius*.

« Le second, avec un double diadème, pour légende : « ISARNODORE F., pour dire *fit*. De l'autre côté une croix « sur deux degrés, une S à gauche et deux II à droite sous les bras, pour reste de légende : TOALDO.

« Le troisième avec le diadème perle, pour légende : « IZERNODERO, de l'autre côté une croix sur son pied et « une boule, un I à droite, un V à gauche sous les bras, « pour légende : WINTRIO, MON.

Digitized by Google

« ISARNO, IZARNOBERO OU DERO OU ISARNODORO était un « bourg de Bourgogne. Ce nom, en vieux gaulois, signifie « porte de fer à cause qu'il avait un temple d'idole bien « fermé et fortifié.

« Pièces de billon fabriquées au même lieu avec la tête « ceinte du diadème simple dont la ligature est en forme « de croix, une branche d'arbre devant le visage, de l'autre « côté une branche de palmes ou de fleurs et pour légende « ISARNO. »

Voilà ce passage de Bouteroue, il est intéressant surtout en ce qu'il parle d'Izernore; quant aux monnaies, la science numismatique a fait bien des progrès depuis, et nous reproduisons plus bas les appréciations de l'École moderne sur les *triens* d'or frappés à Izernore.

Après Bouteroue, Le Blanc, auteur d'un traité des monnaies de France, ouvrage qui a paru en 1703, reproduit les *triens* déjà décrits par Bouteroue.

Il place sous le numéro 19, dans son tableau des pièces mérovingiennes, un *triens* dont le lieu d'origine lui était inconnu et dont le monétaire était *Droctebalus*, il s'exprime ainsi (p. 63).

« Il y a sur la dix-neuvième pièce, ISARNOBERO; sur « d'autres, on lit ISERNOBERO, ISARNOBERO, et sur une pièce « de billon ISARNO simplement.

Le Blanc, sans indiquer où se trouve Izernore, cite comme l'avait déjà fait Bouteroue, le passage si connu de la vie de saint Oyen, et il termine en disant (remarque importante) : « Les Flammands nomment encore aujour- « d'hui une porte de fer, Isern-Deure. Les Anglais Yerndoor « et les Allemands Eysernthor; Bouteroue dit qu'Isernodero « est dans la Bourgogne. »

Digitized by Google

Ainsi jusqu'au siècle dernier on ignorait même le lieu précis d'où sortaient ces beaux *triens* d'or. Ce fut en 1835, un numismatiste polonais, le savant Lelewel, qui, dans son ouvrage sur la *Numismatique du moyen âge* indiqua, nettement Izernore comme étant bien le lieu où ces monnaies mérovingiennes avaient été frappées (9).

Lelewel après avoir cité les *triens* déjà décrits, indique deux autres *triens* du roi Dagobert, avec cette légende ISARIBORA FIT, qu'il croit provenir d'Izernore mais sans aucune preuve décisive à l'appui de cette indication. Il termine par le passage suivant, que je reproduis en entier parce qu'il est le premier qui ait nettement rendu à Izernore, sa gloire passée d'avoir été un atelier de monnaie aux temps de nos rois Mérovingiens.

« On savait qu'il existait un lieu célèbre nommé Iserno-
« bero, Isarno-vicus où il y avait un temple des Gaulois.
« On savait que l'antique paganisme a imposé ce nom qui
« signifiait dans la langue vulgaire porte de fer (Vita S. Au-
« gendi. Abb. Jurensis). Effectivement dans la langue alle-
« mande Eisernthor signifie porte de fer. On supposait
« qu'elle était placée non loin du Jura, mais Le Blanc ne
« savait pas déterminer l'emplacement. Ce n'est que les
« recherches ultérieures qui firent découvrir Isernore ou
« Izernore, village du Bugey près Nantua.

« Il y reste une frise de trois colonnes avec des figures
« de l'ancien temple de Mercure que Dunod a fait graver
« dans son *Histoire des Séquanais*, tome I, p. 153. Lempe-
« reur a fait une dissertation sur cet endroit, p. 4.

---

(9) Joachim Lelewel. *Numismatique du moyen âge*. Paris 1835, p. 76.

Digitized by Google

« On appelle encore Porte de fer la gorge fort étroite par « où l'on passe pour aller de Montréal à Nantua. »

Lelewel commet ici une erreur dont le faux dessin inséré inexactement dans l'histoire de Dunod de Charnage est la cause.

Nous nous sommes déjà expliqué sur ce dessin dans la deuxième partie de cet ouvrage. J'ai reproduit le dessin inédit qui accompagnait la lettre de l'avocat Égenod à son ami Dunod de Charnage.

Quant à la gorge étroite qui va de Montréal à Nantua, au-dessus du village de Bussy, elle n'a jamais porté le nom de Porte de fer, c'est le chemin qui mène d'Izernore à Bussy, Montréal et Nantua qui porte encore de nos jours le nom de Voie de Fer (Via Ferrata).

A part ces légères inexactitudes, c'est bien à Lelewel qu'il faut rendre justice en disant que lui le premier a nettement désigné Izernore, comme l'atelier où se sont frappés nos *triens* d'or.

Quelque temps après Lelewel, en 1839, Combrousse, un numismatiste d'une grande érudition, a donné une liste plus complète et plus exacte des monnaies mérovingiennes d'Izernore (10).

Je le cite textuellement :

IZERNORE EN BUGEY.

1° ISARNOBERO-FIT. *Profil droit :* DOCTEBALUS. MN, croix haussée avec s.l., 1 gr. 20.

(10) Combrousse. *Catalogue des Monnaies Nationales de France.* Paris, 1839, p. 30.

Digitized by Google

2° *Même avers :* ALR... MO, croix haussée avec S.I. (cabinet Dassy).

3° *Même avers :* ISARNO, branche, billon épais, 1,00 gr.

4° *Profil droit :* WINTRIO MON, croix.

Nous arrivons maintenant aux constatations des savants numismatistes modernes, je veux parler de M. Ponton d'Amécourt et de M. Prou.

Dans son étude intitulée : *Excursion numismatique en Bourgogne au VIIe siècle et sur les frontières d'Austrasie*, M. Ponton d'Amécourt parle dans les termes suivants d'Izernore (11). Je cite textuellement :

IZERNORE.

« Le nom de ce vicus Isarnodorum, si l'on en croit le « disciple de saint Oyan qui a écrit sa vie au ve siècle « signifiait Porte de fer, le lieu possédait un célèbre temple « aux portes de fer, déjà en partie détruit au temps de saint « Oyan et dont les ruines sont encore signalées sur la carte « de Cassini. Isernore fut un atelier monétaire à l'époque « mérovingienne. »

Puis M. d'Amécourt décrit les deux *triens* d'or suivants; le premier faisait partie de sa magnifique collection. C'est celui qui nous intéresse le plus, il est identique à l'un des *triens* possédés par le musée de Lyon, il a été frappé par le fameux monétaire Wintrio et nous aurons occasion d'y revenir souvent.

---

(11) *Annuaire de la Société Française de Numismatique.* 1re année 1866, p. 132.

Digitized by Google

ISERNODERO. Buste diadémé à droite. Au revers WINTRIOMONE. Croix accostée des lettres IV dans un diadème de perles fermé par un chaton globuleux, tiers de sol, poids 1 gr. 30.

ISERNOORO FIT. Buste à droite OROCTEBALUS. MN. Croix accostée des lettres IS. rétrogrades dans une couronne tiers de sol, poids 1 gr. 10.

J'arrive maintenant au dernier mot de la science numismatique actuelle sur le sujet spécial des monnaies mérovingiennes qui nous occupe.

Je veux parler de l'ouvrage tout nouvellement paru (1892) de M. Maurice Prou, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiquités de la Bibliothèque Nationale, intitulé : *Les Monnaies Mérovingiennes* (12).

Voici le relevé de toutes les monnaies frappées à Izernore et existant à Paris à la Bibliothèque Nationale.

Je cite textuellement M. Prou (pages 30 et 31 de son ouvrage) :

ISARNODERO — IZERNORE (Ain).

N° 123. — ISARNODERO FIT. Buste au diadème perlé à droite, ℞ DROCTEBADVS MN entre un cercle lisse et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré sur un globule, accostée des lettres SI (pour IS).

Tiers de sou d'or 1 gr. 10.

N° 124. — ISAR[NO]DERO VIC. Buste à droite ℞ † AIRVALDO

(12) *Catalogue des Monnaies Françaises de la Bibliothèque Nationale. — Les Monnaies Mérovingiennes*, par M. Prou. Paris, 1892.

Digitized by Google

MO. Croix sur un globule accostée des lettres SI, le champ entouré d'une couronne.

Tiers de sou d'or 1 gr. 20 (venant de la collection d'Amécourt).

N° 125. — ISERNODERO. Buste au diadème perlé à droite. WINTRIO. MON, entre un cercle lisse et un cercle perlé, accostée des lettres IV.

Tiers de sou d'or, 1 gr. 28 (collection d'Amécourt.)

N° 128. — ISARNODERO FIT, buste au diadème perlé à droite R RADOALDO MUN. Croix sur trois degrés. Le champ est orné d'un grénetis, tiers de sou d'or, 1 gr. 20 (collection d'Amécourt).

Ainsi quatre de nos *triens* d'or d'Izernore sont précieusement conservés à la Bibliothèque nationale à Paris. Mais il y en a d'autres. J'ai voulu sur ce point arriver avec des documents précis: j'ai écrit à M. Prou, lequel avec une obligeance et une modestie qui sont bien l'apanage de la vraie science, a bien voulu m'envoyer la liste complète des *triens* d'or actuellement connus et qui ont été frappés à Izernore. Je suis heureux de pouvoir la reproduire textuellement.

1° ISARNODERO FIT DROCTEBADUS MN (déjà décrit plus haut au n° 123).

2° Variété d'un style plus barbare (voir d'Amécourt, *Annuaire*, tome I, pl. VII, p. 46.

3° ISERNODERO. DROCTEBADUS. Croix accostée des lettres IS. Collection de M. Valentin-Smith (le regretté conseiller à la Cour de Lyon).

4° Le *triens* de Droctebado au Musée de Lyon.

Digitized by Google

5° ISARNODERO VIC. AIOVALDO MO. Croix accostée des lettres S I (cabinet de France, n° 124).

6° ISERNODERO. WINTRIO MON. Croix accostée de IV, exemplaire du Musée de Lyon.

7° Autre exemplaire à Paris (cabinet de France n° 125).

8° ISARNODERO fit. RADOALDO MON (cabinet de France, n° 126).

Voilà les monnaies mérovingiennes d'Izernore connues jusqu'ici.

« Vous ne tiendrez pas compte, m'écrit M. Prou, du « denier (dont parle Bouteroue) avec ISARNO, comme étant « de cet atelier. C'est un denier de Marseille et Isarno est « un nom d'homme fréquent en Provence. »

A cette liste je dois ajouter encore un dernier triens faisant partie de la collection très curieuse d'un érudit numismatiste, un ancien juge de Bourg, M. Sirand, mort depuis longtemps. Sa collection a disparu depuis son décès ; c'est ce qui explique l'impossibilité où a été M. Prou de connaître cette dernière monnaie d'Izernore.

M. Sirand en fait la description dans ses *Courses archéologiques*, tout heureux de sa découverte dont il comprenait bien l'importance (13).

Ce *triens* d'or qui est du même style que ceux que possède le Musée de Lyon, porte :

---

(13) Sirand. *Courses archéologiques dans le département de l'Ain*. Bourg, 1846, première partie, p. 163.

Digitized by Google

ISARNODERO. Tête au diadème perlé à droite seulement. M. Sirand lit au revers BADVI comme nom du monétaire, tout en reconnaissant qu'avant ce mot il y a les jambages de six lettres, au milieu desquelles on distingue très bien les lettres O C. En examinant avec soin la reproduction de ce *triens* dans la planche XIV, n° 11 qui accompagne son ouvrage, on demeure convaincu que le nom de ce monétaire et Dr O C Te BADVS : nom du monétaire qui, avec WINTRIO a frappé le plus souvent les *triens* d'Izernore. Son revers porte la croix haussée sur deux degrés accostée des lettres I. S. initiales d'Izernore.

Ainsi avec les huit *triens* décrits par M. Prou en voilà un de plus. Il nous reste maintenant neuf *triens* d'or frappés à Izernore, qui était, comme on le voit, un atelier d'une certaine importance au temps des premiers rois mérovingiens.

E. CUAZ.

(*A suivre*).

Digitized by Google

JOURNAL

DU

CONGRÈS DE MUNSTER

PAR

François OGIER, aumônier du comte d'Avaux

(1643-1647)

Publié par Auguste BOPPE

Paris, Plon-Nourrit, 1893. Un vol. in-8.

Un aumônier qui fait des sermons, cela se voit tous les jours; s'il écrit des vers, principalement des sonnets, il commence à sortir du commun; mais s'il compose un ballet, il en sort complètement : ce fut le cas de François Ogier. Ses sermons et ses vers sont aujourd'hui bien peu connus; mais il a rédigé un journal du congrès de Munster que l'on vient de découvrir à la Bibliothèque Nationale. C'est ce journal, qu'Ogier estimait sans doute bien au-dessous de ses sermons et de ses vers, qui sauvera peut-être son nom de l'oubli.

L'auteur de la découverte est M. Auguste Boppe, déjà très avantageusement connu par la publication qu'il a faite,

Digitized by Google

en 1887, de la correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy (1).

François Ogier appartenait à une nombreuse famille. Son père, Pierre Ogier, était avocat au Parlement de Paris; sa mère, Marie Dolet, appartenait à une famille de magistrats. Ils eurent six enfants : trois filles et trois fils, dont deux seulement sont connus. L'aîné, Charles Ogier, avocat au Parlement de Paris, avait accompagné le comte d'Avaux, en qualité de secrétaire, pendant ses ambassades dans le nord, et avait été l'historiographe de ce voyage. Son frère cadet, François Ogier, né en 1597 ou 1598, était entré dans les ordres. Il avait prêché d'assez nombreux sermons, surtout des panégyriques et possédait déjà une belle réputation d'orateur, lorsque d'Avaux l'emmena à Munster. Il devait être à la fois son aumônier, son secrétaire et son confident.

Le récit du voyage de Paris à Munster, en passant par la Haye, n'est pas la partie la moins intéressante du journal. On quitta Paris le 9 octobre 1643, et ce fut en voiture qu'on se rendit à Charleville. Nous aurions bien voulu savoir comment était organisé le convoi. Ogier ne le dit pas; mais il nous donne quelques particularités intéressantes sur les villes qu'il traverse. On ne voyageait que le jour, et l'on s'arrêtait pour passer la nuit. On coucha à Dammartin, Nanteuil, la Ferté-Milon, la Fère en Tardenois, Fimes, Reims où l'on gîta pendant huit jours et où Ogier prêcha pour la profession de mademoiselle d'Herbigny, nièce de d'Avaux, qu'il compara à Iphigénie. On coucha ensuite à

(1) Correspondance inédite du comte d'Avaux avec son père Jean-Jacques de Mesmes, sieur de Roissy. Paris, Plon-Nourrit, 1887, un vol n-8°.

Digitized by Google

Réthel, puis à Charleville sur la Meuse. On allait lentement, faisant, ce semble, d'après les indications d'Ogier, de trente à trente-cinq kilomètres par jour.

Entre Réthel et Charleville, on n'osa pas s'écarter, car la guerre sévissait non loin de là, et d'autres voyageurs rencontrèrent alors, à un certain endroit, un curé à la tête d'une bande de paysans qui portaient tous le mousquet sur l'épaule et gardaient leurs bestiaux.

A Charleville, le 26 octobre, d'Avaux fut rejoint par son collègue Servien, et les deux ambassadeurs s'embarquèrent sur la Meuse avec une suite d'environ deux cents personnes; on occupait six bateaux (2).

On descendit ainsi la Meuse, sans doute au fil de l'eau, jusqu'à Rotterdam, c'est-à-dire pendant plus de quatre cents kilomètres, traversant tantôt les États de l'Espagne, de l'évêque de Liège, des électeurs de Trèves et de Cologne, tantôt ceux de la Hollande. On y employa un mois et demi, y compris les arrêts, et en naviguant, cinq à six heures par jour (3).

Les ambassadeurs étaient généralement bien accueillis; on tirait le canon en leur honneur, on leur adressait des compliments. Dans la première bourgade qu'on rencontra en entrant dans l'électorat de Trèves, les principaux habitants vinrent, dans un petit bateau, saluer son Excellence et lui firent don d'un chevreuil et d'un saumon d'une prodigieuse grosseur. « Je prenais grand plaisir, écrit Ogier, à la naïveté des harangues de ces bonnes gens qui portaient,

(2) Pages 12-19.

(3) On s'arrêta à Fumay, Dinant, Namur, Huy, abbaye de Val Saint-Lambert, à deux lieues en amont de Liège, Maestricht, Maasique, Ruremonde, Venloo, Geneppe, Grave, Gorcum, Dordrecht, Rotterdam.

Digitized by Google

sur leurs visages et dans leurs yeux, des sentiments de joie qui me font augurer un bon succès de leurs vœux et de leurs prières qui ne tendent qu'à la paix (4). »

Cependant, le soir du même jour, un peu plus loin, à Fumay, il arrive une mésaventure aux augustes voyageurs. « Le peuple, dit Ogier, répandu sur le rivage, avec grande quantité de feux et de mousquetades, nous promettait une bonne réception; mais l'inhospitalité du curé qui nous refusa sa porte nous pensa faire coucher dehors, et la pauvreté des autres nous fit coucher assez mal (5). »

En passant devant Charlemont et Givet, Ogier remarque les beaux échos qu'éveillent sur les rives du fleuve les trompettes de l'ambassade. A Namur, qui appartenait alors aux Espagnols, le gouverneur, comte d'Isenbourg, évita de recevoir lui-même les deux Excellences et leur envoya son lieutenant. L'ambassadeur d'Espagne, paraît-il, n'avait pas été reçu assez honorablement, à son gré, dans les villes de France. Ainsi commençaient, entre les deux pays, les difficultés d'étiquette qui ne cessèrent pas de se produire pendant toute la durée des négociations.

A Liège, les ambassadeurs ne voulurent pas s'arrêter, parce que le conseil de ville avait refusé à d'Avaux de laisser rentrer certains personnages qui avaient été exilés. La foule n'en fut pas moins considérable pour les voir passer. On tira même le canon pour les saluer; mais les trompettes françaises n'y firent pas de réponse.

A Grave, la Meuse devient comme une petite mer. On dut changer de bateaux, laisser ceux de Charleville pour monter sur des vaisseaux; et ce ne fut pas sans avoir essuyé

(4) Page 14.
(5) Page 14.

Digitized by Google

une tempête et sans avoir eu « l'estomac renversé », qu'on put continuer sa route. A Gorcum, l'estomac d'Ogier paraît être en meilleur état; il écrit, en effet : « La Meuse n'est pas là encore corrompue par les eaux de la mer, car je bus de son eau qui me sembla fort bonne (6). »

A Dordrecht, d'Avaux logea chez une famille catholique, et promit sa protection au curé de la ville et à un autre prêtre qu'on lui présenta. Partout les ambassadeurs français étaient considérés comme les défenseurs des catholiques. D'après Ogier, un tiers de la Hollande était demeuré catholique, et un second tiers le serait redevenu, si l'exercice de la religion eut été libre.

Les discussions religieuses étaient alors fréquentes, mais produisaient peu d'effet; Ogier en fit lui-même l'expérience. Il y avait à Dordrecht un ministre protestant nommé Colvius, qui prêchait en français et avait témoigné grand désir de le voir. L'aumônier alla lui faire visite et, l'entretien n'ayant roulé que sur les belles-lettres, on s'entendit assez bien. Mais Colvius étant venu un soir chez l'ambassadeur, l'entretien porta sur l'Écriture sainte et dégénéra bien vite en dispute. « Le ministre, dit Ogier, ne trouvant pas en moi tant de soumission qu'en ses ouailles, sortit en colère ». Colvius, de son côté, prétendit que c'était Ogier qui s'était emporté. Il lui écrivit et Ogier lui répondit. Colvius écrivit, en outre, à d'Avaux, pour se plaindre, et lui adressa une lettre de douze pages in-folio dont M. Boppe ne nous donne qu'un spécimen.

De Dordrecht, où ils restèrent près d'une semaine, les ambassadeurs se rendirent en trois heures à Rotterdam, sur

(6) Page 23.

Digitized by Google

des navires peints et dorés que le prince d'Orange leur avait envoyés. A Rotterdam, d'Avaux logea dans un beau palais, et Ogier chez une riche famille de négociants catholiques, qui lui firent entendre de la très bonne musique et le menèrent dans leur confrérie, où se trouvait, dit Ogier, un jésuite très habile homme.

Cependant les ambassadeurs, toujours par eau, arrivèrent à la Haye, le 23 novembre 1643 et, le 1er décembre, ils furent reçus par Messieurs les Etats, c'est-à-dire par les députés des Provinces Unies. Ceux-ci se trouvaient assis autour d'une longue table; les ambassadeurs prirent place vis-à-vis d'eux, et, après que les députés eurent entendu lire, tête découverte, la lettre de créance des plénipotentiaires, « M. d'Avaux leur parla d'un ton de voix médiocre, mais avec une autorité et une grâce sans pareilles (7). »

Le stathouder, Frédéric Henri, était alors malade; il avait la goutte. Son fils Guillaume le remplaça, reçut les ambassadeurs et les présenta à sa mère. C'était une comtesse de Solms; elle avait été fille d'honneur de l'électrice palatine Élisabeth, ex-reine de Bohême; et comme cette princesse était alors réfugiée à la Haye, elle se trouvait y avoir pour souveraine son ancienne fille d'honneur, ce qui n'était pas sans exciter sa jalousie.

L'ex-reine de Bohême avait auprès d'elle sa fille aînée, qui s'appelait également Élisabeth. Elle est surtout connue sous le nom de princesse Palatine, et ses entretiens avec Descartes lui ont donné une certaine célébrité. Sur son désir, Ogier alla lui rendre visite, et elle vint, déguisée, l'entendre prêcher le quatrième dimanche de l'Avent. Ogier

(7) Page 29.

Digitized by Google

fit aussi à la Haye la connaissance de Descartes, qui était venu dîner chez d'Avaux.

Le 3 mars 1644, les ambassadeurs prirent congé des États et, à cette occasion, d'Avaux porta encore la parole « avec une grâce et une éloquence non pareilles (8). »

On avait discuté pendant deux mois, sans pouvoir s'entendre sur certaines questions. D'Avaux demandait la liberté religieuse pour les catholiques de Hollande, et Messieurs les États voulaient que leur République fût traitée avec les mêmes honneurs que celle de Venise. Mais comme ils refusèrent la liberté de religion, ils ne purent obtenir le rang qu'ils réclamaient. Un traité avait été signé néanmoins, le 1er mars 1644; mais il laissait de côté l'étiquette et la religion.

L'ambassade quitta la Haye le 9 mars. Elle se rendit à Amsterdam, en passant par Leyde et Harlem. A Leyde, Ogier fit visite au célèbre érudit Hensius, qui le complimenta sur son oraison funèbre de Louis XIII et, en gage d'amitié, l'obligea à boire dans son verre.

On buvait beaucoup en Hollande, et nous trouvons dans le récit d'un autre voyageur de ce temps, Joly, chanoine de Paris, les paroles suivantes : « Bière ou vin, il faut que les Hollandais boivent et qu'on boive avec eux, autrement ils se défient des personnes et ne les tiennent pas pour leurs amis » (9). On ne buvait pas moins en Allemagne, et lorsque le comte de Nassau arriva à Munster, de Meulles, un ancien secrétaire de d'Avaux, écrivit : « Son bagage était un vrai bagage d'Allemand, car de vingt-cinq chariots, il y en avait quinze chargés de vins » (10).

---

(8) P. 40.
(9) P. 33-50.
(10) P. 55.

Digitized by Google

A Amsterdam, Ogier admire le port. « C'est, dit-il, la plus belle chose du monde. Il y a tant de vaisseaux et si beaux que cela est incroyable; on croit qu'il habite autant d'hommes dedans que dans les maisons (11). »

D'Amsterdam on traversa le Zuiderzée et on remonta l'Yssel jusqu'à Deventer. Ce fut à Deventer qu'on quitta les bateaux pour prendre des voitures. On avait constamment navigué depuis Charleville; on se dirigea dès lors par terre du côté de la Westphalie. D'Avaux était dans une calèche que lui avait prêtée le gouverneur, les autres dans des chariots, et Ogier, ainsi que trois ou quatre autres, à cheval (12).

On mit trois journées pour se rendre de Deventer à Munster : elles furent des plus pénibles. « Il ne se peut imaginer un chemin plus mauvais que celui que nous eûmes ces trois jours, et principalement dès que nous fûmes dans la Westphalie, qui est l'image de l'ancienne Germanie, inculte, désagréable, pleine d'eaux dormantes et de fondrières; à cela il faut ajouter la saison d'hiver et le mauvais temps; la neige fondue nous pénétrait jusque dans les os; la moitié du temps nous étions dans des chemins creux où nos chevaux nageaient plus souvent qu'ils ne marchaient; des chariots versèrent et se trouva force gens de bien mouillés jusqu'au collet; mes papiers le furent, de sorte que celui-ci, que je voulais particulièrement conserver, en portera les marques tant qu'il durera (13).

---

(11) P. 47.

(12) On coucha à Enschède et à Steinfort.

(13) P. 50. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale porte, en effet encore, les traces de cet accident, qui en rend, en beaucoup d'endroits, la lecture très difficile.

Digitized by Google

D'Avaux fit son entrée à Munster, le 17 mars 1644. Il fut reçu avec de grands honneurs, mais Ogier trouve les gens d'Allemagne inférieurs à ceux de Hollande. Servien, qui était resté malade à la Haye, n'arriva que le 5 avril.

Le journal, commencé le 9 octobre 1643, s'arrête au 31 décembre 1647. Ogier ne quitta cependant Munster que le 6 avril 1648. Il ne s'occupe guère des questions diplomatiques; il glisse sur la mésintelligence qui règne entre les deux ambassadeurs français, et lorsqu'il en parle, c'est en latin, ce qui lui semble plus discret et, partant, plus convenable. Il prend toujours d'ailleurs, et non sans raison, le parti de d'Avaux.

Il nous raconte les événements dont il est le témoin, donne les dates, et dit tout en peu de mots. S'il nous parle des nombreuses processions qui parcourent Munster, il nous fait remarquer que les Allemands « sont longs en toute chose, mais surtout en processions et à table » (14). A propos de celle du 10 avril 1644, il nous présente, sans trop de respect, « les grands chanoines du Dôme, qui sont tous gentilshommes, la plupart avec de grands vilains cheveux et une mine soldatesque » (15). Il nous apprend que l'électeur de Cologne qui, outre son archevêché, possède encore cinq ou six évêchés, n'est pas prêtre, et il voit dans de pareilles situations la cause des progrès du protestantisme en Allemagne (16).

Ogier prononce des sermons en diverses églises et nous le dit volontiers, mais il s'intéresse surtout aux belles-lettres. S'il voit le nonce Mgr Chigi, il ne s'entretient avec lui que

(14) P. 71.
(15) P. 60-61.
(16) P. 111.

Digitized by Google

de littérature, et s'il nous parle des pouvoirs de Contarini, ambassadeur de Venise, c'est pour nous dire qu'ils sont écrits sur parchemin, mais en fort mauvais latin, avec quantité de solécismes.

Nous avons déjà vu que d'Avaux était considéré partout comme le protecteur des catholiques. En 1644, les Français assiégeaient Gravelines que défendaient les Espagnols. A la requête des ambassadeurs espagnols, les capucins et cordeliers de Munster firent des prières pour la délivrance de cette ville. D'Avaux, leur protecteur, prit la chose assez mal, et leur envoya son aumônier pour se plaindre. Les bons religieux répondirent qu'ils avaient seulement prié pour la paix et qu'ils étaient prêts, d'ailleurs, à faire les mêmes prières pour la France.

Enfin, c'est le 26 janvier 1645 que fut dansé le fameux ballet de la paix. Les vers en avaient été écrits par Ogier. Il fut exécuté chez Servien, et d'Avaux n'y assista pas, par les seuls gentilshommes de l'ambassade; ils y remplirent tous les rôles, y compris ceux de femmes. Le même ballet fut dansé, le lendemain chez le prince-évêque d'Osnabruck, et le surlendemain, à l'Hôtel de Ville, devant toute la bourgeoisie de Munster, « ravie en admiration d'un spectacle si nouveau en ce pays » (17). Il contenait à la fin ces beaux vers :

« Quoyque la France et l'Italie
Soit le païs de la beauté,
Nous aimons la simplicité
Des bourgeoises de Westphalie (18) ».

(17) P. 105.
(18) P. 210.

Digitized by Google

Hélas! malgré le ballet qui la célébrait, la paix ne fut conclue que plus de trois ans après.

Le chef de l'ambassade française, le duc de Longueville, avait fait son entrée à Munster, le 30 juin 1645 ; son arrivée ne put mettre fin à la mésintelligence qui n'avait cessé de régner entre d'Avaux et Servien. D'Avaux avait demandé son rappel ; à la demande de Mazarin, il consentit à rester, mais, à la fin du mois de mars 1648, il quitta définitivement Munster, et la paix fut signée par celui des deux ambassadeurs qui y avait le moins travaillé (16 septembre 1648).

Le journal d'Ogier est un des documents les plus curieux qu'on puisse lire sur les négociations, ou plutôt sur les événements qui ont accompagné à Munster les négociations de la paix de Westphalie. M. Boppe l'a fait précéder d'une introduction très intéressante, l'a enrichi d'un portrait de François Ogier, de notes nombreuses et excellentes, et surtout l'a fait suivre d'un index alphabétique pour faciliter les recherches de ceux qui, non contents de lire, veulent encore étudier. Souhaitons aux chercheurs qui fouillent les bibliothèques et les archives d'avoir la main aussi heureuse que M. Boppe et de faire de leurs découvertes un aussi bon usage.

E. CHARVÉRIAT.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 6 Juin 1893.* — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Séance d'élection. — Dans la section de littérature, deux candidats se présentent : M. Félix Desvernay, administrateur de la bibliothèque de la Ville et M. Thamin, professeur à la Faculté des lettres. Aucun d'eux n'ayant obtenu la majorité réglementaire, l'élection est renvoyée au 5 décembre. — M. Achille Millien, de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), est élu membre correspondant dans la classe des lettres.

Séance du 13 Juin 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Hommage fait par M. Locard : 1° *Malacologie des conduites d'eau de la Ville de Paris*; 2° *Les coquilles des eaux douces et saumâtres de France*; 3° *Monographie des mollusques tertiaires terrestres et fluviatiles de la Suisse*; 4° *Les Dreissensia du système européen d'après la collection Bourguignat.* — M. Cazeneuve, professeur à la Faculté de Médecine, fait une communication sur les œuvres et les travaux de deux savants, qui abordèrent, il y a près de deux siècles, avec une grande sûreté de vues, l'étude de la génération spontanée, si bien éclaircie, de nos jours, par Pasteur. Le premier, Henri Backer, Anglais, publia, en 1743, un livre intitulé : *Le microscope à la portée de tout le monde*, traduit en français, en 1754 et qui renferme des observations d'un grand intérêt. Backer observe ainsi que, dans une infusion de poivre, de foin et de

Digitized by Google

froment, les animalcules se développent dans une large mesure, dans un vase ouvert, mais non dans un vase fermé. De même, il remarque que les infusoires périssent, si l'eau s'évapore et qu'ils renaissent avec une légère addition d'eau. De même que M. Pasteur qui a reconnu de nos jours, que les germes existent dans l'air, d'une manière variable, suivant l'altitude et l'humidité de l'air, Backer fait observer qu'il faut tenir un grand compte des circonstances et du milieu, où on fait les infusions. On sait aujourd'hui que les phénomènes lumineux sont dus à des êtres miscroscopiques. M. Backer fait remarquer que la couleur luisante des coquilles d'huîtres est due à de petits animaux. Ce savant a abordé aussi l'étude de la question de la production des vers intestinaux et il n'hésite pas à dire que les germes en pénètrent dans le corps de l'homme et des animaux, avec la nourriture, ce qui est confirmé par les découvertes modernes. A plusieurs reprises Backer cite Joblot, professeur de l'école royale de peinture, qui a laissé aussi un livre où l'on peut puiser des renseignements curieux sur la même question. Joblot constate, lui aussi, à la date de 1711, la présence, dans l'air, d'une multitude d'œufs d'animalcules. Or, on ne peut remonter plus loin, pour retrouver la trace des expériences faites sur un sujet, si bien traité par M. Pasteur. Car il est à remarquer que Joblot a précédé Spallanzani de soixante ans. Aussi était-il juste de rendre hommage aux travaux de deux savants trop peu connus.

Séance du 20 Juin 1893. — Présidence de M. Glénard. — M. Pariset donne lecture d'un résumé du premier volume d'une *Histoire du Commerce de Bordeaux*, publiée par M. Malvezin, sous le patronage de la municipalité et de la Chambre de Commerce de cette ville. Moins bien situé que Lyon, au point de vue commercial, Bordeaux est parvenu, à force d'énergie, à surmonter les divers obstacles qui s'opposaient au développement de son commerce. Sous la domination des Romains, ce développement est entravé par les charges que lui impose la fiscalité romaine; mais il est favorisé par la création des voies publiques. Au moyen âge, après la période des invasions et les premiers temps du moyen âge, sa prospérité se relève sous la domination des rois anglais au XIIe siècle. C'est aussi à compter de cette époque que son commerce maritime prend un plus large essor. La concession de nombreux privilèges tels que la création d'un tribunal consulaire, de deux foires franches, d'un hôtel des Monnaies, vient encore assurer le développe-

Digitized by Google

ment de son commerce, dont le vin fut, de bonne heure, le principal objet.

Séance du 27 juin 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Guimet communique une étude historique sur la musique des Grecs, d'après un travail inédit de M. Perraud, sur le même sujet. Les Grecs se servaient des lettres de leur alphabet pour la notation de leur musique. Mais leur système a subi des variations successives. En outre, les lettres employées pour les notes de la musique vocale n'étaient pas les mêmes que celles de la musique instrumentale. Au surplus, le système suivi par les Grecs ne ressemble aucunement au système actuel. C'est ainsi que chez eux, sept modes étaient en usage, tandis que nous ne connaissons que le mode majeur et le mode mineur. Pour comparer nos caractères musicaux avec les caractères grecs, il y a de grandes difficultés, et plusieurs musiciens d'un grand talent s'y sont trompés. Mais bien que M. Perraud n'ait point eu recours aux sources de l'érudition étrangère, son travail complété par celui de M. Laurent Drillé, est encore celui qui nous renseigne le plus complètement sur la musique des Grecs. — M. H. Beaune présente le résumé d'une étude sur le sens exact du mot *faramani* que l'on rencontre dans le titre 54 de la loi Gombette. De ce mot, diverses interprétations ont été données par les érudits anciens ou modernes. M. Beaune, s'autorisant du sens étymologique de ce mot, *fara*, famille, et *man*, homme, et de ce que, dans deux des manuscrits publiés par M. Valentin Smith, le mot *meorum* se trouve ajouté ou substitué au mot *faramani*, estime que cette expression doit servir à désigner les hommes libres de la suite ou de la cour du roi, ce qui expliquerait comment ces familiers du roi auraient essayé de profiter de leur situation, pour se faire allouer une plus grande quantité de terre, tentative que le roi Gondebaud aurait réprimée, dans la disposition du titre 54 de la loi qui porte son nom et qui témoigne de l'esprit d'impartialité de ce monarque et de la sincérité des louanges que lui adressait l'évêque Avitus.

Société littéraire, historique et archéologique. — *Séance du 11 janvier 1893.* — Présidence de M. Breghot du Lut. — M. Cuaz donne lecture d'une étude archéologique sur le temple d'Izernore, dans le Bugey. — M. A. Grand continue la lecture de ses recherches sur une *Œuvre de la Charité lyonnaise au siècle dernier* (1787). — M. Ernest

Digitized by Google

Pariset communique une étude littéraire et critique sur la *Duchesse d'Abrantès et ses mémoires.* — M. Aug. Vettard termine la séance par la lecture d'une *Ode à la Savoie*, couronnée au concours de la Société florimontane, en 1892.

Séance du 25 janvier 1893. — Présidence de M. Breghot du Lut. — M. Cuaz communique la suite de son étude archéologique sur le temple d'Izernore. — M. le comte de Charpin-Feugerolles donne lecture d'un chapitre de son étude sur les *Florentins à Lyon*, consacré aux familles *Mey* et *Panchiatichi*. — M. Léon Mayet termine la séance par un article fantaisiste : *Les Gaités du temps présent.*

Séance du 15 février 1893. — Présidence de M. Breghot du Lut. — M. Cuaz continne la lecture de son travail archéologique sur Izernore. M. Beauverie lit une pièce de vers, intitulée : *Les petites ombres.* — M. Aimé Vingtrinier communique une pièce de vers sur Lyon, adressée à Mlle Eugénie Cotard.

Digitized by Google

Chronique de Juillet 1893

7 Juillet. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décerne le premier prix Gobert à MM. Allmer et Dissard, pour leur ouvrage sur les *Inscriptions de Lyon.*

8, 9 et 10 Juillet. — Grandes fêtes à Tarare, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Georges-Antoine Simonnet, créateur de la fabrique de mousseline de cette ville.

10 Juillet. — M. Guinand (Jacques), chef de division honoraire à la Préfecture du Rhône, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

11 Juillet. — Mort de M. Jean-Claude-Marie Rombau, avoué honoraire près la Cour d'appel de Lyon, décédé à l'âge de 75 ans.

— M. Gros (Maurice), juge suppléant près le Tribunal civil de Lyon, est nommé substitut du Procureur de la République à Montbrison.

13 Juillet. — M. Charles de Chavanne, ancien avocat du Barreau de Lyon, lieutenant-gouverneur au Congo, est nommé officier de la Légion d'honneur.

— Sont nommés chevaliers de l'ordre de la Légion d'honneur :

Digitized by Google

MM. Rigot, conseiller à la Cour d'appel, Clavel, professeur à la Faculté des Lettres, et Deis, professeur de rhétorique au Lycée de Lyon.

19 juillet. — MM. Jean Coignet, François Favre et Édouard Moreau sont nommés membres de la Chambre de commerce.

20 juillet. — M. Dubreuil est réélu bâtonnier de l'Ordre des Avocats pour l'année judiciaire 1893-1894. M. Gabriel Giroud, avocat stagiaire, est proclamé lauréat du prix Mathevon.

— Installation des bureaux du Télégraphe dans les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, rue de la Barre.

22 juillet. — Distribution des prix aux élèves de l'Institution des Chartreux, sous la présidence de M. Hermann Sabran, président de la Commission administrative des Hospices civils.

29 juillet. — Distribution des prix aux élèves du Petit Lycée de Saint-Rambert, sous la présidence de M. Clédat, doyen de la Faculté des Lettres.

— Distribution des prix aux élèves du Conservatoire de musique de Lyon, sous la présidence de M. Rivaud, préfet du Rhône.

30 juillet. — Arrivée de la troupe de la Comédie-Française, à Lyon, où elle doit donner sept représentations au Grand-Théâtre.

31 juillet. — Distribution des prix aux élèves du Grand Lycée, sous la présidence de M. Caillemer, doyen de la Faculté de Droit.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUX CONDAMNÉS

SOUS LA TERREUR

LYON, 16 FRIMAIRE AN II

« Me, me, adsum qui feci; in me convertite ferrum,
O Rutuli, mea fraus omnis; nihil iste nec ausus
Nec potuit... » (Virg., *En.* IX, 427.)

PENDANT tout le mois de frimaire an II de la République française (novembre et décembre 1793) la guillotine demeura en permanence sur la place des Terreaux devenue depuis la Révolution la *place de la Liberté*. Chaque jour les Tribunaux institués à la suite de la prise de Lyon frappaient de nombreuses victimes et parfois plus de soixante têtes roulaient sous le couperet.

Le 16, les habitués de ce genre de spectacle furent cruellement déçus (1).

(1) Tous les jours, pour se rendre de Chaillot à l'Assemblée, Dulaure passait avec Penières sur la place de la Révolution, devant

Digitized by Google

Deux condamnés seulement marchèrent au supplice, alors que dix accusés sortaient acquittés de l'audience de la « Commission révolutionnaire établie à Ville-Affranchie par les représentants du peuple. »

Les uns et les autres étaient étrangers à la cité lyonnaise : un détachement de la garde nationale de Clermont les avait conduits à Lyon le 22 brumaire, en vertu d'un arrêté pris le 13 du même mois par les délégués de la Convention, et mis aussitôt à exécution. Administrateurs du département du Puy-de-Dôme, les condamnés et les acquittés du 16 frimaire manifestaient, pendant le siège de Lyon, des sentiments favorables à l'insurrection lyonnaise.

Des adresses parvenaient de Clermont à la Convention, aux départements et aux villes connues pour leurs sympathies girondines; et Couthon trouvait dans les archives de la municipalité lyonnaise la lettre ci-après :

---

l'échafaud en permanence. Une fois ils s'arrêtèrent au pied de l'estrade où l'on faisait les préparatifs d'une exécution.

« Arrêtons-nous, dit Penières, il faut nous familiariser avec ce supplice, mon ami ; peut-être aurons-nous bientôt besoin de tout notre courage pour monter avec sang-froid sur cet échafaud ! »

« Malgré ma répugnance je m'arrêtai, raconte Dulaure (*Mémoires*, page 8) et je vis la victime qui avait l'air d'un homme bien élevé, se laisser dépouiller et lier par le bourreau, j'étais trop éloigné pour juger de son émotion. Il vivait encore, et bientôt il cessa d'exister ; sa tête tomba...

« L'impression que cette scène fit sur moi fut terrible, parce que en la voyant, j'essayais de me pénétrer des sensations que devait éprouver celui dont la tête venait de tomber. Je dis à Penières, et je sentais fortement ce que je lui disais : « Avant de me laisser conduire à l'échafaud, je ferai pour m'en préserver tout ce qui sera humainement possible ! »

(*Les Conventionnels d'Auvergne : Dulaure*, par Marcelin Boudet, page 203.)

Digitized by Google

« Clermont, 22 juin 1793, an II de la République.

« CITOYENS,

« Nous vous faisons passer cinquante exemplaires d'une adresse que nous nous proposons d'envoyer à la Convention nationale, après avoir recueilli les signatures des administrés de notre département qui, nous l'espérons, seront nombreuses. Vous verrez dans cette adresse quel est l'esprit du département du Puy-de-Dôme. Comme vous, nous voulons détruire le monstre de l'anarchie qui nous dévore, et forcer la Convention à nous donner promptement une constitution, sans laquelle nous ne pouvons espérer de voir renaître l'ordre et la sûreté publique.

« Veuillez bien en faire tenir quelques exemplaires aux sections de Lyon. C'est un témoignage de félicitation que nous nous empressons de leur donner sur la victoire qu'ils ont récemment remportée sur les anarchistes.

« Nous sommes fraternellement :

« *Les administrateurs du Puy-de-Dôme réunis en conseil général et en surveillance permanente.*

« Signé : Bonfils, Beaufrère, Viallevieille, Molin, Marilhat, Espaignon, Petit, Chandezon, Delotz-Darrot, Goyon, Vimal-Flouvat, Chauty, *procureur général syndic* (2). »

Cette lettre portait la signature de treize des membres de l'Administration du Puy-de-Dôme. L'un deux, Noyer-

(2) Fr. Mège. *Le Puy-de-Dôme en 1793 et le Proconsulat de Couthon.*

Digitized by Google

Dubouy avait refusé la sienne et dénoncé ses collègues à Couthon (3) et au comité de salut public de la Convention nationale.

Sur le vu de cette lettre, les représentants du peuple Couthon, Maignet (4), Delaporte et Châteauneuf-Randon

---

(3) Georges Couthon, âgé de trente-six ans en 1792, était fils d'un notaire de la petite ville d'Orcet près de Clermont. Il avait été élevé par un prêtre excellent, l'abbé Bonnefont, curé de la Roche-Blanche, qui n'en fut pas moins arrêté plus tard et déporté. Après avoir cléricaturé quelques années à Clermont chez le procureur Fresnage il avait débuté au barreau de cette ville lequel comptait dans ses rangs nombre de membres distingués. Doué d'un extérieur attirant et du caractère le plus aimable, il se conquit rapidement des sympathies dans toutes les classes, donnant des consultations gratuites aux hôpitaux, faisant partie du bureau de charité de la paroisse, et en même temps d'une loge maçonnique composée des personnages les plus en vue de l'époque.

L'affection publique le porta en 1787, aux fonctions de conseiller des communes, d'officier municipal et enfin de juge présidant le tribunal du district. C'est là que vinrent le chercher les suffrages des électeurs appelés à choisir les membre de la première Législative. (*Dulaure*, par Marcelin Boudet).

(4) Maignet, né à Ambert en 1758, était, comme Couthon, avocat et fils de notaire. Il s'était fait rapidement une grande réputation de savoir et de bienfaisance dans les montagnes du Livradois. « Ce proconsul, dit M. Marcelin Boudet (*Dulaure*, p. 113) dont le nom éveille de si terribles souvenirs, qui fut un des principaux instruments de la Terreur et dont le souvenir s'attache aux échafauds de Marseille, au tribunal révolutionnaire d'Orange, à l'incendie de la ville de Bedoin, cet homme dont l'opinion exigea la mise en jugement après le procès de Carrier, et dont le nom est resté maudit dans Vaucluse, ne demandez jamais à un Ambertois s'il fut un cruel »: on vous répondrait avec un sourire d'étonnement : *Monsieur* Maignet, un terroriste? lui, le meilleur des hommes! nous n'avons pas vu ce qu'il a fait hors de notre pays, mais ici, il n'a pas fait de mal et sa mémoire y est honorée.

— « Je n'étais pas fait pour les orages ! » dit-il dans ses Mémoires.

Digitized by Google

ordonnèrent l'arrestation immédiate des signataires, déférant ceux-ci à « la Commission de justice populaire séante à Ville-Affranchie ci-devant Lyon. »

A peine arrivés à la prison de Roanne (5), les administrateurs du Puy-de-Dôme y furent bientôt rejoints par l'ancien constituant Huguet (de Billom), Dijon de Saint-Mayard (6), ancien avocat général à la Cour des aides, et plusieurs autres citoyens arrêtés sous la vague inculpation de fédératisme, sur la dénonciation de François Rouillon, juge de la Commission de justice populaire, Auvergnat lui aussi, qui se distinguait alors par son ardeur à signaler des victimes aux autorités révolutionnaires.

L'heure de la comparution des accusés devant la Commission de justice approchait. Chaque matin les administrateurs du Puy-de-Dôme assistaient à la scène terrible du tableau de Muller, l'*Appel des condamnés*, et chacun pouvait se dire comme le poète André Chénier :

Peut-être est-ce bientôt mon tour!...

Tout espoir semblait interdit aux suspects. C'était comp-

« Cela était vrai, ajoute l'historien de *Dulaure*. Hélas! qu'importe aux victimes de devoir la mort à la faiblesse ou à l'exaltation ! La faiblesse n'est souvent pas moins meurtrière que la méchanceté. Maignet n'eût pas le courage de préférer l'impopularité ou la mort à la complicité des crimes dont le souvenir l'oppressa jusqu'à la fin de sa vie. Cruel par nature, non. Mais terroriste par peur. »

(5) On sait que l'on désigne encore de ce nom à Lyon la prison attenant au Palais de justice.

(6) Dijon de Saint-Mayard fut condamné à mort et exécuté à Lyon, dans une fournée de soixante-sept victimes. Huguet fut relâché à la demande du corps municipal de sa ville natale.

Digitized by Google

ter sans le patriotisme de clocher, une des vertus des populations auvergnates. Lorsque la nouvelle se répandit par delà les montagnes du Forez que treize administrateurs du pays, élus naguère par le suffrage de leurs concitoyens se trouvaient à Lyon sous le glaive de la loi, un cri de pitié s'échappa de toutes les poitrines et chacun s'efforça de sauver les compatriotes menacés. Les municipalités envoyèrent aux détenus des certificats de civisme. Des délégués vinrent à Lyon implorer les puissants du jour.

François Rouillon, ci-devant juge de la Commission de justice populaire, l'ami de Couthon, oublia tous ses ressentiments de la veille lorsqu'il vit ses compatriotes menacés de la guillotine et multiplia ses démarches auprès des juges et des représentants eux-mêmes, restant notamment vingt-quatre heures à la porte de Collot d'Herbois « pour lui demander clémence et justice favorable pour les administrateurs infortunés du département du Puy-de-Dôme. » (*Rapport des missions remplies par Châteauneuf-Randon* (7).

Le 16 frimaire (6 décembre 1793) douze (8) des signataires de la lettre adressée le 22 juin aux magistrats lyonnais, comparurent devant la Commission révolutionnaire.

---

(7) Dans le *Département du Puy-de-Dôme et le Proconsulat de Couthon en 1793*, M. Fr. Mège mentionnant ce changement d'attitude de Rouillon, l'attribue « peut-être » à l'instigation de Couthon. Il est cependant de tradition dans les descendants de Chauty que Mme Chauty ayant obtenu une audience de Couthon, en reçut un billet pour l'accusateur public et que ce billet qu'elle croyait une recommandation était un arrêt de mort. La même tradition existe pour Mme Molin. (Marcelin Boudet. *Les Exécutés*, p. 23.)

(8) L'un d'eux Vimal, d'Ambert avait obtenu un sursis. à la demande du corps municipal d'Ambert Il fut mis en liberté par jugement du 7 nivôse.

Digitized by Google

Le président Parein interrogea les accusés. L'un d'eux le procureur général syndic Chauty, était de par ses fonctions, désigné à la rigueur du Tribunal, tandis qu'au dire des contemporains, ses tergiversations n'avaient pas peu contribué à faire avorter le mouvement armé qui se préparait en Auvergne en faveur des Girondins et des Lyonnais (9). Le président du directoire, Barthélemy-Michel Molin, de Riom, se jeta résolument à la mer pour sauver ses collègues. « Il se chargea, écrit Dulaure, du prétendu crime, s'en déclara seul coupable et en digne républicain qui ne craint point la mort pour sauver la vie de ses semblables, plaida avec force la cause de ses collègues et se dévoua à la féroce iniquité de ses bourreaux (10). »

La cause était entendue : la Commission prononça l'arrêt de mort de Chauty et de Molin et ordonna la mise en liberté des autres administrateurs du Puy-de-Dôme.

— La loi te condamne, dit le président à Molin.

— Non, ce n'est pas la loi qui me condamne, répliqua Molin avec hauteur, c'est toi ! (11).

En exécution de cet arrêt, Chauty et Molin furent immédiatement conduits à l'échafaud (12).

---

(9) Marcelin Boudet. *Les Exécutés*, p. 25.

(10) *Supplément aux crimes des anciens comités de gouvernement*, par A. Dulaure.

(11) Marcelin Boudet. *Les Tribunaux criminels et la justice révolutionnaire en Auvergne. — Les Exécutés*, p. 67.

(12) La Commission révolutionnaire était composée des citoyens : Pierre-Mathieu Parein, président ; Antoine Lafaye, aîné, Pierre-Aimé Brunière, Nicolas Andrieux et Joseph Fernex.

Le procès-verbal de l'exécution constate qu'elle fut accomplie le 16 frimaire an II à une heure après midi.

L'échafaud était dressé sur la place de la Liberté (les Terreaux). Les

Digitized by Google

Un siècle s'est écoulé depuis leur supplice.

En ce temps de « centenaires » le courage avec lequel ces deux enfants de l'Auvergne firent le sacrifice de leur vie ne leur mérite-t-il pas un souvenir de la postérité !

Maurice CHANSON.

condamnés s'y rendaient par les rues sinueuses du quartier Saint-Jean. Aux fenêtres des prêtres insermentés envoyaient à ceux qui allaient mourir, l'absolution suprême.

Avant de partir pour la guillotine, Molin remit son manteau à son collègue et ami Chandezon et celui-ci emporta en Auvergne ce souvenir conservé encore de nos jours comme une précieuse relique; jusqu'à sa mort Chandezon passait dans le recueillement et la tristesse le jour anniversaire du supplice de son infortuné Molin. (Communication de M. Antoine Vernière, avocat à Brioude.)

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

SES MONNAIES (*)

Occupons-nous maintenant de nos deux *triens* du Musée de Lyon, ce sont surtout sur ceux-là que doit se porter notre attention.

Le premier : † ISARNODERO FIT.

Buste de profil à droite, au diadème de perles, manteau à plis verticaux.

℟ DROCTEBADO M, croix latine sur un degré accostée des deux lettres A O dans un cercle de perles, fermé.

Ce *triens* présentent les mêmes caractères de style que le *triens* portant le n° 123 au catalogue de la Bibliothèque

---

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février, Mars, Avril, Mai, Juin et Juillet 1893.

Digitized by Google

Nationale (1) des monnaies mérovingiennes, *triens* frappé également à Izernore et que nous avons décrit plus haut.

ISARNODERO FIT. Buste au diadème perlé.

℞ DROCTEBADVS. MN entre un cercle lisse et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré sur un globule accostée des lettres S I (pour I. S.) (Izernore).

La tête est petite, dans les deux *triens*, les plis du manteau disposés de même, le cercle perlé entourant la croix latine au revers, identique, ce sont évidemment deux *triens* de la même époque et du même monétaire.

Peu importe que dans l'un il y est DROCTEBADUS et dans l'autre DROCTEBADO.

Le nom des monétaires était au nominatif et quelquefois au datif.

Ce sont donc bien des *triens* du même monétaire.

Reste l'explication des deux lettres A et O qui dans le *triens* de Lyon se trouvent au revers sous les deux bras de cette croix. Il est inutile d'y rechercher la répétition du nom d'Izernore. M. Prou, à qui j'ai demandé son avis sur ce point, m'a déclaré qu'on en était réduit à de simples conjectures.

Cependant, en consultant les ouvrages des numismatistes connus et en examinant leurs planches, j'ai fait une remarque qu'il m'a paru utile de consigner.

Fillon, dans ses *Lettres sur quelques monnaies françaises inédites* (2), publie dans sa planche IV au numéro 11 et surtout au n° 19 des *triens* d'or de Trèves et de Reims contenant au revers dans une couronne deux lettres identiques

(1) Prou. *Les Monnaies Mérovingiennes*. Catalogue, p. 30.

(2) Fillon. *Lettres sur quelques monnaies françaises inédites*, 1835, Paris, p. 85.

Digitized by Google

A et O à celles de notre *triens* et il y voit, avec raison je crois, des caractères qui sont une dégénérescence de l'A et de l'Ω qu'on remarquait alors sur les *triens* d'or du second tiers du VIIe siècle.

Cette observation pourra nous être utile tout à l'heure quand nous examinerons l'époque à laquelle nos deux *triens* d'or auraient été frappés.

J'arrive maintenant au second *triens* qui a beaucoup plus d'intérêt et que je vais m'attacher à décrire le plus exactement possible.

† ISERNODERO. Buste à droite, au diadême perlé terminé par deux globules derrière la tête et un sur le front. Manteau riche à plis égaux légèrement obliques de gauche à droite.

℟ † WINTRIO MON, croix accostée des lettres IV dans un cercle de perle fermé par un chaton globuleux, poids 1 gr. 25.

Ce *triens* d'or, de la plus belle époque des monnaies mérovingiennes, est identique à celui possédé par la Bibliothèque Nationale à Paris et qui porte au catalogue Prou le n° 125 (1). Même buste, mêmes noms frappés de semblable manière, la dernière lettre R d'ISERNODERO qui est plus grande que les autres caractères les dépasse aussi dans le *triens* de Paris, reproduit dans l'ouvrage de Ponton d'Amécourt (*Annuaire de la Société Française de Numismatique*, planche VII, n° 45). — Seulement le *triens* d'or de Lyon (si on peut s'en rapporter complètement à la reproduction donnée de celui de Paris dans l'ouvrage de M. Pon-

(1) Prou. *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale.* Paris, 1892, p. 31.

Digitized by Google

ton d'Amécourt) est supérieur à celui de Paris. La tête est mieux frappée, les plis du riche manteau bien autrement reproduits et sa valeur artistique est donc plus considérable.

Maintenant que signifient ces deux lettres IV dont au revers la croix est accostée dans ce *triens*. Ici encore nous sommes dans l'indécision. Ce ne sont pas des lettres numérales, sur beaucoup de *triens* on voit les lettres ou chiffres VII ou VIII aux côtés de la croix désignant alors le poids de la monnaie. Le sou d'or valait 21 siliques et le tiers de sou, VII par conséquent, ou VIII, mais jamais on ne voit VI.

M. Prou, à qui j'ai fait part de mes incertitudes, a bien voulu me répondre et me donner un avis que je suis trop heureux d'accueillir. Suivant lui les lettres IV pourraient être une déformation des onciales LV qui se trouvent sur les *triens* de Lyon ou peut-être le différend du monétaire WINTRIO.

Quoi qu'il en soit, notre Musée de Lyon possède, comme on le voit, deux beaux *triens* d'or mérovingiens portant le nom d'un village de notre pays, Izernore.

C'est là un trésor précieux qu'il était bon, je crois, de bien faire connaître à tous.

Après les avoir décrits de notre mieux, il nous reste maintenant à rechercher à quelle époque, comment et où ils ont été frappés.

Il existe, pour connaître l'époque approximative des monnaies des indices, des signes auxquels les savants numismatistes ne se trompent pas.

Après la dégénérescence du type romain avec la Victoire de face au revers, le monogramme du Christ est le plus

Digitized by Google

ancien emblème religieux qui paraisse sur les monnaies mérovingiennes.

Toutefois le symbole chrétien le plus en usage, et qui se voit au revers de toutes les monnaies frappées en Gaule à la fin du VIe siècle et au VIIe, est la croix sous ses diverses formes.

La croix haussée sur un globe est le type le plus ancien, comme dans le *triens* de Wintrio du Musée de Lyon.

La croix haussée sur un ou plusieurs degrés est postérieure, c'est cette croix que nous voyons sur notre deuxième *triens* celui qui porte le nom du monétaire Droctebado.

A la croix latine succéda la croix potencée soudée au degré.

Enfin, la croix dont le sommet et les bras étaient pattés, comme dans nos *triens*, a subi encore des changements, ses extrémités sont devenues fourchues. Cette croix est appelée *croix ancrée.*

Ce type se présente surtout sous le règne de Dagobert Ier, dans ses *triens* portant son nom frappés à Paris vers 630 et signés de saint Éloi (1).

Quant à l'*alpha* et l'*oméga*, symbole de l'Eternel qui dit: *je suis l'alpha et l'oméga de toutes choses*, ils ne sont pas d'une production trop ancienne non plus; on les voit sur les pièces de Clovis II, Dagobert III, etc.

A l'aide de ces indications générales du style des pièces, nous sommes déjà certains qu'elles sont antérieures à Dagobert Ier, qu'elles sont de la fin du VIe ou du commencement du VIIe siècle.

---

(1) Prou. *Les Monnaies mérovingiennes*, introduction p. 86.

Digitized by Google

Nous pouvons nous rapprocher encore davantage à l'aide des noms des rois frappés sur les *triens*.

Ce fut Théodebert Ier, roi d'Austrasie (vers 540), qui le premier osa faire figurer son nom sur ses monnaies, ce qui nous permet de leur assigner une date. Son exemple fut rarement suivi, nous trouvons cependant dans l'ouvrage si remarquable de M. de Ponton d'Amécourt, *Monnaies mérovingiennes de Châlon-sur-Saône* (2). La reproduction d'un *triens* d'or frappé à Chalon et portant le nom du roi Clotaire. — (Planche I, n° 15.)

Nous venons de citer le *triens* signé par saint Éloi et portant le nom de Dagobert, vers 630.

Arrivons maintenant à une autre et dernière constatation qui a une véritable importance.

M. Prou donne dans son bel ouvrage la reproduction d'un *triens* d'or découvert au cabinet des médailles de Madrid, par M. Engel. Ce *triens* qui a buste, diadème à droite, porte cette légende si importante : GVNTHRAM (3).

Au revers on voit une croix et le mot CAVIL, indication certaine de l'atelier de Châlon.

M. Prou en conclut que c'est là un *triens* du roi de Bourgogne Gonthramn qui règna de 561 à 592.

Ce *triens* (qui ne porte pas de nom de monétaire) présente la plus grande analogie avec celui de Lyon du monétaire WINTRIO, mêmes forme et plis du manteau du buste, croix pattées également. Ces deux *triens* sont du même style et de la même époque.

---

(2) De Ponton d'Amécourt, *Monnaies mérovingiennes de Châlon-sur-Saône*, Paris 1874, p. 21.

(3) Prou. Même ouvrage, *Monnaies d'or royales*, p. 37.

Digitized by Google

Il est certain d'autre part (nous le démontrerons tout à l'heure) que le Wintrio qui a frappé un si grand nombre de *triens* dans le grand atelier de Châlon est aussi le WINTRIO qui a frappé le *triens* d'Izernore.

Le *triens* de Madrid a été frappé à Châlon sous le règne du roi Gonthramn. On doit donc en conclure que le *triens* d'Izernore du monétaire Wintrio date également de ce règne

Dans son étude des monnaies mérovingiennes de Châlon-sur-Saône (4), M. de Ponton d'Amécourt s'occupe beaucoup de ce célèbre monétaire Wintrio et reproduit dans son ouvrage plus de cinquante *triens* d'or portant son nom et frappés à Châlon. M. d'Amécourt divise toutes les monnaies de Châlon par groupes. Il place les *triens* de Wintrio dans le quatrième groupe. A l'aide de comparaisons, d'examens minutieux de toutes ces monnaies, il trace un tableau chronologique dans lequel il assigne aux pièces frappées par WINTRIO les dates de 575 à 580 (sous le règne du roi Gonthramn).

En ce qui concerne le *triens* de *Droctebado*, nous ne pourrions être aussi affirmatifs.

Ce *triens* qui serait à peu près de la même époque, quant au style, présente cependant quelques différences appréciables avec celui du monétaire WINTRIO et qui me portent à penser qu'il lui est postérieur.

Dans ce *triens* du monétaire Droctebado, le buste est plus petit, moins accusé que dans l'autre, les plis du manteau vont plus tôt de droite à gauche, la croix est sur un degré, au lieu de surmonter un globule comme dans le précédent,

---

(4) De Ponton d'Amécourt. *Description des monnaies mérovingiennes de Châlon-sur-Saône*, Paris, 1874.

Digitized by Google

enfin les lettres A et O si elles représentaient l'alpha et l'oméga indiqueraient aussi une époque moins ancienne que le premier *triens*.

Nous pouvons donc dire sans témérité, en résumant notre étude sur cette question, que le *triens* de Droctebado serait du VIIe siècle et celui de Wintrio de la fin du VIe et contemporain du règne du roi de Bourgogne Gonthramn.

Examinons maintenant la question de savoir comment et où surtout ces *triens* ont été frappés.

On est surpris d'abord de voir le grand nombre de lieux marqués sur les monnaies mérovingiennes.

Dans les grands centres, Paris, Lyon, Marseille, Limoges, Metz, etc., il est bien certain qu'on y frappait ces monnaies, mais dans les villes de moindre importance en était-il de même ?

Sur ce point les opinions sont divisées, cependant le dernier mot de la science est que les noms frappés sur les *triens* d'or mérovingiens indiquaient bien l'endroit où ils avaient été frappés par le monétaire lui-même.

Le mot FIT, écrit le plus souvent à la suite du nom de la localité, en est une preuve convaincante.

Enfin les numismatistes ont constaté dans les localités même peu importantes, des dégénérescences et des immobilisations de types, ainsi que des noms de monnayeurs qui indiquent des traditions d'atelier.

De tels faits dit M. Prou (dans son ouvrage déjà cité) ne sont intelligibles « que dans l'hypothèse de monnayeurs « établis d'une façon permanente dans un même lieu et « frappant des espèces imitées de celles de leurs prédéces- « seurs. »

Digitized by Google

Ainsi, nous pouvons dire d'une manière à peu près certaine pour nos *triens* frappés à Izernore, qu'il y avait là un atelier de fabrication.

Toutefois il faut bien nous entendre sur ce mot d'atelier. En parlant d'atelier on songe tout de suite à un vaste local, à de nombreux ouvriers, à tout un personnel, à une organisation complète en un mot.

Il faut se faire une idée plus exacte du monnayage à ces premiers temps barbares de nos rois mérovingiens.

Deux mots d'explication sur ce point.

Les lames de métal étaient étendues sur une enclume (ce qui s'appelait battre la chaude), puis elles étaient coupées en morceaux dits *quarreaux* qui étaient arrondis ensuite, le monnayage s'opérait au moyen de deux coins gravés portant l'un l'*avers* et l'autre le *revers* de la pièce. On plaçait la pièce préparée entre ces deux coins et avec un marteau, l'ouvrier en frappant sur le coin supérieur produisait ainsi les deux empreintes.

Des vitraux de l'église du Mans et des deniers frappés à Melle nous ont reproduit cet outillage primitif.

On comprend qu'un atelier comme celui d'Izernore, fût-il permanent (ce qui est fort contesté), était un atelier libre et non pas une officine publique de la monnaie fiscale, comme par exemple le grand atelier dirigé à la fin du VIe siècle par l'orfèvre Abbon à Limoges.

Les impôts étaient payés en nature.

Le monétaire qu'il ne faut pas confondre avec le monnayeur (nous reviendrons tout à l'heure sur cette qualité en parlant de notre monétaire Wintrio), le monétaire frappait sur les lieux même la quantité d'or ou d'argent voulue pour

Digitized by Google

rendre ses comptes et c'est ainsi que les *triens* d'or furent frappés à Izernore.

Nous devons en tirer cette double et importante conclusion :

En premier lieu c'est à Izernore même que nos *triens* ont été frappés.

En second lieu, quel que fût le genre d'atelier d'Izernore, il fonctionnait alors avec une certaine activité. Nous possédons actuellement neuf beaux *triens* d'or de l'époque mérovingienne qui portent son nom. C'est là un nombre relativement considérable, si on le compare avec celui donné par les autres localités du même ordre où on frappait de la monnaie dans ce temps-là.

Au temps de nos premiers rois, la ville gallo-romaine n'était point encore déchue de son ancienne splendeur.

Elle était pour les impôts un centre de perception et pour les monnaies un centre important de fabrication.

Quelle était la valeur de ces *triens?*

Pour s'en rendre compte, M. de Saulcy (6) a comparé la quantité des choses nécessaires à la vie qu'on pouvait acheter à l'époque des rois mérovingiens pour une certaine somme d'argent avec celle qu'au moyen de même somme on achèterait aujourd'hui.

Il trouve des termes de comparaison dans la loi des Ripuaires (titres 36, art. 33).

« Si quis weregeldum solvere debet; bovem cornutum « videntem et sanum pro duobus solidis tribuat.

---

(6) De Saulcy. *Évaluation des monnaies courantes mérovingiennes. Revue numismatique*, tome Ier, p. 242.

Digitized by Google

« Si quelqu'un doit payer l'amende pour meurtre, qu'il « livre un bœuf cornu, voyant et sain pour deux sous. »

Le *solidus* signifie ici le sou d'or, le *triens* en étant le tiers comme l'indique son nom, il en résulterait qu'un bœuf aurait valu alors 6 *triens* d'or.

Au contraire, M. de Saulcy estime que la valeur actuelle de l'or contenue dans un *triens* étant de 5 francs 15, il calcule la valeur du *solidus* en deniers et il arrive à ce résultat vraiment extraordinaire que la valeur de l'or était trente-deux fois plus forte alors qu'aujourd'hui.

M. de Petigny combat cette évaluation exagérée (7). Il dit avec raison qu'à cette époque les métaux précieux étaient loin d'être rares en Gaule. Les conquérants barbares avaient accumulé de grandes richesses dans leurs trésors. Il cite comme preuves le char d'argent de Brunehault, la table d'or massif du roi des Wisigoths, le trésor de Clotaire, les trônes d'or de Dagobert (chef-d'œuvre d'orfèvrerie de saint Éloi) qui sont des faits connus et établissent au point de vue historique cette incontestable vérité.

Toutefois M. de Petigny arrive à ce résultat, après de savants calculs trop longs à reproduire, peut être exagéré aussi en sens inverse et que je copie textuellement :

« Nous voilà bien loin de cet effrayant rapport de 1 à 32. « D'après les chiffres ci-dessus, la différence du prix de la « loi des Ripuaires avec les prix actuels dépasse à peine la « proportion de 1 à 5 ou à 6, pour les bêtes à cornes et de « 1 à 3 pour les chevaux. »

---

(7) De Petigny. *Éclaircissements sur les valeurs mérovingiennes. Revue numismatique* (Tome Ier, p. 331).

Digitized by Google

La vérité est peut-être entre ces deux opinions extrêmes. J'ai voulu en avoir le cœur net et je me suis adressé à l'obligeance de M. Prou.

Le savant numismatiste a bien voulu me répondre qu'il est impossible de fixer la valeur relative des monnaies à cette époque.

Le pouvoir du métal monnayé changeait alors continuellement de pays en pays.

Les lois, le principal document qu'on puisse consulter, sont d'une interprétation douteuse toujours difficile.

En résumé, M. Prou dit qu'il lui semble impossible de résoudre cette question à moins de faire des hypothèses gratuites et sans valeur scientifique.

Après l'avis d'un homme aussi compétent, contentons-nous donc de dire que nos *triens* avaient au temps des rois mérovingiens une valeur bien plus considérable que de nos jours, sans pouvoir estimer cette valeur ni préciser cette appréciation.

E. Cuaz.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE V

Une maison de librairie lyonnaise et la Bibliothèque du Roi.

Le Père Mabillon et les Anisson. — L'archevêque de Reims, Mgr Le Tellier, et les conservateurs de la Bibliothèque royale. — Mission en Italie et maladie de Jean Anisson à Rome. — Froideur vis-à-vis des libraires lyonnais; plaintes et retards sur le règlement des comptes. — Établissement à Paris, grâce à la protection des Bénédictins de Saint-Germain.

D'écrivains à imprimeurs les relations sortent vite de la banalité des discussions d'affaires et d'intérêt et il n'est pas rare qu'une amitié sérieuse se noue à la suite de cette espèce de collaboration entre le producteur de la pensée et celui qui la fixe dans les pages

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Mars, Avril, Mai et Juin 1893.

Digitized by Google

immuables du livre. Les exemples célèbres abondent; nous en avons un nouveau à mettre en lumière, il nous servira pour constater, une fois de plus, quelles relations fréquentes et intimes existaient entre la cité Lyonnaise et le monastère de Saint-Germain-des-Prés.

C'est de Mabillon qu'il s'agit et ses correspondants sont les frères Anisson, les fils de Laurent, les deux représentants les plus considérables d'une dynastie de libraires qui tinrent, durant près de deux siècles, une place distinguée dans le commerce, dans les charges de l'échevinage, dans l'administration des œuvres de bienfaisance; ils parvinrent à acquérir par leur profession autant d'honneur que de fortune; leur intégrité ne fut pas moins louée que leur savoir-faire et eux-mêmes, en pénétrant dans les rangs de la noblesse, n'oublièrent pas qu'ils étaient redevables au travail et aux lettres de cet accroissement légitime de richesses et de titres (1).

Dès son premier passage à Lyon, en mai 1682, l'illustre religieux avait reçu l'hospitalité, rue Mercière, sous le toit et à la table de ces éditeurs dont il vante l'affabilité et le crédit; en la compagnie de l'un d'entre eux, il avait visité les monuments publics, les hôpitaux dont l'ordonnance lui avait semblé tenir du miracle, les plus belles églises, Ainay et ses archives où le prévôt lui avait mis entre les mains un cartulaire, composé par les soins de l'abbé Barthélemy en 1341, contenant des diplômes royaux et des chartes qui ne remontaient pas au-delà du douzième siècle. Le collège de la Trinité l'avait surtout frappé et sa vaste bibliothèque, ouverte sur le Rhône, admirablement disposée, avec la

(1) Cf. *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, rédigé par MM. Bréghot du Lut & Péricaud aîné. Lyon, 1839.

Digitized by Google

multitude de ses volumes et quelques précieux manuscrits, entre autres la *Bible d'Agobard*, l'avait jeté dans le ravissement. Son *Iter Burgundicum* conserve la trace du plaisir ressenti dans cette course qui n'avait duré que deux jours (2).

---

(2) Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt la description que Mabillon fit alors de la ville de Lyon; elle est aussi flatteuse qu'exacte, seulement aujourd'hui nos archives retiendraient davantage l'érudit.

« Inde vestigia, verius præcipitia relegentes, Lugdunum adivimus Maii die XXI, nec longas in magna, frequenti, celebri, amænissima et elegantissima civitate traximus moras, cum ea nos deficerent quæ itineris nostri illecebræ erant veterum librorum monumenta.

« Uno quippe die ac dimidio satis datum est oculis nostris, visis locis ædibusque publicis, xenodochiis ad miraculum ordinatis, celebrioribus ecclesiis atque adeo collegio majori RR. Patrum Societatis Jesu, quod unum ex præcipuis ejus urbis est ornamentum, idemque civium Lugdunensium munificentiæ monumentum insigne. Aula collegii ornatissima picturis, iconibus variisque emblematis quæ intuentibus artes loquuntur, templum et maxime conscriptorum devotorum oratorum magnifice decorata Bibliotheca, locus amplissimus, egregie instructus, positusque ad ripam Rhodani : multa librorum copia, manuscripti codices aliquot, ex quibus unus continet novum Testamentum ex dono Agobardi Episcopi in gratiam Ecclesiæ Lugdunensis. Sed pro cæteris nos potissimum movit eruditi bibliothecæ præfecti R. P. Caronrii humanitas, qui cum suis honorificentius, quam par erat, et verbis et officiis nos excepit.

« Accessit etiam commendatio et urbanitas clarissimi civis Lugdunensis Anissonii qui nos in ædes suas invitavit non semel et per urbis loca insigniora ipse deducere non est gravatus.

« In Athanacensi Benedictinorum abbatia, venerabilis archiprior nobis ultro suppeditavit chartularium suum, Bartholomæi abbatis curis anno 1341 auctoritate publica ordinatum, in quo Regum diplomata pauca, chartæ, sæculo XII vetustiores nullæ, invenientur.

« Die Maii 23 regredi cæpimus Roanam. »

Iter Burgundicum. Œuvres posthumes de Mabillon, publiées par Dom Vincent Thuillier.

Digitized by Google

Mais elle tarda peu à se renouveler, dans des circonstances assez singulières pour en faire comme un événement littéraire et donner à la correspondance, que nous nous proposons de transcrire tout à l'heure, une valeur très appréciable.

Mabillon, en effet, avait été officiellement investi par Louis XIV d'une mission en Italie ; non seulement il avait reçu l'ordre d'inspecter les plus importants dépôts, mais on lui recommandait d'acheter les principaux manuscrits qu'il rencontrerait en vente et tous les ouvrages qu'il jugerait convenir à la Bibliothèque du roi : on lui avait ouvert un crédit illimité. Ce qu'il avait entrepris et recueilli en Flandre et en Allemagne assurait qu'au-delà des Alpes ses recherches et ses emplettes ne seraient pas moins avantageuses. L'archevêque de Reims, Mgr Le Tellier, qui avait pris pour lui toute l'administration de la charge de bibliothécaire dont le titulaire était son neveu, l'abbé Louvois, trop jeune encore pour l'exercer, avait fait décider le voyage, promettre d'en couvrir toutes les dépenses et il avait désigné le plus jeune des deux frères Anisson, Jacques, pour accompagner les Bénédictins et les aider de son expérience professionnelle. Avancer que nos libraires-imprimeurs fondaient sur cette commission de belles espérances, c'est rappeler un sentiment qui serait venu à l'esprit de tout le monde; on verra bientôt que les déceptions sont de tous les temps et de toutes les conditions; le conte du *Pot au lait* s'applique à d'autres qu'aux imaginations trop vives de paysannes rêveuses.

Dom Mabillon avec son inséparable compagnon et secrétaire, Dom Michel Germain, quittèrent l'abbaye et Paris, le 1er avril 1685 ; on était au soir du quatrième dimanche de Carême, ils emmenaient avec eux deux jeunes gens,

Digitized by Google

MM. Patin et Guéniot, neveux d'un de leur plus respectables confrères; le P. Jean Barré les leur avait confiés, sans prévoir les embarras auxquels il les exposait.

Le lendemain ils traversaient Auxerre, sans consentir à s'arrêter pour ne pas troubler l'ordre et le silence de la communauté de Saint-Germain (3), et quatre jours après ils descendaient au quai de la Saône où les attendait leur aimable correspondant pour les conduire chez lui (4).

Nous ne suivrons pas leur caravane dans toutes ses étapes, le célèbre érudit en a décrit lui-même les principaux incidents, dans son *Iter Italicum*, et récemment encore M. Emmanuel de Broglie ajoutait au charme du récit original par les piquantes révélations de lettres inédites (5). Notre intention est de ne rien reprendre qui ne soit strictement nécessaire à l'intelligence des nouvelles lettres dont la publication appartient à notre sujet.

Le séjour à Lyon fut de briève durée, Dom Germain s'en

---

(3) Cf. Lettre de Dom Hugues Lanthenas à Dom Estiennot. — Auxerre, le 6 avril 1685.

(4) Voici comment s'exprime Mabillon : « Lugdunum versus iter instituimus, perfecimusque inter quinque dies, partim celeri rhedâ, partim Araris secundo flumine, in excursu e naviculâ excepti atque in ædes Anissonianas adducti, ab humanissimo viro Johanne Anissonio, cive ac bibliopola Lugdunensi, qui nobis fratrem suum Jacobum itineris comitem, ut in conquirendis comparandisque libris adjutor esset, ex illustrissimi Remorum archiepiscopi voluntate, adjunxit.

Post triduum, quod parandis rebus itineris necessariis insumptum est, conducti in sex dies equis Augustam Taurinorum contendimus. » *Musæum Italicum seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis eruta a D. Joh. Mabillon et D. Mich. Germain.* Lutetiæ, 1687.

(5) *Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du dix-septième siècle*, par Emmanuel de Broglie. Paris. Plon 1888, 2 v. in-8°. Chap. VI et VII.

Digitized by Google

félicita cependant, il y avait retrouvé la santé, il l'annonçait en effet peu de jours après :

« Le voyage que j'entreprends me sauve d'une maladie dangereuse dont je ressentais fortement les impressions avant que de partir. Elle s'est réduite en dyssenterie dont un médecin, bon ami de Dom François Lami, nommé M. Chauvin, m'a sauvé à Lyon (6). »

De Turin on prit le chemin de Milan. Padoue, Brescia, Vérone, Venise, Ravenne, Lorette et la sainte maison, le jour même de la Pentecôte, furent successivement visitées, et le 15 juin la troupe franchissait les portes de Rome, « l'abrégé du monde, la mère de tous les mortels » comme l'appelle Mabillon ; ils ne devaient pas y séjourner moins de sept mois, dans la petite maison occupée par le procureur général de la Congrégation de Saint-Maur, sur le mont Pincio, proche du couvent des Minimes de la Trinité.

Dom Estiennot, chargé des affaires de son ordre près du du Vatican, était un des plus familiers amis des arrivants, et son secrétaire, l'aimable Dom Jean Durand, avait également séjourné à l'abbaye de Saint-Germain. L'un et l'autre réservaient à leurs hôtes le plus fraternel accueil ; mais ils s'étaient surtout préoccupés du dehors ; ils s'étaient appliqués à abaisser toutes les barrières devant leur curiosité et à leur gagner le plus de sympathies à tous les degrés de la société ecclésiastique et lettrée.

Avant même d'être officiellement prévenus, ils avaient agi et Dom Jean, dès la fin d'avril était en éveil :

« Dom Jean Mabillon, dit-il, n'a point encore écrit au R. P. Procureur, mais le cardinal Casanata lui montra hier

(6) M. SS. de la Bib. nat. Fonds Franç. 17679. Lettre de Dom Germain. Turin, 20 avril 1685.

Digitized by Google

une lettre d'Anisson, libraire à Lyon, qui mandait à cette Éminence que le Père Mabillon était à Lyon le 5 avril, et qu'il lui avait donné un de ses frères pour l'accompagner, et qu'il prenait sa route par Turin, par Milan et par Venise; s'il fait ce grand tour, nous ne l'aurons pas de sitôt ici (7). »

Ce qui préoccupait le plus le Père Procureur, très au courant de l'opinion romaine, ce qui allait jusqu'à l'embarrasser, c'était le caractère officiel dont ses deux collègues étaient revêtus. Il redoutait pour eux plus d'embarras que de commodités dans leur titre d'envoyés du roi; les esprits étaient trop montés contre la France et on ne devait pas voir d'un œil tranquille une mission, même purement scientifique, décidée par son gouvernement. Les premières recommandations confirmèrent donc ce qu'il avait déjà à maintes reprises exprimé dans sa correspondance :

« Nous attendons le Père Mabillon, annonçait-il à M. Bulteau, avec impatience; mais nous nous donnerons bien de garde de dire que c'est le roi qui l'envoie. »

Et quelques jours après il revenait là-dessus : « Son Éminence Casanata me montra une lettre où l'on dit que Dom Mabillon vient par ordre du roi et à ses frais. Nous nous serions bien donné garde de le publier, crainte que cela ne donnât de l'ombrage à des gens qui en sont naturellement remplis (8). »

De tels avis n'étaient pas tombés dans l'oreille d'un sourd : nos religieux firent oublier à force de modestie qui les avait

---

(7) Lettre de Dom Durand à M. Bulteau à Saint-Germain-des-Prés. 24 avril 1685. F. F. 19643.

(8) Fonds franç. 19644. Correspondance de Dom Estiennot à M. Bulteau. De Rome, 27 mars et 26 avril 1685.

Digitized by Google

envoyés, et à force de science ils obligèrent les plus récalcitrants à ne point trop mal penser de la nation qu'ils représentaient.

Pendant tout le cours de la route, les rapports avec Paris et surtout avec l'archevêque de Reims avaient été comme incessants ; chaque semaine le prélat écrivait, avertissait de ce qu'il avait reçu, proposait de nouveaux ordres et de nouveaux achats ; nous rapporterons ici quelques-unes de ses recommandations.

Lettres de Mgr Le Tellier, archevêque de Reims, a dom Mabillon.

« De Paris, 14 mai 1685.

« J'ai reçu vos lettres de Lyon et de Turin et avec la dernière qui est de Milan du 27 du mois passé, le mémoire des livres que vous avez achetés à Turin.....

« Du 29 juin 1685.

« ..... Tous ces livres de Turin et de Milan sont arrivés en cette ville en trois balles ; je les ai vus et j'en ai été très content, aussi bien que de ceux que vous avez achetés pour ma bibliothèque. »

« De Paris, 9 juillet.

« J'ai reçu votre lettre du 18 du mois passé avec les papiers qui y étaient joints, entre lesquels j'ai trouvé le catalogue des livres que vous avez achetés à Venise dont je suis bien content.

Digitized by Google

« J'ai reçu une lettre d'Anisson, libraire, qui est avec vous, laquelle ne demande point de réponse (9).

« De Versailles, ce 20 juillet.

« J'ai reçu votre lettre du 26 du mois passé et vous me ferez plaisir de continuer à me donner part de tout le détail de ce que vous ferez.

« Si vous pouvez trouver encore un Mombrin (10), je serais bien aise que vous me l'achetiez ; on dit qu'il y en a encore un à Milan. N'oubliez pas d'essayer de me trouver les Épîtres de Delphinus (11).

---

(9) Fonds Franç. 19654. Correspondance de Mabillon. T. VI.

(10) Mombrizio Bonino de Milan, poète et philologue (1424-1482). Il s'agissait sans doute du *Sanctuarium sivé vitæ Sanctorum*. 2 vol. in-fol., Milan, 1477.

(11) Pierre Delfino (1444-1525) général de l'ordre des Camaldules, était absolument inconnu de Mabillon. Son ami Magliabecchi l'instruisit des particularités qui le concernaient et lui apprit qu'il avait été un homme distingué par sa bonté, sa science, sa dignité et sa naissance. Il s'était montré un adversaire ardent de Savonarole.

Le volume de lettres que désirait Mgr Le Tellier était de l'année 1524 et avait été publié par Jacques de Brescia, prieur de Saint-Martin d'Opitergio, sous ce titre :

Petri Delphini Veneti, Prioris Sacræ Eremi et generalis totius ordinis Calmaldulensis Epistolarum volumen. Impressum Venetiis, arte et studio Bernardini Benalii Impressoris.

Ebert (*Allgemeines bibliographisches Lexicon*) prétend que ces douze cents lettres, pleines de morale monastique, constituent un livre aussi rare que dénué d'intérêt.

Quoiqu'il en soit Mabillon mit la main sur un exemplaire et put satisfaire son protecteur. Mais pour lui il fut obligé d'emprunter et d'emporter à Paris celui qui appartenait à Magliabecchi. Il eut de plus la bonne fortune de trouver à Camaldule même, qu'il visita à son retour de Rome, plus de deux cents lettres ; il en prépara la publication, mais

Digitized by Google

« M. le duc de Bourbon épousera ici mardi prochain, Mlle de Nantes; ces noces se feront avec une grande magnificence (12). »

« 28 septembre 1685.

« Quand vous repasserez à Milan, si vous pouvez avoir le Mombritius qui est chez les Augustins, achetez-le à quelque prix que ce soit; mais si vous ne pouvez pas l'avoir, prenez l'exemplaire que vous dites être défectueux et qu'on aura pour cinq pistoles. »

« 2 octobre 1685.

« Mon intention est que M. Anisson demeure avec vous jusqu'à votre retour en France; vous pouvez même lui dire de ma part que je l'en prie et qu'il me fera plaisir (13). »

Mgr Le Tellier, comme on le soupçonne, n'était pas seul à s'intéresser aux voyageurs, à les interroger sur leurs peines, leurs joies, leurs découvertes. Tous les conservateurs de la Bibliothèque royale se préoccupaient de même; ils s'ingéniaient à envoyer des indications utiles; ils poussaient à telle ou telle acquisition. Si le cadre de cette modeste publication le supportait, nous prendrions plaisir à tracer d'après leur correspondance le portrait de ces érudits à la physionomie originale. L'amabilité n'était peut-être pas toujours chez eux la qualité prédominante : on le passe à des savants; mais en bibliophiles passionnés, ils finissaient

---

elle ne fut faite que par dom Martène dans le t. III de l'*Amplissima Collectio*, etc.

(12) Fonds Franç. 17680, p. 123.

(13) Fonds Franç. 19654.

Digitized by Google

par amour pour les livres, par se montrer gracieux et prévenants pour ceux qui partageaient leur goût et les aidaient à le satisfaire. Avec Clément et Melchissédec Thévenot, l'orientaliste connu, mentionnons au moins l'abbé Faure, le plus en vue de ses collègues et le plus dans l'intimité de l'archevêque. Docteur en théologie, prévôt, chanoine et grand vicaire de Reims, il possédait à fond la science ecclésiastique; personne n'était mieux versé que lui dans l'histoire des conciles, dans les Pères et dans la tradition; son autorité n'était pas moins absolue que ses connaissances étaient variées; quand il mourut vers la fin de l'année 1689, Dom M. Germain déclara que sa perte était incomparable et que la Faculté n'avait pas une tête de sa force. Son nom se trouvera à maintes reprises sous la plume de nos pèlerins romains; malheureusement il ne paraît pas être rentré complètement dans leurs vues, autant qu'ils le souhaitaient, ni les avoir servis avec une sincérité incontestable et désintéressée (14). »

Entre Rome et Lyon, et entre Lyon et Paris, l'échange de nouvelles et de compliments était beaucoup plus abondant; la fraternité du sang et la fraternité de la profession monastique y poussaient également. M. Anisson était l'intermédiaire désigné entre les absents et leurs amis de Saint-

---

(14) Cf. Lettre de D. M. Germain à Magliabechi, 5 décembre 1689. Valery : *Correspondance inédite*, T. II.

Les lettres de M. Faure, au nombre de vingt-cinq, du 11 juin 1685 au 27 juillet 1686, se trouvent dans le 19952 du F. F. Le F. F. 19665 en contient douze autres adressées à Dom Thierry Ruinart. Nous n'avons vu que deux lettres de Thévenot, Fonds Franç. 19658; la première datée du 10 avril 1686.

Le volume édité à Copenhague par M. Émile Gigas, en contient quatre.

Digitized by Google

Germain-des-Prés; nous avons la preuve de la manière délicate dont il s'acquittait de cette obligation.

Lettre de Jean Anisson a dom Thierry Ruinart.

« A Lyon le 10 mai 1685.

« Monsieur et Révérend Père,

« Je n'ai point manqué d'envoyer au Révérend Père Dom Mabillon et au Révérend Père Dom Germain, toutes les lettres qui m'ont été adressées pour eux et de la part de Votre Révérence et de leurs autres amis; j'ai eu la même exactitude pour toutes celles que ces bons Pères m'ont adressées d'Italie pour Paris, et puisque Votre Révérence souhaite que par les ordinaires qui ne m'en apporteront point de leur part pour Paris, votre ville, je l'informe des nouvelles que j'apprends d'eux par mon frère (qui a l'honneur de les accompagner), je commencerai donc à lui dire que par le dernier courrier j'ai appris qu'ils étaient arrivés à Milan en fort bonne santé; ils en ont apparemment donné avis à Mgr de Reims, car il y avait un paquet pour lui, et c'est la seule lettre qu'ils aient encore écrite de Milan; je m'imagine qu'elle était accompagnée du mémoire d'une balle de livres qu'ils ont achetés à Turin. On me marque que tous les gens de lettres sont ravis d'embrasser le bon Père Mabillon et de connaître son collègue; mon frère fait ses efforts pour leur adoucir toutes les fatigues du voyage; ils ont des carrosses d'amis dans toutes les grandes villes; les gens savants sont avertis par avance de leur arrivée; et s'ils n'étaient point si pressés d'arriver à Rome, comme ils

Digitized by Google

le sont, ils pourraient être sûrs que personne n'aurait fait ce voyage avec tant d'exactitude et de satisfaction qu'eux; mais ils pourront réparer cela à leur retour; ils ne seront point non plus trompés dans le prix des livres, car celui qui les accompagne sait fort bien son métier.

« Je viens de recevoir la balle de Turin et je l'expédierai demain à Mr Thévenot; je ne manquerai point de faire part à Votre Révérence de leurs nouvelles, toutes les fois qu'il n'y aura point de leurs lettres pour votre maison; je voudrais bien avoir de plus importante occasion de faire connaître à Votre Révérence avec quelle passion je suis, etc. (15). »

Tant d'égards ne trouvaient pas les religieux inattentifs ou insensibles; ils y répondaient autant que le souffraient les conditions austères du régime claustral et pour gage de sa reconnaissance, Mabillon offrait ses ouvrages à des prix de faveur; la pauvreté ne lui permettait pas davantage; il traitait ses amis comme des confrères.

Dom Michel Germain a Dom Placide Porcheron, religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près

« De Turin, 22 avril 1685.
« Ce jour de Pâques.

« J'oubliai hier, mon Révérend Père, de vous prier de la part de Dom Jean Mabillon, de prendre la peine d'envoyer

(15) F. F. 19665. — A Monsieur et Révérend Père Dom Thierry Ruinart, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Paris.

Digitized by Google

à M. Anisson dans la rue Mercière à Lyon, six *Diplomatiques* en blanc, au même prix qu'on les vend à nos confrères. Vous voyez bien qu'il ne faut pas que M. Boudot sache pour qui c'est et que pour bien faire il faut en prendre de deux ou trois endroits.

« Vous obligerez en cela des personnes à qui nous sommes sensiblement obligés. Vous ne sauriez croire la peine que M. Anisson se donne pour faire une bonne emplette. Je me joins à Dom Jean Mabillon pour vous souhaiter la bonne fête et à tous nos Pères et pour me dire du cœur, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant confrère.

« Fr. M. Germain (16). »

Cette bonté eut encore l'occasion de s'exercer pendant la maladie qui cloua Jacques Anisson dans son lit pour plusieurs semaines. Ce fut une des plus fâcheuses épreuves du voyage; nos bénédictins la ressentirent profondément, moins pour eux que pour leur compagnon souffrant. Ils ne manquent pas d'envoyer des nouvelles, et au ton dont les uns et les autres les rapportent, il est évident que leur inquiétude dépasse leur désappointement.

Le cher Dom Thierry fut des premiers avertis; Mabillon lui écrit le 21 août :

« M. Anisson est encore indisposé et garde le lit à cause d'une tumeur qui lui est survenue sur les deux jambes. J'espère qu'il sera bientôt guéri. »

---

(16) Fonds Franç. 19645. — Tome VI de la correspondance Mabillon.

Digitized by Google

Et quelques jours plus tard :

« M. Anisson ne peut encore sortir; nous attendons qu'il soit guéri pour aller à Naples. »

Le secrétaire du procureur général, Dom Jean Durand, exprime les mêmes sentiments à M. Bulteau :

« Rome, 11 septembre.

« ..... Comme l'air est beaucoup rafraîchi par les pluies qu'il a fait depuis sept à huit jours, nos Pères iraient au Mont-Cassin, si le S. Anisson, libraire de Lyon, qui est venu en leur compagnie était en état de faire le voyage; il y a plus d'un mois qu'il est arrêté au lit par une fluxion qui lui est tombée sur les deux pieds, qui l'empêche de pouvoir marcher; cela retardera leur voyage (17). »

L'expédition fut remise à un mois plus tard; encore le convalescent fut-il réduit à prendre la voie la plus directe, et il fut privé de visiter Subiaco et le Mont-Cassin. Le Père Procureur, Dom Estiennot, était de la partie et on peut voir dans l'ouvrage de M. le prince de Broglie, cité plus haut, de quelles douces émotions et de quelles agréables surprises elle fut remplie.

Les soucis inspirés par la santé de M. Anisson ne troublèrent pas seuls l'application des studieux visiteurs de l'Italie; nous avons parlé de deux jeunes hommes MM. Patin et Guéniot qu'ils s'étaient engagés à conduire et à surveiller. La tâche, au sentiment de Dom Germain, mit leur patience plus d'une fois à bout. Mabillon, d'une humeur tranquille

(17) Fonds Franç. 19643.

Digitized by Google

se tait; mais son ami plus impétueux et plus franc exhale ses plaintes sans vergogne :

« Les neveux de Dom Jean Barré font plus d'embarras à Dom Jean Mabillon qu'on ne croit. Ce n'est pas qu'ils soient de mauvaises mœurs, mais il ne nous est pas possible et peut-être il n'est pas à propos de les ranger comme de petits garçons.

« Patin est maître de son bien et prétend que ce qu'il dépense ici, il le dépenserait et encore plus à Paris; Guéniot ne dit mot, mais il ne veut pas moins faire que l'autre; s'il était seul, on le gouvernerait, avec l'autre que fera-t-on? Ils agissent comme des gentilhommes de qualité.

« D'ailleurs ce ne sont pas des gens d'application et il leur faut plus de temps à s'ajuster qu'aux femmes de Paris. En un mot ce sont des enfants qui ont l'air du monde (18). »

Et dans une autre occasion le même ajoute :

« M. le médecin Guéniot n'était pas connu de nous; si nous l'eussions connu, son fils serait encore en France et M. Patin aussi. »

A ces appréciations un peu chagrines, il convient, afin de rétablir les droits de la vérité, toujours voisine de l'indulgence, de citer la lettre de Dom Jean Barré et les remerciements qu'il adresse à ses deux collègues, après que ses neveux sont rentrés près de lui; comme leurs noms sont rappelés dans la correspondance d'Anisson, cette lettre n'est pas un hors-d'œuvre.

---

(18) Dom Germain à Dom P. Porcheron, de Rome, 11 septembre 1685. — Fonds Franç. 17679.

Digitized by Google

LETTRE DE DOM JEAN BARRÉ A DOM JEAN MABILLON.

« 26 Mai 1686.

« Mon Révérend Père,

« Mes neveux étant de retour à Paris depuis six jours en très bonne santé et plus que satisfaits de leur voyage, il est bien juste de vous témoigner mes reconnaissances de toutes les bontés que vous avez eues pour eux.

« Monsr Guenyot a rapporté la qualité de docteur de Padoue avec autant de science qu'il en pouvait apprendre pour le peu qu'il a séjourné à Padoue, et son père en est plus que satisfait et ne plaint plus son argent. Son fils en partant de Padoue a fait un billet à M. le chevalier Patin de ce qui lui est dû de reste et comme il coûte beaucoup de change à faire tenir l'argent, vous m'obligerez beaucoup, si passant à Padoue vous voulez bien acquitter le billet que M. le chevalier Patin a de mon neveu et je vous ferai tenir la même somme à Lyon ou partout ailleurs où vous souhaiterez et ferez fond sur moi, car j'ai le fond entre les mains; vous m'obligerez aussi de marquer à M. Patin ma reconnaissance des peines qu'il a prises pour conduire et rendre mon neveu, aussi capable qu'il est, dont nous sommes très satisfaits.

« Vous voulez bien que j'embrasse de cœur et d'affection votre inséparable, votre cher compagnon Dom Michel, attendant ce bien de vous posséder à loisir à votre retour.

« Je me prépare à une belle cérémonie pour la réception du corps saint et des reliques que vous apportez, pourvu que ce soient des reliques baptisées.

Digitized by Google

« Je suis, mon Révérend Père, votre affectionné confrère.

« J. Barré (19). »

Le séjour de la petite colonie française se serait prolongé sans embarras et sans autre déception, si peu à peu ses membres n'avaient reconnu à certains indices qu'à Paris et à la bibliothèque du roi on s'abandonnait contre eux à de la mauvaise humeur et à de déplaisantes et d'injustes critiques.

Les Romains ne sont pas moins empressés dans leur accueil ni moins flatteurs dans leurs hommages ; cardinaux, prélats, archéologues ne cessaient de mettre à leur disposition leur influence, leur expérience et leurs livres ; la reine de Suède les avait invités à venir chez elle aussi souvent qu'il leur plairait ; l'abbé Schelstrate, le préfet de la bibliothèque Vaticane, leur en ouvrait toutes les portes et leur en abandonnait toutes les raretés, le pape convoquait Mabillon à la congrégation de l'*Index* et on s'y rangeait à son avis sur les opinions d'Isaac Vossius.

Tant d'honneurs éveillèrent-ils les suceptibilités gallicanes ? Quelques mots un peu vifs échappés à la plume caustique de Dom Germain, sur des opinions patronnées par l'archevêque de Reims dans des thèses publiques, avaient-ils été colportés indiscrètement ? Les sollicitations et les démarches des Anisson pour s'établir à Paris avaient-elles été prises en mauvaise part ? Il est difficile de le préciser exactement, mais peut-être toutes ces raisons réunies avaient jeté dans l'esprit de Mgr Le Tellier et de son entourage des préventions dont leur silence prolongé fut le premier signe.

---

(19) Fonds Franç. 19650. T. II de la corresp. de Mabillon.

Digitized by Google

« Je m'étonne, écrivait Mabillon, le 22 janvier 1686, que nous n'ayons point reçu de lettres, depuis notre retour de Naples, de M. Faure et de l'archevêque de Reims. »

On interroge inutilement les confrères de Saint-Germain, ils ne savent que répondre ; même avec la conscience la plus tranquille, les appréhensions augmentent ; on se décide à partir, on reprend la route de France sous ce ciel gris, avec le secret espoir que les nuages se dissiperont, les Alpes franchies. Dom Michel en fait la confidence au prieur de l'abbaye, à Dom Claude Bretagne :

« A Rome, 12 février 1686.

« Le silence de Mgr de Reims depuis trois mois, la dépense de M. Anisson et la nôtre, *et revocantis amor patriæ* sont, entre autres, trois motifs qui nous font laisser *pendere opera interrupta* (20). »

La moisson de choses curieuses et de copies intéressantes était de beaucoup moins modeste que l'avouaient les intrépides travailleurs ; mais leurs forces étaient épuisées, la santé de M. Anisson très compromise, de Rome à Florence il fut contraint de faire le voyage en calèche et « pour tout ne prit que sept œufs (21) ».

Dans cette dernière ville quelques éclaircissements leur arrivèrent et leur pénible incertitude cessa en partie ; Mabillon s'en explique lui-même à Dom Thierry et sans rien perdre de son calme habituel il n'en témoigne pas

(20) Fonds Franç. 17679.

(21) Fonds Franç. 17679. Lettres de Dom Germain à Dom Bretagne. Florence, 15 mars 1686.

Digitized by Google

moins combien l'étonne et le peine le refus persistant à la requête des éditeurs lyonnais.

Dom Mabillon a Dom Th. Ruinart.

« A Florence, ce 15 mars 1686.

« Je suis marry de ce que M. Anisson n'a pas toute la satisfaction à laquelle il s'était attendu. Je savais que M. Faure ne lui avait pas été favorable, mais j'ai de la peine à croire ce qu'on nous a dit qu'il lui avait même été contraire. L'unique récompense qu'il s'était proposé en nous donnant son frère, avait été l'appui qu'il espérait pour son établissement. Cela n'ayant pas réussi, il ne se peut faire que cela ne le dégoûte. Son frère qui est avec nous ne laisse pas que d'en user toujours fort bien à son ordinaire.

« ... J'oubliais à vous dire que je ferai en sorte auprès de M. Anisson qu'il nous donne à notre retour les bréviaires d'Espagne que M. Faure souhaite (22). »

Les divers arrêts du retour prirent encore plus de deux mois, on ne rentra à Lyon que le 24 juin. Là, les dernières instructions de l'archevêque attendaient Mabillon, elles étaient préparées pour clore sa mission.

---

(22) Fonds Franç. 19659, f° 188.

Digitized by Google

L'ARCHEVÊQUE DE REIMS A DOM JEAN MABILLON.

« 16 juin 1686.

« Je vous adresse celle-ci à Lyon.

« Si vous trouvez chez Anisson à Lyon quelques livres propres pour la bibliothèque du roi, vous n'avez qu'à en faire le prix et à les adresser à l'ordinaire en cette ville pour la bibliothèque de Sa Majesté.

« En passant à Lyon, arrêtez tous vos comptes avec ledit Anisson, afin que je puisse, comme je viens de le dire, arrêter avec vous la dépense de tout votre voyage (23). »

---

(23) Fonds Franç. 19654. T. V. de la Correspondance de Mabillon.

La correspondance de Mgr Le Tellier avec les Bénédictins de Saint-Germain, comme nous l'avons déjà dit, est très abondante et nous regrettons de n'en citer que de trop courts fragments; à elle seule elle fournirait matière d'une publication spéciale où ne feraient défaut ni l'intérêt, ni l'imprévu. Celle de son neveu, l'abbé de Louvois, familier de l'abbaye s'y joindrait naturellement.

M. Em. de Broglie a édité le mémoire des dépenses des deux religieux, même pour des moines, on est surpris de leur économie et de leur sobriété.

L'avis du ministre Louvois, chargé de payer, était cependant différent et quelques lignes, publiées dans l'Histoire de M. Camille Rousset, jettent un jour assez curieux sur toute cette affaire et nous apprennent une des causes d'un mécontentement qu'on eut l'indélicatesse de laisser trop percer :

« A l'Archevêque de Reims,

« 23 octobre 1686.

« Je vous dirai en passant qu'il me paraît que ces bons Pères ont « voyagé bien chèrement, ayant dépensé plus de 500 pistoles en quinze « mois de temps. »

Minutes d'octobre 1686. — D. G. 769. *Histoire de Louvois*, par Camille Rousset. T. III. Appendice.

Digitized by Google

Quelles lenteurs subit ce réglement de comptes que le prélat avait tant de hâte de conclure, quelles protestations soulevèrent les chiffres avancés, avec quelle persévérance et quelle infatigable délicatesse Dom Mabillon conduisit à terme toute cette affaire compliquée, sans léser aucun intérêt, sans froisser la susceptibilité de personnes qui lui étaient peu favorables, la correspondance des Anisson assez volumineuse et assez détaillée l'apprendra; ce que nous avons dit jusqu'ici était destiné à lui apporter toute la clarté désirable.

L'abbé J.-B. VANEL.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

VIEILLES CHOSES

ET

VIEUX MOTS LYONNAIS

L'AIGUEDIER, ESGUEDIER, ESGUIDIER

Le texte suivant des registres consulaires fait une attrayante peinture de notre bonne ville en 1492 :

« Mardi 8 mai. Guillaume Baronnat, Estienne Grollier, Jacques Baronnat et Amé Bulliod, au nom d'eux et de leurs voisins de la rue de la Juerie (Juiverie), venus devant les conseillers, ont exposé par manière de plainte, comme certaine ruette, traversant du cloître Saint Paul vers la rue de la Tripperie, au droit de l'hôtel du Chapeau Rouge, a été et est infecte par les immondices qui y ont été et sont de jour en jour portées par les voisins, aussi par plusieurs gens, qui en icelle vont faire leurs nécessités, tellement que les allant à la dicte église et venant d'icelle en passant par

Digitized by Google

là ne peuvent souffrir la grant puanteur qui sort d'icelle ruette sans prendre mal au cœur, dont se pourroit suivre inconuenient ou esclandre. Semblablement auroit une autre ruete tenant à la dicte rue Juerie d'une part et frappant à la rue de la Juerie (évidemment ce nom est mis pour un autre) d'autre part, en laquelle auoit été par les voisins, à cause de leurs maisons frappans sur icelle ruete, fait plusieurs *eguediers*, et tant par iceux *aiguediers*, comme par les fenestres et autrement, estoient jectés plusieurs ordures infectes et autres immondices portant *grande puanteur et infection*, lesquelles *distillent* jusqu'en ladite rue de la Juerie, et de là s'écoulent par le long de la dite rue, puis tombent en la rue par laquelle l'on va aux changes et jusques au deuant de l'hostel de feu Robinet Dupré, dont étoit *si grande puanteur* que tous ceux qui vont et vacquent par les dicts changes ne peuvent là s'arrêter. Semblablement aussi tant en la dicte rue de la Juerie, *comme quasi en toutes les autres rues de la ville*, etc., etc. »

En 1517, une somme est payée « au prévost de la ville et sergens pour avoir vacqué à faire abattre les *esguidiers* sortissans aux rues publicques et qui *faisoient infection* en la ville... »

On trouve encore dans la comptabilité de la ville pour 1517 : « Payé... aux ouvriers qui ont besoigné à pouser certaines gorgolles et chanées de pierre es les maisons pour conduire les eaux des *esguediers* et autres de l'hospital du Pont du Rosne... »

Comment, dans ces conditions était-il possible d'habiter notre ville ? Il fallait évidemment que nos pères eussent des sens plus émoussés que les nôtres. Après tout, cette peinture pourrait servir encore pour plus d'un de nos villages, et il me souvient que, dans une *station thermale*, à Bagnols-

Digitized by Google

les-Bains, jusqu'à midi, dans la rue principale, il était très dangereux de passer près des maisons, à cause des vases qui se vidaient par les fenêtres.

Quoi d'étonnant si, au moyen âge, aux XVIe et XVIIe siècles, les pestes dévastèrent si souvent notre population ?

On voit cependant que déjà les droits de l'autorité municipale en matière de voirie étaient les mêmes qu'aujourd'hui, et qu'elle faisait abattre d'office les éviers qui déversaient les eaux ménagères sur la voie publique. Mais il se pose alors une question : où les eaux ménagères pouvaient-elles être envoyées ? — Sans doute dans les fosses d'aisance ?

Quant au service du balayage, il n'existait pas. On pouvait empêcher un bourgeois de faire « distiller ses immondices » dans la rue, mais non le forcer à enlever celles qui y étaient. Qu'on se rappelle que, par privilège royal, les Antonins avaient le droit de faire vaguer par la ville leurs troupeaux de cochons !

Il est probable que, comme naguère, dans les grandes villes de l'Italie méridionale, le nettoiement s'opérait de bonne volonté par des paysans des environs qui venaient charger les immondices sur leurs ânes, pour servir d'engrais. D'où le nom d'ânier, encore si usité, quoique la fonction ait cessé.

Quant à l'*aiguedier*, on voit que c'était l'*évier*. Le mot est fait sur le patois *aigue*, eau, comme *évier* sur le français *ève*, eau. Pour que l'analogie fût complète, le mot devrait être *aiguier* et en effet l'on a cette forme (comp. *aiguière*). Dans *aigue-d-ier* (*esguedier* n'est qu'une variante graphique), le suffixe *ier* a été relié par *d*. C'est le seul exemple que je connaisse de l'insertion de *d*. Habituellement on se sert de *t* pour cet office : *bijou-t-ier*, *clou-t-ier*. Sur le suffixe *ier* employé pour caractériser des objets, comp. *casier*, *davier*, *moutardier*, *charnier*, *bénitier*, etc.

Digitized by Google

L'ANÉE

C'était autrefois une mesure de liquides et de grains. Aujourd'hui elle ne s'emploie plus que comme mesure de vin. L'ânée est une cenpote, soit 105 à 106 litres. « Ma vindême a fait beaucoup d'abonde cette année, dira un bon propriétaire. J'ai-t-ayu trente ânées et l'ouillage. »

Nutron vin ne vaut l'anèya
Que six vingt sous bien sovant.

Ce qui prouve que, en 1785, époque de la chanson de Réverony, la vigne ne connaissait pas le phylloxéra. Pour six francs, boire plus d'un hectolitre ! Dieu, le bon temps !

Cochard, dans son *Dictionnaire*, dit que l'ânée de grains était de six bichets. Il avait vécu au XVIIIe siècle, il avait l'habitude de la précision et l'on peut tenir son renseignement pour exact. Il est d'ailleurs d'accord avec du Cange, qui explique de plus qu'à Lyon il y avait deux sortes d'ânées, l'*ânée ordinaire et bourgeoise*, qui était de six bichets, et l'*ânée des marchands grainetiers*, qui était de sept bichets. Il rappelle à ce propos que le bichet lyonnais était de soixante livres.

D'après le calcul du blé en poids moyen, l'ânée bourgeoise aurait été de 120 à 140 litres, et l'ânée marchande de 147 à 168 litres. Mais si l'on s'en rapporte aux indications fournies par Cotgrave, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, l'ânée bourgeoise, d'après les mêmes calculs en poids, aurait été de 147 à 168 litres, et l'ânée marchande de 171 à 196.

Digitized by Google

Il y a loin de ces chiffres à ceux que donne M. Vacheron (*Lyon-Revue*, année 1881, page 313). Suivant lui, « l'ânée de Lyon, mesure de grains, équivalait seulement à 9 décalitres, 6 litres, 2 décilitres, 22 (sans doute 2) décilitres. Il cite ces chiffres à propos d'un texte de 1483 : « Contenant lesditz jardin et verchiere, sept asnées de semaille ou environ. »

L'extrême précision de ces chiffres ferait supposer qu'ils ont dû être puisés à des sources bien authentiques. Cependant on a beaucoup de peine à croire à leur exactitude, à moins d'admettre qu'il y a eu d'énormes variations dans les mesures, suivant les époques. M. Vacheron ne dit pas par quels moyens il est arrivé à déterminer de façon si précise le contenu de l'ânée.

Mais voici qui est *certain*, c'est qu'en 1789, l'ânée de six bichets, en *bichets de grenier*, était de 2 hectolitres 6 litres, et en *bichets de bateau*, de 2 hectolitres 10 (j'arrondis les fractions). Ces chiffres s'écartent assez sensiblement de ceux de du Cange et de Cotgrave, mais ils sont encore bien plus éloignés de ceux de M. Vacheron. Nous ignorons d'ailleurs de quels bichets les premiers ont entendu parler. Or les bichets étaient très variables. Notre bichet de grenier était de 34 litres, tandis que le bichet d'Anse n'était que de 25 litres 56. Et il n'est pas certain que l'ânée du XVIIe siècle fût la même que celle de 1789, pour laquelle, grâce au préfet Verninhac et à ses *Instructions pour les nouvelles mesures*, etc., publié en l'an X, nous sommes absolument fixés.

L'étymologie d'*ânée* est *asinata*, charge d'un âne.

Digitized by Google

LA BICHERÉE

En bas latin *bicheria*. C'est l'étendue de terrain suffisante pour semer et non pour recueillir, comme on l'a cru quelquefois, un bichet de blé. La conception est d'ailleurs plus rationnelle, les récoltes étant essentiellement variables, tandis que la quantité de blé semé est toujours la même. On s'est arrangé, en général, pour faire coïncider la bicherée avec un nombre rond de toises carrées.

L'étendue de la bicherée est très variable. La bicherée lyonnaise est de 1.293 mètres carrés, ce qui représente, à un mètre près, 340 toises de France, de 3^{m},80 carrés. En Dauphiné, aux portes de Lyon, la bicherée varie d'une localité à l'autre, mais sa contenance a tantôt pour point de départ la toise de France, tantôt quelque toise locale (nous avions de même la toise de Lyon, de 6^{m},60 carrés). Ainsi la bicherée de Bron est de 600 toises ou 2.280 mètres carrés. A Chassieux, Décines, Genas, elle n'est que de 500 toises, soit 1.900 mètres. A Villeurbanne, elle est de 1.256 mètres, soit 330 toises carrées et une fraction. A Vaulx-en-Velin, la bicherée est de 1.223 mètres ou 324 toises carrées et une fraction. Il est probable qu'ici l'on s'est servi, pour établir le rapport, d'une toise différente de la toise de France. La Guillotière, dont les terrains relevaient en grande partie de l'abbaye d'Ainay avait et a encore la bicherée lyonnaise. La bicherée bressanne, en usage à Cuire et à Caluire, est de 1.055 mètres seulement, ce qui fait 277 toises de France et, par conséquent, indique une relation avec une toise locale.

Naturellement *bicherée* est un dérivé de *biche* dont *bichet*

Digitized by Google

est le diminutif. Mais la forme *bicherée* n'est pas la seule. Autour d'Ambronay, on avait *bichone* (probablement de *bichon*) : « una bichona ou près... (1341). Cinq bichones de terra... (id), » etc.

Dans le Beaujolais, on avait *bichonée* : « unam *bichonatam terre*... (1459); deux *bichonées* de terre... (1505). »

Mais *bicherée* a prévalu et persiste seul dans le langage moderne.

LE BICHET

Nous venons de voir que c'est une mesure de grains. Dans le Forez, dans les Cévennes, et certainement ailleurs, on emploie le même mot.

La contenance du bichet varie selon les lieux, et il est à croire qu'elle a varié selon les époques. Le même bichet avait même des contenances différentes, suivant le mode de mesurage. Nous avons dit que Lyon, avant 1789, avait le *bichet de grenier* et le *bichet de bateau*. C'était le même instrument de mesurage. La différence ne dépendait que de la manière d'y verser le grain. Au grenier on le laissait tomber du sac; au bateau on le tassait avec les mains. Grâce à cette différence le bichet de grenier contenait 34 litres 28 décilitres et le bichet de bateau 35 litres.

Après l'institution du système métrique on a arrondi les anciennes mesures pour en faire des diviseurs des nouvelles. De même que l'on arrondit le pied à 33 centimètres, pour que trois pieds équivalussent à un mètre, de même on arrondit le bichet à 33 litres 300 pour que trois bichets

Digitized by Google

équivalussent à un hectolitre, et aujourd'hui le bichet mesure 33 litres et un tiers.

D'après du Cange, au XVIIe siècle, le bichet lyonnais, comme on l'a vu, contenait 60 livres de blé. Le blé pesant, d'après M. Eug. Marie, de 70 à 80 kil. l'hectolitre, le bichet de ce temps-là n'aurait donc été que de 21 à 24 litres.

Mais Cotgrave (1632) dit « qu'aux environs de Lyon, le bichet est d'à peu près 70 livres de blé », ce qui ferait de 24 litres 1/2 à 28 litres, mesure qui se rapproche un peu plus du bichet de 1789. Cependant nos campagnes ont conservé la tradition du poids de 60 livres pour le bichet, ce qui est manifestement une erreur pour le bichet de la fin du XVIIIe siècle, et montre que la capacité du bichet primitif était moindre (1).

Une mesure plus précise nous est fournie ailleurs par Cotgrave, qui dit que la bichette (demi-bichet) équivalait juste à un boisseau de Paris : « Bichette de Lyon. *The half of the* Bichet; *or a just bushel of* Paris. » Le boisseau de Paris étant de 1 décalitre 30, notre bichet était donc de 26 litres.

LA BICHETTE

Il ne s'agit pas ici de cette appellation aimable que, dans les moments de sensibilité, les hommes donnent aux petites

(1) Ces variations se sont produites, je crois, pour toutes les mesures. Le pot lyonnais, par exemple, a varié selon les époques, et l'on sait que le pied de France lui-même fut modifié par ordonnance de Louis XIV.

Digitized by Google

dames, à seule fin de bien indiquer qu'ils sont des cerfs. Nous venons de voir que c'est une mesure de grains équivalente à la moitié d'un bichet. Aujourd'hui son contenu est donc de seize litres et demi, en chiffres ronds. Du Cange, qui donne : « *bicheta*, ut *bichetus, mensura granorum* », n'en indique pas le contenu. Mais évidemment, alors comme aujourd'hui, elle représentait la moitié du bichet.

La moitié de la bichette s'appelait une *coupe*, et la moitié de la *coupe*, un *coupon*. Le coupon représentait ainsi le huitième du bichet.

PUITSPELU.

Digitized by Google

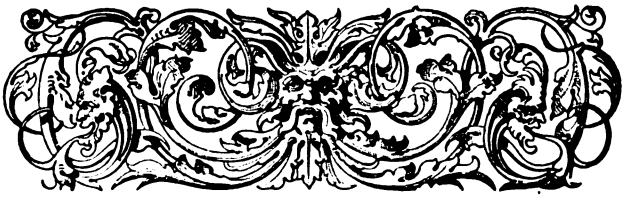

THÉOPHILE GAUTIER

Par Étienne RICHET

(Paris, SAUVAITRE éditeur, une brochure.)

I

La vie des hommes illustres est souvent quelque peu triste à lire, car on y voit, maintes fois et dans toute sa force, triompher, à leur encontre, l'injustice des contemporains et la jalousie se dresser en face de leur talent, comme un rempart inexorable derrière lequel les infortunés sont réduits à cacher bien des rancœurs et bien des tristesses.

Une autre impression qu'on éprouve en parcourant ces vies de gens jadis célèbres, c'est la rapidité avec laquelle ils ont été oubliés. Brusquement, en même temps que la mort, l'indifférence est arrivée; comme la terre recouvrant leur dépouille mortelle, elle est tombée sur leur œuvre, si difficilement composée, parfois fréquemment poursuivie au

Digitized by Google

prix de mille efforts. O néant des réputations et de la gloire !

Sic fugit occulte, sic multa decipit ætas,
Sic venit ad finem quidquid in orbe manet.

Aussi, quel service rendent aux lettres les intellectuels qui font surgir du passé les figures effacées de ces hommes de génie, dont l'étoile brillait de leur vivant d'un éclat que la mort a terni, et qui nous esquissent ces existences déjà lointaines !

De semblables pages ont deux buts : instruire les lecteurs trop jeunes pour en avoir connu les sujets ; fournir une ample matière à souvenirs aux contemporains âgés des maîtres disparus.

C'est pourquoi M. Étienne Richet, nous présentant une étude sur Théophile Gautier, a droit à notre reconnaissance, car le grand artiste en sort vivant.

M. Richet nous conte sa vie, analyse son caractère et passe en revue son œuvre.

II

Gautier naquit à Tarbes en 1811 ; il fut dès l'âge de trois ans amené par son père à Paris, qu'il ne devait plus quitter que pour entreprendre les fameux voyages d'où il a rapporté des descriptions dignes d'un Eugène Fromentin.

Après avoir terminé ses études au lycée Charlemagne, il eut d'abord la velléité de se faire peintre et entra dans l'atelier de Rioult. Mais la bataille littéraire que livrait alors le romantisme l'attira bientôt, grâce à Gérard de Nerval, et en 1830 il s'enrôlait dans le clan des littérateurs. Sans entrer

Digitized by Google

ici dans le détail des œuvres poétiques, critiques et narratives du maître, étudiées avec talent par M. Richet, je donnerai néanmoins une brève nomenclature des principales d'entre elles.

Théophile Gautier débuta en juillet de cette année 1830, par un volume de vers, écrit à la hâte, et où se révèle un tempérament de vrai poète. Parurent ensuite en 1832, le poème d'*Albertus ;* en 1833, les *Jeune France ;* la première partie des *Grotesques*, étude sur les vieux poètes français, en 1834; *Mademoiselle de Maupin*, en 1835; le 26 août 1836, il entra comme critique d'art au journal *La Presse*, et y resta attaché dix-neuf ans.

Alphonse Karr, alors directeur du *Figaro* publia, en 1837, *Fortunio*, fantaisie d'artiste qui étonna les lecteurs et nuisit à son auteur. L'année suivante, Gautier fit paraître *La Comédie de la mort*, et il faut constater, remarque M. Richet, que les vers qui terminent ce volume, ne le cèdent en rien aux joyaux des *Émaux et Camées* qu'il cisela pendant les vingt dernières années de sa vie.

Au commencement de 1839, il donna *Une larme du Diable.* original récit, « avec prologue imité de Faust. » Ce fut en 1840 qu'il entreprit un voyage en Espagne. On connaît les magnifiques descriptions qu'il en rapporta et les pages pittoresques et vibrantes où s'affirma sa puissance de paysagiste littéraire, pour ainsi parler. « J'ai appris à regarder, » disait-il.

En 1845, il se rendit en Algérie. Malheureusement à cause de la faillite de son éditeur, il ne put, lorsqu'il fut de retour, publier le récit de cet intéressant voyage qu'il avait l'intention d'illustrer de sa propre main.

Dans le courant de l'année 1850, il publiait ses impressions de voyage en Italie (*Italie*); en 1852 ses impressions

Digitized by Google

de voyage en Turquie (*Constantinople*); en 1858, celles de son séjour en Russie (*Voyage en Russie*). Au moment de l'inauguration du canal de Suez, il se rendit en Orient, mais il devait rapporter de ce dernier voyage, en même temps qu'un très beau livre (l'*Orient*) « la nostalgie de l'obélisque », car, s'étant à bord du bateau brisé le bras gauche, il ne lui fut pas possible de visiter les pyramides et de remonter le Nil comme le fit Maxime du Camp.

En 1855 il entra au *Moniteur Universel* qui devint le *Journal officiel*. Gautier y resta jusqu'à sa mort. Il faut citer encore le mémoire sur : *Le Progrès de la Poésie française depuis la Restauration*, qu'il composa à la demande du Ministère de l'Instruction publique (1868). C'est un résumé des tentatives poétiques faites en France depuis 1848; Gautier y parle éloquemment de Vigny, Lamartine, Hugo, Sainte-Beuve, Musset, de Banville, de Grammont, du Belloy, Pierre Dupont, Leconte de Lisle, Bouilhet, Soulary, Sully-Prudhomme, etc.

III

Il ressort de la nomenclature que nous venons de faire des ouvrages de Théophile Gautier, que la personnalité de cet écrivain est multiple.

Comme critique d'art, ses feuilletons de la *Presse* où il couvrit des pierreries de son style tant de sujets vulgaires, eurent une véritable notoriété. Mais le pénible labeur de la « copie » qui l'astreignit sans relâche, le fit cruellement souffrir. Il est dur de se sentir des ailes, de sacrifier sa liberté en les emprisonnant. Ajoutons que le hâtif travail du feuilleton est peu propice à la composition, voire à l'inspiration.

Digitized by Google

Ils sont rares les hommes de lettres qui, comme M. Jules Lemaitre, peuvent mener de front la triple tâche de critique, de romancier et d'auteur dramatique. Combien Théophile Gautier eût envié une pareille facilité, lui qui, sauf pour *les Grotesques* et le *Rapport sur la Poésie*, qu'il eut le temps de composer en toute liberté, fut toujours harcelé par le prote réclamant la copie, nous apprend M. Richet.

Les quelques mois, que Théophile Gautier passa chez le peintre Rioult, lui furent véritablement profitables en ce qu'ils lui apprirent à voir, ainsi que je le remarquais plus haut. Je doute qu'il eût rapporté des impressions aussi vivantes et pittoresques de ses voyages s'il n'eût pas été préparé déjà par sa science du dessin à l'harmonie des lignes et des couleurs, que les dilettanti sentent obscurément mais qui pour Gautier prenaient un charme et un relief saisissants.

M. Richet a bien raison de s'écrier : « Que n'a-t-il été en Palestine, en Syrie, au Japon! » Quelles merveilleuses études n'en eût-il pas rapportées, dignes pendants de ses pages lumineuses sur l'Espagne et l'Italie, et que sa langue superbe aurait splendidement animées.

Chez Gautier, le romancier et le conteur furent inférieurs au critique d'art et à l'impressionniste. Si l'on en excepte *le Capitaine Fracasse*, le seul de ses romans qui soit vécu, bien que reposant sur une fable, il faut bien convenir que ses autres œuvres, depuis les *Jeune France* jusqu'à *Fortunio* en passant par *le Roman de la Momie*, sont d'une étrangeté quelque peu déconcertante. D'ailleurs cela n'enlève rien à sa puissance imaginative. Gautier étant un incorrigible rêveur, comment lui demander des impressions pareilles à celles de tout le monde? ou bien le voyez-vous se livrant à l'étude des âmes et des caractères comme un Bourget, ou se

Digitized by Google

noyant dans des détails à la Zola ? Une pareille supposition fait sourire, bien que Gautier n'ait parfois point reculé devant les détails un peu vifs. Son roman des *Jeune France* en est la preuve; ses amis l'avaient surnommé à cause de son indolence et avec quelque raison : « L'Hindou et le Turc » (1).

« La plupart de ses nouvelles, dit M. Richet, nous représentent la cristallisation de ses propres songes. » Qu'on juge après cela combien la réalité de la vie fut dure et blessante pour cet Attique affamé d'idéalisme et de beauté, que le Parthénon attendrit aux larmes, lors de son passage à Athènes. En en revenant il écrit à Louis de Cormenin, qu'auprès d'Athènes « Venise lui a paru triviale et grotesquement décadente. »

Je recommande à ce propos, si l'on veut avoir des renseignements plus complets sur l'état d'âme de Théo en présence des chefs-d'œuvre, de lire dans les *Souvenirs littéraires* de Maxime du Camp, tout ce qui se rapporte au séjour que ce dernier fit à Venise en compagnie de Flaubert et de Gautier.

Mais comme poète il fut incomparable. Rien n'est plus charmant que ses vers souples, aisés et d'une si délicate élégance rythmique. Sa verve poétique s'épura d'ailleurs, se simplifia de plus en plus. Ses premiers poèmes contiennent pourtant, indépendamment d'une inspiration jamais

---

(1) Un jeune critique de talent, M. René Doumic, disait l'autre jour de Théophile Gautier « que l'Orient eût été la vraie patrie de ce rêveur indolent, épris des couleurs et des formes et qui n'eut toute sa vie qu'une idée, s'il en eût une, celle du néant. » Cf. *Revue des Deux Mondes*, du 15 août 1893. Jugement bien sévère que celui-ci. Et puis la critique est aisée...

Digitized by Google

en défaut, un souffle véritable. Les quinze cents vers d'*Albertus*, ceux qui terminent la *Comédie de la Mort*, se lisent avec la facilité résultant d'une langue claire et d'une absolue correction, qu'on retrouve dans les poésies publiées chez Charpentier, en 2 volumes (2).

Mais c'est avec *Émaux et Càmées*, ce recueil de 55 pièces exquises, que se révéla la maîtrise de Gautier ès arts d'Apollon. Je ne sache pas qu'on ait jamais surpassé en élégance et en harmonie, ces vers au style si coulant, au charme si doux, remplis de fines expressions et que traversent comme des rayons de soleil, les traits d'or d'une inspiration exquise.

On se rappelle l'inoubliable pièce des *Émaux et Camées* commençant par ces strophes :

La plus délicate des roses
Est à coup sûr la rose thé,
Son bouton aux feuilles mi-closes
De carmin à peine est teinté.

On dirait une rose blanche
Qu'aurait fait rougir de pudeur
En la lutinant sur la branche
Un papillon trop plein d'ardeur.

Saluons aussi en passant chez notre poète, l'héroïque et courageux homme de devoir qui s'astreignit, nous l'avons vu, pour donner l'aisance aux siens, à de pénibles tâches et qui vit son talent entravé par les exigences de la vie. Il fut un jour (2 février 1847) publiquement insulté par Émile de Girardin, alors directeur de la *Presse*, dans un article qui

(2) Charpentier a du reste, réuni dans ces deux volumes, toutes les poésies de T. Gautier, à l'exception des *Émaux el Camées*, parus séparément chez le même éditeur.

Digitized by Google

resta longtemps sur le cœur du pauvre grand artiste que la nécessité contraignit au silence et à continuer sa collaboration au journal. La cause de la semonce que le « grand maître du journalisme contemporain » infligea à son collaborateur, provenait de ce que celui-ci avait affirmé que les poètes n'avaient pas de quoi vivre et en étaient réduits à l'hôpital ou à se lancer dans le feuilleton. Je me demande comment une vérité de ce genre pouvait offenser M. de Girardin.

IV

Telle est la vie de Théophile Gautier; telle est son œuvre. Ce sont de jolis et aimables horizons que M. Richet nous a ouverts sur une période littéraire intéressante et qu'il évoque d'une agréable façon. Tous les amis des Belles-Lettres voudront lire cette courte et intéressante étude sur le grand Rêveur. Le positivisme chaque jour grandissant du siècle empoisonna ses dernières années, mais celles-ci furent attristées plus encore par la gêne qui vint avec l'âge s'asseoir à son foyer.

Quelle mélancolie pour les intellectuels de penser que sur ses vieux jours Théophile Gautier, tout célèbre qu'il était, ne toucha qu'une misérable pension de 3.000 francs et que sans l'intervention de M. Jules Simon, il n'eût peut-être pas touché cette somme jusqu'à sa mort qui survint en 1872! Le pauvre Théo en avait pourtant grand besoin, car le travail de la pensée nourrit toujours fort insuffisamment des êtres tout d'imagination comme lui. On peut l'en plaindre mais non l'en blâmer, car nul n'échappe à sa destinée.

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

COMTE DE PONTBRIANT. HISTOIRE DE LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE, suivie de lettres inédites des princes d'Orange, des Rois de France, du comte de Grignan, etc. — Paris. Picard. — Lyon, Côte, libraire, 1892, gr. in-8°. Prix : 7 fr.

L'HISTOIRE de la principauté d'Orange, nous dit l'auteur dans sa préface, offre un intérêt exceptionnel, parce que ce petit pays avait, au milieu de la France, une autonomie accentuée et une physionomie originale, parce qu'il a été le théâtre d'une lutte acharnée entre le protestantisme et le catholicisme, parce que la Révolution y a sévi avec une rage furieuse, mais surtout parce que les princes d'Orange, par une sorte de prédestination, ont figuré en Europe dans les rôles les plus considérables et que le contre-coup de leur influence s'est fait vivement ressentir à Orange. »

A nous, Lyonnais, cette histoire rappelle surtout un épisode glorieux de nos annales, dont l'un de nos collaborateurs a fait naguère un récit attachant, sous ce titre : *Histoire des quatre coursiers du prince d'Orange.*

On sait ainsi comment, pendant que le roi Charles VII luttait avec tant d'efforts contre les Anglais, Louis de Châlon, prince d'Orange, fort de l'appui des ducs de Bourgogne et de Savoie, forma un jour le projet de s'emparer du Dauphiné.

Ce projet était hardi et tout d'abord il sembla devoir réussir, car l'armée de ce prince avait pénétré déjà jusqu'à l'extrémité de cette pro-

Digitized by Google

vince, en s'emparant des châteaux et des places fortes, se trouvant sur son passage, quand elle fut arrêtée dans sa marche victorieuse par Raoul de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné, avec le secours des Lyonnais, commandés par le sénéchal, Humbert de Grolée. Et c'est ainsi que le récit de la bataille d'Anthon, livrée à quelques heures de marche de notre ville, le 11 juin 1430, appartient aussi bien à l'histoire de Lyon qu'à celle de la principauté d'Orange.

Plus tard, quand les Nassau succèdent aux Châlon, dans la possession de ce grand fief, la France trouve encore dans les princes d'Orange des ennemis acharnés. Et il suffit de rappeler ici le nom de Guillaume III, d'Orange, qui devenu roi d'Angleterre, fait partie de toutes les coalitions formées contre Louis XIV.

D'ailleurs, sous la domination des Nassau, Orange était devenu un foyer ardent de protestantisme. Aussi au XVIe siècle, ce pays souffrit-il cruellement des guerres religieuses, dont il fut le théâtre.

Le traité d'Utrecht réunit enfin la principauté d'Orange au royaume de France. Mais, en perdant son autonomie, elle ne fournit plus à l'histoire, sous ses gouverneurs, que des événements d'un intérêt secondaire. Et il en fut ainsi jusqu'au temps de la Révolution, qui se livra, sans mesure, à Orange, à des excès dont l'auteur nous fait le plus triste tableau.

Ce volume se termine par la publication d'une importante série de pièces justificatives, appartenant, pour la plus grande partie, aux XVIe et XVIIe siècles. Et ces documents, demeurés inédits jusqu'à ce jour, témoignent du soin consciencieux, apporté par l'auteur à l'exécution de son œuvre, qui comptera au nombre des meilleurs travaux historiques, publiés de nos jours, sur nos anciennes provinces.

LE CAPITAINE PONCENAT ET SA FAMILLE, D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES, par E. Révérend du Mesnil, ancien magistrat. — Lyon. Brun, libraire, 1893, in-8o.

Le nom de Poncenat, l'un des lieutenants du baron des Adrets, se lit à chaque page de l'histoire des guerres civiles et religieuses qui désolèrent nos provinces à la fin du XVIe siècle. Mais on ne le trouve dans

Digitized by Google

aucun de nos Dictionnaires biographiques les plus connus. On ignorait donc ainsi généralement l'ensemble des événements qui remplissent l'histoire de sa vie ; encore moins connaissait-on la famille à laquelle il appartenait.

Tel est le double objet de l'intéressante notice, que vient de publier M. Révérend du Mesnil.

François de Boucé, seigneur de Poncenat, et par suite de son mariage seigneur de Changy, Droiturier et Lespinasse, appartenait à l'ancienne famille de Chatel-Perron, qui tient une si grande place dans l'histoire du Roannais et du Bourbonnais, et dont une branche prit le nom de la seigneurie de Boucé, qu'elle tenait en arrière-fief du comte de Nevers.

Au XIVe siècle, une alliance avait encore fait entrer dans cette famille la terre de Poncenat, située dans la commune actuelle de Montaigu-le-Blin (Allier). De là le nom sous lequel est connu le chef protestant dont M. Révérend du Mesnil vient d'écrire l'histoire.

Cette histoire se rattache, d'ailleurs, intimément à celle de nos provinces, à la fin du XVIe siècle. Dès l'année 1562, nous trouvons ainsi Poncenat à Lyon, pendant l'occupation de notre ville par le baron des Adrets. La même année, il figure aussi au nombre des assiégeants de la ville de Feurs, du château de Montrond et de Montbrison, dont la prise fut signalée par tant de cruautés. A la même époque, on le voit encore livrer la petite ville de Saint-Bonnet-le-Château au pillage. Devenu gouverneur de Mâcon, il saccage la ville de Tournus. Et s'il rentre un moment dans ses foyers à la suite de l'édit de pacification d'Amboise du 18 mars 1563, il reprend les armes en 1567, pour réduire la ville de Cluny à lui payer une composition de 6.000 livres tournois et livrer au pillage Saint-Gengoux-le-Royal.

Les catholiques réduits à l'impuissance dans le Mâconnais, Poncenat quitte, à la fin de la même année, cette province, pour aller guerroyer dans le Vivarais. Mais ce ne fut là qu'un simple projet. Car son armée fut d'abord battue et dispersée près du village de Salles, en Forez, et s'il reprend bientôt sa revanche, à Cognat, près de Randan, où le 6 janvier 1568, il fut vainqueur à son tour, de l'armée catholique, c'est pour trouver la mort dans sa victoire, et tomber victime d'une méprise de ses propres soldats.

Telle est, à grands traits, la vie militaire du capitaine Poncenat, dont M. Révérend du Mesnil nous fait le portrait suivant :

« Vaillant et habile capitaine, mort au champ d'honneur, un jour

Digitized by Google

d'une victoire éclatante, capitaine qu'à une époque moins néfaste, on eût placé parmi les guerriers dignes de mémoire du duché de Bourbonnais; mais son souvenir est accompagné de tant de scènes de pillage, de tant de meurtres de prêtres, de tant de dévastations d'églises ou de châteaux (crimes dus plutôt aux soldats étrangers qu'il fut obligé de lever), qu'il est à peu près oublié dans son pays, même aux lieux qui l'ont vu naître. Mais constatons toutefois, qu'il n'a point laissé derrière lui cette terreur qui s'attache encore au nom de des Adrets en Dauphiné. »

Oui, sans doute, ce dernier trait est bien un éloge. Mais à combien de luttes sanglantes n'était pas réservé le capitaine Poncenat, s'il n'eut succombé prématurément à l'âge de 45 ans ?

A. VACHEZ.

Digitized by Google

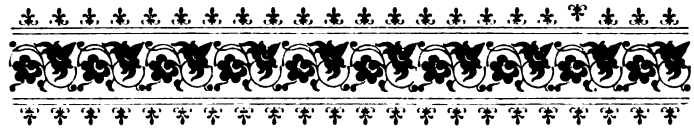

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 11 Juillet 1893.* — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Caillemer donne lecture d'une notice inédite sur la jeunesse de Ballanche, œuvre posthume de Barthélemy Tisseur, mort professeur à l'Académie de Neufchâtel, le 28 janvier 1843. — Né à Lyon le 4 avril 1776, Pierre-Simon Ballanche était fils d'un imprimeur, avec lequel il fut même associé pendant quelque temps. Sa vie fut celle d'un sage et on doit le compter au nombre de ceux qui ont allié, à un haut degré, l'imagination à l'esprit philosophique. Son enfance et sa première jeunesse furent souffrantes, et il consacra ses loisirs à l'ébauche d'une épopée lyonnaise, dans laquelle il glorifia les traits héroïques des défenseurs de la ville de Lyon, pendant le siège de 1793. Cette œuvre, qui ne verra jamais le jour, fut le fruit de ses rêves pendant les angoisses de ce douloureux épisode de notre histoire, dont il fut témoin. C'est encore Ballanche qui se met en scène dans la *Vision d'Hébal,* dans laquelle il manifeste une vue si nette de l'avenir. Mais malgré ses tendances à la rêverie, Ballanche ne se laissa pourtant jamais

Digitized by Google

entraîner ni au Martinisme ni dans la secte Mesmérienne. A 21 ans, sa santé s'est affermie et son génie, formé dans l'ombre, va se concentrer vers une œuvre plus virile, à laquelle cet esprit extraordinaire devra son illustration.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 1er mars 1893.* — Présidence de M. Breghot du Lut. — M. le comte de Charpin-Feugerolles donne lecture de l'Avant-propos de son ouvrage en préparation sur les *Florentins à Lyon.* — M. Grillet communique une étude littéraire ayant pour titre : *Parodiants et parodiés* (1830 à 1850). — M. Beauverie lit ensuite une pièce de vers, intitulée : *Les petites rivières.*

Séance du 5 mars 1893. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. Aimé Vingtrinier donne lecture d'une notice biographique et littéraire, intitulée : *Histoire d'un teinturier lyonnais, Joannès Vindry*, écrivain, auteur de romans signés : *Victor Corandin*, né à Chaponost en 1820 et mort à Francheville, le 3 août 1880. — M. Léon Mayet, communique un nouvel article fantaisiste sur les *Gaîtés du temps présent* (mars 1893). — M. Aug. Bleton donne lecture d'une étude sur le peintre Gaspard Poncet, né à Oullins, en 1820, et mort à Lyon, en 1892. — M. le comte de Charpin-Feugerolles communique un chapitre de son travail sur les *Florentins à Lyon,* consacré à la famille des *Guibly.* — M. A. Poidebard rend compte des décisions prises par la Commission, chargée de l'installation de la bibliothèque de la Société. Ces décisions sont approuvées.

Séance du 29 mars 1893. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. A. Vingtrinier continue la lecture de sa notice sur Joannès Vindry (Victor Corandin). — M. Cuaz donne lecture d'un chapitre de son travail archéologique sur le temple d'Izernore en Bugey. — M. Aug. Vettard termine la séance par la lecture d'une pièce de vers intitulée : *Les deux Idoles.*

Séance du 19 avril 1893. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. le Président rappelle que M. Aimé Vingtrinier a dignement repré-

Digitized by Google

senté la Compagnie, à la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, où il a lu son travail sur l'*Erection de la Savoie en Duché, à Montluel.* — M. Cuaz continue la lecture de son étude sur le temple d'Izernore, dans laquelle il fait une intéressante description de l'état actuel de ses ruines. — M. le comte de Charpin-Feugerolles, communique un chapitre des *Florentins à Lyon*, consacré à la famille Strozzi. — M. Aug. Bleton lit ensuite un article de chronique lyonnaise, intitulé : *Les Chalets.* — M. Léon Mayet termine la séance par un article de fantaisie : *La mort du Volapuk.*

Digitized by Google

Chronique d'Août 1893

1er Août. — Ouverture de la 3e session des Assises du département du Rhône, sous la présidence de M. Alliod, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Royer-Belliard et Moreau, aussi conseillers à la Cour.

20 Août. — Élections des membres de la Chambre des députés. — Sont élus, dans la première circonscription de l'arrondissement de Lyon, M. Burdeau; dans la huitième, M. Édouard Aynard, et dans la première circonscription de l'arrondissement de Villefranche, M. Million. — Ballottage dans les autres circonscriptions.

21 Août. — Mort de M. Victor-Louis de Limoge, chanoine titulaire de la Primatiale, et ancien curé de la paroisse du Sacré-Cœur, à Lyon, décédé à l'âge de 65 ans.

27 Août. — Réunion du Comice agricole de Lyon, à la Demi-Lune, sous la présidence de M. Joannard. Au banquet qui suit les opérations du concours, M. Édouard Aynard, prononce un discours fort remarqué, dans lequel il annonce que les députés devront désormais s'occuper sérieusement des intérêts agricoles.

— Réunion, à Condrieu, du Comice agricole des cantons de Givors, Saint-Genis-Laval, Mornant et Condrieu, sous la présidence de M. Ferdinand Gaillard.

— Ouverture de la chasse dans le département du Rhône.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE

ŒUVRE DE BIENFAISANCE

A LYON

AU XVIIIe SIÈCLE

On a toujours dit que Lyon était par excellence la ville charitable.

Si elle doit surtout ce renom élogieux à ses magnifiques établissements de l'*Hôtel-Dieu* et de la *Charité* ancienne *Aumône Générale*, lesquels, depuis tant de siècles, procurent soins, soulagement et remèdes aux nécessiteux souffrants, aux infirmes, aux malades, d'autres institutions plus modestes, mais non moins utiles, ont exercé à diverses époques leur bienfaisante action dans notre vieille cité, justifiant ainsi la réputation qui lui est faite.

Aussi variées d'aspect et de caractère que les multiples besoins auxquelles elles cherchaient à pourvoir, des œuvres de charité existaient autrefois dans les diverses paroisses de

Digitized by Google

la ville. Plusieurs d'entre elles ont une notice dans les anciens *Almanachs de Lyon*, d'autres n'y sont indiquées que par une brève mention suffisante pour en garder le souvenir mais sans dissiper l'obscurité qui entoure leur naissance, leurs moyens d'action et la nature des services qu'elles rendaient aux classes indigentes (1).

*
* *

Une de ces institutions existait en la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin (2). Son titre : *Société des personnes*

---

(1) Les *Almanachs* mentionnent ces œuvres indistinctement sous la dénomination collective d'*Assemblées de charité*, exercées par les principales Dames de chaque paroisse sous la conduite de MM. les Curés.

Les règlements de plusieurs de ces œuvres sont conservés dans le fonds Coste n° 3088 et suivants.

(2) L'église de Saint-Pierre, qui dépendait du monastère royal des Dames de ce nom, dont l'origine très ancienne est enveloppée d'une profonde obscurité, devint ensuite paroissiale conjointement avec celle de Saint-Saturnin son annexe. L'abbesse de Saint-Pierre était patronne de la cure.

Ruinée au VIIIe siècle par les Sarrasins, l'église de Saint-Pierre fut réparée par Leydrade. L'abbesse Rollinde la réédifia à la fin du XII siècle, le porche qui existe encore, précieux spécimen de l'architecture romane, est un reste de cette reconstruction. Au milieu du dernier siècle, l'abbesse Anne de Melun d'Épinoy fit rebâtir son église dans le style néo-classique alors en faveur. Le clocher actuel date de cette époque.

Transformée, lors de la Révolution, en fabrique de salpêtre, l'église de St-Pierre fut rétablie au Concordat comme siège d'une des paroisses de la ville.

La démolition, vers 1820, de l'ancienne tribune des Religieuses procura une augmentation considérable d'espace disponible dans cet édifice dont la décoration intérieure vient d'être entièremente refaite.

Quant à l'église de Saint-Saturnin, elle fut vendue comme bien national et démolie ensuite.

Digitized by Google

charitables établie pour le soulagement des pauvres incurables, des pauvres malades et des pauvres honteux de ladite paroisse, dit clairement son objet et son but, qu'explique mieux encore l'acte d'approbation de l'archevêque Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne (3).

Placée en tête du livre des Statuts dont elle forme le préambule (4), cette déclaration approbative expose les débuts de l'œuvre et donne la date de sa constitution définitive — 17 juin 1733 — qui est aussi celle de la promulgation de son règlement :

« Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, par « la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apos- « tolique, Archevêque et Comte de Lyon, Primat de France, « Pair de France.

« Sur ce qui nous a été représenté par le Sr Dugad (5), « curé de la parroisse de St-Pierre et St-Saturnin de « cette ville de Lyon, que plusieurs de ses parroissiens de « l'un et de l'autre sexe, mûs de piété et remplis de zèle et « de charité, avoient fait un projet pour le soulagement des « pauvres de ladite parroisse, dont le nombre devient tous

(3) Fils de Charles-François de Châteauneuf, comte de Rochebonne, commandant pour le roi en Lyonnais, Forez et Beaujolais, et de Thérèse-Adhémar de Grignan, Charles-François occupa le siège archiépiscopal de Lyon de 1732 à 1740.

(4) La collection Coste contient — n° 3091 — un exemplaire de ces intéressants statuts, sous ce titre : *Règlement pour la Société des personnes charitables, établie pour le soulagement des pauvres incurables, des pauvres malades et des pauvres honteux de la paroisse de St-Pierre et St-Saturnin de Lyon, du 17 juin 1733*. Lyon, P. Valfray, 1733, in-8°.

(5) M. Lambert-Claude Dugad-Mouton, bachelier de l'Université d'Angers, curé de Saint-Pierre et Saint-Saturnin. (*Alm. de Lyon.*)

Digitized by Google

« les jours plus considérable, et que pour ce sujet ils « avoient formé, par notre permission, une Association « composée des Courriers du T. S. Sacrement et de plu- « sieurs Dames et Demoiselles pieuses et charitables, les- « quels veulent bien avoir soin de procurer les secours « nécessaires aux incurables et aux pauvres honteux qui « n'étant pas en état, soit par leur âge, soit par leur qualité, « d'être reçus dans un des Hôpitaux de cette ville, se « trouvent misérablement abandonnés et dénués de tous « secours.

« Nous, désirant contribuer à l'exécution d'un si louable « projet, avons fait assembler en notre présence dans l'église « de Saint-Saturnin, ce jourd'hui, 17 juin 1733, tous ceux « et celles qui sont entrés dans cette charitable Association « pour en faire l'établissement de notre autorité, et afin de « donner une forme stable et convenable à une si bonne « œuvre, nous avons donné aux Associés des Règle- « ments..... »

Voici les stipulations principales de ce règlement qui comprend en tout vingt-trois articles :

L'Association est établie à perpétuité sous le vocable de la Visitation de la Vierge Marie. Elle sera composée du curé de Saint-Pierre, d'un trésorier, d'un secrétaire, d'une présidente, d'une assistante, d'une économe, de seize infirmières et de huit dames pour représenter aux paroissiens les besoins des pauvres, plus, de toutes les Dames et Demoiselles de la paroisse qui voudront en faire partie. (Art. 1er).

Le nombre des officières sera fixé comme suit : Une présidente, une économe, une assistante, seize infirmières,

Digitized by Google

huit dames pour représenter dans la paroisse les nécessités des pauvres. (Art. VI.)

Il y aura chaque année deux assemblées de toute l'Association, l'une le mercredi de la première semaine après la Saint-Martin, l'autre le mercredi de la Passion. (Art. VII.)

Une assemblée sera, en outre, tenue le premier mercredi de chaque mois, à laquelle devront au moins assister la présidente, la dame économe, la dame assistante avec les dames infirmières.

Toutes ces assemblées auront lieu chez le curé de Saint-Pierre qui présidera. (Art. VIII.)

Les fonctions des dames présidente, économe, assistante, sont conférées pour trois ans, à l'élection et à la pluralité des voix. (Art. IX.)

Les seize infirmières sont nommées par l'assemblée, et renouvelées tous les six mois, en suivant l'ordre d'inscription au catalogue. (Art. X.)

En ce qui concerne l'action de l'œuvre dans la paroisse, celle-ci est divisée en huit quartiers qu'on pourra distinguer par le nom d'un saint. Deux dames infirmières seront affectées à chacun de ces huit quartiers. (Art. XII et XIII.)

Les fonds seront centralisés entre les mains du trésorier qui aura soin de retirer les revenus déjà affectés aux incurables de la paroisse. (Art. XV.)

On distribuera tous les jours, ou quelques fois seulement dans la semaine, suivant le besoin, aux véritables incurables et dispensés du maigre :

1/2 à 3/4 de livre de viande cuite,

2 à 3 écuellées de bouillon,

1/2 à 3/4 de livre de pain.

Les autres pauvres en état de soutenir le maigre, recevront les vendredis et samedis :

Digitized by Google

Deux œufs, un peu de beurre, et une ou deux écuellées de soupe de riz ou d'orge suivant leur nécessité.

Il sera en outre distribué, aux uns et aux autres, une fois la semaine : des chemises, des coiffes, des « bonnettes de nuit », et tous les mois, des draps.

On retirera le linge sale en donnant le blanc. On fournira aussi des paillasses et des couvertures. On remettra du charbon deux ou trois fois pendant l'hiver à ceux des pauvres qui ne pourront s'en procurer. (Art. XVI.)

Un trop grand nombre de familles ne pouvant, par suite de leur état de profonde misère, procurer aux enfants du linge, des chaussures et des habits convenables, dont les parents sont eux-mêmes dépourvus, ne peuvent ou n'osent ainsi les envoyer à l'église pour assister à l'office divin et participer aux sacrements, ni aux écoles pour s'y instruire; d'autres, ruinées par suite d'infirmités ou de maladies, ayant tout vendu, jusqu'aux instruments de travail qui les faisaient vivre et cette situation les mettant dans l'impossibilité de trouver un logement, les sociétaires s'efforceront de procurer à ces familles les moyens de travailler et de faire instruire leurs enfants. (Art. XVII.)

Pour mettre un ordre à tout ce détail de charité, la Société s'assurera, dans la suite, le concours de deux Sœurs de Saint-Lazare qu'on pourra demander à Paris, comme l'ont fait les paroisses d'Ainay, de Saint-Paul et de Sainte-Croix, ou bien celui de deux Sœurs de la Congrégation de Saint-Joseph de cette ville, établie pour former des Hospitalières, à l'exemple de Saint-Nizier (6). On utilisera,

(6) C'est aux bons offices des Sœurs de Saint-Joseph que l'œuvre dut recourir par la suite, car les derniers *Almanachs* ne mentionnent la présence à Lyon des Sœurs de Saint-Lazare que dans les paroisses de

Digitized by Google

jusque-là les services des sujets qui ont déjà travaillé à cette bonne œuvre. (Art. XVIII.)

En attendant la possibilité d'avoir un logement en propre « on louera incessamment un appartement composé de « deux grandes chambres, l'une servira pour la cuisine, « l'autre pour loger les deux Sœurs avec une servante « qu'on ne pourra se dispenser de leur donner... On les « meublera de tous les meubles et ustensibles de cuisine « nécessaires aux deux sœurs et à la servante. Il en sera fait « tous les ans un inventaire. »

L'une de ces chambres devra aussi être pourvue d'armoires pour y fermer les approvisionnements de toute sorte. (Art. XIX.)

On tâchera de procurer du travail à ceux qui n'en ont pas. On pourra mettre les jeunes enfants en apprentissage, en ayant soin « de ne les placer qu'avec des gens de bien. » (Art. XXI.)

Les assemblées mensuelles seront suspendues en septembre et en octobre « plusieurs dames ayant biens de cam- « pagne, et étant dans l'obligation de s'y trouver dans ce « temps-là. »

Le jour de la Visitation, fête patronale, la Société assistera à une grand'messe que M. le curé célèbrera pour attirer la protection de la Sainte-Vierge sur la Société en général et chacun de ses membres en particulier (7).

Saint-Paul, d'Ainay, où elles avaient deux maisons, et de Saint-Pierre-le-Vieux d'où elles étendaient leurs soins aux paroisses de Sainte-Croix et de Saint-Georges.

(7) Les frais de cette cérémonie, entièrement à la charge de l'œuvre se décomposaient comme suit :

72 livres, au curé.

Digitized by Google

L'après-midi on s'assemblera à l'heure ordinaire, chez M. le curé « pour y faire lecture des règlements, examiner « si on est exact à les observer, s'animer à en soutenir la « pratique et éviter que le relâchement ne se glisse insen- « siblement. »

Le trésorier tiendra un livre pour les dépenses et recettes « en débit et crédit. » Il notera sur son compte de recettes séparément les revenus de la Société, les legs qui surviendront, avec le nom des bienfaiteurs, les versements effectués chaque année par les dames de l'œuvre, les aumônes remises, le produit des quêtes annuelles. Il aura un registre séparé pour le revenu affecté aux incurables et rendra ses comptes chaque année à l'Assemblée générale qui suivra la fête de saint Martin.

La dame économe sera chargée de toutes les dépenses pour l'ameublement du logement des Sœurs, les provisions pour secours et soulagement des pauvres. Le trésorier lui comptera annuellement cinq à six cents livres suivant le besoin, pour les menues dépenses. Quant aux dépenses essentielles, madame l'économe fournira des mandats qui seront acquittés par le trésorier.

La paroisse sera divisée, pour les quêtes, en quatre quartiers confiés chacun à deux dames quêteuses qui commenceront leurs tournées la première semaine de carême. (Art. XXIII et dernier.)

---

12 livres		au prédicateur.
6 —		à la loueuse de chaises.
3 —		au suisse.
4 —	4 sous	aux sonneurs.

Digitized by Google

*
* *

Dans quelle mesure cette compatissante Société est arrivée, avec le temps, à remplir le programme qu'elle s'était tracée dès le moment de sa formation, un document manuscrit, suppléant au silence général des écrivains lyonnais, va nous l'apprendre.

Ce témoin irrécusable n'est autre qu'un des livres de comptes de l'œuvre tenus par le trésorier qui, fidèle aux obligations de sa charge, y inscrivait d'une part la provenance et le montant des sommes remises, d'autre part, le détail des dépenses effectuées.

C'est un grand registre de 370 pages portant, sur sa couverture en parchemin, l'intitulé suivant : *Livre des pauvres incurables de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin par Monsieur le curé commencé le 1er avril 1768, n° 2.* Il comprend une période de 22 années, du 28 mars 1768 au 27 mars 1790, — sauf pour les comptes généraux comme nous le verrons plus loin, — et nous offre ainsi une durée assez longue de vie intime, en ces pages où l'œuvre semble revivre avec les preuves écrites de son action secourable (8).

Conformément aux prescriptions de l'article XXIII des statuts, la comptabilité comprend deux parties différentes.

---

(8) Ce livre de comptes appartient à M. Chuard, maître tisseur et amateur de livres, qui a bien voulu nous le communiquer avec un empressement dont nous ne saurions trop le remercier. Nous sommes heureux aussi de rendre hommage à la parfaite obligeance qu'il a mise à nous donner toute facilité pour compulser à l'aise cet intéressant document.

Digitized by Google

La première, plus importante, se rapporte a l'œuvre prise en son ensemble; les recettes et dépenses formant le budget général y figurent. La seconde présente l'énoncé justificatif de l'emploi des sommes prélevées sur le fonds commun, au profit exclusif de la catégorie dite des *pauvres incurables*.

Ouvrons d'abord les comptes généraux qui s'étendent du 28 mars 1768 au 30 juin 1788 pour les recettes, le dernier feuillet des dépenses ayant été arraché. Nous y trouvons mentionnés en grand nombre des dons, des legs testamentaires ou autres, dont le chiffre élevé témoigne éloquemment des généreuses dispositions de l'ancienne bourgeoisie lyonnaise.

Mêlées à ces largesses, des aumônes plus modestes figurent le plus souvent sous le voile d'un discret anonymat.

Le chapitre des dépenses n'est pas moins intéressant par l'énumération détaillée des allocations en vivres, vêtements, combustibles, etc., que l'œuvre distribuait avec une réelle abondance.

C'est en traits frappants que l'analyse de cette comptabilité fait ressortir le caractère d'ampleur que nos pères savaient donner aux créations, même les plus strictement délimitées, de leur dévouement charitable. On ne se défend guère d'un sentiment de surprise mêlé d'admiration, quand on constate comment cette fondation, malgré son caractère purement paroissial, avait pu atteindre un développement si considérable.

Dans ces annales de la bienfaisance, des noms aussi sont inscrits : ce sont ceux de notables lyonnais chez qui les vertus privées rehaussaient encore l'éclat d'une situation éminente.

Digitized by Google

Tels MM. Mayeuvre, trésorier en 1768.
Clavière l'aîné, en 1769-1779.
Chirat, trésorier en 1780-1788.

A partir de 1768, où commence notre registre, les recettes annuelles comprennent :

1° Une rente sur la Ville.

2° Le produit des offrandes recueillies aux diverses assemblées.

3° Le produit des quêtes générales.

4° Des legs, donations et fondations de toutes provenances.

En relevant ici ces libéralités, nous en indiquerons les auteurs tels qu'ils sont mentionnés sur le registre. Ce sera comme un hommage rendu à la mémoire de ces amis du pauvre.

Passons en revue le tableau des recettes.

L'œuvre jouit d'une rente annuelle, inscrite au budget de la Ville et comptée par le receveur municipal. Cette rente qui avait succédé à une subvention annuelle de 400 livres accordée par le Consulat en 1733 (9), c'est-à-dire aux débuts mêmes de l'institution, s'élève à la somme de :

2.250 liv. (10), de 1768 à 1773
2.718 liv. 15 sous de 1774 à 1779
4.318 liv. 15 sous depuis 1780.

---

(9) *Actes consulaires*. BB. 297.

(10) L'ancienne livre valait 0 fr. 987 de notre monnaie actuelle. Elle comprenait 20 sous, chacun de 0 fr. 049; le sou se subdivisait lui-

Digitized by Google

Elle s'augmente encore, depuis 1772, de divers intérêts contractuels, plus d'une rente de 30 livres par an sur les tailles de la Généralité de Lyon, et d'un revenu annuel de 100 livres hypothéqué sur une maison sise à l'angle des rues Saint-Pierre et Luizerne, maison reconstruite vers 1785.

Les Assemblées générales sont encore pour les associés autant d'occasions d'affirmer leur dévouement; ils accompagnent d'une offrande le concours de leur temps et de leurs soins. C'est ainsi que le trésorier encaisse à la suite de l'Assemblée des Messieurs :

1.728 liv. 4 sous en 1768
1.230 liv. en 1769

et de l'Assemblée des Dames :

966 liv. 18 sous en 1768
869 liv. 12 sous, 6 den. en 1769, etc.

Deux quêtes générales ont lieu chaque année dans les quatre quartiers de la paroisse. Elles sont faites par les dames infirmières, et leur produit constitue l'appoint principal des recettes de l'œuvre. En voici le total, année par année, avec les noms des dames quêteuses :

---

même en 12 deniers, chacun de 0 fr. 004. (*Instruction sur les nouvelles mesures à l'usage du département du Rhône, etc.*, publiée par ordre du citoyen Najac, préfet du département du Rhône. Lyon, an X, 1 vol. in-8°.) C'est à ce même ouvrage qu'ont été empruntées toutes les indications données au cours du présent travail sur le rapport existant entre les anciennes mesures usitées à Lyon, et les mesures décimales actuelles.

Digitized by Google

ANNÉES	PRODUIT TOTAL			DAMES QUÊTEUSES
	livres	sous	deniers	Mesdames :
1770	8.513	9	»	Palais, Sturlat.
1771	3.326	11	9	Chirat, Benoît.
1772	5.073	8	»	Pachot, Romier.
1773	4.056	0	9	Pulligneu, de Talluys.
1774	7.074	»	»	De Talluys, Lambert, Romier, Pachot, de Boissieu.
1775	3.738	3	6	Harant, Jourdan, Lambert, de Boissieu.
1776	6.521	6	3	De Boissieu, Fulchiron, Harant, Jourdan.
1777	6.398	»	»	Campredon, Renard, Vachon, Chancey.
1778	3.501	8	»	De La Bruyère, Fontebrune.
1779	6.268	9	»	Geramb, Moiroud, de La Bruyère, Fontebrune.
1780	5.469	16	»	Nantas, Combe, Geramb.
1781	9.766	6	3	Duport, Nantas, Chabrier, Combe, Duvernay, Brosse, Merlino.
1782	5.118	18		Merlino, Clément, Lambert, Chauve.

Sont compris dans cette somme 168 livres provenant d'une quête faite par M. le curé chez les Dames Ursulines (11), et au Séminaire de Saint-Irénée (12).

(11) Les Dames Ursulines, dites du premier couvent, établies à Lyon rue de la Vieille-Monnaie en 1612, par Mme de Bermond, la fondatrice de leur Ordre en France. Un riche marchand de Lyon, Ranquet, aida

Digitized by Google

1783, 4.887 livres; Faure, Perrotin, Lambert, Chauve.

Compris 192 livres recueillies tant au couvent des Ursulines qu'au séminaire de Saint-Irénée.

1784, 4.925 liv. 12 sous 6 den. dont 164 liv. 11 sous du séminaire de Saint-Irénée et du couvent des Ursulines.

1785, 2.827 liv. 14 sous 6 den.; Longue, Biclait.

Dont 240 livres remises par la supérieure des Ursulines.
Et 168 — — par le supérieur de Saint-Irénée.

1786 7.272 liv. 10 s. . Brossat, Lievre, Vouty, Bley, Longue, Boucher.

1787 5.573 liv. 2 s. 9 den. Lambert, Bergasse, Plagniard, Razuret.

Dont 270 livres provenant des Ursulines et 60 livres du séminaire de Saint-Irénée.

L'abbesse de Saint-Pierre coopère à l'œuvre par une

---

généreusement, par son influence et par ses largesses à l'érection du nouveau couvent dans lequel une de ses filles prit le voile en 1620. La chapelle de ces religieuses s'étendait parallèlement à la façade de l'église Saint-Polycarpe. Leur vaste claustral avec ses dépendances comprenait un périmètre limité par la rue de la Vieille-Monnaie, la place de la Croix-Pâquet et la montée de la Glacière, aujourd'hui rue Romarin. Il fut vendu, en plusieurs lots, comme bien national, en 1790, 1796 et 1799.

(12) Le séminaire de Saint-Irénée érigé en 1659 par l'archevêque Camille de Neuville qui en confia la direction aux Sulpiciens. Agrégé en 1738 à l'Université de Valence. Cet établissement était situé sur la place de la Croix-Pâquet. Les derniers vestiges en ont disparu il y a quelques années et sur son emplacement s'étend un jardin public encore appelé communément *jardin du Séminaire.*

Digitized by Google

offrande personnelle et annuelle de 150 livres. En 1782, elle remet :

1.260 livres en faveur d'une famille indigente du nom de Millet.

7.200 livres « pour contribuer au soulagement des pauvres incurables et honteux. »

En 1783 : 4.002 livres « pour les pauvres de la paroisse. »

En 1784 : 4.800 livres dont la moitié « pour secours extraordinaire. »

En 1785 : également 4.800 livres.

En 1786 et 1787 : 3.600 livres.

Mgr l'archevêque, de son côté, fait un don de 1.000 livres en 1784.

En 1787, une somme de 1.304 livres est attribuée à l'œuvre, sur un legs que le prélat a fait de 12.000 livres. Le 5 mars 1788, elle reçoit 2.200 livres pour sa part d'un don de 20.000 livres aussi accordé par l'archevêque.

La longue énumération des legs, aumônes et donations testamentaires, est surtout instructive en ce qu'elle montre combien, à cette époque, les classes fortunées comprenaient le devoir qui leur incombe de venir en aide aux classes nécessiteuses. Nobles, marchands et bourgeois de notre ville, sont confondus dans l'accomplissement de cette obligation chrétienne et sociale, et font des pauvres les co-partageants des biens que la Providence leur a départis.

La plupart des noms qui vont suivre sont demeurés obscurs et ignorés, plusieurs figurent avec honneur dans les

Digitized by Google

annales de la cité, d'autres enfin sont inscrits parmi ceux des bienfaiteurs de nos hospices (13).

1768

	livres.
Souchey (14), legs.	600
Allier, legs.	1.000
Francony (15), legs.	300

1769

Laurencin Loth, aumône.	180
Henry Genevat, don aux pauvres.	240
M. Dugad (16), curé de Saint-Pierre, aumône. .	300
Desjean, par les mains de M. le curé.	300
Birouste (17), legs de sa mère.	200

(13) Ayant dû suivre littéralement les indications portées sur notre registre pour en donner ici une analyse fidèle, peut-être remarquera-t-on, dans plusieurs des noms cités, des inexactitudes d'orthographe. Ce serait le fait de l'insuffisance — au point de vue exclusif des connaissances grammaticales — de quelques-uns de ceux qui ont tenu le registre, insuffisance qui ressort parfois de la rédaction défectueuse et fautive de plusieurs formules insérées au cours de cette comptabilité.

(14) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier. Histoire chronologique de l'Hôpital général, etc.* T. II, p. 197.

(15) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier idem.*)

(16) Ce digne prêtre donna à l'œuvre, dont il avait protégé la naissance, des marques constantes de son affection. Nous verrons plus loin qu'il la fit héritière de tous ses biens et qu'en retour, la Société fit célébrer à son intention un service funèbre très solennel.

(17) Un Dominique Birouste, recteur sortant de l'Hôtel-Dieu en 1741, fait don à cet établissement d'une somme de 144 livres. Jacques-Raymond Birouste, recteur sortant en 1752, donne 120 livres. (*Dagier.*)

Digitized by Google

	livres.
Fraisse, legs de son épouse	100
Pierre Bertholet, legs	300
Barthélemy Hubert, legs	100
Hubert et Gay, aumône	288

1770

Mélicoffre, don par les mains de M. le Curé	150
Mayeuvre, aumône	60
Valesque, aumône	240
Loulin, legs	100
Florentin et Loth, aumônes	216
Veuve Rolfe, legs	100
Deville, legs	450
Veuve Pic, legs testamentaire du 13 février 1768	300
Jacoud, aumône	24
Antoine Maurin, legs testamentaire du 14 juillet 1770, reçu Calliat, notaire	3.000
Seuglau, legs testamentaire du 23 novembre 1769, reçu Baroud, notaire	400

1771

Finguerlin, aumône	600
Flachon, legs testamentaire	300

1772

Reyne, legs	400
Couderc père (18), legs	600

(18) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 242.)

Digitized by Google

	livres.
Antoine Servan, legs	200
Finguerlin (19), legs	600
David Auriol (20), legs	1.000
Daflon, legs	2.000
Combe, legs testamentaire du 18 décembre, reçu Guyot, notaire	1.000
Bœuf, aumône, par M. le Curé	600

1773

Peysson, legs	200
Jean-Claude Debert, legs testamentaire	100
Épouse Chirat, legs	200
Mme Sève, legs	300
Sève père, legs testamentaire	100
Clerico père (21), legs testamentaire du 1er mars 1771	2.000

1774

Mme Blanc, legs	100
Mme Jordan, legs	300
M. Guérin, prêtre, legs	200

1775

Barberi, legs	150
Balan, legs	1.002

(19) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 242.)
(20) Fait aussi un don à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 258.)
(21) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 262.)

Digitized by Google

	livres.
Maurice, legs	501
Épouse Viannet, legs	500
Romieu, legs	600
Mme Fayolle, legs	200
Jacob, legs	300

1776

Le produit de la succession de Claude Goyon, abandonné à l'œuvre, par M. Clavière	4.193 l. 1 s. 3 d.
Marie Boucher, épouse de Chassaignon l'aîné	100 » » »
Veuve René Imbert, legs	300 » » »
Lavergne, legs	200 » » »

1777

Mme Baisse, legs	300
Mme Haran, legs	300
Fontaine, legs	201
Fulchiron, legs testamentaire, 8 juillet 1774, Pourra, notaire	400
Mme Servan, de Poleymieux, legs	200
Auriol, legs testamentaire, 3 août, Dallier, notaire	1.200
La tante de M. Balan, legs	1.000
Rey, legs	1.000

1778

Mollard, legs	300
Les co-héritiers de Mme la veuve Prost de Grange-	

Digitized by Google

	livres.
Blanche	1.000
M. Bret, prêtre, legs	100
Saint, oncle, legs	500
Ardisson, legs	150
Hubert, legs	1.500
Épouse Burlat, legs	150
Mme Pignot mère, legs	40
Mme Rouart mère, legs	132
Jourdan l'aîné, legs	600
Gardel, legs	200
Roze, legs	60

1779

Durand, legs	600
Denis de Courzieu père (22), legs	300
Burlat, legs	300
Mme Morin, legs	2.000
Déchaux (23), legs	500

1780

Antoine Lebœuf, legs, par les mains de sa mère, Mme Lebœuf, veuve Imbert	1.000
Mlle Daflon, legs	6.000
Devienne, legs testamentaire dont le revenu annuel sera employé en habillements pour les pauvres	1.000
Honoré Bœuf, par les mains de son fils, M. Bœuf, Trésorier de France	200

(22) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 277.)
(23) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II. p. 282.)

Digitized by Google

	livres.
Mme Angélique Béthenot, legs testamentaire, par les mains de son époux, M. Pierre-Honoré Maupetit.	400
Vincent, legs.	100
Mme Marie Combe, veuve Loyé, don.	600

Cette même année, l'œuvre entre en jouissance de l'héritage de M. Dugad, ancien curé de Saint-Pierre, qui n'avait cessé de lui prodiguer, sa vie durant, les preuves du plus vif attachement.

Le produit de cette succession s'élève à la somme de 25.991 livres 9 sous 17 deniers, dont 7.200 livres 13 sous, provenant de la vente des livres, et 141 livres 7 sous 6 deniers, de celle des bijoux.

Pour le service funèbre célébré à Saint-Pierre, « l'église « toute tendue de noir et un cordon de cire à l'entour » c'est-à-dire avec toute la solennité due à la mémoire de cet insigne bienfaiteur, l'œuvre alloue au curé 96 livres d'honoraires, plus une gratification de 10 livres 4 sous aux employés de l'église. Une rétribution de 3 livres est, en outre, accordée à la personne qui a veillé à sa mort M. Dugad.

1781

Feu Perrin, notaire, legs du 22 août 1777. . . .	100
Mlle Alabre, legs.	100
Jacques Girard, legs testamentaire, 2 mai 1778, Fromental, notaire, droit d'insinuation déduit	3.984
Mlle Antoine Guérin, domiciliée rue Désirée, legs	1.000
Gras, legs testamentaire.	300
Mme Landard, legs.	300

Digitized by Google

	livres.	
Mme Jacob, par les mains de M. Demeaux, curé de Saint-Pierre.	600	
Lavergne (24), legs testamentaire.	600	
Mme Revel.	600	
dont l'intérêt annuel devra employé en habillements pour les pauvres.		

1782

Mme Auriol (25), legs.	500	
Mlle Champeroux, legs testamentaire.	300	
Vidonne, legs.	300	
Mme Vernon, legs.	300	
Challeymer (26), legs testamentaire. . .	1.477	10 s.
Veuve Gardel, legs.	200	»
Courajod fils, aumône.	120	»
Mlle Celliod, don.	150	»
Mlle Marguerite Feros, legs testamentaire, 6 février 1779, Lanyer, notaire. . .	400	»

1783

Claude-Philippe Cusset, legs testamentaire, 9 juillet 1782, Fromental, notaire, intérêts 4 °/₀ l'an.	6.000
Mlle de Ruolz, décédée au couvent des Ursulines.	600
Guernier, ancien chirurgien, legs testamentaire. .	591
Louis Lorin, legs testamentaire.	600
Cusset, legs testamentaire.	6.000

(24) Fait aussi un don à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 293.)
(25) Fait aussi un don à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 293.)
(26) Fait aussi un don à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*. T. II, p. 303.)

Digitized by Google

	livres.
Renaud de Rumilly, legs.	400
Mme Rival, veuve Chalan, legs.	200
Mlle Campredon, don aux pauvres.	294
Mlle Petrot, legs.	480

1784

De La Sablière Rambaux.	120
MM. de la Nation (??) par les mains de M. le Curé	2.400
Mme Montagnion, veuve Perrier.	200
Élie-François Bourgot, legs testamentaire. . . .	600
Audras, legs.	300
Mlle Monnin, legs.	300
Calliat père, legs.	300
Roux père, legs.	400

1785

Gaspard-Henri Scherer, legs..	500
Nonnotte (27), peintre de la ville, legs.	500
Louis Gally, legs testamentaire..	100
Caillat Bruyère (28), legs testamentaire.	480
Faure l'aîné, aumône..	240

(27) Donat Nonnotte, frère du célèbre abbé Nonnotte, né à Besançon, le 10 janvier 1707, mort à Lyon le 5 février 1785. Nommé peintre de la ville de Lyon en 1754, il y établit une école gratuite de dessin qui est devenue le type de toutes celles de ce genre. Il a laissé plusieurs mémoires inédits conservés dans les archives de l'Académie de Lyon dont il était membre. (Bréghot du Lut et Péricaud : *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire.*)

(28) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*, t, II, p. 318.)

Digitized by Google

	livres
Mme Duclaux, legs	500
Hery, legs	400
Ennemond-André Pain, legs	240
Bergasse, don	240

1786

Élisabeth Colon, l'une des incurables, fait don aux pauvres de	120
Mme Sain, legs	200
Jacquet, don	300
Mlle Lavetison, par son testament reçu, Me Hutte, lègue à l'œuvre une somme de 10.000 livres, dont les intérêts seront employés à l'éducation des jeunes filles (29).	

1787

Clavière père, legs	1.000
Sacer, legs testamentaire	300
Courajod, aumône	150
Jean-Jacques Regny, legs testamentaire	591
Caminet, legs	150
François-Marie Barizon (30) legs testamentaire	3.000
Cloison (31), legs	1.000
Courajod père et fils, aumône	300

(29) Cette généreuse demoiselle fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu (*Dagier*, t. II, p. 323).

(30) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*, t. II, p. 329.)

(31) Fait aussi un legs à l'Hôtel-Dieu. (*Dagier*, t. II, p. 329.)

Digitized by Google

A ce moment, la fabrique lyonnaise traverse une crise terrible. La cause en est surtout dans l'engouement de la mode pour les étoffes unies au détriment des étoffes façonnées, que vient encore déprécier la préférence donnée aux produits moins coûteux de la broderie. Aussi la misère est-elle grande parmi les ouvriers en soie réduits à un ruineux chômage.

Cette triste situation se révèle, sur notre registre, par l'inscription des sommes suivantes remises par M. Degraix (32) pour être distribuées « aux ouvriers de la fabrique » :

4.429	liv.	19 s.	7 den.	en novembre	1787
6,428	—	13 —	3 —	en décembre	—
6.729	—	16 —	3 —	en janvier	1788
6.509	—	14 —	8 —	en février	—
6.400	—	6 —	1 —	en mars	—
6.408	—	10 —	1 —	en avril	—

plus une distribution aux mêmes ouvriers en soie, de charbon de pierre, orge et riz, pour la valeur de 1.315 liv. 12 s.

6.017 liv. 19 s. 6 den. en mai 1788.

De leur côté, les directeurs de l'œuvre ne se montrent point ingrats envers tant de cœurs bienfaisants. Au décès de chacun des donateurs, ils font célébrer à son intention soit une série de vingt messes de *requiem*, coût 12 livres, soit un service funèbre, coût 30 livres.

Nombreux sont aussi les dons anonymes, le plus sou-

(32) Probablemeut Jean-Marie Degraix, trésorier à l'Hôtel-Dieu en 1785, échevin en 1789.

Digitized by Google

vent remis à l'œuvre par l'intermédiaire du curé ou des vicaires de Saint-Pierre. Exemple :

1772	1.200 liv.	« par M. le curé de la part de deux particuliers. »
	3.000 —	remis à M. le curé pour une rente viagère de 150 livres.
1773	4.600 —	« par un quidam » pour aumône.
1774	400 —	« par un quidam » pour aumône.
	4.000 —	par une personne inconnue.
1777	1.600 —	« par un quidam » entre les mains de M. Dugad, ancien curé.
1784	2.100 —	par « divers citoyens ».
1786	360 —	« par une personne qui ne veut être connue. »
	384 —	par une autre.

Les pauvres ne sont point oubliés lorsqu'un heureux événement vient apporter l'allégresse au sein de la famille. De même le citoyen que ses vertus et son mérite ont désigné aux honneurs des charges publiques, se fait un devoir de marquer son entrée en fonctions par une offrande en faveur des déshérités de ce monde. Exemple :

26 novembre 1771, 171 liv. 2 s. 6 den. provenant d'une quête faite le jour des noces de Mlle Clavière.

7 décembre 1771, 600 livres données par M. Sponton à l'occasion de son élévation à l'échevinat (33).

---

(33) Laurent-Félix Sponton, échevin en 1772-1773.

Un sieur Jérôme Sponton, gentilhomme toscan, agent de S. A. R. le grand-duc de Toscane, fut recteur de l'Hôtel-Dieu de 1755 à 1758.

Digitized by Google

24 septembre 1773, 240 livres remises à M. le curé à l'occasion du mariage de M. Fulchiron.

Mentionnons enfin une réunion de Messieurs, dite *le Cercle des Terreaux*, qu'anime le même esprit de générosité.

Les pauvres de la paroisse figurent à son budget pour les sommes suivantes :

1784, 444 livres remises par les mains de M. Imbert, trésorier.
1785, 144 livres.
1786, 156 livres.

A. GRAND.

(*A suivre*).

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

SES MONNAIES (*)

Une pensée s'empare surtout de l'esprit et le domine, quand on examine avec soin ces monnaies mérovingiennes.

Quels étaient donc ces Monétaires, dont nous voyons les noms sur toutes ces pièces remplaçant ainsi le nom du roi?

Quel rôle jouaient-ils dans la société de ce temps-là?

Les opinions sont très divisées à cet égard; M. Prou ne les considère pas comme des officiers royaux, mais simplement comme des ouvriers, des orfèvres, inconnus et accrédités (1) auprès des représentants du pouvoir public.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet et Août 1893.

(1) Prou, *Monnaie d'or des monétaires*, pp. 81, 82, 83.

Digitized by Google

TRIENS D'OR MÉROVINGIENS

D'IZERNORE

—

Musée du Palais des Beaux-Arts de Lyon.

Digitized by Google

Il reconnaît cependant que quelques-uns d'entre eux étaient des directeurs d'ateliers, tout en restant artisans et frappant eux-mêmes, dans les petites localités, les pièces qu'ils signaient.

Il ajoute même encore qu'ils avaient une certaine importance puisqu'il cite ce trait (rapporté par Grégoire de Tours (2), d'un monétaire de Paris dont il ne donne pas le nom, qui obtint la guérison d'une maladie dont il souffrait en faisant construire un oratoire sur le tombeau de la vierge Crescentia.

M. Prou rappelle aussi un passage de la *Vie de saint Éloi* par saint Ouen, qui montre un orfèvre Abbon dirigeant l'officine royale de la monnaie du fisc à Limoges et donnant les premières leçons de son art au jeune Éloi.

M. Blanchet, dans son *Manuel de Numismatique du Moyen Age*, tout récent aussi, dit cependant avec raison qu'il ne faut pas confondre le *monétaire* avec le *monnayer*, le fermier de la monnaie avec l'ouvrier monétaire (3).

Si le souverain leur donnait le pouvoir de battre monnaie, il fallait qu'ils fussent grands propriétaires fonciers et responsables de la qualité du titre des pièces qu'ils frappaient.

C'est là le motif qui fit substituer le nom du maître monétaire au nom du roi sur la monnaie. C'était là une garantie. Un artisan, un orfèvre renommé ne pouvait pas évidemment offrir les mêmes garanties que le seigneur, riche propriétaire foncier.

Si nous entrons dans le vif même de la question, que je

---

(2) Grégoire de Tours. *Gloria confessorum*, 105.

(3) *Manuels Roret*, Blanchet, 1890, p. 30 et 33.

Digitized by Google

suis tout à fait incapable de bien juger, et en laquelle je me garderai fort de me prononcer, nous trouvons un grand nombre de numismatistes éminents, qui se prononcent dans ce dernier sens et arrivent à des conclusions bien autrement absolues. Je me contente de résumer leur opinion en suivant l'ordre chronologique.

Dès 1835, M. de Saulcy (3) développe aussi cette idée que le personnage dont le nom était inscrit sur la monnaie avait ainsi la mission d'en garantir la loyauté.

Il décrit les monnaies mérovingiennes portant le nom d'Éloi, l'une, PARISIS FIT ELEGIUS MONETARIUS; l'autre, l'indication précieuse suivante: MONETA PALATINA et au revers le mot ELIGIUS. Il arrive à ce dilemme : ou Eloy signait comme monétaire, alors cette charge était compatible avec les plus hautes dignités; ou bien il signait comme ministre.

M. de Saulcy conclut dès lors que des pièces mérovingiennes peuvent offrir, sous le nom de monétaires, des noms de personnages puissants dont les historiens de l'époque nous ont transmis la mémoire.

Il n'hésite pas en terminant à voir sur les *triens* frappés à Châlon et portant ces mots MVMMOVS, le nom du fameux patrice Mummolus élevé aux plus hautes dignités par le roi de Bourgogne Gonthramn, qui le trahit cependant pour favoriser les entreprises téméraires du bâtard de Chlother Ier, Gondowald, et périt victime de la vengeance royale.

---

(3) De Saulcy, *Recherches sur les fonctions des monétaires de la première race des rois de France. Revue de numismatique Française.* 1er mai 1836, p. 90.

Digitized by Google

Fillon, un numismatiste des plus érudits, partage l'avis de M. de Saulcy (4).

La charge et le métier de monétaire étaient bien occupés suivant lui par des hommes de qualité inférieure.

Toutefois les chefs des monnaieries pouvaient arriver à des positions intermédiaires et même parvenir aux plus hauts emplois. Il cite les exemples d'Abbon, monétaire de Limoges, et de saint Éloi, son élève.

Fillon est le premier qui ait décrit notre *triens* de Wintrio du Musée de Lyon et la reproduction qu'il en donne dans son ouvrage (planche I, n° 20) est identique à celle que nous offrons au lecteur.

Il se demande si le monétaire Wintrio d'Izernore n'est pas le même que celui de Châlon.

C'est la question que nous allons examiner.

En terminant cette étude de la qualité des monétaires mérovingiens, voyons à cet égard l'opinion de M. de Ponton d'Amécourt, le possesseur de la plus belle des collections de monnaies mérovingiennes, collection qui a passé maintenant à la Bibliothèque Nationale.

M. de Ponton d'Amécourt qui est peut-être trop absolu dans son système, mais qui a des aperçus d'une grande justesse, résultats d'une profonde observation, exprime l'opinion suivante (5) :

Sous la première race, dit-il, les titres étaient personnels

---

(4) Fillon, *Lettres sur quelques monnaies de France inédites*. Paris, 1853, p. 36.

(5) De Ponton d'Amécourt. *Description raisonnée des monnaies de Châlon-sur-Saône* (Paris 1874) p. 88 et 89.

Digitized by Google

et intransmissibles; il fallait donc (c'est une vérité un peu de toutes les époques) arriver par la fortune aux honneurs. L'homme habile, riche, sachant faire des générosités à propos, devenait promptement comte, patrice, duc.

C'est ainsi que notre auteur explique la haute situation de certains monétaires; les uns exerçant une profession honorable, mais modeste et restant inconnus, d'autres, au contraire, aspirant à la fortune, arrivant par ces fonctions mêmes qui les enrichissaient, aux plus hautes dignités.

Si le monétaire était collecteur d'impôts, ou s'il fabriquait la monnaie pour son propre compte, il était dans tous les cas un homme considérable.

Toute charge, qui se rattachait à la maison du roi donnait accès à une position plus élevée. Grégoire de Tours le dit lui-même, on devenait *ex domestico ducem* (6).

De monétaire on pouvait devenir comte, patrice, évêque même, comme saint Éloi qui, tout en étant évêque de Noyon au temps de Clovis II, mettait encore sur ses monnaies *Eligius monetarius*.

Les noms de grands personnages monétaires figurent en cette double qualité sur un certain nombre de pièces de monnaies, comme celle frappées au nom d'Ebroïn, de plusieurs patrices de Marseille, de Lambert, évêque de Lyon.

M. de Ponton d'Amécourt considère donc comme très admissible l'identification des grands monétaires de Châlon-sur-Saône avec les personnages du même nom, qui ont joué un rôle historique, à la condition qu'ils aient pu habiter Châlon et vivre à la même époque.

Partant de ce principe, M. de Ponton d'Amécourt en fait

(6) Grégoire de Tours. T. VI, chap. XI.

Digitized by Google

une application un peu trop complète à tous les principaux monétaires de Châlon-sur-Saône, Domnole, Baudulf, Ragnovald, Betton, Ballomer, Bertramn, au patrice Mummole, Emmez et à Abbon, le maître de saint Éloi, enfin c'est le point important pour nous au duc Wintrio. Il termine aussi son appréciation sur ce dernier (p. 99) : « Le « monétaire Wintrio fut un personnage considérable et « aucune identification ne se présente avec plus d'apparence « de raison que celle du monétaire Wintrio avec le duc et « patrice du même nom. »

J'ai dû exposer toutes ces opinions, je n'ai aucune compétence pour me permettre de les juger. Toutefois, cette dernière conclusion de M. Ponton d'Amécourt, tout en faisant toutes réserves, serait celle à laquelle je me rallierais le plus volontiers.

Mais auparavant et sans aller plus loin, il s'agit d'abord de savoir si le Wintrio d'Izernore et celui de Châlon-sur-Saône est bien le même monétaire. Si d'autres questions peuvent être douteuses, celle-ci du moins ne saurait présenter de difficultés.

Je sais bien qu'il y a eu des monétaires homonymes, ce qui s'explique surtout quand on voit les pièces portant les mêmes noms, mais frappées à de grandes distances, dans des localités n'ayant aucun rapport entre elles. Il n'en est pas de même ici.

Il y avait à Châlon-sur-Saône, pendant la période mérovingienne et surtout sous le règne du roi Gonthramn, une grande industrie monétaire ; presque toutes les monnaies qui y ont été frappées portent ces lettres significatives C A et le monétaire Wintrio est sans contredit celui qui en a frappé le plus grand nombre. Or si on se rend compte

Digitized by Google

qu'Izernore faisait partie du royaume de Bourgogne sous Gonthramn, qu'il était un centre de perception important peu éloigné de Châlon-sur-Saône on demeure convaincu que c'était bien le même monétaire qui opérait à la fois à Châlon et à Izernore.

L'hésitation n'est plus possible, quand on compare les *triens* d'or frappés par Wintrio à Châlon et ceux frappés par Wintrio à Izernore.[1]

J'ai sous les yeux en ce moment les planches II et IV du bel ouvrage de M. de Ponton d'Amécourt représentant les *triens* de Châlon frappés par Wintrio, et quand je les rapproche des *triens* de Wintrio à Izernore l'analogie est saisissante.

Les numéros 51, 52, 53, 54, 58, 83 surtout sont identiques, sauf les légendes et les initiales. Ils portent tout d'abord le même nom de Wintrio et ont de la même manière, au revers de la pièce et sur les pièces portant les numéros 53, 54, 65, la même mention MON (pour *monetarius*) frappée de la même manière, les trois lettres disposées de même. Puis, sur le revers toujours une croix latine pattée, entourée d'un cercle de perles fermé au bas par un chaton globuleux.

Ce qu'il y a de plus significatif encore, c'est le buste frappé sur les *triens* de Châlon et d'Izernore. Même buste de profil à droite sur tous les *triens*, diadême perlé terminé derrière la tête par des perles, manteau également riche, disposé de même, à plis égaux allant de gauche à droite.

Enfin, remarque saisissante, l'œil est entouré d'un cercle tracé d'une manière spéciale comme pour agrandir l'orbite, ce qui donne à la figure je ne sais quelle expression dure fatale presque.

Eh bien! ce signe distinctif irrécusable se retrouve sur les *triens* de Châlon que j'ai cités, comme sur ceux d'Izernore.

Digitized by Google

Ces deux *triens* sont de la même main. C'est le même artiste qui a gravé les coins, seulement ceux de Châlon avaient la légende CABILONNO et ceux d'Izernore celle d'ISERNODERO, ce qui prouve une fois de plus que les *triens* étaient bien frappés aux lieux mêmes dont ils portaient le nom.

Ainsi le Wintrio d'Izernore est évidemment le Wintrio de Châlon-sur-Saône.

Quel était donc cet homme? Nous nous en occuperions moins s'il n'avait pas joué un grand rôle dans les guerres de ces terribles reines rivales, Frédégonde et Brunehaut. Nous allons y arriver.

Quand à l'autre monétaire du deuxième *triens* du Musée de Lyon, Droctebadus, nous n'avons plus à nous en occuper désormais, il a pu être un orfèvre habile, un maître de monnaies important, mais son nom ne nous a pas été transmis par l'histoire comme celui de Wintrio.

Tous les monétaires n'avaient pas la même richesse, la même importance et dans ce temps-là même notoriété.

Nous constatons d'abord, en effet, que Wintrio a émis à lui seul autant de monnaies que tous les autres monétaires de Châlon-sur-Saône réunis, il a eu plusieurs manières de faire, sinon lui-même, du moins les artistes qui travaillaient pour lui. M. d'Amécourt divise ses œuvres en deux périodes, il signale ses plus beaux *triens*, et notammeut ceux d'Izernore, comme faisant partie de la première (vers 580). A mesure que sa situation grandissait, Wintrio prenait des associés, Borufaccus, puis Betto. Son nom figure le premier ainsi accolé dans les *triens* portant les numéros 83, 84, 85,

Digitized by Google

86, 87 et 88 de l'ouvrage de M. d'Amécourt (p. 48 et 49).

Enfin, remarque importante, son nom figure seul et à la place du nom de la ville dans un *triens* décrit, comme toujours avec beaucoup de soin, par M. d'Amécourt, n° 91 (7). Ce Wintrio est plus qu'un associé dit-il, il est un chef. » « Saint Éloi, ajoute-t-il, dans les ateliers de Paris, et Baudomères à Châlon sont les seuls monétaires qui aient donné à leur signature une place aussi apparente. En dehors de ces trois exemples on ne connaît que les noms royaux qui aient occupé ce rang dans la monarchie mérovingienne. »

Wintrio à le juger d'après ses monnaies seulement était un maître de monnaie du roi Gonthramn d'une importance, d'une situation exceptionnelle.

Abordons maintenant son histoire, une fois que par la fortune il est parvenu aux honneurs.

Cette histoire est dramatique et trop intéressante pour que dans le doute même nous ne l'exposions pas succintement.

M. d'Amécourt l'a retracée dans son ouvrage pages 98 et 99. Nous avons les auteurs du temps qui tous nous l'ont racontée avec un ensemble qui ne laisse pas place à la discussion.

Wintrio, et c'était bien son nom, un nom gallo-romain (nous le trouvons aussi au nominatif *Winrio monetarius* sur le *triens* n° 59 de l'ouvrage de M. d'Amécourt), était duc en 585.

---

(7) Ponton d'Amécourt. *Monnaies mérovingiennes de Châlon-sur-Saône*, p. 30, planche III, n° 91.

Digitized by Google

(Nous savons que la principale fabrication de ses monnaies a eu lieu vers 580).

Grégoire de Tours nous apprend sa qualité (8), en nous annonçant une révolte qu'il put maîtriser.

« Winrio dux a paganibus suis depulsus ducatu casuit « finisset que vitam nisi fuga auxilium præbuisset sed « postea pacato populo ducatum recepit.

« Le duc Wintrio, chassé par ses paysans, perdit son « duché, et il eut perdu aussi la vie s'il ne se fut enfui « promptement, plus tard son peuple étant pacifié, il reprit « son duché. »

En 590, Wintrio prit part à une expédition envoyée par Childebert, roi d'Austrasie, en Italie contre les Lombards qui firent la paix avec Childebert, grâce à l'intervention de son oncle le roi de Bourgogne, Gonthramn.

Mais nous voici arrivé à la période critique de la vie de Wintrio.

Le vieux roi Gonthramn était mort en 593 dans sa ville de Châlon.

Son neveu, ce même Childebert, fils de Brunehaut, prit après sa mort possession de ses États et voulut venger la mort de son père et de son oncle attribuées à Frédégonde. Il réunit une armée formidable chargée d'envahir le royaume de Neustrie.

Cette armée pille la Champagne et partant de Reims envahit le pays de Soissons. Frédégonde se met à la tête des siens avec son jeune fils Chlother, rassemble ses soldats

(8) Grégoire de Tours. *Historia Francorum*, tome VIII, C. XVIII.

Digitized by Google

sous le commandement de Landerik, le maire du palais, son amant.

Les deux armées se rencontrèrent à Truccia (Droisi), entre Soissons et Château-Thierri.

Là s'engagea une bataille mémorable dont le récit est des plus émouvants.

Si en effet Landerik, l'amant de Frédégonde (soupçonné d'avoir fait assassiner de complicité avec elle le roi Chilpérik, son mari), commandait son armée, qui voyons-nous à la tête de celle de Childebert et de Brunehaut? Les ducs Gundowald et Wintrio ?

Les commentateurs nous disent qu'on appelait aussi alors ducs (*duces*) les officiers supérieurs de l'administration mérovingienne.

Du reste, les auteurs du temps leur donnent des titres différents.

Quels sont ces auteurs ?

Nous n'avons malheureusement plus pour nous guider Grégoire de Tours qui termina son livre en 591. Nous ne pouvons citer que la chronique un peu aride de Fredegher son continuateur jusqu'en 641 (9).

Après lui viennent par ordre chronologique les auteurs suivants :

L'auteur anonyme de *Gesta Regum Francorum* qui vivait sous Thierry IV, vers l'an 720 (10).

Aimoin, bénédictin, abbé de Fleury-sur-Loire, auteur d'une compilation connue sous le nom de *Gestis Francorum*, mort en l'an 1008.

---

(9) Dom Bouquet, tome III, p. 249.

(10) Dom Bouquet. Livre III, p. 107.

Digitized by Google

Enfin les Chroniques de Saint-Denis conservées dans les archives de la Basilique, dont la première traduction française date de 1274, la cinquième année du règne de Philippe le Hardi (11).

Fredegher et Aimoin appellent Gondowalt et Wintrio, *Duces* (*ducs*).

L'auteur de *Gesta Regum Francorum* les qualifie de *Patrices* et les chroniques de Saint-Denis les nomme les *Chevetains* (capitaines) de l'ost (de l'armée) d'Hildebert.

C'est en prenant les détails de cette terrible bataille de *Truccia* dans ces auteurs que nous allons la raconter.

Quand Frédégonde vit que les Austrasiens étaient les plus nombreux, elle rassembla ses leudes et leur dit (c'est le récit d'Aimoin et de la chronique de Saint-Denis) :

« N'attaquons pas nos ennemis à front découvert, afin que « leur multitude n'accable pas nos troupes. J'ai trouvé un « moyen de les surprendre qui nous assurera la victoire. « Suivez-moi et faites ce que vous verrez faire par mes « ordres à Landerik qui remplace votre roi. »

Tous promirent de lui obéir et suivirent la reine qui portait le jeune roi Chlother, dans ses bras.

La nuit venue, Landerik (*li connestables*) comme l'appelle la Chronique de Saint-Denis (qui n'est que la traduction d'Aimoin) conduisit ses compagnons dans une forêt voisine et coupa des rameaux qu'il porta devant lui, puis attacha au cou de son cheval une clochette.

Il ordonna à ses guerriers de l'imiter, tous firent comme lui. L'armée de Neustrie marcha ainsi toute la nuit et arriva

(11) Dom Bouquet. Livre III, p. 256.

Digitized by Google

le matin en présence de l'armée d'Austrasie commandée par Wintrio.

Nous laissons parler ici la Chronique de Saint-Denis :

« Bien matin estait encore, si que petit paraît encore de « clarté du jour. *Cils* qui le gait conduisait demanda à un « de ses compaignons ce que povait estre. *Er soir*, dit-il à la « vesprée, n'en paraît là ou je vois cette forest nul riens, ne « haies, ne buissons ne broches. »

Le *compaing* lui répond en termes trop énergiques pour être relatés ici textuellement et le plaisante en lui disant : « Tu es donc ivre du vin que tu as bu hier soir et tu as « perdu la mémoire. Tu ne vois donc pas que c'est une « forêt et n'entends-tu pas les clochettes de nos chevaux « qui paissent au bord de ce bois ? »

Les Franks avaient en effet l'habitude d'attacher autour du cou de leurs chevaux des clochettes pour qu'ils ne puissent pas s'égarer la nuit, et c'est grâce à cette ruse que Frédégonde surprit ses ennemis.

Au même instant en effet, les guerriers de Neustrie abaissèrent les rameaux qu'ils portaient devant eux, la forêt disparut et les leudes de Frédégonde, excités par leur reine qui leur présentait son enfant, en l'élevant en l'air dans ses bras, s'élancèrent au galop de leurs coursiers sur les Austrasiens. Ceux-ci, surpris à l'improviste, à peine armés, furent frappés de terreur et se défendirent cependant courageusement. Ils furent défaits, et le massacre devint atroce de part et d'autre.

Utriusque exercitus nimium trucidatus est, dit la Chronique de Fredegher.

Wintrio fut poursuivi par le terrible Landerik, et sa vie mise en péril.

Digitized by Google

Voici ce que nous apprend l'auteur des *Gesta Regum Francorum :*

« Landericus vero consecutus Wintrionem ille per « auxilium equi velocissimi evasit.

« Landerik poursuivit Wintrio qui put lui échapper grâce « à la vitesse de son cheval. »

Après cette victoire, Frédégonde, ainsi que nous l'apprennent les chroniqueurs, mit littéralement tout à feu et à sang dans ce malheureux pays et rentra triomphante à Soissons.

Que devint Wintrio ?

Il avait eu de son mariage avec Godila une fille nommée Glodesinde. Elle refusa tous les riches partis que ses parents lui présentèrent. Afin de résister aux pressantes instances de son père, Glodesinde se réfugia à Metz et chercha asile dans une église où elle vécut abandonnée pendant plusieurs jours. Elle prit enfin le voile, devint supérieure d'une abbaye à Metz et l'Église l'a mise au rang des saintes (12).

Quant à lui, la colère de Brunehaut vaincue ne l'épargna pas et Fredegher nous apprend ainsi sa mort (13) :

« Anno tertio regni Theodeberti *Wintrio Dux, instigante Brunehilde,* interficitur.

« La troisième année du règne de Théodebert, le duc « Wintrio fut assassiné par ordre de Brunehaut (c'était « en 598). »

Ainsi finit la triste histoire de cet homme victime de la vengeance de Brunehault.

---

(12) Mabillon, *Acta Sanctorum* (1733), *Vie de sainte Glodesinde,* t. II, p. 1040.

(13) Dom Bouquet. Tome II, p. 420.

Digitized by Google

Il n'était pas sans intérêt de la rappeler en terminant cette étude.

Lorsque je lisais cet épisode de la bataille de Truccia, je me rappelais cette scène de la tragédie de *Macbeth* de Skakspeare, où Macbeth croit voir aussi s'avancer une forêt contre lui. C'était l'armée ennemie qui devait le vaincre et le punir de ses forfaits.

Il s'opérait là, dans ma pensée, un rapprochement tout naturel.

Quelle n'a pas été ma surprise quand j'ai trouvé dans Henri Martin, lorsqu'il rend compte de la bataille de Truccia et de la ruse de Frédégonde, le passage suivant :

« C'est là la source originale du stratagème de Mac-Duff, « contre Mac-Beth (V. *Macbeth*, acte V) (14). »

La bataille de Truccia, la défaite de Wintrio donnant naissance à cette scène si dramatique de *Macbeth!*

Voilà une question qui à tous les points de vue méritait bien d'être examinée.

J'ai voulu en avoir le cœur net.

Toutefois auparavant esquissons à grand trait la tragédie de *Macbeth* afin d'expliquer la scène qui fait l'objet de notre étude.

Macbeth, thane de Glamis, vivait en 1034, il était cousin du roi d'Écosse, Duncan, qu'il assassina et dont il s'empara du trône.

C'est cette sanglante histoire qui a été immortalisée par le génie de Shakspeare dans sa tragédie.

---

(14) Henri Martin, *Histoire de France*, tome II, p. 103.

Digitized by Google

Macbeth traverse un soir d'orage une lande déserte avec Banquo, il voit apparaître dans l'ombre trois sorcières qui lui disent : *Salut, Macbeth, tu seras roi !*

Dans une autre apparition elles lui font la prédiction suivante : « Jamais Macbeth ne sera vaincu jusqu'à ce que la « grande forêt de Birnam marche contre lui vers la haute « colline de Dunsinane. »

Le forfait s'accomplit : poussé par la main criminelle de sa femme, Macbeth assassine le vieux roi Duncan pendant la nuit.

Puis arrivent les remords et la vengeance céleste.

Les remords, la terrible scène du somnambulisme nous les révèle.

ACTE V. — SCÈNE I. (Il est nuit.)

LADY MACBETH (s'avance en se frottant la main)

Va-t'en maudite tache, va-t'en, te dis-je... Une. Deux heures. Allons il est temps de le faire. L'enfer est sombre... Fi, mon seigneur, un soldat avoir peur ! Qu'avons-nous besoin de nous inquiéter ? Qui le saura quand personne ne pourra demander des comptes à notre puissance ? Mais qui aurait cru que ce vieillard eût encore tant de sang dans le corps...

Quoi ces mains ne seront-elles jamais propres... Il y a toujours une odeur de sang... Tous les parfums d'Arabie ne peuvent purifier cette petite main... Oh ! Oh ! Oh !

Quant à la vengeance divine elle arrive enfin.

ACTE V. — SCÈNE IV.

Dans la campagne près de Dunsinane en vue d'une forêt.

Entrent avec des musiques et des tambours, Malcolm (le fils de Duncan), Siward, Macduff, Mentheit, etc., soldats en marche.

SIWARD. — Quelle est cette vaste forêt que je vois devant nous ?

Digitized by Google

MEINTHEIT. — La forêt de Birnam.

MALCOM. — Que chaque soldat coupe une branche d'arbre et la porte devant lui, par là nous dissimulerons à l'ennemi notre force et tromperons ceux qu'il enverra à la découverte.

MÊME ACTE. — SCÈNE V.

A Dunsinane. — Intérieur du château.

UN MESSAGER A MACBETH. — Mon gracieux seigneur, je voudrais vous rapporter ce que je puis dire avoir vu, mais je ne sais comment m'y prendre.

MACBETH. — C'est bien, parlez mon ami.

LE MESSAGER. — J'étais de garde sur la colline et je regardais du côté de Birnam, quand tout à l'heure il m'a semblé que la forêt se mettait en mouvement.

MACBETH (le frappant). — Menteur, misérable.

Macbeth se rend compte alors de l'accomplissement de la prophétie, il tente une lutte désespérée, mais il est tué par Macduff, et Malcom proclamé roi d'Écosse.

Où Shaskspeare, qui composait *Macbeth* et l'a fait jouer à Londres en 1605, a-t-il pris le sujet de sa tragédie? Il est prouvé aujourd'hui et certain qu'il l'a trouvé dans la chronique d'Holinshed (*Chronicles of England, Scotland* 1577). Holinshed l'avait lui-même (ce qui esr également indiscutable) emprunté à Boëce, historien écossais; né à Dundée en 1470, mort en 1550 et auteur d'une *Histoire d'Écosse* fort discutée. Le reproche général et fondé qu'on lui adresse est une crédulité extrême et son goût prononcé pour les faits extraordinaires.

Boëce fit ses études à Paris et y professa même la philosophie, c'est là que fut imprimée son *Histoire d'Écosse* en 1574. Il termina sa vie à Aberdeen où il fut principal du Collège du Roi.

Digitized by Google

En lisant Boëce on y trouve tout le drame de *Macbeth*, les apparitions des sorcières, leur évocation et surtout la marche de la forêt de Birnam contre la forteresse de Dunsinane.

Où Boëce avait-il puisé cette légende, était-ce une légende locale ?

Dans le doute, je me suis adressé à l'éminent professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université d'Édimbourg, sir Kirpatrick.

Il a bien voulu m'envoyer les renseignements suivants. Sans pouvoir le préciser et l'affirmer par un fait quelconque, il dit que c'est là probablement une tradition locale écossaise toutefois il ajoute et je copie textuellement sa lettre :

« Il est bien possible que Boëce ait pris l'*Histoire de la* « *bataille de Truccia* pour servir d'*ornement* à son *Histoire* « *d'Écosse.* »

Cette hypothèse paraît d'autant plus admissible que Boëce professeur d'histoire à Paris avait lu et commenté nos vieux auteurs, avec les récits desquels il *ornementait* (comme me l'écrit si bien le professeur d'Édimbourg) son *Histoire d'Écosse.*

Cette hypothèse se change presque en certitude quand on compare le texte de Boëce avec celui de l'auteur de *Gesta Regum Francorum.*

Voici la traduction fidèle du passage de Boëce (15) :

« Malcom poursuivant rapidement Macbeth, arriva la « veille de sa victoire avec son armée, la nuit, devant la « forêt de Birnam. Là, après que ses soldats se furent

(15) Boëce. *Scotorum Historia.* Livre XII, p. 255.

Digitized by Google

« reposés, il leur ordonna de le suivre tous dans la forêt.
« Il commanda à chaque homme de prendre un rameau
« aussi grand qu'il pourrait porter et de marcher ainsi
« pendant la nuit, de manière à se présenter tous dès
« l'aube devant l'ennemi, ainsi cachés derrière ce feuillage.

« Le lendemain quand Macbeth les vit s'approcher ainsi,
« il fut frappé d'abord de ce spectacle nouveau, mais il
« comprit que la prophétie se réalisait. Il conduisit avec
« découragement ses soldats au combat. A peine les enne-
« mis s'élançaient-ils après avoir abaissé leurs rameaux
« qu'il s'enfuit en abandonnant son armée. »

Ne croirait-on pas relire les *Gesta Regum Francorum* et suivre encore toutes ses scènes émouvantes, la ruse de Frédégonde, les ordres de Landerik dans la forêt, la nuit, les rameaux coupés, l'arrivée au point du jour devant l'ennemi, sa surprise et la fuite de Wintrio!

Non jamais une pareille similitude de temps, de lieux, de combinaisons, de surprises, ne s'est rencontrée, et si Virgile trouvait une perle dans le fumier d'Ennius, Shakspeare (on peut bien le dire) a trouvé dans les récits de Boëce (empruntés par ce dernier à nos anciens chroniqueurs) sa belle tragédie de *Macbeth*.

Cette digression nous a entraînés un peu loin, mais quand on voit sur nos *triens* d'or ce nom d'Izernore, frappé à côté de celui de Wintrio, on songe à tout ce que rappelle ce nom de Wintrio : ces guerres terribles de Frédégonde et de Brunehault, cette grande bataille de Truccia, dont un des épisodes a donné naissance peut-être à ce chef-d'œuvre de Shakspeare.

On se dit que, dans l'intérêt de l'histoire de son pays, de pareils faits ne doivent pas rester inaperçus, alors, même

Digitized by Google

qu'il n'y aurait dans tout ceci que de simples probabilités.

Les *triens* d'or d'Izernore n'en seront que plus précieux à nos yeux s'ils nous paraissent ainsi entourés d'une auréole de poésie et de grandeur !

CONCLUSION

Ma tâche s'arrête ici : je m'étais proposé ce triple but : rechercher l'étymologie d'Izernore, rappeler l'histoire de son temple, décrire ses belles monnaies; ce but, je me suis efforcé de l'atteindre.

Ce n'est pas sans émotion qu'après avoir étudié ces restes des temps anciens, j'ai revu cette petite ville, son temple, ses colonnes éparses, ses champs déjà bien souvent explorés, mais où il y a à glaner encore.

En contemplant ces ruines, les souvenirs antiques des Gaulois, des Gallo-Romains, des Franks s'élevaient dans ma pensée et envahissaient peu à peu mon esprit, semblables à ces vapeurs légères, qui les soirs d'automne, montent de la plaine d'Izernore, puis voltigent et glissent autour des vieilles colonnes du temple abandonné et détruit.

Ainsi que ces brumes, ces souvenirs sont légers, fugitifs, insaisissables presque. Hâtons-nous donc de les retenir, de les fixer, de les esquisser si c'est possible encore, avant qu'ils se soient complétement dissipés.

Nous les transmettrons ainsi à ceux qui viendront après nous.

Lorsque le temps aura eu raison enfin de ces derniers

Digitized by Google

débris témoins des luttes, des résistances, des hauts faits et des malheurs de nos ancêtres, leur mémoire en sera au moins conservée et ils n'auront pas disparu pour toujours dans la nuit du silence et de l'oubli!

Plus tard, de nouvelles découvertes viendront peut-être apporter des changements aux idées émises dans cet ouvrage, je serai le premier alors à m'incliner devant elles et à les reconnaître dans l'intérêt de la vérité.

Pour moi je ne regretterai jamais ni le temps, ni la peine que malgré toutes ses imperfections, cette étude a pu me coûter.

En terminant je répèterai avec le poète :

Et dulcis Patriæ facta referre, labor!

Oui c'est là un doux labeur, j'ajouterai une satisfaction du cœur, si j'ai pu en rappelant son histoire, être utile à mon pays.

E. Cuaz.

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE V

(*Suite*)

Une maison de librairie lyonnaise et la Bibliothèque du Roi

Le Père Mabillon et les Anisson. — L'archevêque de Reims, Mgr Le Tellier, et les conservateurs de la Bibliothèque royale. — Mission en Italie et maladie de Jean Anisson à Rome. — Froideur vis-à-vis des libraires lyonnais; plaintes et retards sur le règlement des comptes. — Établissement à Paris, grâce à la protection des Bénédictins de Saint-Germain.

Jean Anisson, libraire lyonnais, a Dom Mabillon.

« à Lyon, le 1er août 1686.

« Monsieur et très Révérend Père,

Je ne veux point laisser échapper cette occasion d'une nouvelle lettre de M. Magliabechi (1), pour vous assurer de mes respects et pour vous rendre grâce du souvenir obligeant que vous avez eu de

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin et Août 1893.

(1) Antoine Magliabechi était le bibliothécaire du grand-duc de Toscane; il fit à Mabillon les honneurs de son domaine et ne cessa d'entretenir avec lui une correspondance assidue. A noter qu'il était en relations très suivies avec le P. Quesnel.

Digitized by Google

moi dans la lettre que vous avez eu la bonté d'écrire à mon frère; vous voulez bien me permettre d'assurer aussi de mes respects le R. P. Dom Germain Michel.

« Je crois que vous serez de retour de Reims et que vous aurez apporté de la part du seigneur de quoi satisfaire à nos avances, mais j'appréhende bien que vous n'ayez rien opéré pour l'établissement, car on dit dans le monde que le voyage de ce seigneur est une espèce de disgrâce. S'il n'y a rien à espérer de ce côté-là, je vous prie de ne point négliger les occasions de me rendre office, quand elles se présenteront, et surtout si vous voyez Mgr le Chancelier qui ne manquera pas de vous faire appeler, vous trouverez bien quelque prétexte pour parler de moi et de mon dessein. Ce magistrat en est informé, M. du Cange, M. Dubois, lui en ont parlé et avant ces messieurs, Mgr de Montauzier l'avait sollicité en ma faveur. Il n'y a qu'un homme d'importance à qui je n'ai pu être présenté à cause de l'accablement où il était pour les conversions, c'est Mgr le Procureur général, de qui on m'a dit que Votre Révérence était ami. C'est le seul homme, à ce qu'on m'a dit, qui puisse parler fortement à M. de la Reynie; j'attends ce secours de Votre Révérence et je la prie de n'en point négliger les occasions (2).

---

(2) Le procureur général était alors Achille de Harlay (1639-1712) petit-neveu du savant et intrépide magistrat, si fidèle à Henri IV. Le procureur était un des amis et des protecteurs de l'abbaye, il avait en particulier pour Mabillon les sentiments de la plus affectueuse estime. Une lettre qu'il lui adressa pendant son séjour à Rome et qu'Anisson avait pu lire, nous l'apprend de reste, elle a vraiment trop grand air pour être omise.

« à Paris, ce 26 août 1685.

« Je vous suis extrêmement redevable de vouloir bien m'honorer de

Digitized by Google

« Je la prie encore à son loisir de penser au catalogue des auteurs de notre Bibliothèque des Pères et servir à en donner un avant-goût aux gens pour l'accepter, j'en ai remis un à Votre Révérence que nous avions fait autrefois imprimer, mais il était mal fait.

« Voici encore, une chose sur laquelle j'avais dessein de consulter Votre Révérence et de laquelle j'ai souvent parlé avec M. du Cangé, c'est de faire une édition nouvelle du Calepin, en y ajoutant une infinité de choses qui y manquent et en retranchant beaucoup d'autres qui y sont mal placées. J'ai cru que si quelqu'un pouvait penser à un pareil dessein, personne ne le pourrait jamais mieux exécu-

---

votre souvenir dans un lieu où je ne devrais pas me plaindre de l'oubli de mes amis. Je me suis souvent informé de vos nouvelles et M. Faure m'a fait un très grand plaisir de m'apprendre qu'elles étaient bonnes, je souhaite de tout mon cœur qu'il plaise à Dieu de conserver votre santé, assuré du succès de votre voyage moyennant qu'il lui plaise vous faire cette grâce. Les découvertes que vous faites si utilement pour son Église et pour les lettres attireront cette bénédiction et en attendant votre retour, je vous supplie aussi bien que Dom Michel de me continuer vos bonnes grâces et d'être persuadé que je suis avec toute l'estime possible votre très humble et très affectionné serviteur.

« DE HARLAY. »

En 1689, de Harlay devint premier président, et il conserva cette charge jusqu'à sa mort. La preuve que ses sentiments pour Saint-Germain et les moines ne changèrent pas est la charmante invitation suivante pour un jour maigre :

« Les Rds Pères D. B. Montfaucon et Anselme ayant bien voulu promettre à M. le Premier Président de venir dîner avec lui vendredi, quatrième du mois, il supplie les Rds Pères Dom Jean Mabillon et Thierry de lui faire le même honneur.

« Ce 2 décembre 1705. »

Fonds Franç. 19653.

Digitized by Google

ter que vos Pères; obligez-moi de tâter ceux que vous en jugeriez capables, et de conférer avec M. du Cange pour le plan qu'on pourrait faire pour ce dessein. Je ne sais si je n'abuse point des bontés de Votre Révérence, si elle en juge ainsi, elle peut me refuser aussi librement que je m'adresse à elle pour lui demander; je n'en serai pas moins requis à Votre Révérence et toujours prêt à lui rendre mes très humbles services.

« Peu à peu le reste des livres que Votre Révérence a choisis, dans son voyage pour le Roi, arrivent; aussitôt qu'on les aura tous assemblés, on en fera un fardeau dont on enverra la facture à Votre Révérence, laquelle j'assure de nouveau de mes respects et la prie d'être persuadée que que je suis très sincèrement de Votre Révérence son très humble et très obéissant serviteur.

« ANISSON l'aisné (3). »

JACQUES ANISSON A DOM JEAN MABILLON.

« à Lyon, le 14 août 1686.

« Mon Révérend Père,

« J'avais déjà très bien prévu que non seulement je ferais plaisir à Mgr de Reims de diligenter l'envoi des livres qui restaient en arrière, mais encore que c'était mon intérêt; c'est pourquoi je n'ai pas manqué d'écrire de toutes les parts dont il les attendait pour les avoir promptement.

(3) Fonds Franç. 19650. *Corresp. de Mabillon.* T. II.

Digitized by Google

Quelle diligence que j'ai pu faire, je n'ai encore eu des nouvelles de ceux de Padoue et de Pavie ; pour les autres ils m'arrivent à présent et je les pourrais envoyer, si on le trouve à propos. Cependant comme ce n'est pas tant les livres comme le compte du tout que Monseigneur souhaite, je pourrais à présent envoyer ce que j'ai entre les mains, et pour le surplus il me semble que Monseigneur pourrait faire joindre à l'ordonnance qu'il dit être nécessaire la somme d'environ vingt ou vingt-cinq pistoles, ou trente au plus, pour le prix de ceux dont je n'aurai pas envoyé le compte ; laquelle somme il pourrait faire retenir jusques à ce que j'eusse satisfait ou envoyé des livres pour la même somme. Il croira peut-être que je pourrais envoyer le mémoire de ces livres-là, mais il ne m'est pas possible, car Votre Révérence sait que n'ayant pas tout le temps nécessaire pour en faire les mémoires exacts, j'en achetai divers dans le doute qu'ils pussent servir pour la Bibliothèque du Roi et que je me réservai à vérifier, quand je les aurais reçus, en retenant pour notre négoce ceux que le Roi se trouverait avoir. Je ne saurais faire ce choix qu'en voyant les livres pour voir l'année et le lieu de l'impression. Tous ces délais donneront lieu à Votre Révérence de pouvoir faire connaître à Monseigneur l'envie que j'ai eue de lui rendre service et que je ne suis pas si intéressé que le veulent faire croire ceux qui lui rapportent avec si peu de fondement qu'une partie des livres tirés de notre négoce est taxée trop haut. Je vois bien qu'on a voulu faire sa cour à nos dépens. Comment a-t-on pu porter un juste jugement puisque les livres à peine étaient-ils arrivés et qu'on ne le pouvait faire justement qu'après les avoir reconnus, ou après s'être informé de la qualité des livres que je suis persuadé leur être fort inconnue.

Digitized by Google

« Je vous assure, mon Révérend Père, que j'ai fort ressenti ce reproche et je soutiens qu'on ne me peut pas faire voir le prix d'un seul livre surhaussé, que si Monseigneur est dans cette pensée, je suis content que sans faire voir mes prix on fasse taxer les livres par des personnes désintéressées, assez connaissant ou de la profession, qui me les taxeront plus haut que je n'ai fait, parce que la plupart sont sur le pied de ce que nous les vendons aux libraires qui les revendent.

« J'excepte de ceux-là trois ou quatre de ceux qui ont été achetés en Espagne dont le prix n'aurait peut-être pas été si bas. Mais je ne les mets au nombre de ceux que je dis avoir fournis et tirés de notre négoce, mais au contraire pour ni rien gagner dessus et les mettre ce qu'ils ont coûté avec les frais qu'ils ont faits. S'il y en avait eu pour une somme considérable j'en aurais fait savoir le prix avant que de les envoyer; mais je n'ai pas cru que pour trois ou quatre pistoles de livres il eut fallu en user de la sorte. Si je l'avais fait et des autres aussi, j'y aurais gagné quelques pistoles, ce qu'on ne fait pas, quand on est autant désintéressé comme nous l'avons été.

« Je suis persuadé que Votre Révérence aura soutenu nos petits intérêts et ne permettra pas qu'on nous en fasse aucune injustice. Elle aura lieu aussi de remontrer que nous n'avons pas mis en compte trois Aguirre, *Defensio Cathedræ Sancti Petri*, le *Regale sacerdotium*, etc., et quelques autres petits livres dont nous n'avons pas voulu seulement garder mémoire. Ne devrait-il pas aussi avoir égard à l'avance de notre argent qui au lieu de nous avoir rendu quelque profit nous sera diminué par l'augmentation des espèces? C'est là une chose assez considérable pour que Monseigneur nous fasse désintéresser de quelque chose afin qu'il ne paraisse pas que nous ayons remis du nôtre.

Digitized by Google

« Voici une lettre qu'on m'a adressée de Parme, j'ai envoyé celles que Votre Révérence m'a adressées et j'ai fait mettre des adresses à celles que j'ai su ne pouvoir aller à droiture et les ai recommandées à nos amis. Je remercie Votre Révérence de la bonté qu'elle a de se ressouvenir de notre établissement à Paris; la dureté de M. de la Reynie me ferait bien plus de chagrin, si je savais que notre éloignement dût diminuer en rien l'honneur de votre amitié, vous priant de croire qu'un des plus grands avantages que nous nous proposions était d'être plus près de vous et d'avoir plus d'occasion de vous faire connaître l'attachement que nous aurons toujours pour une personne de votre mérite. Ce sont là les sentiments de mon frère et de M. Posuel (4) qui vous saluent. Pour moi de quelle manière que l'affaire tourne, je me ferai un plaisir de vous assurer que je suis

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« ANISSON, le jeune.

« Mes respects, s'il vous plaît, au R. P. Dom Michel Germain. »

---

(1) L'associé de la maison Anisson.

Digitized by Google

JACQUES ANISSON A DOM JEAN MABILLON.

« à Lyon, le 21 août 1686.

« Mon Révérend Père,

« Par ma dernière je fis connaître à Votre Révérence l'impossibilité qu'il y avait à envoyer le mémoire de tous les livres qui étaient restés en arrière, parce que je n'avais pas encore reçu les balles de Padoue et Pavie où ayant ramassé plusieurs livres, je ne peux faire la distinction de ceux pour la bibliothèque du Roi ou pour Mgr de Reims qu'après les avoir reçus, reconnu les impressions et les dates pour les reconnaître sur le catalogue. Je vous fis connaître que cependant je pourrais envoyer ceux qui m'étaient parvenus et que pour ceux qui restaient on pourrait augmenter l'ordonnance pour le paiement de vingt à trente pistoles, lesquelles je ne toucherais pas qu'après avoir fourni les livres pour cette valeur.

« Je me remets à la même lettre pour le surplus de ce que Votre Révérence m'avait fait connaître par ses lettres et j'espère qu'elle tiendra la main qu'on ne nous fasse aucune injustice.

« Voici une lettre que M. Patin a adressée à mon frère, je crois qu'il a voulu que nous la lussions, car il nous l'envoie ouverte, nous sommes prêts de lui faire tenir l'argent que Votre Révérence me marquera en réponse de la présente, lui être dû pour le remboursement duquel Votre Révérence veut bien que je n'ai recours qu'à elle (7).

(7) Charles Patin, médecin de Padoue, fils de Guy Patin, réfugié à

Digitized by Google

« Je crois qu'elle aura fait connaître à MM. Patin et Guéniot que je n'ai point négligé leurs pistolets, car ils étaient déjà à Lyon, quand ils y passèrent (8). Si je trouve quelque occasion favorable, je les leur enverrai et pour cela je serais bien aise de savoir leur adresse. S'ils avaient occasion de les faire prendre par quelque ami, j'aurais la même exactitude à les remettre.

« Je prie Votre Révérence de croire que je suis, etc.

« Toute la famille salue Votre Révérence, principalement ma mère et ma sœur, aussi bien que le R. P. Dom Michel Germain (9). »

JACQUES ANISSON A D. J. MABILLON.

« à Lyon, le 31 août 1686.

« Mon Révérend Père,

« Puisque Votre Révérence le trouve à propos, je lui envoie le mémoire des livres venus d'Italie, je les ferai partir lundi prochain par la voie ordinaire du coche à l'adresse de M. Thévenot. Quant à ceux qui restent en arrière, je m'en remets à ce que fera Votre Révérence, car je ne ferai que

---

Padoue, où il exerçait la médecine, sa femme et ses deux filles faisaient partie de l'Académie de Ricovrati ; lui-même avait écrit un *Commentaire sur trois inscriptions grecques*, dédié au P. La Chaize. Cf. Valéry. *Lettres inéd.* T. I.

(8) Les deux neveux de D. Jean Barré dont il a été question plus haut et pour lesquels Dom Germain ne se sentait pas une sympathie bien prononcée.

(9) Cette lettre et la précédente sont du Fonds Franç. 19650.

Digitized by Google

ce qu'elle m'ordonnera, je ne laisserai pourtant pas de l'en avertir, quand j'en aurai des nouvelles.

« J'ai joint au bas du mémoire des livres les ports de lettres payés jusques à ce aujourd'hui, et si Votre Révérence trouve les livres un peu plus chers de ce qu'elle sait qu'ils ont été payés sur les lieux, je la prie de faire réflexion que je me charge de tous les frais et que je ne mets point à compte.

« Il est vrai que le Sr Hertz de Venise ne m'a rien écrit touchant les Pères Camaldules de Moran, je n'ai pas laissé pour cela de lui en écrire pour les solliciter, je ne manquerai pas de vous faire part de leur réponse.

« N'aurait-il pas fallu une lettre pour le fils de M. le contrôleur général, comme nous n'en sommes pas connus, nous ne savons pas comme il pourrait recevoir nos compliments, nous ne laisserons pas pourtant de le saluer à son passage.

« J'espère qu'en suite de ce mémoire, Mgr de Reims fera donner une ordonnance pour notre remboursement lequel vous aurez la bonté de solliciter, car nous ne gagnons rien à tous ces retardements.

« M. Clément nous écrit que le livre des Évangiles arabe latin fol° envoyé pour Mgr de Reims, avait été reconnu être déjà dans sa bibliothèque et nous dit de sa part de le faire retirer, nous lui marquons que si Mgr de Reims l'a déjà qu'il peut le faire servir pour la bibliothèque du roi, l'ayant envoyé pour l'un ou pour l'autre.

« Outre le mémoire pour le roi, il y en a encore un autre où sont trois livres achetés pour Votre Révérence avec le Margamba; nous n'en avons pas joint les prix avec le grand mémoire. Je prie Votre Révérence de le faire, si elle le juge à propos. Ces livres là sont en un paquet à votre

Digitized by Google

adresse avec divers autres petits livres qui vous ont été donnés. Nous y avons joint un Aguirre *Notitia conciliorum Hispaniæ* de la part de l'auteur qui vous prie de faire valoir ses ouvrages (5). Si Votre Révérence lui écrit, elle nous fera plaisir de l'encourager à imprimer ses Conciles en France, lui faisant connaître que la bonne impression donne souvent réputation aux livres, que vous le voyez par la Théologie qui aurait plus de débit, si elle était imprimée en France, qu'il ne se doit pas faire une peine pour la correction et qu'il se peut fier à nous pour cela et moi je promets à Votre Révérence que nous ne la ferons pas mentir.

« J'attendrai donc vos ordres pour le remboursement de M. Patin. Je suis, etc. (6).

L'Archevêque de Reims a dom Mabillon.

« De Reims, ce mercredi 25 septembre 1686.

« ...Clément m'a mandé que le dernier ballot parti de Lyon le 30 du mois passé est arrivé à la bibliothèque, tellement que je m'en vas incessamment finir l'affaire d'Anisson et le faire payer; pour cet effet, je vous prie de récrire les deux mémoires ci-joints, cotés A et B, vous en trouverez un

(5) D'Aguirre José Saenz (1630-1699) bénédictin espagnol, nommé cardinal par le pape Innocent XI; plein d'estime pour la congrégation de Saint-Maur, théologien de valeur, très déclaré contre les quatre propositions de 1682 et le quiétisme de Fénelon. Le *Journal des Savants* parla de son ouvrage sur les Conciles et l'article fut revu par Mabillon. (Valery, t. II, p. 125). La théologie citée plus bas par Anisson est la *Théologie de saint Anselme.*

(6) Fonds Franç. *Correspondance des Bénédictins.* T. I, Ach-Dur 17678.

Digitized by Google

coté C, que j'ai dicté, que vous copierez de votre main pour tenir lieu de celui qui est coté B, pour celui qui est coté A, j'ai seulement corrigé de ma main ce qu'il y faut changer et ajouter. Je vous prie de me renvoyer au plus tôt ces deux mémoires écrits et signés de votre main avec mes originaux de ces mémoires; je vous ferai remettre à Paris, les 454^{l}, 7^{s}, 4^{d} que je dois en même temps que l'ordonnance qu'on expédiera pour ce que le roi doit. Je pars aujourd'hui pour Louvois.

« Je suis tout à vous (10). »

Jacques Anisson a Dom Mabillon.

« A Lyon, le 28 septembre 1686.

Mon Révérend Père.

« Voici deux lettres de Mons. Magliabechi qui vous parle assurément du petit paquet qu'il a remis à un de mes amis pour m'être envoyé par le courrier, ce qui fut exécuté ponctuellement de la part de cet ami, mais le courrier qui en était chargé, ayant passé à Paris, l'a laissé ici à sa femme, laquelle avec la plus grande indiscrétion du monde prétend que je lui en paye demie pistole, quoi qu'il ne pèse pas plus d'une livre; je lui en ai voulu donner un écu, mais voyant son obstination, je me suis résolu d'attendre le retour de son mari, avec qui je trouverai plus de facilité.

« J'attends toujours avec impatience la réponse de Monsgr de Reims pour notre remboursement. Je m'étais imaginé

(10) Fonds Franç. 17680.

Digitized by Google

que depuis le dernier compte, il ne tarderait pas à nous faire payer ce qui nous est dû; je vous prie de l'en faire ressouvenir, car je crains que si Votre Révérence ne le sollicite pas, que nous ne soyons longtemps à être payés, puisqu'il a fait voir tant d'indifférence à nous faire du bien, il se fera peut-être aussi peu de scrupule de nous faire du mal en nous retardant un paiement si juste.

« Nous avons découvert dans une communauté en Espagne un *Missale Mozarabicum* pour lequel on nous a fait la même proposition que Votre Révérence sait m'avoir été faite à Florence par les moines Camaldules de l'abbaye degl' Angeli pour un *Montbrisius*, Nous savons bien qu'il y a de la différence d'un livre à l'autre, mais nous n'en sommes pas encore assez instruits pour nous déterminer sur la proposition. Je prie Votre Révérence de m'en dire son sentiment et de me continuer la grâce que je lui demande d'être persuadé que je suis véritablement, etc.

« Je présente mes respects au R. P. Dom Michel Germain. »

Mgr le Tellier a Mabillon.

« A Louvois, ce mardi matin 1er octobre 1686.

« J'ai reçu votre lettre du 28 du mois passé avec laquelle vous ne m'avez envoyé que la moitié de ce que je vous avais demandé; ce n'est pas un grand inconvénient, car cela est aisé à réparer. Je vous prie pour cet effet de copier le mémoire ci-joint de votre main : afin que vous le fassiez plus facilement, je l'ai fait mettre au net par un de mes

Digitized by Google

gens; faites promptement cette copie et envoyez-la moi au plus tôt avec les deux originaux cotés B que vous trouverez dans ce paquet.

« Du Four vous portera par mon ordre les 454[l], 7[s], 4[d] que je dois pour le prix des livres que vous m'avez achetés en Italie et vous prie de garder cette somme pour la remettre à Anisson avec celle que je vous ferai toucher incessamment pour acquitter ce que le roi lui doit.

« Est-il vrai que le roi a permis à votre Père général de remettre dans les charges ceux qui en avaient été exclus par ordre de Sa Majesté ? (11). »

JACQUES ANISSON A DOM JEAN MABILLON.

« A Lyon, le 12 décembre 1686.

« Mon Révérend Père,

« Quoique d'abord il m'eut paru que la caisse que vous m'avez adressée pour Parme eusse dû être mise en deux pour être trop pesante, je me suis pourtant accommodé avec un muletier qui l'a chargée seule sur un mulet, après avoir mis les livres dans une autre caisse plus commode, car l'autre, outre qu'elle était toute brisée, n'aurait pas pu servir par sa forme. J'ai fait réparer quelques volumes du Saint-Augustin qui avaient souffert. Si Votre Révérence à

(11) Fonds Franc. 17680.

Le supérieur général de Saint-Maur était Dom Benoît Brachet, (1608-1687). Il avait été élu le 27 mai 1684, au chapitre de Saint-Benoît-sur-Loire.

Digitized by Google

l'avenir avait quelque chose à envoyer en Italie, je lui conseille de l'envoyer plutôt en feuilles et si elle m'adressait quelques ballots, elle n'aurait qu'à les faire porter au coche de Lyon, marqués A, sans marquer aucun prix fait dans la lettre de voiture, parce que nous avons un prix fait pour toutes les marchandises qu'ils voiturent pour nous.

« Il y a déjà huit jours que la caisse est partie pour Turin à l'adresse du sieur Vernoni libraire, ami du Sr Carlo Magri de Pavie à qui Votre Révérence m'a marqué qu'elle fusse adressée. J'en ai donné avis au Sr Baccini, en lui faisant comprendre la cause du retardement. Comme je n'ai pas encore payé la voiture, je n'ai pu lui envoyer la note des frais. Je lui ai marqué que je croyais que Votre Révérence les voulait payer. S'il me répond là-dessus, je vous en ferai part. Il vaudrait mieux mettre l'inscription de vos lettres en français qu'en latin. Si vous en adressez à Mons. François Braida à Turin, ne mettez pas, s'il vous plait, libraire ; c'était un marchand qui s'est fait comte pour son argent, il prétend de l'*Illustrissimo ;* vous en serez quitte pourtant en mettant à M. François Braida et rien de plus. Il y a quelques années qu'il nous fit une querelle d'allemand sur sa qualité ; il continue pour le négoce.

« Voici un paquet de Sr Magliabechi qui m'a fait tenir une petite caissette pour Votre Révérence. Je la mettrai dans une balle pour Mons. Léonard qui partira demain. Il me marquait qu'elle me parviendrait franc de port ; cependant nos correspondants de Marseille me chargent des frais depuis Livourne, les autres ayant été payés jusques-là. Quoi qu'ils ne soient pas grands, je ne laisse pas de le marquer à M. Magliabechi.

« Je n'ai jamais cru qu'on fit aucune injustice pour ce qui nous est dû, mais je suis aussi persuadé qu'on aurait pu

Digitized by Google

nous oublier sans les sollicitations de Votre Révérence qui a eu la bonté de tenir la main à nos intérêts. Nous attendrons volontiers la nouvelle de la conclusion pour en renouveler nos remerciements. Si Votre Révérence trouve à propos, j'enverrai ensuite le mémoire des autres livres qui ne sont pas dans la bibliothèque du roi, tant vieux que nouveaux, achetés sur la fin de notre voyage et qui étaient restés en arrière. J'y pourrais joindre un mémoire de divers livres vieux, reçus d'Espagne, duquel on choisirait ceux qui ne se trouveraient pas dans la bibliothèque du roi. Je n'ai encore rien pu conclure avec l'espagnol pour le *Missale Mozarabicum;* j'en attends la conclusion par l'ordinaire de demain.

« Divers savants se sont déjà adressés à moi pour prendre ce que Votre Révérence publierait depuis son retour, et on attend avec impatience votre *Monumenta Italiæ*. Nous soupirons tous les jours de n'avoir pas l'avantage d'en être les imprimeurs.

« Toute la famille vous offre ses respects aussi bien qu'au R. P. Dom Germain & je suis, etc. (11). »

Jacques Anisson a Dom Jean Mabillon.

« A Lyon, le 6 février 1687.

« Mon Révérend Père,

« Il est vrai que Monsgr de Reims se soucie très peu de

(11) Cette lettre a conservé son cachet en cire rouge; il porte en haut une croix entre deux coquilles; dans la partie inférieure deux ailerons.

Digitized by Google

livres et encore moins d'un libraire comme moi, c'est de quoi je suis fort persuadé, depuis la lettre qu'il m'écrivit du 29 de janvier, par laquelle il me dit que je peux disposer ainsi que je le jugerai à propos, des livres que j'avais achetés sur la fin de notre voyage et dont je lui avais envoyé le mémoire seulement ces jours passés, suivant ce que j'ai écrit à Votre Révérence, parce qu'ils n'étaient arrivés que longtemps après les comptes donnés par Votre Révérence, il me marque absolument qu'il n'en veut point. Mais comme apparemment le mémoire aura été vu par ceux qui approchent de ce prélat, qui auront connu cinq ou six petits livres de leur goût et à bonne composition, il veut que je les lui envoie. C'est ce que je ferai aussitôt, quoique je ne le dusse point faire, parce qu'ils sont à bon marché, c'est parce qu'ils sont joints à divers autres, que j'ai achetés et qui me restent sur les bras, et que je ne pourrai plus débiter, puisque j'en tire les meilleurs. Ce serait là une occasion de chagrin pour moi, si le bon Dieu ne m'avait pas mis en effet de n'avoir pas besoin de semblables pratiques.

« La caisse de tableaux est enfin arrivée depuis hier, je la retirai de la douane en même temps et demain je la ferai partir pour Marseille d'où elle sera envoyée au R. P. Procureur général (13). Je crois que Votre Révérence ne prétend pas que je paie les frais, au contraire que le R. P. Procureur général les devra payer depuis Lyon jusqu'à

(13) Les tableaux dont il est question appartenaient à l'abbaye de Saint-Germain, les moines dont la situation financière n'était pas brillante à cette époque, obérés qu'ils étaient par des constructions nouvelles, les faisaient vendre à Rome par l'intermédiaire du P. Estiennot, le procureur général de la Congrégation.

Digitized by Google

Marseille; aussi n'ai-je point donné d'ordres contraires; je n'ai pas encore payé la voiture de Paris ici, elle a été voiturée par le carrosse de Bourgogne, j'ai voulu donner cet avis à Votre Révérence pour qu'elle ne se misse plus en peine d'en faire recherche. Je la prie d'en avertir le R. P. Dom Germain, à qui je fais très humble révérence et suis, etc.

« J'ai reçu le *Missale Mozarabicum*, il est relié en parchemin à l'Espagnole avec toute sa marge. Je ne sais si j'en suis la dupe, mais je ne le puis donner moins de 810 l. Notre M. Rigaud en a refusé 610 à Madrid. Si Votre Révérence ne m'avait pas donné courage, je l'aurais laissé aller à un autre, car nous étions trois compétiteurs. Si Votre Révérence croit que M. l'Intendant n'en veuille pas donner cela, il me semble qu'il vaudra mieux lui dire qu'on n'a pas pu l'avoir. Avec le missel j'ai reçu divers bons livres, si Monsieur votre intendant n'était aussi bien pourvu qu'il est, il en trouverait peut-être quelques-uns à son goût; néanmoins si Votre Révérence le juge à propos, je lui en pourrais envoyer le mémoire, y mettrais-je quelques livres nouveaux d'Italie. »

Jacques Anisson a Dom Jean Mabillon.

« A Lyon, le 4 mai 1688.

« Mon Révérend Père,

« Par la réponse ci-jointe que m'a faite le Sr Hertz, libraire de Venise et celle que l'abbé de Camaldule écrit à Votre Révérence, elle verra ce qui se passe touchant ce

Digitized by Google

qu'elle m'avait écrit des lettres de Pet. Delfinus et qu'au lieu de 184, il n'en trouve que 168. Ce qu'il n'avait remarqué qu'après que ledit abbé les lui eût laissées. Votre Révérence verra ce qu'il répond à tout et ce que j'aurai à lui répondre; il me semble qu'il ne s'est pas mal acquitté de la commission; car il a ce manuscrit et n'a point donné d'argent.

« Sans cette occasion j'aurais tardé à l'ordinaire prochain d'écrire à Votre Révérence pour lui pouvoir envoyer la première feuille du livre du R. P. Dom Edmond, dont le manuscrit est si mal en ordre que de trois imprimeurs à qui je m'étais adressé, deux me l'ont rendu et enfin le troisième poursuivra sans interruption; en vérité les premiers cahiers devraient être transcrits (14). Il y a quelques mois que j'en aurais écrit à l'auteur, mais mon frère m'assurant que l'auteur y répugnant, il ne manquerait pas de se rebuter, nous le commençons in-quarto. Quand nous aurons tout le manuscrit et que nous serons parvenus à la moitié, s'il y a trop pour un volume, nous recommencerons le reste par un second volume.

« Il y a longtemps que j'aurais envoyé les pistolets de MM. Patin et Guéniot, si je les avais voulu fier dans des balles où ils auraient pu se casser, car la voiture ordinaire est celle de la diligence. Personne ne s'en veut charger; je les remettrai à M. Thioly qui aura peut-être plus d'occasion.

« J'ai reçu le paquet pour M. Magliabechi, à qui on a donné avis. Voici une de ses lettres pour le R. P. Dom

(14) Dom Edmond Martène avait confié aux imprimeurs lyonnais son ouvrage *De Antiquis Monachorum ritibus*, etc. Les deux volumes in-4° parurent en 1690.

Digitized by Google

Germain que je salue très humblement et assure Votre Révérence que je suis son très humble et très obéissant serviteur.

« ANISSON. »

Comme tous les détails de cette correspondance nous en instruisent, l'amitié du Père Mabillon pour les deux frères lyonnais et son dévouement à leurs intérêts furent infatigables. On se plaît à relever dans un savant aussi célèbre qu'austère une tendresse de cœur, si parfaitement alliée en lui à une vaste intelligence et à un esprit de justice inflexible.

Pour n'avoir pas réussi à obtenir le brevet d'un établissement à Paris que les Anisson désiraient et sollicitaient les religieux de l'abbaye ne se tinrent pas pour complètement battus : ils attendirent l'occasion propice de reprendre leurs démarches. Cependant les relations continuèrent et deux lettres que nous tenons encore à recueillir sont inspirées par les mêmes sollicitudes qui percent dans les précédentes.

Mabillon envoie la première à Dom Estiennot, peu de temps après le retour de son long voyage; il s'agit, si nos indications sont exactes, de l'ouvrage *De antiquâ Ecclesiæ disciplinâ* qui fut plus tard imprimé en Hollande : on verra pour quelle raison l'Éminence romaine qui l'avait composé ne fut point acceptée comme client par les éditeurs de la rue Mercière.

Digitized by Google

Dom Mabillon a Dom Estiennot

« Vers la fin de 1686.

« En attendant que j'ai l'honneur d'écrire à Son Éminence Mgr Colloredo, je vous prie dans l'occasion de lui dire que M. Anisson m'a promis par lettre de lui renvoyer à la première occasion, la copie qu'il lui avait confiée, lorsque nous étions à Rome. Je parlerai à Son Éminence plus en détail la première fois. Cependant je vous ajouterai ici que le sieur Anisson dit qu'il n'a pu se résoudre à faire sitôt une édition de ce livre, tant à cause qu'il n'avait qu'une petite partie des additions que l'auteur y voulait faire qu'à cause que ce livre a été réimprimé plusieurs fois depuis peu. Voilà à peu près ce qu'il m'en écrit. Je ne doute pas qu'il n'ait l'honneur d'en écrire lui-même à Son Éminence lorsqu'il lui renverra cette copie (15). »

La seconde lettre est encore de Mabillon, mais à Dom Martène, religieux de Marmoutiers; elle est vraiment touchante et je ne sais si l'illustre bénédictin a davantage montré ailleurs que dans ces courts conseils, donnés à un collègue impatient, l'esprit monastique qui l'animait avec les plus rares vertus de son état.

---

(15) Fonds Franç. 19659. La lettre ne porte malheureusement pas de date.

Digitized by Google

DOM JEAN MABILLON A DOM EDMOND MARTÈNE,
RELIGIEUX DE L'ABBAYE DE MARMOUTIERS A TOURS.

« Ce 25 novembre 1694.

« Je serai ravi de vous pouvoir rendre service dans vos travaux, mais comptez qu'il n'y a rien à faire à présent auprès du R. Père général ni auprès de D. Jean Prou pour se charger de cent exemplaires (16). M. Anisson ne s'engagera jamais à imprimer vos recueils sans que D. Jean Prou s'engage par écrit et je suis assuré qu'il ne le fera point comme il l'a assez témoigné. Je suis fâché que l'on n'y puisse réussir mais cela ne doit point vous dégoûter. Il faut un peu attendre, le temps ne sera pas toujours si mauvais. Vous voyez que je ne puis rien imprimer moi-même pour la même raison, quoique j'ai un siècle de nos actes prêt et un tome du Muséum pour le moins. Il faut prendre un peu de patience. Vous êtes jeune et je suis vieux et il faut que j'abandonne à la Providence le succès de ces ouvrages. Cela n'empêche pas que je ne travaille autant que je le puis. Je vous prie de me mander si vous m'avez rendu la règle et l'histoire de l'ordre de Grandmont que je vous avais prêtées. Je ne les trouve plus. Prenez bon courage. Mes respects au

(16) Dom Jean Prou (1625-1708) était le dépositaire des monastères, comme le caissier général de la Congrégation; il avait été mis en charge en 1666 et il y demeura jusqu'à sa mort. Sur la fin de sa vie il était devenu aveugle, mais on ne cessa d'avoir pour lui la plus grande considération et les plus affectueux égards.

Digitized by Google

R. P. prieur. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis de tout mon cœur, etc. (17). »

A cette date de 1694, l'affaire dont on ne s'était pas moins préoccupé à Saint-Germain-des-Prés que les intéressés eux-mêmes, était terminée et dans des conditions inespérées.

Les refus du lieutenant de police, M. de la Reynie, avaient une première fois rendu inutiles les plus puissants patronages; à la mort de Marbre-Cramoisy, le directeur de l'Imprimerie Royale, survenue un an après, Anisson s'était présenté pour obtenir la charge : de nouveau il avait été évincé devant l'opposition des libraires parisiens; la veuve du défunt avait été maintenue, au moins provisoirement, à la direction de l'établissement. En 1691, elle se retira et une ordonnance du 15 janvier appela J. Anisson, le frère aîné du compagnon de Dom Mabillon dans le voyage d'Italie, à prendre sa succession à titre définitif. Trois jours après, le 18 janvier 1691, il était reçu en qualité de libraire-imprimeur dans la capitale avec une clause bien flatteuse pour son amour-propre de patriote lyonnais.

« Voulons, disait le décret, que nonobstant la translation de domicile dudit Anisson de notre ville de Lyon en celle de Paris, il conserve les droits et jouisse des privilèges de l'échevinage de son père et de la bourgeoisie de la dite ville de Lyon (18). »

---

(17) Fonds Franç. 19659. T. XI de la correspondance de Mabillon.

(18) Cf. *Histoire de l'imprimerie impériale de France,* par F. A. Duprat, Paris, imprimé à l'imp. imp. 1861.

Dans la Correspondance publiée par Valery, une lettre de D. Germain à Magliabecchi. T. II, 297 et 318. Quelques légères erreurs se sont, je crois, glissées dans les notes.

Digitized by Google

La patience des moines avait fini par triompher de tous les obstacles et de tous les adversaires.

Un des principaux travaux du nouveau chef, après son installation, fut la magnifique édition de saint Athanase, due aux soins et à la science de Dom Montfaucon. On apprit avec satisfaction qu'il s'en chargeait et un des personnages les plus saints et les plus réputés de l'Ordre, Dom Claude Martin, écrivait à l'auteur dont il avait encouragé les débuts avec un attachement tout paternel :

« Quant à votre saint Athanase, j'estime que c'est un bonheur que vous soyez tombé entre les mains de M. Anisson; votre ouvrage sera mieux conduit; vous y veillerez avec moins de contradiction; l'édition sera moins sujette à interruption et l'ouvrage en aura plus de débit (19). »

Nous ajouterons en terminant et pour mémoire que Jean Anisson demeura à la tête de l'Imprimerie Royale jusqu'en 1707; après lui son beau-frère, Claude Rigaud, non moins fameux dans sa profession, prit en main les travaux pour les rendre plus tard à son neveu, Louis-Laurent Anisson, fils de Jean. Dès lors jusqu'en 1794 les Anisson se succédèrent dans la charge, et le dernier, Étienne-Alexandre-Jacques, quitta ses presses pour monter à l'échafaud.

Jean Anisson, le Lyonnais, avait fait souche d'habiles ouvriers, d'honnêtes gens et de bons citoyens : Mabillon avait vu juste en lui accordant sa confiance et sa protection.

(*A suivre*). L'abbé J.-B. VANEL.

---

(19) Fonds Franç. 19661. Correspondance de Dom Claude Martin, assistant général de la Congrégation.

Digitized by Google

EUGÈNE LE MOUEL

I

VOYEZ, s'écriait jadis Delille :

Voyez cet arbre aux cieux monter avec audace,
Son feuillage est peuplé d'harmonieux oiseaux;
Ses fleurs parfument l'air, ses ondoyants rameaux
Amusent les zéphirs; mais sa base profonde
Attache sa racine au fondement du monde :
Telle est la poésie...

Pas toujours, car il arrive souvent que l'arbre arrêté dans sa croissance, atteint avec peine à la dimension d'un arbuste chétif dont les racines courent à fleur du sol.

Toutefois l'enthousiaste comparaison de l'auteur *des Saisons* s'applique parfaitement aux œuvres du Poète que j'ai à présenter, en ce jour, aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

Delille, qui fut un bon écrivain, n'en déplaise à quelques critiques, aurait reconnu en M. Eugène Le Mouël, un frère, un passionné de paysages et de fleurs.

Seulement, tandis que le premier inspire sa Muse du spectacle des boulingrins et des parcs solennels dessinés par « Le Nôtre », le second conduit la sienne dans les solitudes et les calmes plaines du pays breton, pour qu'elle y chante en toute liberté.

En effet, ce n'est point, parmi les rosiers aux fleurs épanouies que M. Le Mouël laisse courir ses doigs sur la lyre d'or. Sa Muse agreste est couronnée de genêts, de ces pâles genêts fouettés par les vents du large, couvrant les landes qui, sous un ciel mélancolique, s'étendent pendant des lieues et donnent un charme si pénétrant à ce pays breton aimé de Brizeux.

Après Brizeux et bien d'autres délicats poètes (1), M. Le Mouël a célébré la Bretagne. Il a compris que tout n'était pas dit sur elle, que ses bois, sa mer et ses légendes étaient d'inépuisables sujets à exploiter. Et voici qu'il s'est mis à chanter, lui aussi, une chanson naïve et charmante, qui met des larmes dans les yeux et dont les accents sont inoubliables.

Ah! nous sommes loin de cette « éloquence harmonieuse » dont on a qualifié parfois la poésie. J'ose prétendre qu'en cette circonstance, nous avons tout aussi bien, car, outre la sincérité des impressions locales et l'eurythmie d'une œuvre élégante, nous trouvons chez M. Le Mouël une grande simplicité de sentiments. Et chose rare en notre époque d'obscurité et de néologismes! — le tout rendu en un style aussi simple qu'harmonieux.

---

(1) Cf. *Le Parnasse breton contemporain.* Paris, Lemerre.

Digitized by Google

II

Il faudrait citer en entier les *Bonnes gens de Bretagne* (2), tant ce volume contient d'exquises choses. Falaises battues par les flots, varechs dont la saine senteur fortifie, solennelle tristesse des landes :

> La lande a des frissons à l'heure où la nuit tombe,
> Le vent passe en sifflant par dessus les fossés,
> Et, là-bas, un menhir, plus triste qu'une tombe,
> Debout dans les genêts, rêve des temps passés,

se succèdent dans les vers de M. Le Mouël en panoramas grandioses.

Et quels tableaux émouvants il nous retrace des pêcheurs et des artisans bretons — car notre poète aime les humbles et leur naïveté de cœur. Il y a surtout une *Ballade de la Fileuse* et un récit intitulé *le Père Jean* qui sont de purs chefs-d'œuvre et que je regrette de ne pouvoir reproduire ici. D'ailleurs dans tout ce volume, abondent les pittoresques descriptions. M. Le Mouël connaît bien sa Bretagne. Il en aime les mélancoliques horizons, les ciels bas et gris, les calvaires aux croisées des chemins et les clochers à jour, rongés par le lichen dont Loti nous parla si bien dans *Mon frère Yves*. Il en aime les menhirs, les dolmens, les superstitions et les récits étranges que les vieilles femmes content à la veillée devant l'âtre à moitié éteint où dansent les follets de l'ombre.

Hélas ! que ne puis-je exprimer, comme je le voudrais,

---

(2) Paris, Lemerre, 1887.

Digitized by Google

les impressions charmantes que m'a procurées la lecture des vers de M. Le Mouël ! C'est qu'en effet, il est des sujets d'une si délicate complexion, qu'on affaiblit et qu'on diminue leur intensité, pour peu qu'on tente d'appeler l'attention sur eux, d'insister sur leur suave beauté. Lisez : *Soir de Noce, la Veuve* et dites-moi s'il est possible, avec une aussi complète absence de procédés littéraires, de mieux dépeindre la vie simple, l'honnêteté, les vertus et les sentiments des pauvres gens ?

Le recueil si remarquable des *Chants populaires de la Bretagne* (3) recueillis par M. de la Villemarqué, ne contient pas, à mon avis, de plus jolies pages.

Qu'on en juge :

Vous savez bien Janik, le petit garçon frêle,
Avec des cheveux blonds comme le chanvre sec,
Dont l'œil était inquiet, et qui, de sa voix grêle,
Chantait en conduisant l'aveugle Thégonnec.
Il est mort des mauvaises fièvres,
Et, sous les pervenches, ses lèvres
Conservent un rictus amer !
Car le petit Janik avait peur de la mer.

L'aveugle, qui jamais n'avait vu les nuages,
Ni les soleils cuivrés des horizons sanglants,
S'en allait sur la grève humer l'air des rivages
Et bercer son oreille aux chansons des flots lents.
Les ouragans étaient ses fêtes...
Mais il sentait, par les tempêtes,
Frissonner la main de l'enfant.
Car le petit Janik avait peur du grand vent.

(3) Paris. Didier.

Digitized by Google

On a mis au petit ses habits des dimanches ;
Sur lui de braves gens ont apporté des fleurs;
Mais quand le bruit des flots pénètre entre les planches,
Sous les cils abaissés perlent encore des pleurs.
Il pleure les nuits de tourmente,
Où la mer pleine se lamente
Sous les rudes assauts de l'air.
Car le petit Janik avait peur de la mer.

Mais, au printemps nouveau, quand verdit chaque tombe,
Au temps des calmes flots, l'enfant fait son sommeil,
Quand les vents engourdis se sont tus et qu'il tombe
Sur les bourdonnements un rayon de soleil;
Il dort dans le parfum des sèves,
Et sans souci des mornes grèves,
Il fait un rêve décevant !
Car le petit Janik avait peur du grand vent.

Je ne puis m'empêcher de rapprocher de ce passage les beaux vers bretons, plus souriants, de M. Quellien.

« La fille du pêcheur est partie, jeune et belle comme un ange, est « partie pour le paradis... Qu'elle est plus heureuse, la jeune fille, « puisqu'elle n'était pas riche, d'être allée au ciel encore enfant ; — « au ciel d'où elle viendra parfois visiter son grand-père aveugle. — « Du moins elle ne regrette pas le monde qu'elle a quitté; son âme « est encore blanche comme la neige, et toutes blanches sont ses deux « ailes (4). »

III

Le dernier recueil de vers de M. Le Mouël, intitulé « *Fleur de blé noir* (5) » n'est pas moins remarquable que ses poésies précédentes (6).

---

(4) Cf. *Annaïk*, Paris, Fischbacher.

(5) Il a été précédé des *Enfants bretons*, volume couronné par l'Académie française. Paris. Lemerre.

(6) Paris, Lemerre, 1893.

Digitized by Google

« *Fleur de blé noir* » est une histoire d'amour, d'une élégance heureuse, pénétrante parfois comme des pages de Heine, parfois douce comme une idylle attique.

Là encore nous retrouvons les chers tableaux familiers à notre poète. Une jeune fille, Jeffik, y occupe la première place, rose d'amour laissant sur son passage un parfum de grâce et de pudeur. Oh! l'aimable vision que celle de cette jeune fille! Nous la suivons en barque; nous la voyons, vêtue de blanc, suivre la procession de « Notre-Dame-de-Mai », briller en robe bleue à la fête du seigneur de l'endroit, ou bien en costume noir, escorter le convoi de son amie Fantik. De chaque page du livre elle se lève, chaste et belle, triomphante et suave, parée de pudeur, ou imprécise comme dans le songe intitulé : *le Meneur de loups*, dans lequel l'apparition de la radieuse vierge éclaire la teinte un peu sombre du narré.

L'on trouve également dans *Fleur de blé noir* des récits où passent les cliquetis des batailles et les chocs des guerres civiles qui ébranlèrent au Moyen Age l'Armorique jusque dans ses fondements, tel que *Jehan Claude Le Bouc*, ou de délicats poèmes, dignes de la légende dorée, comme le *le Seigneur Nann* et *le Pèlerin*. Mais j'applaudis surtout à cette *Chanson d'Automne* d'où se dégage une si douce impression de tristesse et de joie mêlées et à cet *Hollaïka* (7) que je ne puis résister au plaisir de citer.

Hollaïka! — Si loin que tu t'en sois allée,
Oh! n'est-ce pas, tu les entends,
Les cris lointains d'amour, appels de l'ancien temps
Que nos voix échangeaient par dessus la vallée?

---

(7) Formule d'appel analogue à notre : oh. là oh !

Digitized by Google

O Jeffik, les appels mystérieux et longs
Des pâtres à leurs pastourelles
Sur les genêts du soir flottent encor pour elles;
Seule, ma voix gravit l'autre bord des vallons.

Que de fois j'ai chanté par dessus la vallée :
Hollaïka ! Hollaïka !
Jamais, depuis des mois, ta voix ne répliqua;
Jeffik, c'est donc bien loin que tu t'en es allée !

L'amour s'envole donc au-delà des vallons
Ainsi qu'une aurore fumante;
Ils ne vont plus à toi, dis, éternelle amante,
Les appels d'autrefois mystérieux et longs !

Il est entre nos cœurs une immense vallée !
J'en croyais les sentiers moins longs;
Je crie Hollaïka ! par dessus les vallons,
Mais ma voix ne va plus où tu t'en es allée.

Tel est ce recueil d'amour, triste comme tous les livres d'amour. Est-ce à cause de la brièveté des heures douces ? Parce que le pauvre cœur humain est plus fait pour la peine que pour le bonheur ? Ou bien encore serait-ce que l'Amour, enfui, ne laisse sur ses traces qu'une amère certitude de l'écoulement des choses ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, aucune langue n'est plus apte que celle des vers à rendre, avec intensité et précision, les sentiments, les causes, les circonstances où l'âme s'ouvrit jadis à la douleur et à la joie.

« La poésie est chose du passé », a dit un grand philosophe.

Pierre DE BOUCHAUD.

Digitized by Google

Chronique de Septembre 1893

---

3 Septembre. — Scrutin de ballottage pour l'élection des députés. Sont proclamés élus : arrondissement de Lyon, 2e circonscription, M. Clapot, député sortant ; 3e circonscription, M. Guichard, député sortant ; 4e circonscription, M. Masson ; 5e circonscription, M. Couturier, député sortant ; 6e circonscription, M. Fleury Ravarin ; 7e circonscription, M. Bérard, député sortant ; 9e circonscription, M. Genet, (élection contestée) ; arrondissement de Villefranche, 2e circonscription, M. Sonnery-Martin.

6 Septembre. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : M. Rostaing, secrétaire-général de la Préfecture du Rhône, pour la police, et M. Ramondenc, commissaire de police, chargé du service de la sûreté, à Lyon.

8 Septembre. — Fête du 8 septembre. Mgr Belmont, évêque de Clermont, donne la bénédiction annuelle du haut de la Terrasse de Fourvière.

Digitized by Google

14 Septembre. — Installation solennelle de Mgr Pierre-Hector Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules.

— Ouverture de l'Exposition d'horticulture et de viticulture, à Perrache.

17 Septembre. — Distribution des récompenses aux exposants de l'Exposition d'horticulture, dans l'enceinte du palais de l'Exposition, sous la présidence de M. Fleury Ravarin, président de l'Association horticole lyonnaise.

25 Septembre. — Ouverture du Congrès annuel des grains, sous la présidence de M. Senn, président de la Chambre syndicale de la meunerie de Lyon.

28 Septembre. — Le général Voisin, commandant le 5e corps d'armée à Orléans, est nommé commandant du 14e corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon, en remplacement du général baron Berge.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CARTES D'ADRESSE

ET

ÉTIQUETTES

A LYON

AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE

Les marchands, les fabricants, les artisans et même les artistes ont eu recours à la publicité dans tous les temps. Les procédés de publicité ne différaient guère, dans les deux derniers siècles, de ceux qui sont à présent en usage. La publicité était organisée, mais elle l'était d'une assez étroite façon, dans les gazettes (1), les *Feuilles d'Annonces, Affiches et Avis divers* et les almanachs. On la mettait régulièrement à profit, car on en avait reconnu la nécessité. Elle

(1) Le *Mercure*, qui parut d'abord, en 1672, avec l'épithète de *galant* et qui finit en 1791 sous le titre de *Mercure français*, donnait, avec des nouvelles et des annonces intéressantes, la description des jetons qu'on frappait dans les premiers mois de l'année. Les jetons étaient la grande nouveauté de chaque année. Le *Mercure* n'a jamais rien dit des jetons gravés à Lyon.

Digitized by Google

ne pouvait être toutefois ni assez étendue, ni assez fréquente pour attirer ou conserver une clientèle qui ne paraît pas avoir été alors bien assurée et pour faire connaître dans les différents milieux l'offre de services, de produits ou de marchandises de toute sorte.

C'est surtout par les cartes d'adresse distribuées à la main, par les étiquettes ou les marques placées sur les produits qu'on s'efforçait d'arriver jusqu'aux consommateurs.

Ces étiquettes et ces marques, ces cartes d'adresse, offrent aujourd'hui un intérêt d'un autre genre. Nous apprenons souvent le mieux par elles les habitudes du travail et du commerce.

Le champ de l'histoire s'est élargi de nos jours. La recherche des faits dans l'ordre économique a été poursuivie avec ardeur; on s'est attaché à découvrir par quelles initiatives, par quelle culture et par quels efforts notre peuple a pu vivre sa vie, accroître sa fortune et élever le niveau de sa condition.

On en est venu, à la suite d'investigations de plus d'une sorte, à n'ignorer que peu de chose du personnel des ateliers et des boutiques. Le personnel qui vivait des entreprises de l'art est peut-être même mieux connu.

Les études d'un caractère nouveau qu'exige l'observation des conditions dans lesquelles le travail était accompli au cours des deux derniers siècles, dans des circonstances politiques le plus souvent difficiles, ont pour fondement des documents originaux et contemporains. Le jour n'est pas éloigné où l'on pourra décrire avec certitude la vie intime du peuple dans chaque ville, son labeur, les ressorts de son esprit, les embarras au milieu

Digitized by Google

desquels il s'est débattu et la part qu'il a prise à l'action commune.

Les cartes d'adresse sont un des matériaux de cette histoire de la vie économique. Elles sont devenues très rares, et nous avons voulu ne pas laisser se perdre une partie de celles que nous avons recueillies et qui se rapportent à la ville de Lyon (2).

Les artistes proprement dits ne paraissent pas avoir fait offre de leurs services par la voie de la carte d'adresse. Nous en citerons cependant un qui a eu souvent recours à la publicité; quatre de ses cartes d'adresse paraissent avoir été assez répandues. C'est de Paul-Pierre Sevin que nous voulons parler. Il était né à Tournon et a travaillé en Italie, à Paris et à Lyon; il a fait à Lyon de grandes peintures à fresque. Il a été un habile décorateur et un dessinateur de vignettes très fécond (1658-1701).

Portrait de Sevin en buste, la tête tournée à gauche, dans un cadre rond suppporté par un socle décoré d'un bas-relief. On lit au-

(2) Nous citerons au cours de cette notice 90 pièces diverses relatives à Lyon, 54 du XVIIe siècle et 36 du XVIIIe : cartes d'adresse, étiquettes ou marques. Elles appartiennent aux collections suivantes : *Paris* . Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, à Paris; *Lyon :* Grande bibliothèque de Lyon; *Lyon (Arts) :* Cabinet des estampes de la bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon; *Lyon (Tissus) :* Musée historique des tissus, à Lyon; *M. Dissard :* collection de M. Paul Dissard, à Lyon; *Mlle Giraud :* collection de Mlle Céline Giraud, à Lyon; *M. Jubin :* Ancienne collection de M. Jubin, à Lyon; *Berlin :* Cabinet des estampes du Musée royal, à Berlin; *Bâle :* Musée des Beaux-arts, à Bâle; *Mariette :* « Pièces gravées par Jean Jacques Thourneysen de Basle graveur au burin » (Bibl. nat.); *Ch. Le Blanc : Manuel de l'amateur d'estampes*, vol. IV, 1890; *Nagler : Neues allgemeines Kunstler-Lexicon*, t. XVIII. 1848.

Digitized by Google

tour du cadre : PAVLVS · PETRVS · SEVIN · TVRNONENSIS · PICT. « F. Cheron ad viuum F. 1687. » Au-dessus du cadre, écusson aux armes de Sevin avec la devise : « PAVLUS SEVIN PLENVS SVAVI »; au-dessous un pélican dans un cartouche avec la devise : « E sinv ne svi pereant. — F. Ertinger sc. ». — Tailles croisées (3).

(H. 150 mill., L. 88 mill.)

Le Génie, la flamme au front, au milieu des attributs des arts, dans un médaillon rond, avec la légende : « En mille Inventions Iexerce mon Genie. »

« Madrigal.

« Sevin qui de son Pere apprit l'art du pinceau,
« Chercha ce que cet art eut jamais de plus beau,
« De cent peintres fameux copia les merveilles;
« Et pour les mettre en un beau jour
« Vint d'Italie en France avec ces doctes veilles,
« Charmer tous les yeux de la Cour.

« 1688.
« F. Ertinger. Sc^t. 1688. »
Tailles croisées (4).
(H. 148 mill., L. 92 mill.)

Portrait de Sevin en buste, la tête tournée vers la gauche, dans un cadre ovale autour duquel on lit : PAVLVS PETRVS SEVIN PICTOR TVRNONENSIS AETATIS SVAE XX. Au-dessous l'inscription suivante :

« On voit beaucoup de feu dans tout ce que tu peins
« Ton Genie est heureux, pront, adroit et facile;
« Et dans ton Art tu n'es pas moins habile
« De ton Esprit que de tes mains.
« Par L. R. P. C. F. M. I.

« D. I. Cotelle pictor Parisiensis pinxit Romae anno 1670.
« D. Claudius Vermeulent Antuerpiensis Sculpsit Parisiis an. 1688. »

---

(3) *Paris, Lyon, Mlle Giraud.*
(4) *Lyon, Mlle Giraud.*

Digitized by Google

Tailles croisées (5).
(H. 187 mill., L. 137 mill.)

« A la Ruë Dauphine vis à vis la Ruë D'Anjou A Paris.

AV BVSTE DE MONSEIGNEVR.

« M. Seuin peint a huile, a fresque a detrempe et en miniature, « des tableaux d'histoire Sainte, Grecque et Latine, metamorphoses, « portraitx, etc. dessine et peint Medailles, Devises, Emblemes, « Blason, Perspectiue, Architecture ciuile et militaire, décorations « pour les Eglises et les Spectacles, Ornemens pour les maisons « religieuses et seculieres, desseins pour les Graueurs et pour « Ouurages en broderie sur satin, moire et taffetas, rehaussé d'or et « d'argent, etc. Il enseigne a dessiner et a peindre auec facilité et a « plus de 200 tableaux a vendre sur toutes sortes de sujets à huile « et en miniature.

« Auec Priuilege du Roy.

« Ertinger. »

En haut Louis XIV en buste, dans un encadrement ovale supporté par deux Renommées. Au-dessous le buste de Philippe d'Anjou, fils du dauphin, petit-neveu de Louis XIV (qui devint roi d'Espagne), surmonté d'un arc-en-ciel avec l'inscription : SOLIS OPVS. A gauche, un globe portant les armes de France; à droite un autre globe portant les armes d'Espagne. — Tailles croisées (6).
(H. 168 mill., L. 108 mill.)

On a l'adresse d'un dessinateur, nommé Erban, qui faisait des portraits à la Silhouette. C'étaient des portraits de papier noir découpé et appliqué sur un fond clair, tracées d'après les contours de l'ombre du profil du visage ou du buste projetée par la lumière d'une lampe. Ces portraits incomplets et à l'aspect triste

(5) *Lyon, Mlle Giraud.*
(6) *Mlle Giraud, M. N. Rondot.*

Digitized by Google

étaient appelés des silhouettes du nom d'Étienne de Silhouette, contrôleur général des finances sous Louis XV, auteur d'un système d'économies et de réformes qui avait pour objet de remédier à la pénurie du Trésor et qui devait fort déplaire à la société frivole et ardente au plaisir de ce temps-là. Silhouette échoua et fut en butte aux railleries; il résigna ses fonctions le 21 novembre 1759. Les portraits à la Silhouette furent perfectionnés en Angleterre et eurent une vogue assez prolongée; on en faisait même encore de 1780 à 1790.

« Le Sr Erban nouvellement arrivé de Londres où il a eu le « bonheur dexersser ses talens avec succès devant tout le Public; « donne à connaître qu'il est parvenu à dessiner les portraits à la « Silhouette en une minute, parfaitement ressemblans et fait aussi « des Paysages, des Chasses en crayon de couleur, etc., etc.

« Le prix des Silhouettes { en buste 1 liv. 4 s / à pied 3 liv. / à cheval 6 liv. »

A gauche, un génie tient une feuille de papier sur laquelle est un buste de femme en silhouette. Tailles croisées (7).
(H. 90 mill., L. 130 mill.)

Des sculpteurs ont fait leurs offres au public, ce sont des inconnus. Il y en a qui n'étaient que des faiseurs de cadres sculptés et dorés. Un d'eux, « sculpteur, doreur et marchand d'estampes », faisait « toutes sortes de bordures des plus à la mode ». Un autre, du nom de Jardin, sculpteur et marchand de tableaux, servait des abonnements de nouvelles à la main et tenait un cabinet de lecture.

(7) Mlle *Giraud.*

Digitized by Google

« JARDIN, Sculpteur, et M^d de Tableaux, Fait sçavoir qu'il donne « à lire, chez lui Quay de Villeroy, près le Pont de Pierre, toutes « les Nouvelles tant à la Ville qu'a la Campagne : le Prix des « Abbonnemens pour les porter est de 18 livres pour l'année, de « 9 livres pour 6 mois, et pour lire au cabinet 12 livres pour l'année « et 6 livres pour six mois. Les Articles que l'on donne sont...

« ITEM le s^r Jardin offre aux Amateurs curieux, une très belle « collection de Tableaux de tout genre des plus grands Maîtres « Italiens, Flamands, et Français. Grands Tableaux d'Église, dessus « de Cheminée dessus de Porte : il vend aussi des Estampes et « Desseins monté et en feuille de méme. Il achette et échange tous « ces sortes d'articles il nettoye les Tableaux avec la plus grande « perfection, et les remets sur toille, monte les Estampes, et fait les « Cadres dorés unis et sculptés : le tout à juste prix. »

XVIIIe siècle (8).
(H. 260 mill., L. 360 mill.)

Voici la carte d'un sculpteur parisien qui travaillait pour la Cour (XVIIIe siècle) :

« LE GAY, Sculpteur de S. A. S. Monseigneur le Duc de « Chartres, Pour l'Embellissement de ses Jardins; Figures, Vazes et « autres Ouvrages, en terres cuites; Il fait aussi de pareils ouvrages « en Marbre, Pierre, Platre, Bois, et sur les Meteaux pour les Bati- « mens. Il demeure à Paris sur le Boulevard près la rue Poisson- « niere. »

Les graveurs, qui étaient le plus souvent à la fois graveurs et marchands d'estampes, prenaient soin, comme les imprimeurs et les libraires, de signer leurs ouvrages de leur nom, en le faisant suivre de la date, de la mention du domicile, etc.

(8) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

Nous en donnons un exemple ci-après. Une estampe a été imprimée au verso d'un almanach qui porte pour titre : *Almanach, pour l'an de Grace 1670. Composé par Iean Penin Astrologue Lyonnois... A Lyon A l'imperatrice en la ruë des quatre Chapeaux, vis-à-vis le Logis de la Corne Muze. Il* (Jean-Jacques Thurneysen, le graveur) *vend des Taille-douce et les grave aussi.*

L'estampe, de travail médiocre, représente l'enfant Jésus agenouillé devant les instruments de la Passion. Encadrement indépendant dans lequel sont des anges avec les instruments de la Passion. Au bas : PVER HIC IN PAENIS TOTVS TOTI DEVS ORBIS NOTVS. — *A Lion à Limpratice rue des quatre chapeau.* — Tailles croisées (9).

(H. 503 mill., L. 390 mill.)

M. Paul Dissard possède la planche de cuivre de la carte d'adresse d'un graveur dessinée et gravée par celui-ci, et qui est un des types du genre.

A la partie supérieure, le portrait de Louis XIV, en buste, la tête tournée à droite, revêtu d'une armure, dans un cadre ovale, autour duquel on lit : LUDOVICVS · XIIII · D · · G . FRANCIÆ · ET · NAVARRIÆ · REX. — Autour de ce cadre, deux médailles et sept jetons avec des figures allégoriques et des devises. Au-dessous, l'inscription suivante : « GATET graue seaux cachets Medailles portraits en creux « en relief et en tailledouce il Fait les instruments dont se seruent « les relieurs de liures il est loge A la place du corps de garde de « lherberie Pres du pont de pierre A Lyon. »

Tailles croisées.

(H. 194 mill., L. 144 mill.)

---

(9) *M. Dissard.*

Digitized by Google

André Gatet, maître graveur, a été employé comme graveur à la monnaie de Lyon et a gravé à Lyon des médailles et des jetons (..1698-1713).

Nous citons ci-après deux cartes d'adresse d'autres graveurs.

« AUX ARMES DE MESRS LES COMTES DE LYON.

« BIGOT GRAVEUR Grave Cachets, Chiffres pour Bracelets et « autres, Armes sur la Vaisselle, Marques de Fabriqe, généralement « toutes sortes de Poinçons.

« Sa demeure est sur le Pont de Pierre, quartier de St-Nizier, « Maison La Vernouze, à côté du Bureau de Loterie.

« A LYON. »

XVIIIe siècle (10).

« LES FRERES CHAVANNE, Graveurs, Eleve de L'academie de « Paris, Fabriquent toutes sortes de boutons, de gout et uniformes, « Tant de France que de L'etranger. il Grave les Cachets, la Taille « douce et les bijoux sur toutes sortes de métaux;

« Demeurent rue Lafont Hôtel de la Comedie en face de Mission- « naires. A LYON. »

Encadrement (11).

(H. 135 mill., L. 95 mill.)

On a des Chavanne des estampes et des vignettes.

Au XVIIIe siècle, une maîtresse de dessin, Mme Poulet, dont la carte d'adresse a été conservée, était tenue en quelque estime, son nom est cité dans des écrits du temps.

---

(10) *Mlle Giraud.*
(11) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« Mme POULET

« Enseigne la Grammaire Françoise, la Géographie, et le Des-
« sein.

« Sa demeure est place de Louis le Grand dite Bellecour, Maison
« Châtillon, attenant la rue St Dominique.

« A LYON. »

Carte gravée (12).

La ville de Lyon a été célèbre pour son orfèvrerie et sa joaillerie; les rois de France ont fait à Lyon des commandes ou des achats d'objets de prix de ce genre. Un millier d'orfèvres ont travaillé dans cette ville du XIVe au XVIIIe siècle; leur nombre a beaucoup diminué au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le pays était appauvri à la suite de tant de guerres, et il n'y avait plus, ni à la Cour ni dans la société à tous les degrés, cette recherche excessive d'ouvrages d'or ou d'argent qu'on observe, au moins à Lyon, de 1450 à 1650 (13). Nous n'avons d'adresses que d'orfèvres et de bijoutiers du XVIIIe siècle; aucun d'eux n'a eu de renom. Nous ne reproduirons que quatre de ces adresses.

« MOYNE Marchand Orfevre Joailler Fabrique toutes sortes de
« Bijoux d'or et d'argent.

« Il demeure

« A LYON. »

Cette carte est ornée de dessins d'ouvrages d'orfèvrerie et de bijoux (14).

---

(12) *Mlle Giraud.*

(13) N. Rondot, *Les orfèvres de Lyon du XIVe au XVIIIe siècle, 1888.*

(14) *Mlle Giraud.* — « Ve Turpin, md orfevre, Joaillier et Bijoutier », à Grenoble, avait aussi une carte d'adresse.

Digitized by Google

« BETANT Marchand Bijoutier, Clincaillier, quai de Villeroy, à « l'angle de la maison Decrenisse, vis-à-vis le corps de Garde, A « LYON, tient tous les Assortimens les plus nouveaux, dans ce « Genre a juste prix (15). »

« HOSPITAL Rue Pizay Maisson des Miscionnaires 2e vend et « Fabriques de toutes sortes de Diamants et Ouvrages en Nacres « pour la Broderies pour les Boutons a juste prix A LYON. — Gravé « par galle. »

(H. 55 mill., L. 85 mill.) (16).

Ce graveur du nom de Galle est très probablement André Galle, le graveur en médailles, qui est devenu membre de l'Académie des Beaux-arts. Il a travaillé à Lyon dans sa jeunesse faisant des ouvrages de gravure sur métal de toute sorte, aussi bien des vignettes de taille-douce que des cachets, des boutons, des médailles, etc. Il a gravé en 1792 deux des pièces d'essai de la monnaie de métal de cloche pur faite à Lyon par Mercié, Mathieu et Mouterde; l'une d'elles, à l'effigie de la Liberté, pour laquelle Galle s'est inspiré de la médaille qu'Augustin Dupré avait faite pour les États-Unis, est très belle.

« A L'ORIENT.

« SARRAZIN m^d bijoutier et clincaillier.

« Il demeure place des Terreaux maison Noël entre les deux hor- « logers; A LYON. »

(H. 125 mill., L. 152 mill.) (17).

Les cartes que nous venons de citer sont sans intérêt.

---

(15) *Mlle Giraud.*

(16) *Mlle Giraud.*

(17) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

On jugerait mal, d'après elles, du caractère que cette fabrique avait alors. Dans le même temps, à Paris, on entendait mieux l'art de la publicité.

Biennais, « marchand orfèvre, tablettier, ébéniste », qui avait à Paris, dans la rue Saint-Honoré, n° 119, sa boutique et son atelier, à l'enseigne du *Singe violet*, a donné en soixante-deux lignes, sur sa carte, l'énumération de ses ouvrages divisés par catégories : *Tabletterie, Ébénisterie, Orfévrerie, Bronzes dorés au mat*. Notre ancien collègue le duc de Luynes nous a communiqué la carte d'adresse de Biennais, qui a été, d'après lui, un des meilleurs ouvriers de la fin du XVIIIe siècle et qui devint, comme orfèvre, sous Napoléon Ier, le rival souvent heureux d'Odiot.

Georges-Frédéric Stras, né à Strasbourg en 1700, a donné son nom à des pierres de son invention, le plus souvent de couleur. Il fut reçu maître orfèvre-joaillier privilégié du roi le 15 mai 1734 et se retira des affaires en 1752, laissant sa charge de joaillier du roi à son gendre, Georges-Michel Bapst. Il mourut en 1770. Il a orné sa carte d'un sujet allégorique original et élégant. On lit sur sa carte :

« STRAS Marchand Joyalier du Roy demeurant à Paris Quay des « Orfevres au Duc de Bourgogne Avertit Messieurs les Metteurs en « œuvre de tout pays, Provinces et Nation qu'il possède dans la « dernière perfection le Secret de bien faire les Feuilles blanches « comme aussi celles de touttes autres couleurs. Peint touttes sortes « de Pierres très avantageusement, égales à celles d'Orient Vend de « la Poudre d'Or parfaite, et enverra à condition à quiconque « souhaitera Diamans et autres, Pierreries précieuses, en Œuvre et « hors d'œuvre, en Gros et en détail Le tout a très juste Prix. »

Digitized by Google

A Lyon, comme à Paris, les bijoutiers étaient, au XVIIe et au XVIIIe siècle, en même temps clincailliers. La clincaillerie n'était pas, à cette époque, cet ensemble de produits qu'on appelle de nos jours quincaillerie. La clincaillerie représentait des ouvrages de fantaisie, de goût et de luxe. Ainsi le fameux Gersaint, qui a été un des marchands d'objets d'art et de curiosité les plus réputés au milieu du XVIIIe siècle, vendait « toute sorte de clincaillerie (18) ». Gersaint avait fait peindre son enseigne par Watteau, et Boucher lui avait fait le dessin de sa carte d'adresse. On lisait sur cette carte (19) : *A LA PAGODE, GERSAINT, marchand jouaillier, sur le pont Notre-Dame, vend toute sorte de clincaillerie nouvelle et de goût, bijoux, glaces, tableaux de cabinet, pagodes, vernis et porcelaines... et généralement toutes marchandises curieuses et étrangères.*

Des ouvrages de ce genre, aussi variés, de fabrique parisienne, faits au goût le plus mondain du jour, étaient réunis, vers 1770, sous le nom de *Petit Dunkerque*. On les vendait à Paris dans un magasin ayant cette enseigne. Sur la carte la vue de l'entrée du port de Dunkerque, à moitié cachée par une draperie, sur laquelle on lit :

« AU PETIT DUNKERQUE.

« Quai de Conti au coin de la rue Dauphine GRANCHEZ tient

(18) Il y avait dans cette clincaillerie des bijoux, des petits meubles, des figurines, des objets des Indes et de la Chine.

(19) Cette carte a été reproduite dans le *Dictionnaire de l'ameublement* de Henry Havard, t. IV, col. 6, fig. 3.

Digitized by Google

« le grand Magasin curieux de Marchandises Françoies et Etran-
« gères, en tout ce que les Arts produisent de plus nouveau et
« vend sans surfaire en Gros et en Détail. »

Le bouton de métal sortait au XVIIe siècle des mains de l'orfèvre ou du bijoutier; il devint d'un usage général et fut bientôt appliqué à l'habit militaire. La confection des boutons fut dès lors organisée en manufacture et même en grande manufacture; on prit en Angleterre l'initiative de cette réforme. Paul Le Cour, graveur et ciseleur, qui s'était marié en Angleterre et qui s'était mis, pendant un long séjour dans ce pays, au courant de tous les procédés de la fabrication, introduisit celle-ci à Lyon en 1757, et réussit, grâce aux privilèges qu'il obtint, à rendre son entreprise florissante. Les principaux arrêts du Conseil d'État et de la Cour des monnaies en faveur de la « manufacture de clinquaillerie et bijouterie » de Paul Le Cour ont été rendus les 8 mai 1762, 5 juin 1764, 30 septembre 1766, 17 juin 1768, 13 février 1770, 7 juillet 1772 et 26 janvier 1774.

Les boutons étaient, on le voit, compris dans la clincaillerie.

On a l'adresse de deux fabricants de boutons de Lyon.

La carte de Louis-Antoine Mouterde est très simple. Mouterde avait inventé en 1795 le bouton de cuivre « fondu en javelle », c'est-à-dire d'une seule pièce; il avait commencé cette fabrication dans l'ancien atelier de son père situé dans la rue Ferrandière (20).

---

(20) Louis-Antoine Mouterde, qui était un graveur assez habile, était fils de Jean-Marie Mouterde, fondeur racheveur et doreur, qui fut associé avec Mercié et Mathieu dans l'entreprise hardie du monnayage du métal de cloche pur et qui fut commandant

Digitized by Google

« MANUFACTURE DE BOUTONS

(Dans un cartouche) « La Nation la Loi le Roi.
« RABERY et Comp^e.
« à L'Angle de rue basse ville quay du Rhône A LYON. »
Carte gravée (21).

Voici l'adresse d'un fondeur.

AU GRAND CANON DOR.

« CHABOUT m^tre Fondeurs, et Doreurs. Fait et vend toutes « sortes d'ouvrages en Meteaux a juste prix : Rue du bourgchanin, « A LYON. »

Au-dessous de l'inscription, la Renommée et un canon; de chaque côté de ce canon, des ouvrages de métal.

(H. 73 mill., L. 112 mill. (22).

Nous nous occuperons plus loin des fabricants de tissus, des imprimeurs de livres et des libraires, pour lesquels la publicité a eu un caractère particulier.

Dans presque toutes les professions, on a fait appel aux consommateurs à peu près de la même façon.

« MANUFACTURE ROYALE. »

En haut, écusson aux armes de France.

« SALLANDROUZE DE LA MORNAIX ET C^E A AUBUSSON « fabriquent des Tapis de Piedz, Raz et veloutés, Tapisseries, « Fauteuils, Cantonnieres, Ecrans, etc., sur les Mesures et Dessins, « que l'on desire; ont des entrepots Place Royale à Bordeaux, rue « des Gravillieres, a PARIS.

« Sallandrouze de la Mornaix fils; Tient un Magazin a Lyon, qui « est toujours bien assorti des objets ci dessus, vend aux prix de

---

d'un des bataillons lyonnais, sous les ordres du général de Précy, au siège de Lyon en 1793.

(21) *Mlle Giraud.*

(22) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« leur fabrique et se charge des Commissions; Rue Sirene au Coin « de rue longue, a LYON. »

XVIIIe siècle (23).

A la suite de la prohibition des toiles peintes ou teintes de l'Inde, de la Chine et du Levant, et des toiles imprimées en Europe et imitant les produits de l'Orient, on entreprit en France, dans le premier tiers du XVIIIe siècle, la fabrication de ces étoffes (24). Nous savons par la carte suivante qu'il y a eu à Lyon des *indienneurs*.

« ALLIÉ Indienneur et Marchand de Vin.

« Demeurant au Broteaux Maison Antonio près la Grande Allée, « Imprime Toutes sortes D'indiennes et Mouchoirs Dans le dernier « Gout A juste prix. A LYON. »

(H. 82 mill., L. 100 mill.) (25).

« AU BAS IMPÉRIAL.

« MICHEL BLANC. A L'angle des Rues Sirene et Bat d'argent « vis-a-vis la Place du Platre a LYON. »

Suit une longue énumération des articles de bonneterie : bas et gants de soie, tricots de soie, bas de fleuret et bourre de soie, dominos, bonnets à barbuches, bonnets à bateau, etc.

XVIIIe siècle (26).

(H. 315 mill., L. 205 mill.)

« AU CHOCOLATIER DE MILAN.

« ANDRÉ CASATI, ET Jn. Me. CASATI, fabnt toutes sortes de « Chocolat, beurre de Cacao etc. en gros, et en détail, le tout a

(23) *Mlle Giraud.*

(24) Ch.-Ph. Oberkampf fonda à Jouy en 1759 une fabrique de toiles peintes qui acquit quelque célébrité. J.-B. Huet fit une partie des dessins des toiles.

(25) *Mlle Giraud.*

(26) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« juste prix. Place du grand Collége au Coin de la rue Mulet. Mai-
« son du grand Tambour A LYON. »

Encadrement. En haut, un ouvrier chocolatier prépare le chocolat avec le rouleau. Jolie vignette très fine.

XVIIIe siècle (27).

(H. 80 mill., L. 110 mill.)

« AU GRAND EMPEREUR.

« MATHIEU Confiseur et Officier d'office.

« successeur au Sr Dumond.

« PLACE LEVISTE.

« Tient Magazin de Confitures seches et liquides, marmelades de « toutes façons, Gelée de pommes fine, Pates d'abricots d'Auvergne, « de Coings de Groseilles et de pommes, véritables Dragées de « Verdun, et autres fine pour les Mariages, Pastilles pour les Boettes « de poche, Bombons fondants aux pistaches, au chocolat et a « l'orange etc. Bombons au caffé à la crême, sucre tord, de toutes « façon, gros et petis candy, et a la rose. Fleur d'orange, Pralines « et Gateaux, à la fleur d'orange, Sirop de Vinaigre, Framboise et « autres, Pates et Tablette de Guimauve, Biscuit à la crême, et « autres petit Four pour assiettes de desserts, Fromage glacé et « Glaces de toutes espèce.

« Il tient aussi un fort beau Magazin de Bijoux en pastillage des « plus nouveaux, pour étrennes.

« Il fabrique d'excelent Chocolat de Santé, et à la Vanille.

« Il donne des Desserts dans le dernier gout.

« Enfin on trouve continuellement chez lui tout ce qui concerne « la Confiture et l'Office à tres juste prix.

« A LYON.

« Gravé par Meunier. »

XVIIIe siècle (28).

(H. 158 mill., L. 198 mill.)

---

(27) *Mlle Giraud.*

(28) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« A LA FLEUR DE LYS COURRONNÉ.

« REBOUL, Mtre Coutelier, Fait et vend toutes sortes de Coutel-
« leries, à juste prix. Il demeure rue des Soufletiers, pres la Mort
« qui trompe. LYON. »

XVIIIe siècle (29).

Nous arrivons aux lampistes. En 1783, Quinquet, « maître en pharmacie, rue du marché aux Poirées », à Paris, avait perfectionné la lampe à double courant d'air, à laquelle Lange apporta en 1784 une modification importante; celui-ci enferma la mèche dans un tuyau de verre faisant l'office de cheminée et donna ainsi à la lumière de la lampe son plus grand éclat. On faisait de ces lampes à Lyon.

« TRIPIER... fabrique de lampes à double courant d'air connues
« sous le nom de Quinquets... Rue des Augustins A LYON. »

XVIIIe siècle (30).

Nous ne connaissons aucun fabricant de reverbères de Lyon. On a l'adresse d'un de ceux de Paris, adresse fort jolie, sur laquelle une Victoire assise est entourée de lanternes à reverbère.

« RENAULT. A la Victoire. Celuy qui a perfectioné les lanternes
« a reverbere de la ville de Paris et qui est actuellement chargé de
« la conduite de ces ouvrages en tient magazin en tous genres rue
« de la monnoye pres le pont neuf il tient aussi toutes Sortes de
« Vaisseles et autres Mds en fer blanc. A PARIS. »

---

(29) *Mlle Giraud.* — « Vincent, maître coutelier à Romans en Dauphiné » (XVIIIe siècle), avait une grande carte d'adresse.

(30) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

L'adresse qui offre certainement le plus d'intérêt au point de vue du dessin et de la gravure est celle d'un parfumeur de Lyon, de Jean Chabert, qui a fait peindre son portrait par Adrien van der Kabel et l'a fait graver par Jacques Buys. C'est une des bonnes estampes lyonnaises; elle est rare.

Portrait de Jean Chabert, à mi-corps, de face, la tête couverte d'une perruque à longs cheveux. Chabert entr'ouvre le couvercle d'un vase d'orfèvrerie à parfums placé sur une petite table. Au-dessous, la vue d'un grand jardin de fleurs avec des pièces d'eau et l'inscription suivante : « A Vander Cabel pin. — ·I· Buys fe. 1679
« AV IARDIN, DE PROVENCE Chez Iean Chabert marchand
« parfumeur ce font et vendent touttes Sortes de cires d'Espagne
« Essences Parfums Tabacs Sauonnettes et Rossolis de Turin sur les
« Terreaux à Lyon. »
Tailles croisées (31).
(H. 250 mill., L. 155 mill.)

« MOUTET M^d Parfumeur Fabrique toutes sortes de pommades
« entrautres une pommade qui est pour faire croitres les cheveux
« et une autre po^de rouge pour gersure et bouton. »
XVIIIe siècle (32).

D'autres adresses, celles de tailleurs d'habits, de tapissiers, de tourneurs, sont assez grossières.

« PERIER FILS, M^TRE TAILLEUR D'HABITS,
« Fait toutes sortes d'Habits, dans le gout le plus nouveau, tant
« pour le Militaire que pour le Bourgeois. Il fait aussi des Robes

(31) *Le Blanc, Paris, Lyon, M. N. Rondot.*
(32) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« de chambre, pour femmes. Il demeure actuellement rue Ecorche-
« bœuf Maison Perache au 3eme sur le devant A LYON. »
XVIIIe siècle (33).

« BARRY Md Tapissier, Miroitier Rue du Palais Grillet, maison
« de l'Oie, A LYON.
« Fait, vend et loue toutes sortes de Meubles à la moderne (34). »
XVIIIe siècle (35).

« GRAND CLEMENT Mtre TOURNEUR, rue du plat vis-à-vis
« l'hotel d'artoi, A LYON. »
XVIIIe siècle (36).

Nous savons par une carte d'adresse très ornée qui est la reproduction d'un avis publié dans *le Mercure* en septembre 1769 qu'on faisait à Lyon, à cette époque, des papiers de tenture, appelés *papiers tontisses nués*, qui eurent un grand succès. Les fabriques anglaises avaient l'avance sur les nôtres pour les papiers peints et trouvaient en France un large débouché; mais on frappa en 1765 ces papiers d'un droit d'entrée de cent sous par quintal, et cette mesure favorisa le développement de cette nouvelle petite industrie. Un fabricant du nom de Lecomte fit à Lyon les *papiers tontisses nués* et fit distribuer l'éloge que *le Mercure* en avait fait.

« Ces papiers, bien différens de ceux d'Angleterre et de tous ceux

---

(33) *Mlle Giraud.*

(34) Les tapissiers étaient en même temps fabricants de meubles. Voici l'adresse d'un tapissier parisien : *AU BONHEUR DU JOUR, Grande rue du Faubg Antoine la huitieme Maison a droite n° 275 LENAIN, FILS, Marchand Tapissier Fait, Vend et Troque toutes sortes de Meubles, et Ebenistries, Pendules, et Glaces. A PARIS.*

(35) *Mlle Giraud.*

(36) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« qu'on avoit vus jusqu'à présent, imitent les plus belles étoffes de « la Grande fabrique et sont nués de toutes les couleurs. La nou- « veauté des fonds, la richesse et l'élégance des desseins, tout con- « court à leur donner le degré de supériorité le plus marqué. L'usage « que des personnes de la première distinction viennent d'en faire « dans les appartemens magnifiques est une nouvelle preuve de leur « mérite, et il est à peine possible d'imaginer une tapisserie plus « noble et plus galante. »

Les « ingénieurs du Roi » pour les instruments de précision avaient aussi, au XVIIe et au XVIIIe siècle, leurs cartes. Très simples à Lyon, elles étaient fort enjolivées à Paris. Nous n'en signalerons qu'une :

« PASSEMANT, Ingénieur du Roi pour les Ouvrages qui donnent « une juste mesure du Temps, et représentent les mouvemens ce- « lestes avec la plus grande exactitude, aussi bien que pour les « Microscopes et les Telescopes de reflexion au Louvre au dessus de « l'Académie Francoise A PARIS. »

Sur cette carte, un globe, un télescope et un microscope.

Nous ne savons rien des fleuristes de Lyon, mais nous pouvons juger de la nature de leur commerce par les cartes parisiennes.

« A LA DÉESSE DES FLEURS.

« Carré St Martin vis-à-vis la rue neuve St Denis. Mlle FILLIARD « Tient Magazin et nouvelle Fabrique de Fleurs, entreprend les Cor- « beilles de Mariage, garnitures de Robes, et généralement tout ce « qui concerne les Modes. Fournit la Province et les Pays Etran- « gers. A PARIS. »

« REGNAULT Fleuriste de Monseigneur LE DAUPHIN, Au « dessus de la Chartreuse de Mr Beaujon, Pres la Prevoté du Roule. « Fourni en toutes saisons de l'Année des Fleurs en pot ou en « caisse. Garni les Tables et Corbeilles de Fleurs d'apartemens. par

Digitized by Google

« abonnement ou par décoration, ainsi que les Vases et Carafes, fait « les Bouquets de Mariage, et à la Jardiniere.

« Vend et achète toutes sortes d'Arbrisseaux, d'Arbres à Fleurs et « à Fruit, toutes espesces, repris en pot ou en panier, ainsi que « des plantes étrangeres pour la construction des Jardins Anglois et « François, fait venir des Fleurs pour l'embellissement des Jardins, « Terrasses, et Balcons, resert en hiver les Orangs et toutes sortes « de Plante et d'Arbrisseaux; entreprend tout ce qui concerne l'Agri- « culture, fait des envois pour la Province. A PARIS. »

Avant de décrire les étiquettes des tissus, nous nous arrêterons aux ronds de chapeau, destinés à être collés au fond de la coiffe du chapeau, lorsque l'usage du chapeau rond ou cylindrique se répandit. Ce rond était une sorte d'ornement du chapeau et en même temps une marque de fabrique et une carte d'adresse. Ces fonds de chapeau, faits de papier, présentaient des sujets, le plus souvent d'intérêt local, gravés en taille-douce, avec la mention du nom du fabricant ou du marchand (37). Nous ne citons aucun de ces ronds de chapeau, parce que ceux que nous avons vus ne nous ont pas paru remonter au XVIIIe siècle (38).

Natalis RONDOT.

(*A suivre.*)

---

(37) Les chapeliers avaient en outre des cartes d'adresse à la main sans caractère particulier. La forme des chapeaux, à la mousquetaire ou à cornes, au XVIIe et au XVIIIe siècle, reproduite sur les cartes, est la seule chose qui leur donne quelque singularité.

(38) Mlle Giraud possède dans sa collection une cinquantaine de ces ronds de chapeau, imprimés pour la plupart dans l'atelier dirigé successivement par son grand-père, son oncle et son père. M. Léon Galle a consacré à ces objets une notice dans un article inséré dans la *Revue du Lyonnais* sous le titre de *A propos d'un pied de cheval de Henri IV et où il est question du Siège de Lyon, de Chinard et des fonds de chapeaux*, 1890 (p. 10 à 14 du tirage à part).

Digitized by Google

UNE
ŒUVRE DE BIENFAISANCE
A LYON
AU XVIIIe SIÈCLE (*)

Nous venons d'indiquer en quoi consistaient les revenus de l'œuvre, voyons maintenant l'emploi fait de ces ressources qu'alimentaient constamment des donateurs généreux. Mais pour ne pas fatiguer le lecteur par une reproduction, qui lui serait fastidieuse, de longues nomenclatures comportant forcément, d'une année à l'autre, bien des données identiques, nous nous bornerons à présenter les comptes de dépenses pour l'année 1787, la dernière qui figure en entier sur notre registre.

Cet exemple donnera une idée suffisamment exacte de l'ensemble des distributions que l'œuvre effectuait chaque année parmi les pauvres de la paroisse, et des charges courantes dont elle supportait le poids :

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Septembre 1893.

Digitized by Google

Dépenses pour l'année 1787.

Pain.

72.064 livres et demie ayant coûté 6.328 liv. 5 s. 6 den.

Plus une distribution de pain extraordinaire aux ouvriers en soie sans travail, inscrite pour la somme de 4.112 liv. 1 s. 7 den., à la date du 15 décembre (1). Ces ouvriers avaient déjà reçu le mois précédent, un secours de 208 liv. par les mains du curé de Saint-Pierre.

Viande.

23.100 livres et demie ayant coûté 5.775 liv. 2 s. et demi.

Charbon.

654 voies (2) de charbon (de bois) à 3 liv. 5 s., soit 2.125 liv. et demie.

---

(1) Les distributions de pain aux ouvriers en soie continuent, plus abondantes encore, l'année suivante. Voici marquées au chiffre de leur valeur en argent, celles qui figurent sur les feuillets incomplets restants pour 1788 :

9 janvier . . . . . 6.085 livres 17 sous 3 deniers
7 février . . . . . 6.099 — 12 — 3 —

L'énoncé de divers comptes de recettes démontrent que ces distributions spéciales se poursuivirent les mois suivants.

En plus du pain, il y eut en avril, allocation de charbon de pierre, orge et riz pour la somme de 1.315 livres 12 sous.

(2) La *voie* ou *sac*, mesure propre au charbon de bois, valait 172 lit. 17 centilitres. Le charbon de pierre se comptait par *bennes*, chacune de 74 litres 8 centilitres.

Le prix d'achat des denrées alimentaires, étoffes, combustibles et fournitures diverses que nous reproduisons d'après notre registre, offrira quelque intérêt par la comparaison qu'on en pourra faire avec la valeur actuelle de ces mêmes objets.

Digitized by Google

Pensions.

A Mlle Decombe, un an, 80 livres.

A Claudine Hedelin, un an, 48 livres.

A Baptiste Goyon, un an, plus un acompte de 5 livres sur le terme suivant, « cet homme ayant été malade », 55 livres.

Incurables.

A Mlle Jaillon, économe, pour les dépenses afférentes au service particulier des incurables dont nous parlerons tout à l'heure, en sept versements; 4.600 liv., plus 945 liv. 10 sols 9 deniers en mars pour « toile à faire des chemises pour « les pauvres », et 475 livres en décembre pour « 17 quin- « taux orge gruée ».

Frais divers.

Impression de 1.200 billets d'invitation aux Assemblées, 36 livres. Impression des billets pour la distribution du pain et du charbon, 108 livres.

Au suisse de Saint-Pierre, étrennes et port desdits billets, 18 livres.

Le relevé suivant du total annuel des recettes et dépenses permettra mieux encore d'apprécier quel essor avait su donner à son entreprise humanitaire la pieuse Association.

Cette situation paraîtra d'autant plus prospère que l'œuvre n'étendait pas au-delà des limites de la paroisse son champ d'action, et que la valeur de l'argent était alors beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui (3).

---

(3) Voici la délimitation de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin telle qu'elle est donnée dans l'*Almanach* de 1750 : « Du costé de « Saint-Nizier, la grande rue Longue; du costé de Saint-Saturnin, la « rue Mulet tout entière, la place des Jésuites à l'alignement de ladite

Digitized by Google

ANNÉES	RECETTES			DÉPENSES		
	livres	sous	deniers	livres	sous	deniers
1768	14.810	8	3	21.580	7	7
1769	13.113	»	6	18.427	1	»
1770	16.783	9	9	16.260	16	5
1771	15.338	13	4	12.940	6	2
1772	21.407	19	5	20.039	15	6
1773	20.211	1	6	16.859	5	»
1774	27.019	2	2	27.986	19	2
1775	17.464	7	6	15.891	14	5
1776	23.148	7	7	19.239	10	5
1777	34.506	6	3	30.240	14	»
1778	21.114	7	9	16.431	»	1
1779	30.299	15	2	31.274	1	3
1780	59.014	7	1	58.010	2	10
1781	20.180	7	»	19.264	4	5
1782	26.373	8	2	26.995	3	5
1783	28.793	7	6	28.161	3	10
1784	17.511	1	8	24.214	6	2
1785	22.624	6	9	28.240	12	10
1786	26.157	19	3	25.867	10	7

« rue; du costé de la Platière, les rues de l'Enfant qui pisse, de la « Lanterne, la place de la Boucherie, la place des Carmes, petite rue « Sainte-Catherine, la place Neuve, la grande côte Saint-André « jusqu'aux portes, depuis ces portes jusqu'au clos de Valoux, mais « toujours jusques là ne prenant que le costé droit en montant, le costé « gauche étant sur la Platière; suivant ensuite le chemin tendant « actuellement à Montluel, nous allons jusqu'à celui qui sépare la « Bresse du Lyonnais; nous cotoyons de l'autre costé le Rhône depuis « la bibliothèque des Jésuites jusqu'au chemin dont on vient de « parler ».

Digitized by Google

En dehors de ses distributions collectives ordinaires, l'œuvre assiste parfois des infortunes individuelles dont elle respecte scrupuleusement le caractère anonyme. Voici deux exemples pris au hasard parmi beaucoup d'autres :

1784, 27 février. — Une somme de 600 livres est remise à M. le curé « pour aumône secrette à lui connue. »

1er avril. — Une somme de trente livres est inscrite, sur le mandat de M. le curé, pour trois bichets (4) de farine délivrés à une famille pauvre de la Croix-Rousse (5).

*
* *

Nous avons dit qu'en outre des comptes généraux dont on vient de lire une analyse sommaire, notre registre contient encore l'état budgétaire de la catégorie des assistés dite des *pauvres incurables*.

L'article XVI des statuts a édicté l'obligation de gratifier cette classe de nécessiteux de diverses distributions en nature imputables, quant à la dépense, sur les comptes du trésorier (6).

Les articles XVIII et XIX prescrivent, dans ce but, l'amé-

(4) Le bichet de Lyon équivalait à 34 litres 277.

(5) Nous venons de voir que la partie orientale du faubourg de la Croix-Rousse appartenait à la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin.

(6) Les membres de l'œuvre remplissaient leur dévoué ministère en l'accompagnant de lectures pieuses comme le font encore les Hospitaliers-Veilleurs. C'est ainsi que nous trouvons mentionné l'achat, en 1787, de *Méditations de l'Évangile*, pour faire la lecture aux pauvres, prix 4 livres.

Digitized by Google

nagement d'un local pourvu des provisions nécessaires et desservi par un personnel stable (7).

Cette organisation des secours, a dû répondre amplement au vœu des premiers fondateurs. On en jugera par l'énumération qui va suivre.

Comme il est dit plus haut, le personnel comprend deux Sœurs aux modestes émoluments de 72 livres par an, plus une indemnité annuelle ordinairement de 54 livres pour consommation de vin.

La fille servante reçoit aussi, en plus de ses gages, une indemnité compensatrice du vin consommé.

Des hommes de peine, appelés à mesure des besoins, sont occupés temporairement au transport de l'eau et du charbon.

Les denrées alimentaires consistent surtout en vin, huile, orge, riz et sel, le pain et la viande étant inscrits, comme nous l'avons vu, aux comptes généraux de l'œuvre.

En 1769 et 1770, il est acheté du vin à raison de 30 livres l'ânée (8), plus un droit d'entrée de 8 livres 5 sous 4 deniers (9).

---

(7) Voici quelques indications de notre registre concernant les frais inhérents au local et à son mobilier :

A M. Servan de Poleymieux, le loyer annuel du local occupé par l'œuvre, 400 livres.

Le loyer d'une chambre servant de grenier, 74 livres.

1778. — Refait la chaudière de la buanderie et raccommodé la cheminée, 45 livres.

1769. — Une grande garde robe de noyer à deux portes, 72 livres.

1772. — Une cuve et un benot, 42 livres.

1773. — Une table pour la cuisine, 7 livres.

(8) L'ânée équivalait à 93 litres 22 centilitres.

(9) Ces chiffres, comme beaucoup de ceux qui suivront, concordent

Digitized by Google

En 1771. — Une petite pièce de vin de Limonest de 2 ânées 1/4 à 24 livres, plus 18 livres 12 sous 9 deniers pour droit d'entrée.

En 1773. — Une pièce de vin de trois ânées à 13 livres 1/2 l'une, en tout 40 livres 1/2, entrée 31 livres 7 sous 9 deniers.

135 bouteilles de vin à cinq sous, soit 33 livres 15 sous.

En 1774. — 2 ânées 1/2 de vin, achetées à « Belin de Limonest » 30 livres, entrée 20 livres, 14 sous.

En 1775. — Une bareille de 2 ânées 1/4 65 livres
une bareille de 2 ânées » 66 —
une bareille de 2 ânées » 63 —

C'étaient probablement des vins de qualité supérieure.

En 1777. — Entrée de 4 ânées 1/2 de vin, 47 livres 1 sou 3 deniers.

En 1778. — 5 ânées de vin achetées à M. Dugad, entrée comprise, 144 livres.

De 1770 à 1773, le prix de l'huile varie de 13 à 15 sous la livre. En 1783, il en est acheté 48 livres au prix de 17 sous.

En 1782. — « 51 livres 1/2 d'huile à 16 sous et autres « *provisions de carême* pour la Sœur, en tout 62 livres 16 sous « 6 deniers. »

En 1788. — « *Harengs et merluche pour provisions de carême* « 123 livres. »

Quant à l'orge, il n'en est pas fait mention avant 1784

---

exactement avec ceux donnés par M. A. Bleton dans son intéressante étude sur les *Finances de la ville de Lyon avant 1789*. Lyon 1886.

Digitized by Google

où il en est acquis, en trois fois, une quantité totale de 30 quintaux plus 69 livres 1/2 à 11 livres le quintal (10).

En 1788, figurent 50 quintaux plus 85 livres « orge gruée » à 9 livres 1/2 le quintal.

Parmi les denrées alimentaires que l'œuvre procure à ses protégés, le riz paraît dominer. Les chiffres suivants en donnent la preuve :

1769. — 3 quintaux de riz à 23 livres le quintal.
1770. — 330 livres de riz à 21 livres 1/2 le quintal.
1774. — 2 quintaux de riz à 27 livres l'un.
1779. — 972 livres de riz à 21 livres 15 sous le quintal.
1784. — 761 livres de riz à 22 livres 12 sous 6 deniers le quintal.
1785. — 6 quintaux de riz à 21 livres 12 sous 6 deniers le quintal.

Le sel enfin est taxé à 39 livres le minot de 1768 à 1771.
— — à 42 livres 2 sous en 1772.
— — à 43 livres, puis à 42 livres 3 sous de 1773 à 1777.
— — à 42 livres, de 1777 à 1781.
— — à 45 livres, de 1781 à 1790.

Passons au vêtement. Là se révèle plus qu'ailleurs peut-être l'inépuisable générosité des bienfaiteurs.

Relevons seulement les notes les plus importantes :

1773 à 1779. — M. le Curé reçoit annuellement une

(10) Le quintal était de 100 livres, et la livre au *poids de Lyon* dit *poids de ville* valait 418 grammes 757 milligrammes.

Digitized by Google

somme de 120 livres provenant d'une fondation pour « habillement des pauvres. »

1778. — « Toile pour chemises, 201 livres 19 sous. »

1780. — « 313 aunes 3/4 (11) d'étoffes pour habiller nos « pauvres, à 2 livres 15 sous l'aune : 860 livres. »

1781. — « 940 livres 2 sous 6 deniers pour étoffe pour « habiller les pauvres de la paroisse. »

1782. — « Chemises d'homme et de femme à 1 livre « 5 sous l'aune, soit 597 livres 8 sous. — Étoffe pour « habiller les pauvres, 382 aunes 1/2 à 2 livres 15 sous : « 1051 livres 17 sous. — 20 aunes toile pour doubler les « habillements des pauvres : 24 livres. »

1783. — « 141 aunes 1/4 flanelle pour habillement des « pauvres à 1 livre 12 sous, soit en tout 226 livres. — « Étoffe pour les pauvres : 574 livres. — Idem 364 aunes « 1/2 à 2 livres 15 sous, soit en tout 1.002 livres 7 sous « 6 deniers. »

1784. — « Divers : 2.055 livres 10 sous »

1786. — « Étoffes pour chemises d'homme et de femme : 577 livres. — « Étoffes diverses : 1.807 livres 15 deniers. »

1788. — « Étoffes pour les pauvres : 1385 liv. 9 s. »

1789. — « Étoffes pour les pauvres : 2.105 liv. 4 sous, plus 21 liv. pour habillement des pauvres du faubourg de la Croix-Rousse. »

En ce qui concerne le chauffage et le luminaire, le registre présente les indications suivantes :

De 1769 à 1777, une distribution totale annuelle de char-

(11) L'aune de Lyon était de 1 m. 188 millimètres.

Digitized by Google

bon de pierre allant de 12 à 24 bennes suivant le besoin, le prix de la benne variant entre 23 et 31 sous.

En 1781 : 101 voies de charbon de bois à 3 liv. l'une (12).

Bois et fagots.

Annuellement 1 à 6 moules (13) de bois au prix de 13 1/2 à 24 livres le moule suivant la nature du bois.

Une centaine de fagots : 14 à 24 livres.

Chandelles.

30, 40 ou 50 livres chaque année, prix, de 8 1/2 à 12 1/2 sous la livre.

Les soins de propreté sont indiqués par l'achat de grosses quantités — 153 1/4 livres en 1783 — de savon gris ou blanc, au prix de 10 et 11 sous la livre. Les lessives coûtent de 15 à 30 livres suivant leur importance.

Expressément prescrites par l'article XVI du règlement, les fournitures d'objets de literie occupent naturellement une large place dans la comptabilité de l'œuvre. Voici à cet égard quelques chiffres significatifs :

---

(12) Nous avons donné plus haut la mesure de la *voie* ou *sac* et de la *benne de Lyon*.

Ces distributions n'allaient pas sans nécessiter des frais accessoires. Ainsi en 1778 et 1783, l'imprimeur Rusand fournit 3.000 « cartes imprimées » au prix de 24 livres pour les distributions de charbon. En 1784, une somme de 32 livres est consacrée à la confection « de 800 marques fer-blanc » pour la même destination.

(13) Le moule de bois pris sur le Rhône était de 1 mètre cube 843 ; pris sur la Saône, de 1 mètre cube 689.

Digitized by Google

De 1768 à 1782 : 30 grands bois de lit à 4 livres l'un et 38 petits bois de lit à 3 liv. 15 sous.

132	couvertures	à 4	livres	
48	—	à 4	—	1/2
36	—	à 5	—	
180	—	à 5	—	5 sous
60	—	à 5	—	15 —

Des paillasses de « cordat » ou étoffe pour en faire, pour une somme totale de 1.272 liv. 1/2.

En 1783 : De l'étoffe pour 36 paires de draps de lit, pour une somme totale de 574 liv. 4 sous.

Joignons à cette catégorie de dépenses les journées de travail payées à raison de 6 à 12 sous aux femmes lingères et couturières.

Les malades pauvres ne sont pas davantage délaissés. Exemples :

1779 à 1790. — A Jourdan (14) ses comptes de remèdes « pour nos pauvres », 734 liv. 5 sous.

1785. — « A M. Beau, pour avoir fourni les remèdes à « la Sœur pendant une année : 302 liv. 6 sous. »

1782-1783. — A M. d'Yvoiry (15) : 48 livres pour le traitement de deux malades.

1785. — 579 pansements à une livre 1/2 chacun.

1788. — Une chambre basse de l'Hôtel-Dieu pour Marie Mazie à raison de 25 sous par jour.

---

(14) M. François Jordan, 4e adjoint du collège des pharmaciens de Lyon, domicilié rue des Carmes. (*Alm. de Lyon de 1784.*)

(15) Noble Leniel d'Yvoiry, docteur médecin, conseiller du roi et professeur agrégé au collège de Lyon, depuis l'an 1781, domicilié dans l'*Allée des Images*. (*Alm. de Lyon.*)

Digitized by Google

Les enfants des pauvres assistés retrouvent encore un généreux concours quand arrive pour eux l'heure décisive où ils ont à faire choix d'une profession.

L'Association prend à sa charge soit les frais d'apprentissage, soit la remise partielle ou totale du linge nécessaire. Exemple :

1769. — « Une apprentisse (*sic*) pour trois mois : 9 livres. »

1772. — « A une maîtresse tailleuse pour enfants « pour « apprentissage de la Mercier pour trois années : 150 liv. »

1788. — « Pour la fille Molin, apprentisse : bas de laine, « deux mouchoirs d'indienne, deux bonnets à deux rangs : « 18 liv. 15 sous. »

Des subsides sont accordés pour les soins à donner à la première enfance. Exemple :

1778-1779. — « A la Marchand pour nourrissage d'un « enfant au prix convenu de 24 écus par an ou 6 livres par « mois. »

L'œuvre pourvoit aux frais d'entretien de personnes que l'âge ou les infirmités ont réduites à l'impuissance. Elle pousse parfois la délicatesse jusqu'à allouer une somme suffisante pour que ces bons vieillards puissent continuer l'usage de petites jouissances dont une longue habitude a fait pour eux un impérieux besoin. Elle assure ensuite à leur dépouille mortelle le soin d'une sépulture convenable. Exemple :

1780. — « Entretien, blanchissage et *tabac* de Mlle Dela-

Digitized by Google

« farge, à la maison de l'Enfance (16) : 33 liv. 12 sous. »

1783. — « Pour la même demoiselle Delafarge : « blan-« chissage, *tabac* et souliers : 30 liv. 1 sou. »

1785. — « A M. Chazette, curé de Saint-Vincent (17) : « l'enterrement de ladite demoiselle Delafarge, morte à « l'Enfance : 15 livres. — Frais de quatre porteurs audit « enterrement : 5 livres. »

Enfin, cette sollicitude touchante s'étend aussi à plusieurs qui, sans être malades, se trouvent néanmoins, par leur état de misère, dans l'impossibilité de répondre aux exigences les plus pressantes de la vie. Exemples :

1780. — « A la mère Deschamps pour payer son boulanger : 15 livres. »

---

(16) La *Maison de l'Enfance* située à l'extrémité nord de la rue de ce nom à la Croix-Rousse, comprenait un asile pour les femmes atteintes d'aliénation mentale, et un pensionnat pour les jeunes personnes qui y recevaient un enseignement approprié à leur âge et à leur condition, l'un et l'autre confiés aux soins des Sœurs de Saint-Charles, sous la direction du *Bureau des Petites Écoles*. La chapelle de cet établissement, dédiée à l'Assomption de la Sainte-Vierge, avait été bénie par l'évêque d'Égée, suffragant de Lyon, le 8 mai 1754.

Après la Révolution, cette maison recueillit encore des aliénés, elle reçut ensuite un pensionnat de jeunes gens justement estimé, et devint en 1840 un couvent de religieuses dites *de Nazareth*. La Maison de l'Enfance est occupée aujourd'hui par une communauté de Sœurs, sous le vocable des *Cinq plaies de Notre-Seigneur*. (*Alm. de 1755*. — P. Saint Olive : *Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse*, 1864.)

(17) M. Jean-Mathieu Chazette, bachelier en théologie de l'Université de Paris, dernier curé de Saint-Vincent, nommé au Concordat curé de la Croix-Rousse où il est mort en 1818. La paroisse de Saint-Vincent comprenait la partie ouest du plateau de la Croix-Rousse où se trouvait la maison de l'Enfance.

Digitized by Google

1781. — « A Mlle Catherine Ducochet, pour payer son pain : 9 livres. »

*
* *

Telle est la synthèse de l'œuvre des *pauvres malades, honteux et incurables* de la paroisse de Saint-Pierre, au siècle dernier.

Sans embrasser l'entière période d'existence de cette institution, notre registre en dit assez pour montrer, sous son vrai jour, l'attention ingénieuse autant que dévouée, avec laquelle nos pères savaient pourvoir aux multiples besoins des nécessiteux de toutes sortes.

Ce sentiment d'admiration grandit encore à la pensée que l'œuvre charitable dont nous venons de constater l'état prospère et les fructueux services, comptait, dans les autres paroisses, des émules dont la situation était probablement aussi florissante. C'était comme un réseau qui couvrait la ville entière ne laissant aucune misère sans secours, aucune faiblesse sans appui. Pour couronner cet édifiant ensemble, le grand Hôtel-Dieu et l'Hospice de la Charité, établissements d'ordre général, complétaient par leur organisation puissante et leurs ressources considérables, l'action forcément restreinte des institutions particulières.

A. Grand.

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE VI

Le sous-prieur d'Ambournay.

État du monastère. — Les plaintes d'un augustinien, Dom Robert Guérard, exilé par lettre de cachet. — Les pérégrinations littéraires de Dom Estiennot; son séjour à Ambournay en 1677 et 1678. — *Antiquitates in diœcesibus Lugdunensi et Bellicensi; Fragmentorum historiæ tomi V, VI, VII.* — Le testament de saint Ennemond. — Une fondation de saint Colomban. — Les Homélies de saint Patient à la Chartreuse des Portes. — Un Procureur général de Saint-Maur à Rome.

Une correspondance, datée d'Ambournay et signée par Dom Claude Estiennot, nous offre l'occasion de dire quelques mots de l'unique monastère possédé par la congrégation de Saint-Maur dans le diocèse de Lyon et d'esquisser la physionomie d'un des bénédictins les plus recommandables et les plus surprenants de la grande génération du dix-septième siècle.

Lorsque Dom Estiennot reçut son obédience ou son

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Août et Septembre 1893.

Digitized by Google

ordre de départ pour Ambournay, cette abbaye appartenait à la réforme depuis 1651 et Charles de Livron de Bourbonne en avait la commande. Quinze religieux l'habitaient ordinairement; on y avait établi un collège comme à Tiron et à Pontlevoy. La mémoire du fondateur saint Barnard, mort sur le siège de Vienne en 842, n'avait pas cessé d'y être en vénération.

Les auteurs du *Gallia Christiana* en ont donné dans un latin élégant une exacte topographie :

In aperta gratissimaque Sebusianorum orientalium seu pagi Baugiaci planitie surgit Ambroniacum, illustre Benedictini ordini e congregatione Sti Mauri cœnobium cum oppido circumposito subjectoque, cui nomen proprium inducit, non longe ab Idanio fluvio, millibus gallicis decem a Lugduno, tribus paulo plus a monasterio Sti Ragneberti, novem a Belica civitate discretum, ac denique positum in ipso aggere publico quo Gebennenses, Alamanni Sequanorumque maxima pars Lugdunum contendunt (1).

C'était une commode et studieuse solitude, bien appropriée comme centre des excursions scientifiques que se proposait le nouveau sous-prieur, à la recherche des documents, chroniques, chartes, pièces de toutes sortes, intéressant

(1) Dans une vaste et très agréable plaine, à l'extrémité orientale de l'ancien territoire des Ségusiens, au pays de Bugey, s'élève Ambournay, monastère célèbre de l'ordre bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur; il a donné son nom à la ville qui s'étend autour de son enceinte et à ses pieds; la rivière d'Ain ne passe pas loin de là: Lyon en est à dix lieues: l'abbaye de Saint-Rambert (de Joux) à un peu plus de trois; la ville de Belley à neuf; il est enfin sur la route que suivent pour se rendre à Lyon les Genevois, les Allemands et la plus grande partie des Francs-Comtois.

T. IV du *Gall. Christ.* Provincia Lugdunensis, col. 270.

Digitized by Google

l'histoire bénédictine; depuis plusieurs années, il s'était voué à cette tâche de pèlerin de l'érudition. Mais avant de le suivre à l'œuvre dans la province, il est naturel d'essayer de prendre de lui une connaissance moins superficielle et d'apprendre où l'avaient porté, dans cette carrière, ainsi que dans la vie, ses premiers pas. Un homme capable d'écrire de sa main près de cinquante volumes in-folio, sans avoir la vanité d'imprimer une seule ligne, n'est pas d'une trempe ordinaire ni d'une capacité banale (2).

Dom Claude Estiennot de la Serre était sorti d'une notable et excellente famille bourguignonne; il était né en 1639 à Varennes, alors du diocèse d'Autun, situé aujourd'hui dans le département de la Nièvre. Sa vocation monastique lui vint probablement de l'exemple d'un de ses parents, Dom Claude Bretaigne, un des religieux bénédictins les plus vénérés et les plus sages; il la fixa irrévocablement par la profession faite à la Trinité de Vendôme, à l'âge de dix-neuf ans, le 13 mai 1659; son noviciat avait été dirigé par un maître de haute vertu et de rare discernement, Dom Silvestre Morel, appelé plus tard aux premières charges de l'ordre.

Saint-Lomer de Blois lui fut assigné pour y suivre le

---

(2) Dom Philippe le Cerf (*Bibliothèque historique et critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*), Dom Vincent Thuillier (*Œuvres inédites de Mabillon et de Ruinart*), Dom Tassin (*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*) ont consacré une notice à ce religieux. Nous n'aurions eu qu'à répéter leurs renseignements et leurs éloges, si une lecture complète de la correspondancz et des manuscrits d'Estiennot ne nous avait permis de rectifier quelques erreurs et de combler des omissions dans un récit dont l'exactitude est le premier mérite. Dom Estiennot, érudit et diplomate, mériterait mieux que ces trop courtes pages; nous caressons l'espérance de reprendre un jour ce sujet et de le traiter avec tous les développements qu'il appelle.

Digitized by Google

cours des études de philosophie et de théologie : mais déjà le goût de l'érudition pure prenait le dessus et le premier témoignage qui lui en échappa est une longue pièce de vers dédiée à Dom d'Achéry ; la muse s'exprime en latin ; mais ne juge-t-on pas que pour vanter la publication des in-folios du *Spicilegium* en stances dithyrambiques, il faut porter la passion de la vénérable antiquité à un degré peu commun ? (3).

L'écolier devint régent à son tour ; il professa les belles-lettres à Pontlevoy, pendant deux ou trois ans, autant que je le conjecture, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1669 ; à cette date il exprimait à Dom Luc sa peine de ne lire que des auteurs profanes ; il sollicitait une occupation plus conforme à son état et un commerce plus assidu avec les Pères de l'Église ; sa piété l'emportait sur son ardeur pour les lettres. Il vint alors à Saint-Germain-des-Prés et y demeura plusieurs mois, prenant des leçons et des exemples des savants qui s'y trouvaient, se préparant à leur servir de collaborateur, formant avec Mabillon une amitié qui ira toujours croissant jusqu'à la dernière heure (4).

---

(3) F.F. 17685. Estiennot *Theotogiæ Sanlaunormarcæ studiosus. Anno 1666.*

(4) Le séjour à Saint-Germain fut à peu près d'août ou septembre 1669 à fin juin 1670. Deux lettres de Mabillon pendant un voyage dans les monastères du centre l'indiquent ouvertement : voici des allusions précises :

« De Dijon, 1er novembre 1669.

« ... Je suis obligé au P. C. Estiennot de sa recommandation ; son frère nous a reçus en qualité d'hôtelier avec toute la cordialité et charité possible.

« Mes recommandations à Dom Claude et à Dom Robert ; nous partons demain pour Saint-Seine. »

Digitized by Google

Cependant ses supérieurs décidèrent de l'appliquer à l'administration en même temps qu'à l'étude; il fut nommé sous-prieur de Saint-Martin de Pontoise; à peine installé dans sa cellule, son activité n'a pas de repos ni de borne; il entreprend l'histoire du monastère; la matière s'étend sous ses doigts et il embrasse toutes les annales de la ville et du Vexin, avec les généalogies des familles nobles; trois volumes, les premiers sortis de sa plume, sont le fruit de cette fiévreuse application; ils lui méritent ce compliment de d'Achery, son initiateur et son conseiller : « *Macte igitur animo et quo pede cœpisti, pergere non desinas* (5). »

En même temps il copie dans les manuscrits des Vies de saints, celle de sainte Hildeburge en particulier; il déclare ne respirer que de pouvoir être utile; par la grâce de Dieu il est fort content, la communauté est en paix; le Prieur est fort honnête supérieur, il prend surtout une grande part à la révision de saint Augustin, nécessitée par la prochaine édition de ses œuvres qui est en train; il s'est réservé quelques sermons et il communique à Dom Pommeraye ses remarques et ses transcriptions; à la façon dont il le charge de saluer en son nom ses confrères de Saint-

---

« De Ferrières, 18 novembre 1669.

« ... Nous avons fait collation chez M. de Passy, oncle de Dom Estiennot que je salue très affectueusement. Je lui écrirais très volontiers, mais il prendra, s'il lui plaît, ma bonne volonté pour paiement. »

L'abbé Thiers, curé de Champrond, écrit le 7 janvier 1670, à Mabillon : « Je vous souhaite une bonne année et aussi à Dom Luc et à Dom Claude, vôtre coadjuteur, dont j'ai oublié le nom. » F. F. 19643.

(5) IV Id. nov. 1670. Luc d'Achery ad R. P. Estiennot, abbatia Sancti-Martini Pontisarensis subpriorem. — Cette lettre est reproduite dans Dom Tassin.

Digitized by Google

Germain, on devine qu'une partie de son cœur y est demeurée (6).

Dom Claude Estiennot a Dom François Pommeraye a Saint-Germain-des-Prés.

« A Saint-Martin, ce 14 août 1671.

« Mon Révérend Père,

« Je vous envoie le modèle que vous m'avez demandé, vous aurez de notre manufacture tel sentiment qu'il vous plaira, mais vous nous feriez tort si vous ne croyiez que nous ne la prenons à cœur. Le R. P. Prieur y est le premier, nous avons pressenti Messieurs les aumôniers, mais ils n'y veulent pas penser.

« Vous nous deviez envoyer trois ou quatre crayons, ils sont encore à venir.

« Je vous prie, mon Révérend Père, de faire offre de mes respects aux RR. PP. Assistant et Prieur de Saint-Germain et saluer de ma part les RR. PP. sous-prieur, Dom Luc, D. Jean Mabillon, D. Ambroise, Dom Gabriel, D. Nicolas et monsieur votre intendant des manuscrits. Nous achevons les traités *in Epistolam Joannis*. Le dixième entier manque dans l'imprimé; ayez soin de nous l'envoyer,

(6) Lettres de Dom Estiennot à Dom d'Achéry, 17 juillet 1670; à Dom Claude Martin, assistant du R. P. Général, 26 octobre 1670 (Fonds Franç. 19644).

Digitized by Google

il finit à ces mots : *Legem Dei diligis, sempiternus erit labor.* Je suis, etc.

« J'ai ordre du R. P. Prieur et la cachète (7). »

Pendant les trois mois d'été de 1672, juillet, août et septembre, le Père Claude, que Mabillon avait peut-être déjà baptisé dans sa langue ecclésiastique *Stephanotius noster*, fut le compagnon de son savant collègue; ils visitèrent ensemble les principales villes de la Flandre et ses nombreux monastères, de Lille à Tournai, ensuite à Louvain par Gembloux et Wavres, à Gand, à Ypres, à Bruxelles, le plus ordinairement à pied, parfois usant des canaux, plus attentifs aux archives et aux manuscrits que pressés d'admirer les monuments et de jouir de l'agrément du pays. Deux lettres seulement nous restent pour nous mettre au courant des incidents de cette promenade littéraire; le prince Emmanuel de Broglie les a connues toutes les deux; mais il s'est contenté, en insérant la première, de détacher seulement une vingtaine de lignes de la seconde; elle nous paraît avoir droit à n'être pas du tout tronquée. Les explications un peu techniques qui en remplissent une grande partie ne pourraient rebuter que ceux dont l'ignorance suppose que le zèle, jusque dans ses excès, n'est pas la première passion dans tout métier.

---

(7) Fonds latin MSS. de la Bibl. nat. 11645. — Le prieur de Pontoise était Dom François de Moncelar, celui de Saint-Germain, Dom Victor Tixier; l'assistant Dom Claude Martin; les religieux dont les noms de baptême seuls sont mentionnés, selon l'usage entre confrères, étaient le sous-prieur Jacques Remy, les autres Dom d'Achery, Dom Ambroise Janvier, Dom Gabriel Gerberon, Dom Nicolas Goizot, Dom Robert Guérard l'intendant des manuscrits qu'Estiennot, après une aventure que nous raconterons, retrouvera à Ambournay.

Digitized by Google

Dom Mabillon a Dom Antoine Durban

procureur général a Rome.

« Ce 30 octobre 1672.

« Oui, je suis de retour du voyage de Flandre d'hier au soir, mais sans avoir vu ni Mouzon, ni Saint-Pierremont. J'ai été sur le point d'y aller de Namur, mais les courses de la garnison de Maëstricht m'en ont empêché, et le mauvais temps a été cause que je n'y ai point été de Liesse ou de Tiérache.

« Pour ce qui est de notre voyage je ne sais par quel bout commencer pour vous en faire le récit. Je ne sais même si ce récit serait à votre goût; c'est pourquoi je me contenterai de quelques réflexions et de quelques particularités que je crois les plus propres à vous donner un petit passe-temps.

« Le pays de Flandre est très beau, soit qu'on considère la fertilité et l'agrément naturel de la campagne, soit qu'on considère les villes qui sont très bien bâties et ornées. Les habitants sont d'un bon naturel, portés à la dévotion jusqu'à la superstition.

« Les églises et les monastères y sont magnifiques, mais il y a bien peu de reste de l'ancienne discipline de l'Église. Témoin l'accusation que l'on fait dans ce pays contre M. Van Buscum, lequel on tâche de décrier parce qu'il refuse quelquefois l'absolution à ceux qu'il ne croit pas être en disposition de la recevoir. J'ai vu à Gand cet honnête ecclésiastique qui n'a pas moins de vertu que de science,

Digitized by Google

aussi était-il en très bonne odeur, n'eût été l'affaire qui lui est survenue.

« Pour ce qui est des monastères nous y avons reçu bien de l'amitié et trouvé beaucoup de choses pour nos desseins, entre autres deux épîtres et un traité non imprimés de saint Augustin, savoir une épître *ad Mercatorem* dont saint Augustin parle lui-même dans quelqu'un de ses ouvrages. C'est ce Marius Mercator dont le P. Garnier fait imprimer les ouvrages. L'autre est adressée à Boniface et la troisième pièce est un commentaire en trois livres sur les Cantiques. Il faudra encore un peu d'examen pour savoir s'il est de saint Augustin, au moins son nom y est-il bien marqué dans le manuscrit qui porte huit cents ans.

« J'ai trouvé aussi le traité de Ratramne *de Corpore et Sanguine Dei*, qui n'est autre que celui de Bertram, quoique en veuille dire le P. Paris dont je viens de voir un livre sur ce sujet pour attribuer ce traité à Jean Scot et sur la créance des Grecs touchant l'Eucharistie. Son livre est intitulé : *La créance de l'Église grecque touchant la Transubstantiation défendue contre la réponse du ministre Claude au livre de M. Arnauld*, auquel est jointe une dissertation touchant le livre de Bertram qu'il veut être de Jean Scot, contre la réponse qu'un ministre de Charenton avait faite à sa dissertation qui est à la fin d'un des livres de M. Arnauld.

« J'ai aussi trouvé le nom de l'anonyme qui est imprimé dans l'*Historia Gotescalii* du P. Cellot et le traité que cite cet anonyme, qui n'est autre que Herigerus, abbé de Lobes, qui est mort en 1005. Mais je vous prie de ne point divulguer ceci jusqu'à quelque temps, c'est-à-dire le nom de l'auteur de ce traité, car peut-être ferai-je un petit livre sur cette matière et il sera bon que cette petite découverte soit nouvelle. J'excepte néanmoins Monseigneur le cardinal

Digitized by Google

Bona auquel vous en pouvez faire part, si vous jugez que la chose le mérite. J'eusse bien voulu pousser jusqu'à Stavelot et à Prum pour y chercher la lettre de *Reginon ad Eplonem abbatem Prumensem*, mais comme je vous ai déjà dit, les guerres m'en ont empêché. Si je pouvais recouvrer cette pièce, je ferai un petit livret qui ne serait pas inutile pour éclaircir quelques petits points des controverses d'aujourd'hui. Si je fais quelque chose sur ce sujet, je vous en écrirai plus amplement pour prendre conseil de Mgr le cardinal Bona auquel je souhaite une meilleure santé. Mais pour revenir à notre voyage, j'ai vu à Louvain le P. Lupus dont vous avez vu les deux tomes sur les conciles généraux. Nous en aurons encore bientôt trois. L'auteur est un honnête homme, âgé d'environ cinquante-cinq ans.

« Dans le carrosse de Louvain à Bruxelles, je me suis trouvé avec un docteur boiteux dont le nom n'est point inconnu à Rome ; c'est M. Dubois qui est fort avant dans les intérêts du pape et un des adversaires de M. Van Buscum.

« A Ypre j'ai vu l'épitaphe restituée sur le tombeau de Mr Jansénius auquel j'ai donné de l'eau bénite. Je crois que Dom Luc vous aura envoyé cette épitaphe et deux autres que les jésuites ont faites contre sa mémoire que je lui ai envoyées de Flandres.

« Si vous n'avez pas vu le factum de M. de Tournai contre les réguliers de son diocèse, je tâcherai de vous en avoir une copie. Dom André Chevrier m'en avait donné une ou deux, mais je les ai données en chemin.

« En voilà assez pour ce voyage que nous avons terminé par Notre-Dame de Liesse, où j'ai prié pour vous.

« Depuis mon retour on m'a donné trois de vos lettres. Voici un mot de réponse pour les choses qui le demandent.

Digitized by Google

Je vous enverrai au premier ordinaire le début de notre préface. Dom Luc m'a dit que vous auriez la *Morale sur le Pater* qui ne nous coûterait rien. Dom Jean Prou m'a assuré qu'il vous avait envoyé une liste des supérieurs. Je pense que voilà tout ce que j'ai à vous mander pour le présent jusqu'à huitaine.

« Adieu, mon très cher Père et mon bon ami, salut à votre compagnon.

« J. M.

« Si vous n'avez pas reçu la liste Dom Luc vous l'enverra à votre premier mandement. On vous l'aurait envoyée aujourd'hui, mais comme la lettre par laquelle vous m'écrivez que vous n'en avez point reçu est du 23 août, on croit que vous aurez pu recevoir depuis celle que Dom Jean Prou vous a envoyée.

« Je crois aussi bien que Mgr le cardinal Bona que les actes de Dacius sont supposés, mais on est bien aise de tout voir, pourvu que cela se puisse sans vous embarrasser. Si je retouche la matière de l'Azyme, de quoi je doute fort, je ne ferai rien sans le communiquer à Mgr le cardinal Bona (8). »

---

(8) F. F. 19659. Correspondance de Mabillon, t. XI.

Le P. Antoine Durban, auquel cette lettre était adressée, se trouve avoir été le second prédécesseur de Dom Estiennot à Rome; il était natif de Mouzon et de très près par conséquent le compatriote de Mabillon.

De la première lettre datée de Bruxelles, M. le prince de Broglie supprime quelques formules de compliments; nous les rétablissons ici :

« Je salue avec respect le R. P. prieur (Victor Tixier) et le R. P. Bernard Audebert, auquel j'écrirai de Saint-Bertin, Dieu aidant. Obligez-

Digitized by Google

Ce voyage eut un résultat inattendu, il confirma du moins le régime de Saint-Maur dans la pensée de reprendre un projet commencé précédemment et avorté par la hauteur et le caractère rogue de celui qui avait été commis à son exécution. Il s'agissait d'une visite générale des monastères, non pas pour veiller à la discipline et en maintenir les règles, mais uniquement afin d'inspecter les archives, d'y rétablir de l'ordre, d'en analyser les divers fonds, d'en dresser des catalogues et plus encore d'inspirer à leurs possesseurs l'estime et la sollicitude de ses richesses en parchemin et le goût de les mettre en valeur (9). Dom Estiennot fut désigné pour cette délicate et ambulante mission ; elle était bien en rapport avec ses aptitudes intellectuelles et en parfaite conformité avec sa nature affable et distinguée. Il s'y consacrera pendant douze ans, ne la quittera guère qu'en abandonnant la France pour Rome et, sans avoir précisément un titre officiel, il portera dans vingt endroits la flamme de sa curiosité et l'exemple de l'assiduité la plus acharnée au travail.

Chezal-Benoît fut sa première station; cette antique abbaye berrichonne avait été le berceau de la congrégation

---

moi de faire mes recommandations au R. P. sous-prieur (Dom Jacques Rémy), à Dom Ambroise (Janvier), à Dom Gerberon, Dom Robert (Guérard), à notre cher Dom Jean le Paiste, à M. Bulteau, notre bon ami. »

Le post-scriptum doit être rétabli dans cette forme : « J'écris au R. P. général et D. Claude au R. P. Dom Claude assistant » ; ce qui signifie : j'écris au R. P. Général Dom Vincent Marsolles et Dom Claude Estiennot (écrit) au R. P. Dom Claude Martin son assistant.

Cette dernière lettre n'a pas été retrouvée.

(9) Dom Luc d'Achéry parle de ce projet dans des notes restées manuscrites sur D. Grégoire Tarisse, supérieur général mort en 1648. Arch. nat. 4810.

Digitized by Google

réformée qui avait précédé celle de Saint-Maur et s'était en partie fondue en elle; Saint-Germain-des-Prés en avait dépendu pendant plus d'un siècle. Son supérieur qui portait le titre d'abbé, car il n'y avait pas de commendataire, était l'ancien prieur de Pontoise, que nous avons nommé plus haut, Dom Franc. de Montelart; il était impossible de souhaiter à cette place, religieux plus favorable aux études et plus dévoué aux studieux. Notre bénédictin séjourna dans le diocèse de Bourges deux années environ et il a consigné dans trois volumes le résultat de ses incessantes investigations. Le titre des deux premiers, commun à toute la série, sauf le nom de chaque province, indique bien dans sa longueur ce que les recueils renferment, quel champ l'auteur s'est tracé, de quels épis se composent ses gerbes. Nous le reproduirons donc cette première fois en entier, nous contentant dans la suite d'y renvoyer, afin d'abréger; il n'y a pas lieu ici à une bibliographie plus détaillée : ce titre est ainsi disposé :

Antiquitatum in diœcesi Bituricensi Benedictinarum Pars Prima, complectens asceteriorum fundationes, status varios, abbatum abbatissarumque brevia elogia, præcipuorum item benefactorum nomina piasque donationes quæ in tabulariis dictorum cœnobiorum reperta et ex ipsis transcripta fuerunt ab asceta benedictino Congregationis Sti Mauri, annis 1673 et 1674, in archisterio Casalis benedicti, tum suavem sub obedientiæ jugo vitam degente.

C'est dans la dédicace à Dom Vincent Marsolles, supérieur général, que l'on trouve ce vers si souvent cité depuis :

Immorior studiis et amore senesco sciendi

mais l'écrivain ajoutait sans égoïsme : « *sed ea quæ mihi prosint*

Digitized by Google

et meis aliquando profutura sin. » Plongé dans l'étude, je vieillis par l'amour d'apprendre, tout au moins ce qui m'est utile et qui servira peut-être quelque jour à mes amis.

Le charitable ascète, comme il se désigne lui-même, date de Noaillé-sur-Miozon, le premier janvier 1675, deux nouveaux volumes; ils sont formés des antiquités poitevines : un troisième renfermera une chronique étendue du couvent même et un quatrième les antiquités des diocèses de Maillezais et de Luçon.

Un peu plus de huit mois après, Saint-Pierre de Solignac, dans le voisinage de Limoges, le reçoit et l'abrite; de là partiront pour Saint-Germain-des-Prés six autres volumes remplis en moins d'une année; les diocèses de Saintes, de Limoges, de Tulle, d'Angoulème, de Périgueux et de Sarlat sont passés en revue.

De la région du sud-ouest, Dom Estiennot s'acheminera vers le centre, pour remonter ensuite vers l'est par Ambournay; mais avant de s'y rendre, il fera en Auvergne un assez long séjour et élira domicile à la Chaize-Dieu.

Grâce à ses lettres plus fréquentes, il nous est facile pour cette région de suivre pas à pas notre intrépide excursionniste et de le surprendre sur les multiples théâtres de son activité et de son application.

Le 5 juillet 1676, la veille de se mettre en route pour les hautes montagnes d'Auvergne, il écrit à Mabillon et lui détaille ce qu'il y a de remarquable dans la bibliothèque de de l'abbaye de Saint-Allyre où il s'est arrêté. Peu de semaines après, il revient à Clermont-Ferrand et il dresse un catalogue complet des manuscrits appartenant aux Dominicains et aux Carmes; il se plaint de n'avoir pas trouvé grand'chose à Saint-Allyre, à Issoire, à Notre-Dame du Port, il annonce qu'il visitera bientôt Beaumont, Chama-

Digitized by Google

lières, Manlieu, Soucilanges, Ebreuilles, il ne passe ni Saint-Amable de Riom ni Saint-Serneuf de Billom, et rentré dans sa cellule, il communique ainsi ses impressions avec une douce sérénité, exempte de toute trace de fatigue et de tout souvenir de quelque désagrément que ce soit.

[DOM ESTIENNOT A DOM JEAN MABILLON.

« La Chaize-Dieu, 15 octobre 1676.

« Je viens de voir les principaux monastères de la Limagne et ayant à vivre sous un très honnête supérieur et qui aime les lettres, vous serez servi autant bien que je le pourrai.

« Je suis, Dieu merci, en bonne santé, content, gaillard et passe toujours sept à huit heures par jour aux antiquailles (10). »

Huit heures de cabinet, au moins autant de remplies par l'office de chœur commencent à prendre assez de la journée

(10) Fonds Franç. 19644. Correspondance de Dom Estiennot.

Le prieur de la Chaize-Dieu était Dom Antoine Livet, nommé au chapitre général de 1675, qui s'était ouvert le 2 juin à Saint-Benoît-sur-Loire.

On a conservé de cette époque plusieurs lettres des correspondants d'Estiennot, une de son cher compagnon de Solignac, Dom René du Cher, cinq d'un Père Jésuite, Gilles Le Carry « marri » de ce que le bénédictin se soit excusé d'écrire l'histoire de Notre-Dame du Puy ; « nul, dit-il, ne pouvait mieux faire que vous; la postérité en eut profité beaucoup. » Fonds lat. 12683, 12679; Fonds Franc. 19644.

Digitized by Google

pour ne rien laisser de superflu aux autres occupations, aux distractions et au sommeil. Aussi les pièces curieuses s'amoncellent et les recueils grossissent démesurément. Nous possédons de cette résidence les Antiquités Bénédictines de Clermont, celles de Saint-Flour et celles du Puy; mais nous avons perdu l'histoire de la Chaize-Dieu qui formait trois volumes et qui paraît avoir coûté de patientes recherches. Il restait donc peu de coins à fouiller et peu d'importantes découvertes à faire, quand arrivèrent la nomination de sous-prieur à Ambournay et l'ordre immédiat de départ.

Une bonne fortune, même appréciable pour les gens les plus familiarisés avec les déplacements, attendait Dom Estiennot dans sa nouvelle demeure, et quoique un moine ne soit jamais un étranger pour ses frères, le nôtre fut heureux de recevoir la bienvenue d'un de ses anciens collègues de Saint-Germain-des-Prés. Cette rencontre fortuite tenait à de bien singulières circonstances, mal éclaircies jusqu'à présent; trouvant l'occasion de jeter sur elles un peu de lumière, nous nous accorderons la satisfaction d'y arrêter nos lecteurs. On ne perd jamais complètement sa peine à poursuivre la vérité jusques dans la discussion des faits les plus médiocres de l'histoire; les Bénédictins nous ont tracé la voie, il est naturel de marcher à leur suite.

Dom Robert Guérard, le religieux dont nous voulons parler, avait été exilé par lettre de cachet. On a cherché longtemps à connaître les motifs de cette mesure de rigueur le mystère était demeuré à peu près impénétrable.

L'incident cependant avait été très commenté; Dom Robert était alors associé à Dom Delfau pour l'édition des œuvres de saint Augustin et les deux savants avaient été frappés en même temps, séparés violemment et jetés aux

Digitized by Google

deux extrémités de la France, l'un au fond de la Bretagne, à Landevenec, l'autre sur les confins du Jura, à Notre-Dame d'Ambournay.

Les uns prétendirent que c'était un coup de force, dirigé par les adversaires de l'œuvre en chantier qu'on ne manquait pas de présenter comme une défense, ou plutôt comme une apothéose des doctrines de Jansénius et d'Arnauld; d'autres en accusaient le Prieur de Saint-Germain-des-Prés et le mettaient sur le compte d'un ressentiment personnel; les disgrâciés eux-mêmes en furent persuadés un moment; Dom Victor Tixier protesta vainement et jusques sur son lit de mort il se défendit avec chaleur contre cette accusation; on l'écouta peu, et au sein même de la congrégation le soupçon et le blâme continuèrent à peser sur sa mémoire; le livre de Dom Le Cerf en porte les traces.

On attribua aussi, avec plus de vraisemblance peut-être, cette disgrâce à l'ouvrage anonyme de Dom Delfau : *L'abbé Commendataire où l'injustice des Commandes est condamnée, etc.* L'ouvrage, en effet, avait provoqué un bruit considérable, ses critiques mordantes sur les intrigues par lesquelles les bénéfices étaient obtenus, sur la négligence que les titulaires mettaient à les administrer, sur le scandaleux usage qu'ils faisaient des revenus, avaient soulevé de violentes colères; l'abus était trop général pour que la satire ne fût pas jugée inopportune et injurieuse. Mais pourquoi alors envelopper dans la répression un innocent? (11).

---

(11) Il est certain que le coup dont ils furent frappés fut pour les deux religieux absolument imprévu. Nous avons trouvé de Dom Delfau une lettre en date du 20 août 1675, adressée à Dom Jacques Du Chemin, un mois à peine avant l'exécution des ordres du roi; elle révèle un

Digitized by Google

Plusieurs lettres de Dom Guérard, écrites du lieu de sa réclusion à Dom Thomas Blampin, ruinent ces diverses hypothèses; ainsi qu'on s'en convaincra en y jetant les yeux, l'ordre avait été réclamé par l'archevêque de Paris et obtenu comme punition d'une offense personnelle. Le grief devait être grave et bien établi pour commander une répression si

---

état d'ame et de conscience des moins défiants et des plus tranquilles. Il est bon qu'on la connaisse.

« A Saint-Denis, 20 août 1675.

« Mon Révérend Père,

« L'embarras où j'ai été depuis mon arrivée à Saint-Denis où nous avons suivi le R. P. D. Claude Martin, notre patron et le promoteur de notre ouvrage, a été cause que je n'ai pas encore pu ménager le loisir de lui (vous) écrire, aussi n'est-il rien arrivé de nouveau que vous n'ayez su à Angers comme à Paris. La mort de l'incomparable M. de Turenne et ce qui s'en est ensuivi étant des choses trop éclatantes pour être ignorées. Ce grand capitaine doit être enterré céans où l'on prétend lui bâtir un mausolée de cinquante mille livres et fonder un annuel. On croit que le service sera fait à Notre-Dame de Paris et non ici pour éviter les frais d'un festin et avoir plus belle compagnie.....

« J'ai donné ordre de vous faire tenir le livre que vous me demandiez à Dom Jean Durand, on ne connaît point l'auteur et il ne veut point être connu, ainsi il serait superflu de vous répondre là-dessus, c'est un avis au lecteur. Dom Jean Prou ne voulut point donner d'argent pour le payer, il faudra prendre une autre voie ou par Frère Simon Parisot ou par Frère Georges ou par le Père procureur de Saint-Nicolas d'Angers à l'un desquels vous manderez, s'il vous plaît, de donner cinq livres à Frère René Gaultier dont je lui dirai l'emploi.

« Continuez, s'il vous plaît, à collationner les manuscrits; vous pourrez faire la *Cité de Dieu*, s'il n'y a plus rien du quatrième et du troisième tome à faire snr le billet que je vous ai envoyé.

« La variété des passages de l'Écriture est à remarquer, parce que saint Augustin s'est servi des Septante, notez cela; j'attends au plus vite la *Cité de Dieu*, et suis, etc. »

Digitized by Google

sévère et si voisine des apparences de l'iniquité. Quel était ce grief? Nous ne l'avons pas découvert, mais les regrets exprimés par le moine puni donnent à penser que la colère du prélat avait été vive, mais que la faute qu'il châtiait si durement avait été involontaire.

Les deux religieux s'étaient soumis sans rien tenter pour leur justification; mais l'émotion à Saint-Denis, où ils résidaient depuis quelques semaines seulement, et à Saint-Germain-des-Prés, qu'ils venaient de quitter, fut profonde; l'ordre entier la partagea. Cinq mois après dans une réponse adressée à Dom Jean Durand, les premières lignes probablement qu'il était autorisé à écrire, Dom Guérard, après avoir indiqué à quels signes on reconnaîtrait les divers manuscrits et on saurait à qui il convenait de les restituer, soit à la Sorbonne, soit aux Jacobins, soit aux Augustins qui les avaient prêtés, ajoutait avec un accent qui ne trompait pas :

« Ce n'est pas pour m'en faire accroire que je dis ceci, seulement est-ce par le désir que j'ai de la gloire de la Congrégation et de l'honneur de ceux qui sont employés à ce grand ouvrage d'où je me vois privé avec tant de violenee et où peut-être je ne mettrai jamais le nez.

« La volonté de Dieu soit faite, c'est ma consolation, me recommandant à vos prières (12). »

Peu à peu l'exil s'allégea; le travail le rendit plus supportable; saint Augustin continuait à en être l'objet et cette persévérance dans l'épreuve reçut la récompense la plus

(12) Lettre à Jean Durand, religieux à Saint-Denis. — D'Ambournay, ce 2 mars 1676. Fonds latin 11645.

Digitized by Google

enviée d'un savant et d'un disciple enthousiaste de l'illustre docteur d'Hippone; tout près d'Ambournay, à la Chartreuse de Portes, Dom Guérard découvrit l'ouvrage de saint Augustin contre Julien, intitulé *Imperfectum opus;* on n'en connaissait que deux autres manuscrits, l'un à Clairvaux, l'autre au collège des Prémontrés à Paris. Mais le mieux est d'entendre le moine lui-même exposer à Dom Blampin, placé à la tête de l'entreprise pour suppléer aux absents, l'organisation de ses études et l'état de son âme. Ces confidences sont longues, mais elles sont d'une conscience plus forte que l'épreuve.

Dom Robert Guérard a Dom Thomas Blampin a Saint-Germain-des-Prés.

« D'Ambournay, le 25 septembre 1676.

« J'ai lu fort agréablement vos lettres où j'ai pris grand plaisir de reconnaître que les miennes vous avaient donné quelque satisfaction. J'ai appris aussi par leur lecture l'heureux choix que Notre R. P. supérieur avait fait de Votre Révérence pour se décharger sur elle du soin et du travail de la nouvelle édition de saint Augustin dont je vous souhaite toute sorte de succès, ce que je m'assure devoir arriver sur la connaissance que j'ai de votre érudition et de votre profonde doctrine; mais quant à ce que vous m'écrivez de l'appréhension que vous avez que les forces et le courage ne vous manquent, cela certainement n'est pas à considérer, pouvant bien conjecturer quels étaient votre zèle et votre courage. J'en ai encore eu connaissance par vos lettres qui

Digitized by Google

témoignent assez où vous les cherchez et d'où vous les espérez, et partant je vous vois dans toutes les dispositions que l'on pouvait demander pour un si grand ouvrage dont votre humilité vous veut éloigner.

« La découverte que j'ai faite des manuscrits de la Chartreuse de Portes ne doit point empêcher de poursuivre à obtenir les manuscrits de Genève, car outre que je ne prétends pas collationner tous les manuscrits de cette chartreuse, ce n'est pas une chose qui se puisse faire si tôt et si facilement qu'on se l'imagine, j'en sais les difficultés et j'en sais aussi les moyens de les surmonter, ayant étudié depuis plus de six mois en ça cette matière, sur laquelle je pourrais heureusement réussir; mais on ne le veut pas, parce que cela se ferait trop facilement; il faut que cela se fasse avec travail pour être bien fait; voilà ce que je puis vous dire de ce côté-là; pour ce qui est du vôtre, il faut pour réussir et pour travailler utilement, avant toutes choses prier Mons. de Pélisson de nous obtenir de ces Messieurs de Genève un fidèle catalogue de tous les traités qui se trouveront dans les manuscrits de leurs librairies sous le nom de Saint-Augustin, avec les commencements de chaque traité et le chiffre ou marque de chaque volume manuscrit, pour puis après examiner sur ce catalogue ce qui sera de bon et d'utile pour vous. C'est un grand ouvrage vu la multitude de manuscrits qui sont chez eux et je ne vois pas quasi jour à pouvoir l'obtenir par la voie dont vous vous servez, il faut néanmoins tenter cette voie; voilà mon petit avis.

« Je suis après collationner l'ouvrage imparfait et je me diligenterai le plus que je pourrai; pour les épîtres je ne puis pas vous les envoyer collationnées pour le temps que vous repasserez le second tome, si vous le commencez sitôt.

« J'attendrai avec quelque sorte d'impatience ce que vous

Digitized by Google

projetez de faire sur le premier tome, en ramassant les variations de conséquence; cela sera de grande utilité, de plus ce sera un moyen pour abréger beaucoup le travail et la peine et rendre saint Augustin fort illustre, puisque on pourra ajouter les manuscrits des pays les plus éloignés aux manuscrits déjà collationnés avec tant de facilité.

« Je me souviens que vous avez deux ou trois manuscrits où il y a un index des œuvres de saint Augustin, lesquels n'ont pas été collationnés; vous les trouverez marqués tout au commencement d'un de mes catalogues; si j'en trouve en ces quartiers je les collationnerai.

« Vous me marquez quantité d'ouvriers et entre autres le R. P. secrétaire (13) que je ne savais pas être du nombre; voilà une grande gloire pour les Augustiniens d'avoir un si illustre chef. Je me tiendrais heureux de travailler à l'ombre d'une personne si zélée, et ce vous est sans doute une grande consolation d'être joint à un tel maître qui témoigne tant d'assiduité. Je m'en réjouis et en tire pour mon particulier plusieurs grands avantages, dont le premier est que j'aurai un juge en sa personne qui pourra nous justifier d'un reproche si mal fondé que l'on nous a fait tant de fois que nous n'avancions pas; il voit maintenant si ces personnes parlaient juste. Le second que ce nous sera un témoin irréprochable pour dissuader les malintentionnés qui disaient que nous faisions les difficultés plus grandes qu'elles n'étaient puisqu'il connaît par sa propre expérience combien en vaut l'aune et que vous l'avouez vous-même.

« Enfin le troisième avantage dont je veux bien me

(13) Le R. P. secrétaire du Père Général, Vincent Marsolles, était Dom Simon Bougis, plus tard lui-même supérieur général, un de ceux dont la Congrégation de Saint-Maur a eu le plus à se louer.

Digitized by Google

flatter, c'est que prenant si à cœur l'honneur de la religion qui est engagé dans cette entreprise, il aura aussi quelque douleur de le voir si injustement attaqué en nos personnes, pour lesquelles nous le supplions d'intercéder auprès du très R. P. supérieur à ce qu'il ait la bonté de faire taire de méchantes langues *ex nostris* qui nous mettent mal auprès de Monseigneur de Paris et qui publient de pures calomnies ; à ce qu'il veuille aller voir ledit seigneur pour le dissuader de tous ces faux bruits et l'assurer que nos dispositions ne sont pas telles qu'on lui rapporte envers sa personne et que si jamais il a la bonté de nous faire rappeler, il trouvera des personnes vouées à son service. Je sais les bonnes inclinations du très R. P. supérieur à notre égard ; mais un puissant avocat comme lui ne nous nuira pas, s'il veut bien s'employer pour de pauvres exilés ; je vous supplie de lui présenter mes très humbles respects.

« Dom François (14) a toujours bon courage et il faut qu'il l'ait plus que bon pour avoir souffert outre la disgrâce commune avec la mienne les dernières indignités : mais Dieu est juste et dans cette vue je n'en dois pas dire davantage ; j'aime mieux crier justice au ciel que de la demander aux hommes ; comme donc il a le cœur bon il ne cesse pas de

(*Treize lignes manquent au commencement de la 3e page déchirée.*)

« Si le P. Delfau ne vous envoie rien, il n'en travaille pas moins pour cela. Son travail étant détaché du vôtre, il importe peu que vous ayez ce qu'il fait ou que vous ne l'ayez pas ; je n'ai pas laissé de lui écrire comme Votre

(14) Dom François Delfau.

Digitized by Google

Révérence m'a envoyé de belles et amples lettres sur le sujet de saint Augustin par lesquelles vous me témoignez espérer beaucoup de lui.

« Pour le dernier article des vôtres, il nous a été d'autant plus agréable qu'il nous est rare d'entendre de telles choses dans notre vallée dont la hauteur des montagnes qui l'environnent ferme entièrement le chemin ; il n'y a que l'amitié ou la pitié de notre misère qui puisse percer ces rochers pour nous dire quelques petits mots de consolation et cela encore assez rarement. Je crois que Votre Révérence l'a fait pour ce motif dont je lui suis beaucoup obligé et dont je l'en remercie très affectueusement. J'espère que ce ne sera pas pour la dernière fois avec le bon plaisir de votre R. P. Prieur (15) que je salue avec toute sorte de respect, lui demandant dans ma disgrâce sa protection et son secours; il sait bien mon innocence et je ne doute point qu'il se laisse fléchir à la prière d'un pauvre opprimé.

« Enfin, mon Révérend Père, faites fort sur ma personne que tant que le bon Dieu me donnera les forces et la vie, je n'abandonnerai jamais l'ouvrage commencé et que je travaillerai de tout mon possible, c'est la seule chose que j'ai en ma disposition pour vous offrir en actions de grâces de votre bon souvenir que je vous prie de me conserver comme à votre, etc. »

---

(15) Dom Benoît Brachet, prieur de Saint-Germain pendant le triennat 1675-1678.

Digitized by Google

D. ROBERT GUÈRARD AU R. P. THOMAS BLAMPIN

A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

« D'Ambournay, le 1er décembre 1676.

« Après deux mois de recherches pour avoir un supplément, afin de continuer ce que j'avais commencé, samedi dernier je reçus réponse de Lyon que je ne pouvais en avoir, ceux qui en ont ne le veulent pas prêter si loin ; ainsi cela m'a obligé après la collation des deux premiers livres de l'*Œuvre imparfait* de renvoyer mon manuscrit. J'ai demandé en place celui des Épîtres, comme Votre Révérence m'avait prié de voir et je le diligenterai. Voici ce que j'ai collationné et que je peux vous envoyer si vous le désirez savoir : *De Spiritu et littera ; De unico baptismo ; De peccatorum meritis*; *De baptismo liberorum ; de passionibus ; de ovibus*; les deux premiers livres contre Julien du supplément, et je vais commencer *De consensu Evangelistarum*.

« Le manuscrit a plus de mille ans, c'est Monsr de Saint-Georges, chanoine et comte de Lyon qui me l'a prêté, son antiquité m'a porté à le collationner ; cela n'empêchera pas que je ne travaille aux Épîtres (16).

« Votre Révérence prendra ses mesures pour faire en sorte que je puisse achever le supplément ; de mon côté je m'emploierai encore pour trouver un imprimé, mais je n'espère pas en avoir qu'à l'année prochaine et si j'en

(16) Claude de Saint-Georges qui fut préconisé archevêque de Lyon, en 1693. Voir plus haut, chap. I, ses rapports avec Saint-Germain.

Digitized by Google

recouvre un, je ferai revenir le manuscrit, afin de le continuer.

« J'ai une prière à faire à Votre Révérence pour Monsr de Saint-Georges cy dessus nommé dont je reçois beaucoup de bonté. Il travaille sur le cérémonial de Lyon et pour ce sujet il recherche quelques vieux rituels, il m'a demandé s'il n'y en avait point dans nos manuscrits, je lui ai dit qu'il pouvait y avoir quelques sacramentaires de saint Grégoire et que nos Pères tiendraient à honneur de les lui faire voir, si jamais il allait à Paris, ce qu'il a trouvé fort agréable; c'est pourquoi si quelqu'un sous son nom, ou bien lui-même étant à Paris, demandait cette grâce, vous aurez la bonté pour lui de ne les pas refuser. Il m'a prêté tous ses manuscrits et s'emploie encore à me faire avoir un supplément que j'aurais maintenant s'il n'était pas allé en Forez où il demeurera jusqu'à Noël. J'attends d'apprendre le succès de vos poursuites pour les manuscrits de Genève et de savoir quel train tient le Saint-Augustin après la perte de notre ami D. François Delfau en qui la Congrégation perd beaucoup et moi en particulier qui suis toujours dans ma patience et dans mes souffrances.

« Mon Révérend Père,

« Votre, etc.

« Mes respects au R. P. Prieur et au R. P. Sous-Prieur, sans oublier Dom Gaspard et Dom Nicolas Goizot que j'embrasse de grand cœur (17). »

---

(17) MSS. de la Bib. nat. Fonds latin 11645.

Digitized by Google

Des conjectures plus que probables nous portent à fixer la présence d'Estiennot dans Ambournay aux derniers jours d'avril 1677 ou au commencement de mai.

La communauté avait à sa tête le plus mortifié et le plus exemplaire des supérieurs; les inclinations de Dom Pierre Robert ne l'auraient pas tourné du côté des dignités; l'obéissance l'y retint contre son gré jusqu'à sa mort, mais il s'imposa d'être le premier de ses sujets par la pénitence comme il l'était par le rang (18).

Il passait des nuits entières au pied du Saint-Sacrement, il se privait de vin, ne mangeait pas de poisson, portait un cilice en forme de croix à pointes de fer et quand on lui représentait que de telles cruautés le conduiraient au tombeau : *Quanto citius, tanto melius* était sa réponse favorite. Il avait composé un ouvrage intitulé : *Perfecta Dei imago in homine viatore et comprehensore*; pour l'écrire il n'avait eu qu'à regarder dans son âme et dans sa vie.

Tout était donc disposé afin d'alléger les embarras du sous-prieur et lui accorder une pleine liberté pour ses études et ses voyages. Dès la première heure il reprit ses habitudes et s'appliqua avec son ardeur accoutumée à recueillir tout ce qui concernait l'histoire de l'ordre bénédictin dans les diocèses de Lyon et de Belley.

La matière était vaste; elle l'absorba pendant tout le

---

(18) Dom Pierre Robert était né à Vitry en Champagne en 1636, il avait fait profession au couvent de Saint-Denis, le 10 juin 1656, il acheva sa carrière au collège de Pontlevoy, le 9 janvier 1690; il gouverna Ambournay pendant le triennat 1675-1678.

Cf. Fonds latin 13862. *Catalogue des dignités accordées dans les Chapitres généraux.*

Hist. littér. de D. Tassin.

Digitized by Google

cours de l'été; il y mettait la dernière main ou du moins il en signait la dédicace à Charles de Livron de Bourbonne, le 28 septembre 1677.

Ce personnage était l'abbé commandataire; Notre-Dame d'Ambournay paraissait être pour lui un véritable fief domestique, car il succédait à son frère François et ils avaient eu pour prédécesseur un de leurs oncles. Le sous-prieur emprunte les compliments de son épître à Sidoine Apollinaire qui lui fournit des citations abondantes; c'était peut-être remonter un peu loin; mais l'abbé n'était ni un ignorant ni un de ces bénéficiers dont le principal souci consistait à toucher leurs revenus et leur occupation à les dépenser. M. de Bourbonne était très capable de comprendre les allusions du langage qui lui était tenu et fort digne aussi des éloges et de l'estime dont il était honoré.

Il avait pris possession du monastère le 1er septembre 1664; quoique âgé de trente-six ans, il venait seulement d'entrer dans la cléricature, après avoir perdu sa femme Claude de Sallenove. Les religieux eurent à se louer de son gouvernement et de sa générosité; il les aida à rebâtir leur dortoir, il construisit à ses frais les cuisines, le réfectoire, la bibliothèque et des chambres pour les hôtes; on entoura les jardins de murailles et on plaça dans l'église un jeu d'orgues. A sa mort on le pleura comme on pleure un père et un ami et il reçut la sépulture dans le chœur auprès du maître-autel.

Son épitaphe n'est point banale; elle vante en lui des qualités qui ne sont pas toujours associées, la noblesse de son nom et la bonté de son cœur :

Fuit procerum Filius
Et pauperum Pater

Digitized by Google

Mortuum lugeant
Nobiles quibus fuit in amore
Plebeii quibus fuit in præsidio.

Les annales de son abbaye, dans le recueil qui lui était dédié, passaient en première ligne; elles étaient de beaucoup les mieux traitées, pour les autres maisons l'auteur se borne à une notice assez succinte, appuyée par des pièces justificatives, titres de fondation, contrats de vente, bulles des papes; il prend son bien partout où il le trouve, dans les livres comme dans les cartulaires; il est plus préoccupé de rassembler des documents que de les passer au crible d'une judicieuse critique. Tout ce travail sent un peu de précipitation, il n'est que juste de le reconnaître et ce fut, je crois, le côté faible du talent d'Estiennot; il avait plus de curiosité dans l'esprit que de discernement; compilateur plus qu'écrivain, il assemblait les matériaux, les tirant un peu de toute provenance, sans assez de choix; sa modestie abandonnait ensuite à d'autres la mise en valeur de ce qui lui avait coûté tant de labeur à leur communiquer. Son culte pour la science était des plus désintéressés, mais quel dommage qu'il n'ait pas été porté à la présenter lui-même avec les ornements qui conviennent à sa sévérité et à sa grâce.

On ne nous demande pas d'entrer dans l'analyse et la discussion de chacun des titres de ses Antiquités; ce serait dépasser notre cadre et ouvrir une discussion tout au moins inutile. Tout du reste n'a plus la même importance, beaucoup de publications, à commencer par toutes les grandes collections des Bénédictins, ont épuisé le sujet et la plupart des documents qui sortaient alors de la poussière des archives ont été employés et vulgarisés. Néanmoins sans dissimuler ce que présente de fastidieux une sèche nomen-

Digitized by Google

clature, nous n'estimons pas hors de propos de reproduire la liste de tous les endroits nommés dans le recueil; elle servira peut-être à quelque chercheur soucieux de ne rien ignorer; elle sera également un renseignement, non sans valeur, sur la diffusion de la famille de saint Benoît dans notre région et sur les divers points évangélisés et civilisés par son apostolat, ses prières et sa charité. Un coup d'œil rapide coûte peu.

Ambournay. — Saint-Rambert-de-Joux. — Saint-Lupicin-en-Comté. — Saint-Romain-de-la-Roche. — Saint-Jean-de-Tarnane. — Saint-Galmier. — Mornant. — Nantua. — Saint-Thomas-lez-Montbrison. — Bonlieu-sur-Lignon. — La Bénissons-Dieu. — Valbenoiste. — La Chana en-Veyse à Lyon. — Beaulieu-en-Forez. — Jourzé-en-Forez. — Leigneux-sur-Lignon. — Chazaux. — Bons. — Blye. — Neuville-les-Dames. — Saint-Chamond-de-Seysérieu. — Saint-Pierre-de-Brou. — Chaveira. — Coligny. — Donseurre. — Montmerle. — Oncia-sur-le-Pont-d'Ain. — Tresfort. — Couzieu. — Lanieu de Bresse. — Aisnay. — Saint-Paul de Lyon. — Seissieu. — Saint-Pierre-de-Lyon. — Notre-Dame-de-Coize d'Argentières. — Montrotié. — Saint-Yregny. — Le Mirouer. — Notre-Dame-de-Hales. — Villemoustier. — Crozieu. — Inimont. — Le Joug-Dieu. — Montverdun-en-Forez. — Saint-Sorlin. — Savigny. — Saint-Véran. — Firmigny. — Ambierle. — Poylli-le-Monial. — Poilly-les-Feurs. — Saint-Jean-sur-Saint-Maurice-en-Roannais. — Pomiers-en-Forez. — Saint-Bonet-de-Clépé. — Saint-Martin-en-Forez. — Saint-Rambertem-en-Forez. — Le Puy-Saint-Romain-en-Forez. — Chandieu. — Randans-en-Forez. — Le Sault de Couzan. — Saint-Georges et Sainte-Eulalie de Lyon. — Saint-Oyan-de-Joux ou le Grand-Saint-Claude. — Notre-Dame-de-la-Déserte. — Saint-Martin-de-l'Ile-Barbe. — Notre-Dame-de-Thaluyres. — Saint-Ithier. — Leymens. — La Chassagne. — Le Monestreul de Poncin. — Saint-Oyen-de-Belmont-en-Valromey. — Saint-Laurent-de-Brénod. Saint-Alban. — Seyssel. — Saint-Christofle-de-Talissieu. — Bisia. — Buesle. — Saint-Maurice-de-Gordans. — Saint-Martin-de-Marbos. — Saint-Jean-de-Meximieux. — Saint-Romain-de-Miribel. — Saint-Trivier-des-Dombes. — Riorges. — Le Salt-de-Donzy. — Saint-André-

Digitized by Google

de-Tarare. — La Bresle. — Les Farges de Bellegarde. — Sales. — Thaluyas-les-Jarez et Eschalas. — Gigny-en-Comté. — La Bruyère. — Saint-Sulpice.en-Bugey. — Saint-Just de Lyon. — Saint-Nizier-de-Savigneux-les-Montbrison. — Les Célestins de Lyon. — Les Feuillants de Lyon. — Saint-Benoît de Lyon. — Notre-Dame-d'Hyenne-sur-le-Rosne. — Montbertod. — Limans. — Montluel en Valbonne. — Villette-sur-Dain. — Montfauré-en-Dombes. — Briort-en-Bugey. — Saint-Béron. — Gumières-en-Forez. — Surieu-le-Comtal. — Vismy ou Neuville-sur-Saône (19).

Pointés sur une carte régionale, ces cent huit noms dessineraient le tableau des missions monastiques dans l'ancien pays des Ségusiaves; ils présenteraient le tracé de leurs développements depuis les dernières années de la domination romaine jusqu'au moyen âge, lorsque saint François-d'Assise et saint Dominique créent une organisation de la vie religieuse un peu différente et cherchent à renouveler la sève appauvrie dans le vieux tronc rongé par le temps. Mais dans cette période de six ou sept siècles que de mémoires illustres à glorifier, que d'institutions utiles et puissantes à signaler, que de saints dont l'auréole éclaire toutes ces ténèbres des âges de fer des plus doux reflets de charité sociale et d'espérance religieuse.

Les deux premiers foyers s'allument aux deux extrémités de la cité archiépiscopale & la Saône, comme un autre Nil, baigne avec la lenteur de ses flots, à l'Ile-Barbe et à Ainay de nouvelles Thébaïdes; Savigny étend encore plus loin

(19) Antiquitates in diœcesibus Lugdunensi et Bellicensi Benedictinæ, seu brevia chronica cœnobiorum ordinis Benedictini in dictis diœcesibus sitorum, e schedis veteribus carthulariis necrologiis aliisque venerandæ antiquitatis monumentis contexta et compilata. Anno a Christo nato 1677.

MSS. Fonds latin 12740.

Digitized by Google

son influence et ses possessions; à l'est, saint Claude, saint Lupicin, saint Romain peuplent de solitaires les vallées du Jura; du côté occidental, autour d'Ambierle, saint Hugues, Pierre le Vénérable et les Clunistes multiplient leurs prieurés et leurs réformes; saint Bernard consacre les origines de la Bénissons-Dieu; son disciple viendra du Dauphiné fonder Valbenoîte, pendant qu'une partie du Haut-Forez continuera à recevoir de saint Robert et de ses fils, émigrants de la Chaize-Dieu, les exemples des plus dures austérités et de la pauvreté la plus rigoureuse. Quoi d'étonnant si dans cette province la foi chrétienne a jeté de si profondes racines, lorsque de tels ouvriers les ont enfouies dans le sol.

Outre le volume des Antiquités, dont nous venons de parler Dom Estiennot a rassemblé sur le Lyonnais trois autres recueils qui appartiennent à la série de ses *Fragmenta Historiæ*; ils portent les numéros V, VI et VII. Les morceaux les plus dignes d'attention sont des extraits d'anciens nécrologes, l'un de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, l'autre de Leigneux-les-Boën, des épitaphes relevées dans la collégiale et à Sainte-Claire de Montbrison, à Chandieu, à Saint-Porchaire de Montverdun, à Savigny, à Ainay où une pierre tombale permet de constater la présence vers l'an 1000 d'une recluse « *nobili Gaudolmodis monachæ* » des diplômes des ducs de Savoie, une liste des archevêques de Vienne, prise dans les papiers de Nicolas Chorier à Grenoble, des litanies de Saints extraites d'un cérémonial de Saint-Pierre remontant au-delà du neuvième siècle, le fameux testament de saint Ennemond dont il sera question tout à l'heure, avec la confirmation de l'archevêque Burchard. Nous ne citerons que pour mémoire de nombreuses chartes de Savigny, tirées du livre de l'abbé Pons; Auguste Bernard les a toutes reprises dans son car-

Digitized by Google

tulaire; il en est de même des documents de la Chartreuse de Portes, ils se trouvent à présent édités dans l'ouvrage de M. Guigue.

Mais où apparaît toute la vivacité du curieux, avec la passion du fureteur pour les raretés, c'est dans la façon, dans l'enthousiasme plutôt, avec lequel Dom Claude rapporte sa découverte d'un manuscrit des *Grandes Chroniques de France*. Il y a mis la main dessus chez les Pères Minimes de la Croix de Colle; vrai bijou des vitrines de leur bibliothèque; il en a de suite apprécié l'importance, estimé la valeur et soupçonné l'origine; sans conteste il sort de l'abbaye de Saint-Denis; comment est-il passé à Lyon, on serait peut-être un peu embarassé de l'avouer, il ne serait pas désavantageux de l'établir, mais les livres ont leurs destins et leurs émigrations. Le visiteur en attendant le prend avec une émotion qu'il ne cache pas, il le contemple avec des yeux d'envie, le feuillette, en admire les miniatures, portraits des rois, figures des abbés et des personnage célèbres; il constate qu'il contient sur l'histoire du monastère dyonisien une foule de renseignements précieux; son désir de le posséder s'enflamme; il offre de l'acheter, on ne veut rien entendre; il propose un échange qui n'est pas mieux agréé, on ne lui accorde que l'autorisation d'en prendre copie, sans lui permettre de l'emporter, moins obligeant que le doyen de Teylan, M. J. de Molan, qui lui avait avec une politesse empressée confié le cartulaire de l'abbé Pons (20).

(20) MSS. de la Bib. nat. Fonds latin 12767, 12768, 12769.

(*A suivre*). L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

POLITIQUE

DE

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

ÉTUDE SUR LA POLITIQUE DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II EN ALLEMAGNE, et sur les transformations de la constitution allemande dans la première moitié du XIIIe siècle, par Georges BLONDEL, docteur en droit et docteur-ès-lettres, professeur agrégé à la Faculté de droit de Lyon. Paris, A. Picard, 1892, 1 vol. in-8°.

L'ALLEMAGNE a été, pendant longtemps, le pays le plus morcelé de l'Europe, et c'est surtout à partir du treizième siècle que ce morcellement s'est produit. Pendant que le pouvoir du roi se fortifiait en France et ramenait ce pays à l'unité, le pouvoir de l'empereur s'affaiblissait et laissait l'Allemagne se diviser de plus en plus (1).

Quelles furent les causes de cet affaiblissement du pouvoir impérial et du morcellement qui en a été la suite ? On n'est pas d'accord sur ce point. Il semble cependant que la

(1) P. VIII.

Digitized by Google

principale a été l'idée fausse que les empereurs se sont faite de leur autorité. Se considérant comme les successeurs des empereurs romains (2), ils ont prétendu dominer la papauté et gouverner l'Italie. Mais en voulant dominer la papauté, ils se sont aliéné le clergé; et, pour gouverner l'Italie, ils ont été obligés d'y résider et d'abandonner l'Allemagne.

C'est surtout pendant le long règne de Frédéric II que ces faits se sont passés (3); c'est ce que montre M. Blondel dans son ouvrage.

Après nous avoir indiqué quel avait été le développement constitutionnel de l'Allemagne et ce qu'était devenu le pouvoir impérial au commencement du treizième siècle, il nous fait voir quelle fut la conduite de Frédéric II à l'égard de la féodalité laïque, à l'égard du clergé, des villes et des classes rurales.

Pendant la période qui s'étend depuis le règne de Henri Ier (919-936), avec lequel commence le véritable moyen âge allemand, jusques et y compris celui de Frédéric II qui finit en 1250, l'empire chrétien parvient d'abord à son apogée, et l'Église, soumise à l'empereur, travaille au progrès de la civilisation dans l'Europe centrale (4). Mais Grégoire VII s'aperçoit bientôt que l'Église se perd en se soumettant à l'empereur. La lutte éclate alors entre les deux pouvoirs, spirituel et temporel, et l'Église conquiert son indépendance. La lutte recommence cependant sous Frédéric II, et l'empire est vaincu de nouveau. Le principe de l'hérédité de la couronne, que les empereurs s'efforçaient d'obtenir, succombe définitivement, et ce sont les princes

(2) P. 37.
(3) PP. 29, 279.
(4) P. 1.

Digitized by Google

qui deviennent des souverains héréditaires. L'empereur s'affaiblit ainsi pendant que ses vassaux se fortifient, et l'Allemagne se divise en un grand nombre de petits États plus ou moins indépendants (5).

Le droit d'élire l'empereur appartenait théoriquement à tout le peuple allemand; mais en fait il n'était exercé que par quelques seigneurs, et peu à peu leur nombre se trouva réduit à six qui furent : les trois archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, le comte Palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg (6).

L'action de l'Église ne se bornait pas à l'élection du souverain, élection dans laquelle la moitié des voix appartenait à des archevêques : elle s'exerçait encore par le sacre qu'accomplissait l'archevêque de Cologne. L'empereur devait, en outre, vivre dans la communion de l'Église, et le pape, en l'excommuniant, pouvait indirectement le déposer. L'action de l'Église se montrait encore dans le gouvernement. Le chancelier de l'empire était toujours, en effet, un ecclésiastique, habituellement l'archevêque de Mayence; et si, dans quelques rares occasions, les principaux seigneurs exerçaient diverses fonctions élevées, tout le gouvernement se trouvait, en réalité, entre les mains d'ecclésiastiques qui avaient fait partie de la chapelle royale, devenue une sorte d'école d'administration (7).

L'empereur était loin de posséder un pouvoir absolu, et ses droits, mal définis, ne lui permettaient pas d'avoir une orientation politique ferme et suivie. Il ne pouvait pas accomplir certains actes, tels que les déclarations de guerre,

(5) P. 28.
(6) PP. 29, 30.
(7) PP. XXII, 33, 42.

Digitized by Google

le jugement des crimes d'État, les investitures, la création d'impôts, les traités importants avec des souverains étrangers ou avec le pape, sans l'autorisation des diètes d'empire (8).

L'empereur était le grand justicier; mais, ne suffisant pas à juger toutes les causes, il était obligé de déléguer ses pouvoirs à des juges inférieurs ou à des seigneurs auxquels il ne pouvait pas refuser ces importantes prérogatives (9). Il était le chef de l'armée : il la convoquait et en fixait les contingents; mais en fait, la plus grande partie des troupes se trouvaient entre les mains des princes laïques ou ecclésiastiques, seuls capables de les nourrir, et il n'avait véritablement sous ses ordres que les soldats levés dans ses États particuliers ou dans les villes impériales, et quelques mercenaires. Bien que généralissime, il ne disposait de la plus grande partie de l'armée que pour l'expédition votée par la diète et seulement pendant le temps convenu (10).

L'empereur possédait les droits régaliens : droit de nommer les ducs, margraves, comtes, consuls des villes; souveraineté des routes, fleuves, marchés, droit d'accorder des saufs-conduits, de battre monnaie; produit des mines et des salines; produit des amendes, confiscations et biens vacants; prestations diverses, impôt foncier et capitation; droit d'élever des forteresses et de prélever la moitié des trésors découverts et des épaves rejetées par la mer. Il recevait encore des présents des grandes assemblées, les redevances des villes, les tributs payés par les peuples slaves; enfin les taxes dues par les juifs, en échange de la protection impériale et du privilège qu'eux seuls possédaient de prêter

(8) P. 46 note 64.
(9) P. 53.
(10) P. 63.

Digitized by Google

à intérêt, intérêt qui s'élevait par an à 43 1/2 o/o pour les petits prêts et à 33 1/2 o/o pour les gros. Rien de plus compliqué, d'ailleurs, rien de plus irrégulier que les impôts d'alors; aussi, pour ses dépenses, l'empereur vivait-il au jour le jour et sans rien mettre en réserve (11).

A l'avénement de Frédéric II, le souverain avait été déjà dépouillé d'une grande partie de ces droits régaliens : il ne nommait plus les ducs et autres seigneurs : ils étaient devenus héréditaires, battaient monnaie, rendaient la justice, percevaient les amendes. Ils exerçaient eux-mêmes les droits régaliens, soit que les empereurs les leur eussent concédés, soit qu'ils s'en fussent emparés.

Frédéric II leur fit de nouvelles concessions; aucun de ses prédécesseurs n'en avait fait autant que lui; elles se trouvent principalement dans trois diplômes. Dans celui qui est intitulé *Confœderatio cum principibus ecclesiasticis* (Francfort, 1220), il en faisait au clergé pour obtenir l'élection de son fils Henri comme roi des Romains; dans le *Statutum in favorem principum* (Worms, 1231), il soutenait, au détriment des villes, les seigneurs qui l'avaient aidé contre le pape; dans la constitution de Mayence, ou paix perpétuelle de 1235, ayant besoin du secours des seigneurs contre les villes lombardes, il leur abandonnait les droits régaliens dont ils s'étaient déjà emparés (12).

Nulle part le clergé n'avait une aussi large place qu'en Allemagne; on croit que dès le onzième siècle la moitié du sol lui appartenait. Afin de lui témoigner sa reconnaissance de l'élection de son fils et de se ménager son appui pour

(11) PP. 72, 77.
(12) PP. 127, 142, 173, 181, 214, 279.

Digitized by Google

l'avenir, Frédéric II lui accorda des exemptions d'impôts, des privilèges, lui céda comme aux seigneurs laïques des droits régaliens, lui fit des donations diverses (13).

Les villes avaient pris leur essor pendant la querelle entre Grégoire VII et Henri IV, et les croisades les avaient enrichies en les mettant en relation avec les villes italiennes où passaient les pèlerinages et en développant ainsi leur commerce. Leur population s'était accrue plus vite que celle des campagnes. Comme on y jouissait de plus de sécurité et de liberté qu'ailleurs, beaucoup de propriétaires ruraux y cherchaient un asile; beaucoup de serfs s'y réfugiaient également et, s'ils n'étaient pas réclamés par leurs seigneurs dans le délai d'un an et un jour, devenaient libres (14).

Les villes étaient souvent exposées aux vexations des seigneurs. Tandis qu'elles s'efforçaient de faire aboutir chez elles de nouvelles voies commerciales, les seigneurs employaient volontiers la force pour contraindre les bourgeois à suivre avec leurs marchandises d'anciens chemins sur lesquels ils percevaient des péages ou exerçaient le droit de sauf-conduit. Mais comme c'était chez elles que s'accumulait la richesse, elles finissaient toujours par obtenir de l'empereur ou des seigneurs laïques et ecclésiastiques les concessions dont elles avaient besoin.

Frédéric II n'eut pas à leur égard une politique uniforme et suivie. Ne songeant qu'à ses besoins du moment, il les traita tantôt bien, tantôt mal; et s'il les soutint quelquefois contre leurs évêques et seigneurs, il les leur abandonna souvent (15).

---

(13) P. 201-208-380.
(14) PP. 298-304.
(15) PP. 328-331.

Digitized by Google

Au douzième siècle, un tiers seulement de l'Allemagne était cultivé : le reste était couvert de forêts inexploitées. Frédéric II s'était vivement intéressé aux classes agricoles en Italie et avait fait preuve à leur égard d'un zèle intelligent; il s'occupa peu de ces mêmes classes en Allemagne. Cette différence vient sans doute de ce qu'il vécut presque toujours éloigné de ce pays. Sur les cinquante-trois années que dura son règne il n'en passa, en effet, que neuf en Allemagne (16).

Né et élevé en Italie, accoutumé à son climat enchanteur, il détestait les longs hivers et les sombres forêts de la Germanie. Il n'aimait ni ses villes boueuses et mal construites, ni ses châteaux escarpés. La rudesse et l'ignorance des seigneurs allemands choquaient ses goûts délicats. Il aurait voulu gouverner l'Allemagne en résidant en Italie. Mais la réunion de ces deux pays sous un même souverain menaçait l'indépendance de la papauté, elle la menaçait surtout depuis que Frédéric II avait, sur l'Italie méridionale non plus les prétentions générales de suzeraineté de ses prédécesseurs, mais un droit de souverain absolu et héréditaire. Pressé par Innocent III, Frédéric II avait promis solennellement que les deux couronnes ne seraient pas réunies sur la même tête (17). Il ne tint pas sa promesse : il ne put se résoudre à laisser à son fils Henri son royaume héréditaire des Deux-Siciles et à régner seulement en Allemagne. C'est cette persistance de Frédéric II à vouloir garder les deux couronnes qui le brouilla avec le Saint-Siège et lui fit perdre en Allemagne, par les concessions qu'il fut obligé d'y faire, la réalité du pouvoir. L'excommunication qui le frappa porta

(16) PP. 346-375.
(17) PP. 216-377.

Digitized by Google

le dernier coup à son autorité. Nobles et prélats s'affranchirent à son égard de toute obéissance; et, en voyant la ruine du pouvoir impérial, chacun prétendit à une part de ses dépouilles (18).

C'est ainsi que la constitution de l'Empire se transformait, non d'après des théories sur l'origine et l'exercice du pouvoir, mais d'après les besoins changeants des personnages dont la constitution réglait les rapports mutuels. De là des concessions dont le principal résultat a été l'affaiblissement du pouvoir impérial et le morcellement de l'Allemagne. C'est ce perpétuel changement de la constitution sous la pression d'événements et d'intérêts particuliers qui donne à l'ouvrage de M. Blondel son principal attrait.

La papauté, l'Empire, la grande et la petite noblesse, les villes, les classes rurales, les rapports qui existent ou doivent exister entre ces divers éléments de la société, tels sont les principaux points sous lesquels peuvent se grouper les théories de la philosophie et les faits de l'histoire.

On ne possédait pas encore en France un ouvrage sur la constitution de l'Allemagne. Il est à désirer que M. Blondel continue sur ce point les études qu'il a si bien commencées, et qu'il nous donne maintenant une histoire complète de la constitution allemande.

(18) P. 391.

E. CHARVÉRIAT.

Digitized by Google

EN AUTOMNE

A M. Vachez.

AZUR *demi voilé, paysage de rêve,*
Dont l'œil suit les détails et ne se lasse pas;
O champs silencieux où la brume se lève,
Vent frôlant les roseaux qui soupirent tout bas...

Sous le tiède soleil, sous le ciel monotone,
Ah! qu'il est reposant de cheminer parmi
Les vallons dépouillés et jonchés, à l'Automne,
D'un tapis d'or, linceul du Printemps endormi.

*
* *

Pour moi, j'aime le gris des collines moins nettes,
Le bleu des pins altiers ou des chênes hautains,
Et le blanc estompé de mille maisonnettes
Mettant des tons joyeux aux indécis lointains.
J'adore partager l'existence des choses,
En leur calme profond j'adore me plonger;
Il m'est aussi très doux de respirer les roses,
D'un suprême parfum saturant l'air léger,
D'admirer les prés verts, les colchiques d'opale,
Les ceps aux bras sanglants comme un astre blessé,
Et de m'asseoir rêveur, au pied d'un bouleau pâle
Sur les coteaux déserts où le deuil a passé.

Digitized by Google

*
* *

O vous tous qui, lassés parfois, sentez votre âme
Fléchir sous le trop lourd fardeau quotidien,
Frères, cœurs maladifs que l'existence entame,
Qui voyez le Temps fuir, et n'en attendez rien :
Quittez les vains tracas dont les villes sont pleines,
Venez jouir en paix de l'arrière-saison,
Pendant que le soleil brille encor sur les plaines
Perçant le voile épais recouvrant l'horizon.

*
* *

Devant l'immensité des campagnes mourantes
Dont le sol est au loin, de brouillards imprégné,
Amis, tout en pensant que vos âmes souffrantes
Et vos esprits d'angoisse ont bien souvent saigné,
Qu'il se fait tard et que la réalité blême
De rêves a jonché le chemin parcouru,
— Tel l'amas jaunissant des feuilles qu'un vent sème ; —
A ce dernier rayon dans le ciel apparu,
A son chaste baiser, à ses tièdes caresses,
Vous vous direz que si les Espoirs enchanteurs
Ont fui comme l'Amour et ses pures ivresses,
Il est parfois aussi des jours réparateurs,
Où la nature est bonne, où fait trêve l'épreuve.

*
* *

Et vous saurez alors qu'aux champs l'on peut guérir
Son cœur et se refaire une âme toute neuve :
Car on y vit tranquille avant que de mourir.

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

Chronique d'Octobre 1893.

8 octobre. — Distribution des prix aux lauréats du 17e concours annuel de la Société de tir, sous la présidence du général Raynal de Tissonière.

10 octobre. — M. Vallet, substitut du Procureur de la République à Saint-Étienne, est nommé substitut du Procureur de la République à Lyon, en remplacement de M. Canot, décédé.

— Mort de M. Pitrat aîné, ancien imprimeur, l'un des plus habiles typographes lyonnais, décédé à la Tour-de-Salvagny (Rhône), à l'âge de 76 ans.

11 octobre. — Entrée solennelle du général Voisin, gouverneur militaire de Lyon.

16 octobre. — Rentrée solennelle de la Cour d'appel et des Tribunaux. M. Thévard, avocat général, prononce le discours d'usage sur le sujet suivant : *De la création de la Cour de Lyon, en 1800.*

25 octobre. — Grandes fêtes à l'occasion de la visite à Lyon de l'amiral Avellan et des officiers de la marine russe.

26 octobre. — Constitution de la chambre des Avoués à la Cour d'appel. Sont nommés : M. Pommier, président; M. Gignoux, syndic; M. Viard, rapporteur; M. Clair, trésorier; M. Baux, secrétaire.

Constitution de la Chambre des Avoués près le Tribunal civil. Sont nommés : M. Damour, président; M. Flory, syndic; M. Nérard, rapporteur; M. Pondeveaux, trésorier; M. Cuilleron, secrétaire.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

CARTES D'ADRESSE

ET

ÉTIQUETTES

A LYON

AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE (*)

Les fabricants de tissus à Lyon, tissus de soie et autres, avaient deux instruments de publicité : la carte d'adresse et l'étiquette. Ils ont fait peu d'usage de l'adresse, mais l'étiquette a été d'nn emploi habituel. Celle-ci était collée ou cousue sur le chef de la pièce, souvent aussi sur l'enveloppe de cette pièce.

Jean-Jacques Thurneysen (Thurneysen père) a gravé un certain nombre de ces étiquettes. Nous en connaissons une vingtaine faites par lui, plusieurs d'après des dessins de Thomas Blanchet, de A. Dassier, de Ph. Duval

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Octobre 1893.

Digitized by Google

et de Ch. Dauphin. Les étiquettes de la fabrique de Jean Cabrier, de la « Fabrique royale des crespes de Lyon », de la fabrique d'Antoine Guerrier et de celle de Guillaume Puyalata, sont dignes de remarque.

Cartouche sur lequel une bande d'étoffe est clouée. « BERARD « ET DELOR. A Lyon, rue Tupin. » — N° — Non signé (J.-J. Thurneysen).

Tailles croisées (1).
(H. 25 mill., L. 88 mill.)

En haut, écusson aux armes de Lyon. Étoffe drapée garnie de franges. B P. BRUZE ET PAGET A LYON. — Non signé (J.-J. Thurneysen).

Tailles croisées (2),
(H. 69 mill., L. 69 mill.)

En haut, « FABRIQVE DE IEAN CABRIER A LYON. » La Renommée assise sur le globe. A gauche Mercure et à droite la Fidélité, de chaque côté du globe, tiennent derrière la Renommée une étoffe brochée dépliée. Au-dessous, deux cornes d'abondance, un écusson aux armes de Jean Cabrier et un médaillon à sa marque en lettres enlacées. « N°. A. — Ph. Duval. fa : I.-I. Thourneyser. « sc. Lug : 1668. »

Tailles croisées (3).
(H. 146 mill., L. 116 mill.)

Socle portant un médaillon avec l'image du soleil et le double écusson aux armes de France et de Navarre; au bas, l'écusson aux armes de Lyon. Au-dessus, sur une banderole : « VIDEBIMVS SICVTI « EST. » Sur le socle : « FABRIQVE ROYALE DES CRESPES « DE LYON. » D'un côté du socle, la Justice; de l'autre côté, la

(1) *Bâle.*
(2) *Bâle.*
(3) *Nagler, Paris, Lyon (Arts), M. Jubin, M. N. Rondot, Bâle.*

Digitized by Google

Prudence. Au pied, sont assises deux femmes couvertes de longs voiles, l'une la flamme au front, l'autre, le visage caché, tenant une torche renversée, avec l'inscription : « SVB VELIS HIC CVNCTA « LATENT », sur une banderole. — « T : Blan : in : I.-I. Thour- « neysen. sculp : »

Une taille (4).
(H. 215 mill., L. 161 mill.)

Cippe portant le chef d'une pièce d'étoffe avec une place vide pour le numéro et l'aunage de la pièce. A gauche, le Commerce, femme ailée et couronnée; à droite, la Fortune, nue, avec de longs cheveux flottants, laisse tomber des pièces de monnaie d'une bourse. Au-dessus, la Renommée tenant une trompette sur la banderole de laquelle on lit : « FABRIQVE D'ANTOINE GVERRIER A LION. » Au-dessous du cippe, un soubassement : « A la coste St Sebastien aux trois colombes covronnées. — T : Blanchet in : I.-I. Thourneyser sc : Lugduni. 1674. »

Une taille (5).
(H. 170 mill., L. 123 mill.)

En haut, sur une banderole : « FRVCTVS LABORIS VBERTAS. » Cadre ovale soutenu par deux génies et dans lequel est figurée l'Abondance assise sur le bord de la mer au milieu d'un port. Marque H. Au-dessous, dans un cartouche : « DE IEAN HVBERT. « N°. A. — Dassier in. I.-I. Thourneysen sc. Lugduni 1674. »

Tailles croisées (6).
(H. 158 mill., L. 138 mill.)

Cartouche avec une colombe volant et portant au bec un rameau d'olivier. Légende : « EN APPORTANT LA PAIX I' APPORTE L'ABONDANCE. » Trompettes de la Renommée et lis. En haut, une banderole sur laquelle on lit : « DAVID OLLIVIER A LYON. N°. A. — IIT (en monogramme) : fe : »

---

(4) *Marietta, Lyon (Tissus), Berlin, Bâle*
(5) *M. Jubin, Berlin, Bâle.*
(6) *Berlin, Bâle.*

Digitized by Google

Une taille (7).
(H. 110 mill., L. 145 mill.)

« FABRIQVE DE GVILLAVME PVYALATA A LYON. » Deux génies couronnent l'Industrie et soutiennent un cartouche sur lequel on lit « N° » et « Au. ». Au bas, écusson aux armes de Puyalata. — « AD (en monogramme). in. — J.-J. Thourneysen sc. 1675. »

Une taille (8).
(H. 168 mill., L. 130 mill.)

Trois génies tiennent un panneau d'étoffe dépliée sur lequel on lit : « N°., Au. », la marque « E S » et l'inscription: « ESTIENNE « SEIGNORET, rue mersière uis a uis rue Tupin a Lion. » Au bas, vue d'une ville traversée par un fleuve. — Non signé (J.-J. Thurneysen).

Tailles croisées (9).
(H. 99 mill., L. 75 mill.)

Deux faisceaux de tiges de laurier, de bleuets, de marguerites et de tulipes, réunis par un nœud de rubans. En haut, dans une couronne de feuillage, la marque « A B » (en monogramme), « N° » et « Au. » — Non signé (J.-J. Thurneysen).

Tailles croisées (10).
(H. 119 mill., L. 104 mill.)

Trois génies portant un lambrequin d'étoffe sur lequel on lit « N°. Au. » et la marque « L B » en monogramme. Au bas, un château fort qui commande un port. — « Thour. fecit. »

Tailles croisées (11).
(H. 111 mill., L. 84 mill.)

---

(7) *Mariette, Bâle.*
(8) *M. Jubin, Bâle.*
(9) *Bâle.*
(10) *Bâle.*
(11) *Bâle.*

Digitized by Google

« La Renomée assise sur un globe et à ses côtés Mercure et une femme représentant la Fidélité déployant une pièce d'étoffe. Marque d'un Fabriquant de Lyon grauée en 1668 d'après Ph. Duval (12). »

Cartouche (N°. A.) surmonté d'une guirlande de fleurs et accosté de deux génies tenant des fleurs. Au bas, écusson aux armes de Jean-Baptiste Aubert, sieur de Beauséjour. — « I.-I. Thourneysen « fecit. »
Une taille (13).
(H. 132 mill., L. 102 mill.)

Étiquette. — « T. Blanchet in. — I.-I. Th. sc. »
Tailles croisées (14).
Format moyen.

Étiquette. — « I.-I. Thourneyser fecit. »
Tailles croisées (15).
Format moyen.

Cartouche ovale. La Justice à gauche et la Vérité à droite. « N°. A. — I.-I. Thourneyser sc. »
Tailles croisées (16).
(H. 137 mill., L. 99 mill.)

« L'Europe et l'Asie se donnans la main en signe d'alliance; elles sont debout de chaque côté d'un cartouche. Graué à Lyon en 1664 d'après T. Blanchet (17). »

Tapisserie tenue par des génies qui portent les attributs de la Justice. — « T. Blanchet in : — J.-J. Thourneysen sc : 1670. »
Petit format (18).

---

(12) *Mariette.*
(13) *Bâle.*
(14) *Bâle.*
(15) *Bâle.*
(16) *Bâle.*
(17) *Mariette.*
(18) *Mariette, Bâle.*

Digitized by Google

Hercule appuyé sur un soubassement de pierre sur lequel on lit : « Burat Extraordinaire sopra finissime large. N°. » Marque « H. » — Ne serait-ce pas une autre étiquette de Jean Hubert ? — « IIT (en monogramme). sc. »

Tailles croisées (19).
(H. 153 mill., L. 111 mill.)

En haut, la marque A G. L'assomption de la Vierge. A droite, la figure de saint André; à gauche, les figures de saint Jean et de saint Ennemond. Entre ces figures, « N° » et « Au ». Au bas, écussons aux armes des Androu et des Guérin ; au milieu l'inscription suivante : « FABRIQUE DE JEAN - ENNEMOND « ANDROU ET ANDRE GUERIN au Coin de la Rue dezire « a la Mandrier Fleury du Griffon pres la place des Terraux « et la Maison de Ville A LYON »

XVIIIe siècle (20).
(H. 135 mill., L. 105 mill.)

Dans une couronne de fleurs, le monogramme C T F E C en lettres italiques enlacées.

« CHARREL TRANCHAND FONZES ET Cie DE LYON. « N°. Au. »

Au bas, des navires dans un port de mer.

XVIIIe siècle (21).
(H. 120 mill., L. 140 mill.)

Draperie sur laquelle est l'inscription suivante :

« F M C » (en monogramme).

« FABRIQUE d'Etoffes brochées et façonnées, pour meubles, « Robes, Habits, Gilets, et toutes sortes de Broderies.

« Rue Desirée, Maison Morel. A Lyon.

« F. M. CHENAVARD. »

---

(19) *Bâle.*
(20) *Mlle Giraud.*
(21) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

XVIIIe siècle (22).
(H. 120 mill., L. 190 mill.)

DANTELLES GALONS ET FILLE DOR ET DARGENT. » Écusson aux armes de Lyon et écusson aux armes de Picault. Au-dessous de cet écusson on lit : « A LION CE FABRIQVE PAR DENIS « PICAVLT. » Deux lions accroupis ont chacun une patte posée sur le globe. — Non signé (J.-J. Thurneysen).

Tailles croisées (23).
(H. 55 mill., L. 82 mill.)

Une étiquette du même genre, ouvrage d'un graveur anonyme, a été exécutée, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, pour Jacques Reverony, fabricant d'étoffes. Celui-ci, né à Lyon le 25 septembre 1630, était le père de Joseph Reverony qui fut échevin en 1723.

Cartouche ovale accosté des figures debout de la Foi et de la Justice, surmonté de l'écusson aux armes de Lyon, avec la légende : FABRIQVE. DE. IACQVES. REVERONY AV CHANGE DE LONDRES SVS LES TERREAVX A LYON. Au-dessous de ce cartouche, un écusson aux armes des Reverony (de gueules au joug d'or mis en fasce, au chef cousu d'azur chargé d'un soleil naissant d'or (24), avec la devise : OPERAMINI DVM VENIO, et deux guirlandes de feuillage et de fleurs. En haut de l'étiquette, un espace vide destiné à recevoir le numéro et l'aunage de la pièce.

Tailles croisées (25).
(H. 123 mill., L. 92 mill.)

---

(22) *Mlle Giraud.*
(23) *Mlle Giraud.*
(24) Le graveur a mal reproduit les émaux de la partie inférieure.
(25) *M. Louis Faidy, descendant des Reverony.*

Digitized by Google

Les marchands ont eu aussi des cartes d'adresse et des étiquettes; cartes et étiquettes portaient leur nom et leur marque.

ÉTIQUETTES

Étiquette de marchand. — « L. Spi. sc. » (Louis Spirinx.)
(H. 118 mill., L. 155 mill.) (26).

Étiquette de marchand. — « Spirinx scul. »
(H. 120 mill., L. 158 mill.) (27).

Marque de la maison Dietrich et Jacob Forcart. Allégorie dans un cartouche. Marque « D I F K. » — « I·I· Thourneyser fecit Lugduni. »

Une taille (28).
Petit format.

Cartouche avec un écusson ovale vide supporté par un ballot. A gauche, la Renommée; à droite, Mercure. En haut, sur une banderole : HORVTTENER ET EGEBBERT A LYON. Au bas, des livres. Deux marques, dont l'une porte les lettres H C. — Non signé (J. J. Thurneysen).

Tailles croisées (29).
(H. 187 mill., L. 123 mill.)

Cartouche avec deux cerfs pour supports. En haut « H S » en monogramme. « N°. A. » En bas, « HENRY CHERER A LYON. — IIT (en monogramme) : sc : »

Une taille (30).
Petit format.

---

(26) *Paris.*
(27) *Paris.*
(28) *Bâle.*
(29) *Bâle.*
(30) *Bâle.*

Digitized by Google

Écusson aux armes. Sur une banderole : « GORDIAN DE IACQVES LAVRENC SOLLICOFRE A LION. » « G I P L Z » en monogramme. — « IIT (en monogramme). sc. »

Une taille (31).
Format moyen.

Cartouche avec la Fortune et la Vérité, surmonté de la Renommée. — « T. Blanchet in. — J. J. Thourneysen sc. 1674. »

Tailles croisées (32).

« L'Abondance produite par le Commerce, représenté dans un cartouche pour servir d'enseigne à un marchand de Lyon, graué à Lyon en 1674 d'après A. Dassier (33) »

En haut, écusson aux armes. Au bas, la marque « H L. — IIT (en monogramme) : sc : »

Tailles croisées (34).
Format moyen.

Deux génies. « N°. A. » Au bas, dans un cartouche, « H S (en monogramme). — IIT (en monogramme) : sc. »

Tailles croisées (35).
Petit format.

Cartouche dans lequel est un cygne nageant. En haut, « VALLENCIENNES. » Au-dessous, deux divinités fluviales. Au bas, la marque M Z I L N. — Non signé (J. J. Thurneysen).

Tailles croisées (36).
Format moyen.

---

(31) *Bâle.*
(32) *Mariette, Bâle.*
(33) *Mariette.* — Cette étiquette est probablement une de celles de Jean Hubert qui a été décrite plus haut.
(34) *Bâle.*
(35) *Bâle.*
(36) *Bâle.*

Digitized by Google

VALENCIENNE. Vue de la ville. Au bas, la marque P V. — Non signé (J. J. Thurneysen).

Tailles croisées (37).

Petit format.

Premier cartouche avec N°. Deuxième cartouche destiné à recevoir l'aunage de la pièce. Troisième cartouche : l'Occasion sous les traits d'une femme nue aux longs cheveux flottants, avec des ailes aux talons et l'un des pieds posé sur une roue. Légende : « CONSIDERE SA PROMPTITUDE. — Th : fecit. »

Une taille (38).

(H. 138 mill., L. 106 mill.)

CARTES D'ADRESSE

Encadrement. En haut, une colonne élevée verticalement dans un cartouche accosté de deux enfants et surmonté de deux colombes.

« AU MAGAZIN DE LA COLONNE.

« ETIENNE FOURNIER, e compe quay de Villeroy, A LYON.

« Vendent toutes sortes d'Étoffes de soye, et en dorures, velours « à bordures, unis et autres, Broderies soye et dorures; pour Robes « de femmes et habits d'hommes, en gros et en détail. »

XVIIIe siècle (39).

(H. 145 mill., L. 130 mill.)

« A LA BOULE D'OR

« Mme GAYET GIRAUD Rue Clermont, près des Terreaux, en « face du Patissier, A LYON.

« Tient un assortiment de Rubans satin, taffetas uni et façonné, « Rubans gaze et pour décoration, Cordons de montre, Velours

(37) *Bâle*

(38) *Mariette, Berlin, Bâle.*

(39) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« cannellé et uni en toutes largeurs, Blonde noire et blanche, Crêpe « en toutes couleurs, Gaze d'Italie et de Chambéry, Sparterie, Trait, « Thul blondé, façon blonde, brodé et uni, Thul St Etienne en soie « et en fil de toutes les hauteurs, Thul de Lyon en 3/4 et 4/4, « Thul coton brodé et uni, Galons, Faveurs, Rubans sergés, Perles « et Jais pour fleurs et pour modes et généralement tout ce qui y « est relatif.

« On y trouve aussi un assortiment complet en Parfumerie, « Bandes de broderie en mousseline et en perkal, Sacs, Gants, Bre- « telles, Jaretières, Tricots de laine et de coton dans tous les genres, « Chaussons flanelle et segovie, Cirage liquide et en boite, Pan- « toufles d'hiver et d'été, Peignes d'ivoire, de corne et d'écaille, « Taffetas ciré, Boites d'épingles grandes et petites, Bourses pour « l'argent, Fermoirs, Buscs d'acier, Cols militaires et à baleines, et « autres objets de goût. »

Encadrement gravé. XVIIIe siècle (40).
(H. 133 mill., L. 179 mill.)

Marque « J M C. »

« J^s MIOLAND ET COMP^s Nég^ts Rue de la Fromagerie A « LYON.

« Vendent en gros et en détail, toutes sortes d'Indiennes nou- « velles et de bon gout; mouchoirs d'Indiennes, des Indes et « autres pour la poche, Siamoises, ou Cotones de Rouen, en « toute largeur et qualité, Lin rose, surfin, et autres, Toiles de « coton, blanche, toiles de ménage et autres, Bazin blanc, uni, « rayé et piqué, anglois et autres Nankin, Drap de coton blanc « et imprimé pour habit, ainsi que differentes Etoffes mi-soie « pour Robes et autres Articles relatifs à leur genre de com- « merce le tout à juste prix. »

XVIIIe siècle (41).
(H. 140 mill., L. 185 mill.)

---

(40) *Mlle Giraud.*
(41) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« AUX QUATRE PARTIES DU MONDE

« Rue Neuve, près St Nizier à Lyon.

« ANTOINE GIRARD. »

Encadrement orné de guirlandes de roses; aux coins les figures de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

Longue énumération des produits en vente : papiers peints, papiers pour l'écriture, le dessin et la peinture, cartons, registres, « Billets et Cartes de visite à la Vignette, Adresses... en taille douce, » couleurs, fournitures de bureau, etc. (« Meunier sc. »)

XVIIIe siècle (42).

Les cartes de deux des hôtels de Lyon, à la fin du XVIIIe siècle, ont même été conservées.

Écu mi-parti.

« GRAND HOTEL DE LA REINE DES SŒURS FOREY « AINÉES A LYON.

« Elégamment décoré et ayant de belles Ecuries et Remises, « Quartier St Clair; rue Royale, près des Promenades publiques, « des Spectacles, du Jeu de Paume et des Bains. 1780.

« Pezant scul. »

XVIIIe siècle (43).

(H. 135 mill., L. 190 mill.)

« LIBERTÉ ÉGALITÉ »

« MAISON DE LA LIBERTÉ ci-devant HOTEL DE MILAN, « Tenue par la Vve FIGUIERE et compagnie. PLACE DE LA « LIBERTÉ CI DEVANT TERREAUX.

« Il y existe toujours la même propreté, et les mêmes com- « modités que les Voyageurs et Étrangers y ont trouvé par le

(42) *Mlle Giraud.*

(43) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

« passé. Pour retenir des appartemens, il faut écrire à l'adresse « ci-dessus.

« A COMMUNE-AFFRANCHIE »

XVIIIe siècle (44).

(H. 98 mill., L. 135 mill.)

Il nous reste à parler des imprimeurs de livres et des libraires. Les uns et les autres étaient, aux termes des édits relatifs à l'exercice de l'imprimerie, soumis à l'obligation de ne produire aucun livre qui ne portât, sur la première feuille, le nom et le domicile de celui qui avait la responsabilité de l'édition. L'imprimerie et la librairie étaient des métiers étroitement surveillés.

Presque tous les imprimeurs et les libraires ont adopté une marque avec ou sans devise, de même qu'ils ont mis une enseigne à leur atelier ou à leur boutique. La suite de ces marques depuis la fin du XVe siècle est curieuse à plus d'un titre. Nous n'aurions pas à nous y arrêter, si plusieurs de ces marques, tirées sur des feuillets séparés, n'étaient devenues des cartes d'adresse ou des étiquettes. Elles servaient surtout d'étiquettes destinées à être collées sur les ballots de livres expédiés par les imprimeurs ou les libraires. Elles étaient un des moyens de contrôle du transport des livres. Nous en avons vu une trentaine ; nous faisons mention ci-après de quelques-unes de ces étiquettes.

La Vérité et le Temps de chaque côté d'un cartouche avec la fleur de lis florentine. Marque de Jacques Giunti, adoptée par

(44) *Mlle Giraud.*

Digitized by Google

Horace Cardon et conservée par Jacques Cardon. — « Spirinx, sculp. »

XVIIIe siècle (45).
(H. 112 mill., L. 140 mill.)

Le Commerce et la Clairvoyance debout tiennent une couronne au-dessus d'un cartouche avec l'aigle sur le globe et les deux serpents de Guillaume Roville et la devise de cet imprimeur : « IN VIRTVTE FORTVNA. — Spirinx scul. » — Marque de Jacques et Pierre Prost.

XVIIe siècle (46).
(H. 120 mill., L. 167 mill.)

Cartouche avec la Fortune qui sème et le Temps qui tire le char de Minerve; autour la devise : « SEMINA FORTVNAE GEMINAT CVM TEMPORE VIRTVS. » Au bas, la marque B A et R. — « Spirinx scul. » — Marque des libraires Philippe Borde, Laurent Arnaud et Claude Rigaud.

1651 (47).
(H. 120 mill., L. 159 mill.)

Cartouche avec la figure de l'Espérance, la devise : « NVMINE, NOMINE ET OMINE, » et la marque « H DLG. » A gauche, la Paix, et à droite, la Foi. — « Spirinx scul. » Marque du libraire Hiérôme de la Garde.

1651-1658 (48).
(H. 116 mill., L. 165 mill.)

Les deux serpents en cercle de la marque de de Tournes. Au milieu, la devise de cet imprimeur : QUOD TIBI FIERI NON VIS,

(45) *Paris.*
(46) *Paris.*
(47) *Paris.*
(48) *Paris.*

Digitized by Google

ALTERI NE FECERIS. Dans le champ du bandeau, à gauche et à droite, trois fleurs de lis, deux et une. Au-dessous de chaque côté, un lion accroupi avec une patte sur un globe placé au milieu. — « IIT » (en monogramme) : sc. » (J.-J. Thurneysen).

Tailles croisées (49).
(H. 53 mill., L. 86 mill.)

Cartouche ovale porté par deux aigles aux ailes éployées. Dans le cartouche, Mercure assis. Au-dessus, sur une banderolle : « DOCTA « PER ORBEM SCRIPTA FERO. » Au bas, la marque C B (Claude Bourgeat, libraire). — « IIT (en monogramme) : sc. »

Tailles croisées (50).
(H. 80 mill., L. 107 mill.)

Cartouche. Mercure volant au-dessus du globe en tenant un livre ouvert sur lequel on lit « DOCTA PER ORBEM SCRIPTA FERO ; » il tient le caducée de l'autre main. Marque de Claude Bourgeat. — « I. P. Auer in. — I.-I. Thourneyser. sc. ».

Tailles croisées (51).
(H. 55 mill,, L. 58 mill.)

Dans un cartouche, Mercure volant au-dessus du globe et tenant le caducée d'une main et un livre ouvert de l'autre main. (Claude Bourgeat.) De chaque côté, des cigognes et des rinceaux. — « IIT (en monogramme). sc. »

Tailles croisées (52).
(H. 60 mill., L. 192 mill.)

L'Occasion dans un cartouche ovale orné, avec la devise : NON REVOLAT SEMEL ELAPSA. » Au bas. la marque C F (Christofle Fourmy, libraire, à l'enseigne de l'Occasion). — « Th. sc. 1663. »

---

(49) *Bâle.*
(50) *Lyon, Bâle.*
(51) *Lyon, Bâle*
(52) *Bâle.*

Digitized by Google

Tailles croisées (53).
(H. 48 mill., L. 63 mill.)

La Renommée volant dans les airs au-dessus du globe et sonnant de la trompette. — « IIT (en monogramme) : sc. » (d'après Th. Blanchet (54).

Tailles croisées (55).
Petit format.

Cartouche ovale entouré d'une couronne de laurier, au milieu la Fortune. Au-dessous, cartouche vide formé par deux branches de laurier accosté de deux Renommées; plus bas, des livres. — Non signé (J.-J. Thurneysen).

Tailles croisées (56).
(H. 134 mill., L 168 mill.)

Sphère armillaire tenue par une main sortant d'un nuage. Deux enfants ailés tiennent une banderole sur laquelle on lit : « VNIVER-« SITAS RERVM VT PVLVIS IN MANV IEHOVAE. »

Tailles croisées.
Marque des Huguetan, à l'enseigne de la Sphère. Elle a été gravée en plusieurs formats, d'abord par Nicolas Auroux, ensuite par J.-J. Thurneysen (57).

Ancre entourée par deux serpents dans un cartouche. En haut : NEC PLURIBUS IMPAR. Le soleil. — « IIT (en monogramme). SC. »
Une taille (58).
(H. 125 mill., L. 94 mill.)

---

(53) *Paris, Lyon, Bâle.*
(54) Cette marque a été également gravée par Nicolas Auroux pour le libraire Jean Grégoire.
(55) *Mariette, Nagler, Berlin.*
(56) *Bâle.*
(57) *Paris, Lyon, Bâle.*
(58) *Bâle.*

Digitized by Google

Après ces marques de libraires du XVIIe, nous publions l'adresse d'un très habile imprimeur en taille-douce de la fin du XVIIIe siècle. Jacques-Antoine Giraud, né à Lyon, monta ses presses un peu avant 1772. Il tira les premières épreuves des eaux-fortes de Jean-Jacques de Boissieu, et donna plus d'une fois au graveur des conseils qui inspirèrent à celui-ci d'heureuses retouches ; de là ces *états* différents si recherchés par les *curieux*.

« GIRAUD. Imprimeur en taille-douce Imprime toutes sortes de « Gravures Adresses Etiquettes Marques des Fabriques etc. Vend « Lettres de change, de Voitures, et Biliets de visite de la plus belle « Gravure.

« Son Epouse tient Fabrique de Filoche brodée et autres.

« Il demeure rue bonnevau maison Brossette l'alée qui traverse au « puit pelu A LYON. »

XVIIIe siècle (59).

(H. 65 mill., L. 95 mill.)

Les cartiers (faiseurs de cartes à jouer) devaient, comme les imprimeurs, signer leurs ouvrages. Le nom était inscrit soit sur une des cartes (sur le valet de trèfle) soit sur l'enveloppe de chaque jeu de cartes gravées par eux (60).

M. Léon Galle possède l'enveloppe d'un jeu de cartes qui porte l'écusson aux armes des de Neufville avec l'inscription suivante :

---

(59) *Mlle Giraud.*

(60) « Tous les maîtres du métier seront tenus de mettre leurs noms et surnoms, enseignes et devises qu'ils auront optés, au valet de trèfle de chaque jeu de cartes, à peine de confiscation et de 60 livres tournois d'amende (statuts des cartiers). »

Digitized by Google

CARTES FINES | DE CLAUDE CADET (61) | CARTIER DE MONSEIGNEUR | LE MARQUIS DE VILLEROY | A LYON.

Il y a, aux archives de la ville de Lyon, deux feuilles d'enveloppe de cartes, qui furent déposées au Consulat en 1767 par un cartier de Lyon, Michel Ressy (62). Ces enveloppes gravées sont grossières (63).

CARTES. FINES DE MICHEL. | RESSY CARTIER DE Mr FLA | CHAT. SEIGNEUR DE Sr BON | NET LESOULLE CHEVALIER | DE LORDRE DU ROY. | RUE DE LA CAGE A LYON. |

M (le soleil) R | LE SOLEIL LUIS POUR TOUS | PIQUET | MICHEL RESSY. | CARTES FINES FAITES PAR MICHEL RESSY | CARTIER EN RUE DE LA CAGE A | LENSEIGNE DE Sr ANDRE A LYON (64).

Les cartiers étaient assez nombreux à Lyon au XVIIe siècle. On comptait 35 maîtres de 1615 à 1625 et 24 maîtres de 1660 à 1670, établis presque tous dans le même quartier (rues Mercière, Ferrandière, Tupin, Grenette, Neuve), chacun avec une enseigne (à la Sirène, aux Trois mannequins, à l'Orange, à la

(61) Claude Cadet est signataire, comme compagnon cartier, d'une délibération de la communauté des cartiers du 16 juin 1668.

(62) Ces feuilles ont été présentées au dépôt légal avec la déclaration suivante : « Je Soussignée Certifie que Les Enprintte cy contre sont Celles dont Janttand me servir pour distingué Les Cartes de ma manufacture. a Lyon Ce 28e feuvrier 1767. Ressy. »

(63) Ces enveloppes nous ont été communiquées par M. Favier, chef du bureau des Archives communales — Les enveloppes de jeu de cartes, revêtues d'une gravure grossière, paraissent avoir été faites partout de la même façon. Il y en a à Grenoble, dans plusieurs collections, qui sont du XVIIe et du XVIIIe siècle. Voir Edmond Maignien, *Recherches sur les cartiers et les cartes à jouer à Grenoble*, 1887.

(64) Avec l'écusson aux armes de Flachat de Saint-Bonnet, qui a été prévôt des marchands, écusson supporté par deux aigles.

Digitized by Google

Fontaine d'or, au Chariot d'argent, à la Bourse renversée, etc. (65).

Il a été fait un grand nombre de vignettes du genre de celles dont nous venons de parler. Il en a été fait dans toutes les villes ayant quelque importance, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Rouen, etc. Elles sont devenues très rares.

Toutes celles que nous avons vues sont gravées en taille-douce. Les unes sont d'une composition très simple; les autres ont des encadrements ornés très divers et sont accompagnées de sujets appropriés à l'industrie ou au commerce des personnages avides de publicité.

Ces feuilles volantes, dont une partie ne sont ni sans attrait ni sans originalité, complètent les informations que contiennent les gazettes, les affiches et les avis. Il n'est pas rare de trouver aussi de ces renseignements dans les almanachs. On a fait, au XVIIe siècle, de grands et fort curieux almanachs, sur lesquels étaient représentés les événements mémorables du temps; Le Pautre et François Chauveau en ont signé qui ont une réelle valeur d'art.

Les marchands se sont aussi servis de jetons gravés (le plus souvent de laiton) pour se faire connaître ou pour ne pas se laisser oublier par leurs clients.

M. Léon Galle possède un jeton de bronze intéressant à double titre : en premier lieu, parce qu'il servait de carte d'adresse à une fabrique de boutons de Lyon;

(65) Nous n'avons donné que quelques exemples. M. Favier a recueilli ces enseignes, ainsi que celles adoptées dans l'autres métiers. Ces désignations ne laissent pas que d'être intéressantes, et il y en a dans le nombre qui sont fort étranges.

Digitized by Google

en second lieu, parce qu'André Galle, qui devint un des meilleurs graveurs dans la première moitié de ce siècle, était un des chefs de cette fabrique et a très probablement gravé ce jeton de 1785 à 1790. Ce jeton porte au droit : GALLE AINÉ. VOLOZAN. ET COMPE entre deux rinceaux ; au revers la marque de cette Société et à l'exergue : MANUFACTURE DE BOUTONS.

Nous n'avons pas à nous arrêter au caractère artistique des cartes d'adresse, des marques et des étiquettes que nous avons décrites brièvement. Ces petites pièces n'étaient que des accessoires du commerce de ceux qui les avaient commandées, et il est naturel que, quel qu'ait été le graveur chargé de cette tâche, le travail ait été négligé. Il y a eu cependant des exceptious.

Ainsi la carte d'adresse de Jean Chabert, le parfumeur de Lyon, gravée par Jacques Buys, d'après une peinture d'Adrien van der Kabel, a été exécutée avec une science et un soin qui font honneur au graveur. Thomas Blanchet, Ch. Dauphin, Ph. Duval, et A. Dassier ont dessiné les adresses ou les étiquettes de plusieurs fabricants d'étoffes, libraires ou marchands de Lyon, adresses et étiquettes que Thurneysen a gravées en général d'une pointe légère et élégante, mais avec quelque mollesse. Ces petites pièces d'un jet si facile, d'un faire fin et d'une teinte blonde, sont plus dans le goût du temps que les adresses prétentieuses de Pierre-Paul Sevin, gravées par Claude Vermeulen et F. Ertinger. On a de Nicolas Auroux et de Grégoire Huret des ouvrages en ce genre assez faibles. Aucun des graveurs du XVIIIe siècle ne saurait être mentionné.

Natalis RONDOT.

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE VI

(*Suite*)

Le sous-prieur d'Ambournay.

État du monastère. — Les plaintes d'un augustinien, Dom Robert Guérard, exilé par lettre de cachet. — Les pérégrinations littéraires de Dom Estiennot; son séjour à Ambournay en 1677 et 1678. — *Antiquitates in diœcesibus Lugdunensi et Bellicensi; Fragmentorum historiæ tomi V, VI, VII.* — Le testament de saint Ennemond. — Une fondation de saint Colomban. — Les Homélies de saint Patient à la Chartreuse des Portes. — Un Procureur général de Saint-Maur à Rome.

Par tous ces détails donnés précédemment on s'imagine aisément quelle existence remplie des plus nobles préoccupations de l'étude et de la science menait Dom Estiennot; dans son cloître, dans ses visites, au cours de ses voyages il n'avait pas d'autre désir

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Août, Septembre et Octobre 1893.

Digitized by Google

que de s'instruire et aucun plaisir chez lui ne l'emportait sur la satisfaction de communiquer ce qu'il avait appris.

Sa correspondance l'atteste à chaque ligne ; tout ce qu'il écrit à Mabillon n'exprime pas d'autre sentiment.

DOM CLAUDE ESTIENNOT, SOUS-PRIEUR D'AMBOURNAY,

A DOM JEAN MABILLON.

« A Ambournay, ce 17 juillet 1677.

« Mon Révérend Père,

« Je suis fort consolé de ce que vous trouvez quelque chose dans mes recueils qui vous pourra servir. Usez-en comme de choses qui sont à vous.

« Pour le testament de saint Annemond ou saint Chaumont, l'original ne se trouvant pas à Saint-Pierre et n'y ayant que la copie dont je l'ai tiré, qui même n'est pas fort ancienne, il n'y a pas de date et je ne l'aurais pas oublié s'il y en avait eu. L'original est à ce qu'on dit avec les titres les plus considérables de la province à Genève.

« Pour les martyrologes manuscrits, vu celui de Saint-Claude, d'Ainay, etc. Ils ne font pas mention de celui de saint Daufin et comme on n'en lit point à Prime dans les plus anciennes Églises de Lyon, aussi aurais-je peine à en trouver de bien anciens.

« Pour le martyrologe de Saint-Pierre, il n'en reste plus

Digitized by Google

qu'un fragment de deux ou trois mois où il n'est pas fait mention de saint Dauphin. Voici ce que j'en ai su et ce que j'en sais que j'ai tiré des mémoires de Monsr de La Mure qui a fait l'histoire du Forez.

1° Que saint Dalphin ou Dauphin succéda à saint Arige XXXVIIIe archevêque de Lyon.

« 2° Que ce saint Dalphin était frère de saint Annemond et siégea quelque temps avant le dit saint Annemond.

3° Que ce fut ce saint qui éleva saint Wilfrid, le fit clerc et ce saint fut témoin oculaire de son martyre, arrivé l'an DCXVIII.

« 4° Que ce fut ce saint Dalphin qui engagea la reine Brunehaut à fonder Ainay, mais qu'ayant ensuite repris cette mégère de ses dérèglements, elle le fit tuer l'an DCXVIII, comme le rapporte sa vie.

« Que saint Dalphin soit un autre que saint Chamond il paraît parce que 1° saint Daufin fut martyrisé proche Lyon, l'an DCXVIII et décapité; saint Chaumont poignardé proche Châlons sur Saône l'an DCLXVII. Voyez le catalogue des archevêques de Lyon imprimé par La Mure à Lyon, chez Marcellin Gauterin rue de Confort, à la Justice, 1671, fol. 98 et suivants.

« Le P. Théophile Raynaud parle de ce saint dans le catalogue des saints de Lyon.

« L'embarras que je trouve dans le testament de saint Annemond est qu'il dit que saint Viventiol le fit archevêque de Lyon de son vivant et il me paraît par un rare fragment de la vie de saint Barnard, archevêque de Vienne, que j'ai, qu'Agobard fut déposé, parce qu'il avait été fait archevêque de Lyon du vivant de Leydradus, quoiqu'il eut été élu par le clergé et le peuple du consentement de Leydradus. Mandez-moi je vous prie, à propos de ce saint Barnard,

Digitized by Google

notre fondateur d'Ambournay, si vous en avez la vie, j'en ai deux fragments très beaux et curieux (1).

« Au reste si vous voulez qu'on vous rende ici quelque service, il faut que vous vous employiez auprès du très Rév. Père général pour qu'il me permette d'aller à Genève. Dom Thomas Blampin écrit à Dom Robert Guérard que notre Révérend Père supérieur a peine à le permettre et souhaite qu'on n'y aille pas. Cela m'est indifférent, mais je vous dis par avance que si l'on n'y va pas, vous ne devez rien attendre de considérable de toute la province ni de celle du Dauphiné qu'ils ont pillées et ruinées.

« J'ai déjà plusieurs lettres de recommandation à Messieurs de la République et même Monsgr l'Archevêque de Lyon m'en donne. Si l'on ne s'en sert pas, cela choquera les personnes qui les ont données.

« Pour ma bonne mère je verrai ici le R. P. Visiteur et le prierai de m'y laisser faire un tour. Si vous voulez lui en écrire ou faire écrire, vous me ferez plaisir et si j'avais prévu que l'on eut fait tant de façon, je n'aurais pas pensé à vous demander de donner la satisfaction à ma bonne mère qu'elle me demande.

« Pour le Languedoc vous verrez ce que vous aurez à faire ; si vous refusez l'offre de Mgr d'Alby, peut-être ne la retrouvera-t-on de longtemps ; car sans médiateur et recommandation de personnes de qualité, il ne faut pas espérer l'entrée dans les archives des maisons considérables.

« Je salue votre cher collègue et suis *in fide non fictà*,

---

(1) Ces textes ont été relevés dans le tome VIII des Fragments. L'Epistola anonymi monachi Romanensis ad vitam St Barnardi, episc. Vienn. mérite d'être signalée.

Digitized by Google

mon Révérend et cher Père, votre très humble et très obéissant serviteur et confrère.

« F. Claude ESTIENNOT.

« m. b. i.

(*Monachus benedictinus indignus.*)

« Voyez le très R. P. supérieur général au plus tôt pour Genève. Les religieux y sont très bien reçus et pour moi, je crois que si j'y vais vous n'y perdrez rien, c'est votre intérêt plus que le mien. Faites-moi réponse sur cela au plus tôt. Si l'on n'y va pas, je crois que Monseigneur de Lyon le trouvera mauvais. »

Il y a tout lieu de croire que les répugnances du Supérieur général de Saint-Maur, Dom Vincent Marsolles, ne cédèrent pas; les recommandations si prisées de Mgr de Neuville de Villeroy restèrent sans emploi; le voyage de Genève ne fut pas exécuté. Celui à la maison paternelle ne souffrit pas les mêmes difficultés; puisque nous sommes assurés de la présence de Dom Claude à Cluny dans le cours de cette année et Varennes n'est distant de Cluny que de quelques lieues.

Pour ce qui est de l'objet principal de cette lettre, l'existence de deux évêques lyonnais, portant le nom l'un de Dauphin, l'autre d'Ennemond, tous deux martyrisés, et tous deux jouissant d'un culte public, les arguments du chanoine La Mure, repris par notre religieux, sont depuis longtemps abandonnés (2). L'opinion de Mabillon a pré-

(2) Cf. *Saint Ennemond Évêque de Lyon* — Sa vie et son culte par l'abbé James Condamin, Lyon, Auguste Brun 1876, thèse qui valut à notre ami le grade de docteur en théologie.

Digitized by Google

valu : Dauphin ou Delphin est le frère de saint Ennemond, il eut le gouvernement civil de Lyon et mourut aussi de mort violente; saint Ennemond, second fils de Sigonius, succéda à Viventiol sur le siège primatial; dans la Vie de saint Wilfrid, qui avait été son hôte et auquel il avait donné les premières marques de la cléricature, l'archevêque est appelé Dauphin, mais la confusion se débrouille d'elle-même par le rapprochement des dates.

J'ignore si Mabillon avait lu l'*Histoire ecclésiastique de Messire Jean-Marie de La Mure*, mais d'Achéry avec lui avait demandé jusques en Angleterre les actes authentiques du fameux évêque d'York. Leur correspondant n'était pas moins qu'un secrétaire d'État, M. Williamson, futur plénipotentiaire aux négociations pour la paix de Ryswick, auquel on n'écrivait en mentionnant tous ses titres, *ornatissimo consultissimoque viro e societate regia Londinensi in regni comitiis senatori, regiæ Majestati ab Archivis status et intimiori concilio a secretis.*

Il ne manquait pas de répondre avec la plus complaisante courtoisie.

« La vie de saint Wilfrid comme elle se trouve écrite par Eadmer, j'ai fait copier pour vous sur le manuscrit de Cotton; l'enclose en est la première partie; le reste qui contient bien trois fois autant suivra avec les premières ordinaires. »

Et dix jours après :

« Vous recevrez, s'il vous plaît, par cet ordinaire sous l'adresse de M. Vienon le reste de la vie de saint Wilfrid. Les autres pièces que vous avez souhaitées suivront aussi en peu de temps.

Digitized by Google

« J'attends savoir de vous si vous trouvez quelques autres de celles dont je vous envoyai dernièrement la liste à votre gré, afin que j'aie plus d'occasion de vous rendre service, étant avec toute l'estime possible, etc. (3). »

Le testament de saint Ennemond, que Dom Estiennot regrettait de n'avoir pas retrouvé dans les *Acta Sanctorum* fut publié dans les *Annales Bénédictines;* sans révoquer en doute son authenticité, le savant auteur de cet ouvrage le croit certainement interpolé; son ami était plus confiant; les instances contenues dans cette nouvelle lettre le prouvent.

Dom Cl. Estiennot a Dom Mabillon.

« A Ambournay, 24 octobre 1677.

« Mon Révérend Père,

« Je lis avec plaisir votre première partie des *Acta Sanctorum* (4); la préface me satisfait beaucoup aussi bien que le reste et singulièrement la vie de saint Wal, abbé de Corbie (5).

---

(3) F. F. 17689. Lettres du 10 décembre 1670 et du 15 décembre. Il existe une lettre de Dom d'Achéry au même, du 29 octobre 1675, le remerciant de l'envoi de l'*Histoire de l'Université d'Oxford* et du *Catalogue des Imprimés* de la Bibliothèque Bodeliane.

(4) Il s'agit de la première partie du IVe siècle bénédictin paru cette année même.

(5) Le Vénérable Wal, abbé de Corbie. Paschase Radbert était l'auteur de cette biographie, il l'avait composée en forme de dialogue.

Digitized by Google

« Si je puis trouver quelque chose de plus que je ne vous ai envoyé de la vie de votre saint Barnard vous l'aurez. Je crois qu'en parlant de l'abbaye d'Ambournay vous auriez dû dire quelque chose de saint Hugon qui en a été abbé ou avant saint Barnard, comme je me le persuade, ou peu de temps après. Son tombeau se voit encore sous un autel et dans une chapelle dédiée à son nom. L'on en fait fête de second ordre, l'on a ses ossements et son nom est marqué dans les bréviaires manuscrits non seulement d'Ambournay, mais encore de saint Rambert de Joux.

« Avant l'abbé Didier il y a encore eu à Ambournay Dudon auquel Léon IX a écrit un bref que vous auriez dans notre Histoire bénédictine du diocèse de Lyon que je tâcherai de vous envoyer avant le carême, et après lui, Raynaud dont il est fait mention dans l'histoire de l'Isle-Barbe.

« Dans votre dissertation *de Civitate vetula*, je crois que vous avez omis en l'inscription romaine : *Cæsar princeps juventutis* le mot *Romanæ* et au lieu de *invent* il faut *juvent* (6).

« En sortant de Nouaillé je vous envoyai l'histoire de cette abbaye où il y a de fort beaux titres à mon avis ; il ne

---

(6) Mabillon présentait l'inscription sous cette forme :

CÆS. PRINCEPS
INVENT. VIAS
ET PONTES VETUSTAT.
CONLAPSOS
RESTITUI. F.

On rétablira facilement la lecture d'Estiennot qui paraît en effet plus correcte.

Observationes de Vetula civitate Vellavorum, p. 758.

Digitized by Google

me paraît pas que vous l'ayez reçue ; mandez le moi, s'il vous plaît, je serais navré que cet ouvrage fut perdu : réponse sur cela s'il vous plait (7).

---

(7) L'Histoire du monastère de Noaillé dont s'inquiétait notre religieux se trouvait sans doute à Saint-Germain, puisqu'elle existe encore dans les manuscrits d'Estiennot sous le nº 12757, formant la troisième partie des *Antiquités du Poitou* : la dédicace porte le nom de D. Louis Trochon prieur ; elle compte à peu près 120 pages de texte et plus de 800 de preuves.

Dans le monastère poitevin, on avait conservé la mémoire de ce travail et le désir naturel de le posséder. Longtemps après la mort de l'écrivain, un des prieurs, Dom Navières, s'enquérait des moyens de rentrer dans cette propriété domestique :

DOM JEAN NAVIÈRES A DOM MABILLON.

« A Noaillé, 23 septembre 1699.

Mon Révérend Père,

« J'ai cru apprendre mieux de Votre Révérence que de tout autre de quoi est devenue l'histoire de ce monastère de Noaillé proche Poitiers. Elle a été composée par défunt D. Claude Estiennot et reliée en un petit in-folio ou grand in-quarto. Nonobstant toutes perquisitions que j'ai faites pour la trouver ici ou au voisinage, je n'en ai appris aucune nouvelle, si ce n'est du R. P. Dom Claude Vidal qui a été neuf ans prieur à Noaillé et qui dit l'avoir faite venir de Saint-Germain de Paris où on l'avait envoyée et l'avoir laissée céans et qu'il ne sait point de quoi elle est devenue; peut-être qu'on l'a renvoyée à Saint-Germain; je le souhaite puisqu'elle ne serait pas perdue. Votre Révérence m'obligera très sincèrement de se donner la peine de la faire chercher dans Saint-Germain et de m'apprendre ensuite si on l'a trouvée et de m'accorder le secours de ses prières et saints sacrifices, etc.

« Selon l'Histoire de l'abbaye de Saint-Cyprien composée par Dom Claude Estiennot, il y avait un cartulaire de Noaillé puisqu'il le cite souvent en la dite histoire; cependant je ne puis le découvrier, j'ai peine à croire qu'il soit à Saint-Germain ni qu'on l'ait prêté. »

F. F. 19655 *Corresp. de Mabill.*

Digitized by Google

« Le monastère de Sainte-Colombe auquel le pape Jean IV donne quelques privilèges et que vous rapportez parmi vos monuments historiques fol. 747 se doit entèndre à mon avis de celui de Sainte-Colombe de Vienne qui est encore à présent un prieuré conventuel et qui apparemment était une partie de celui de Saint-André de la même ville donné à l'abbaye de la Chaize (8) comme vous verrez dans nos *Fragments historiques*, tome V ou IV.

« Je ne sais pourquoi vous n'avez pas imprimé le testament de saint Annemond avec la vie de saint Wilfrid ; il me semble que cette pièce le méritait. L'original étant perdu, il ne m'a pas été possible d'en apprendre la date ; peut-être aussi n'en a-t-il jamais eu, car il est copié dans une espèce de cartulaire avec quelques autres dont on rapporte les dates et on n'aurait pas omis celle-ci s'il y en avait eu (9).

---

(8) De la Chaize-Dieu.

(9) Mabillon trouva place pour le testament de saint Ennemond dans ses *Annales bénédictines* (T. I. LXIV, p. 424). Dom Estiennot y attachait une réelle importance, en souvenir peut-être de la respectueuse hospitalité qu'il avait reçue au monastère de Saint-Pierre et de l'obligeance qu'on avait mise à lui ouvrir tous les cartons des archives.

Il nomme avec reconnaissance l'abbesse de ce temps, Madame de Chivry et une de ses religieuses, Madame Bugnet qui avait composé une Histoire du monastère et la lui avait très volontiers confiée.

A propos de saint Ennemond, les critiques non seulement ne s'entendent pas sur l'authenticité de sa donation aux moniales de Saint-Pierre, mais encore on discuta longtemps pour savoir où se trouvaient déposées les reliques du saint martyr ; le procès fut interminable entre la collégiale de Saint-Nizier et l'abbaye son héritière.

Le chanoine Condamin, dans la thèse que nous avons louée plus haut, résume les débats et apporte les principaux textes allégués de

Digitized by Google

« Vous eussiez trouvé encore, ce me semble, quelque chose *de Vetula Civitate* dans notre *Hagiologium Gallicanum* manuscrit, en parlant des saints du Velay (10).

« Dans notre histoire de Nouallié vous trouverez un jugement par manière de notice par les envoyés de Louis le Débonnaire, il me semble qu'il mériterait place parmi vos Monuments. Lisez un peu les preuves de cette histoire, elle est une des mieux remplies que je vous ai envoyée.

« Je ne crois pas que vous puissiez soutenir que saint Daufin, archevêque de Lyon, est le même que saint Annemond ou Chaumont, l'un étant mort au commencement du septième siècle et l'autre sur la fin. J'avoue néanmoins que la chronologie de M. de La Mure n'est pas bien juste, puisque saint Wilfrid ayant été fait clerc par saint Dalfin qui mourut, selon cet auteur, l'an 618 ne peut pas avoir vécu jusques en l'an 709. D'un autre côté il paraît indubitable, tant par l'ancien catalogue des évêques de Lyon cité par M. de La Mure que par les litanies, qu'on a distingué

---

part et d'autre. En voici un qui lui a échappé et pour cause; nous le tirons des manuscrits de notre Bénédictin; il n'est pas négligeable.

« Ex vetusto hagiologio Sancti Martini de Canali : IV Kal. oct. Lugduni Galliæ S. ANNEMUNDI episcopi et martyris. Requiescit autem præfatus martyr in eadem urbe scilicet ad Sanctum Petrum citra Ararim.

(10) Un livre d'Estiennot dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler, il est à la Bibliothèque nationale parmi ses manuscrits F. L 12587. *Hagiologion Gallicanum ex variis martyrologiis Kalendariisque mmss contextum et compilatum, agens de Sanctis in Galliis, maxime qui olim vixere aut quorum sacræ reliquiæ ad ipsas translatæ fuerunt.*

Estiennot s'en était occupé au moins pendant quatre années et avait consulté plus de quarante martyrologes anciens. Il cite en particulier un de Saint-Florent, un de Pontlevoy du XIe siècle, un du Puy, etc.

Digitized by Google

saint Dauphin d'avec saint Annemond, dont le premier a été martyrisé à Brignais proche de Lyon et le second à Châlons sur Saône. Je crois que vous aurez vu cet auteur, qui a imprimé depuis trois ou quatre ans l'*Histoire du Forez* l'*Histoire du Lyonnais*, etc. assez imparfaites, mais où il y a pourtant quelques bonnes pièces tirées du cartulaire de Savigny.

« Je m'oubliais de vous dire que j'ai trouvé à Cluny un manuscrit *Hervæus Dolensis* qui est son commentaire *in Isaïam prophetam ad Joannem abbatem Dolensem*. Je prie le R. P. Dom Michel Germain, votre cher associé, de vouloir bien avertir le R. P. Dom Gabriel Gerberon en lui offrant mes services.

« J'ai bien de la peine à croire que le monastère ad sanctum Ragimbertum où saint Auségise étudia et auquel il légua vingt livres soit celui de Saint-Rambert de Joux. Sa situation ni ses bâtiments ne font pas voir qu'il ait été autrefois si considérable et je n'en trouve rien avant le commencement du dixième siècle et même de l'onzième, et il ne paraît pas que ce monastère ait jamais été codejoincté avec Fontenelle. Je n'en ai pas moins de croire que c'était ce monastère donné à Montharius, abbé de Sithie anno XXXVIII regis Karoli, car on n'a jamais ouï parler à Saint-Rambert de cette dépendance. J'ai feuilleté ce qui reste des archives de cette maison : il n'y a rien que ce que Guichenon ait imprimé. Le reste est dans les galetas de la chambre de ville de Genève. Il est appelé *Arbronna*, non pas a *Torrente*, mais a *Valle*, car on écrit la Vallée pour ce nom et la rivière qui y passe s'appelle l'Albarine qu'on peut appeler un torrent, puisqu'elle sèche tous les étés au-dessous de Saint-Rambert et avant que de se jeter dans la rivière d'Ain. Il y en a bien encore.

Digitized by Google

« Le monasterium Balmense dont vous rapportez l'éloge de son abbé Eutice n'a pas été fondé par ce saint, mais par saint Colomban. Vous en aurez la notice entière parmi nos fragments en voici par avance un abrégé tiré du cartulaire de Cluny :

« Ego Petrus humilis fratrum Cluniacensium abbas notum facio tam eisdem fratribus quam cunctis legentibus ea quæ sequuntur *Balmense monasterium* a Sancto, ut fama est, Columbano fundatum diu, non sub ipso tantum, sed et post ipsum in sanctæ conversationis religionis proposito a sancto fundatore suscepto tempore non parvo perseveravit, adeo autem hanc constantem sui perseverantiam nihil sanis studiis exhibuit ut tam apud Luxoium et Lirinum, præcipua prima monasteria, quam etiam in tota pæne Gallia religione monastica languescente, in sola Balmensi Ecclesia fugaces ejus reliquiæ longo post tempore velut ex propriis sedibus expulsa resedisse viderentur.

« Testis horum S^us^ Odo, etc.

« Datur hæc abbatia S° Petro Cluniacensi reformanda ab Eugenio II de assensu Chrysopolitani sue Bizontinensis archiepiscopi, Humbertus et Guillelmus Burgundiæ comites balmensis cænobii advocati etc.

« Statuit pro eo non nulla in die anniversarii Petrus I anno MCLI die circumcisionis.

« Cette pièce est assez belle ; si elle n'est pas imprimée dans l'*Histoire de Bezançon* du P. Chifflet, vous l'aurez dans mon VIe tome de *Fragments historiques*.

« Vous avez encore oublié en parlant d'Ambournay un obélisque d'un ancien seigneur romain nommé Lætinus ; vous l'aurez dans notre histoire avec son inscription (11).

---

(11) ET MEMORIÆ ÆTERNÆ

Digitized by Google

« J'ai trouvé dans l'abbaye de Chassaigne en Bresse un manuscrit où entre autres traités est celui-ci : *Liber scintillarum venerabilis Bedæ presbyteri diversarumque sententiarum distinctus per LXXXI capitula.* 1° Incipit de caritate, 2° De patientia, 3° De dilectione et LXXXI delectionibus divinis. Incipit prologus, propitio Christo, frater carissime, ita lectionem divinam audio avido et sitienti corde. En avez-vous le souci?

« J'ai dans mon VIe tome des *Fragments* une notice par laquelle saint Mayeul, abbé de Cluny, donne en commende à Humbert de Beaujeu les obédiences ou prieurés de Poilly et dans le Lyonnais et Forest, qui est différente et plus ancienne que celle que vous rapportez et qui mérite place à mon avis parmi les vôtres, si elle n'est imprimée dans Guichenon *Bibl. Seb.* Je le verrai et son Histoire manuscrite de Beaujeu qu'on m'a promis de me prêter.

« Ambournay a encore donné Montmerle aux Chartreux qui est une des belles maisons de l'ordre et beaucoup plus belle que Seillon, que Guichenon qui en était voisin loue au-dessus de ce qu'elle mérite et vous après lui. Montmerle dépendait de Brou et de Seillon.

« Je serai entièrement et *ultra,* mon Révérend Père, votre, etc. »

LÆTINI VERI QUI ET
D LEONTIUS M
QUI VIXIT ANNOS XVIII M
III DIES XXV
LÆTINUS LÆTUS PATER
FILIO DULCISSIMO
SUB ASCIA DEDICAVIT

Dom Estiennot renvoie à Guichenon, 2e part. fol. 6.

Digitized by Google

Dom Estiennot a Dom Jean Mabillon

« A Ambournay, le 22 novembre 1677.

« Mon Révérend Père,

« Je vous enverrai par Monsieur notre abbé, qui va passer quelque temps à Paris et que je vous prie de considérer comme une personne de mérite et amie de votre ami, la *Vie d'Amédée de Rossillon,* abbé de Savigny, élu évêque de Valence et de Riez, j'y ai joint des extraits de l'ouvrage de Gennadius Massi. *De Scriptoribus viris illustribus,* que j'ai trouvé manuscrit dans la bibliothèque des RR. Pères Minimes de Lyon, qui diffèrent assez des imprimés et s'accorderont peut-être au manuscrit de Saint-Germain-des-Prés.

« Vous aurez dans notre *Histoire bénédictine du diocèse de Lyon et de Belley* l'abrégé de l'histoire du B. Adalrannus, abbé de Nantua et puis évêque de Mâcon; l'histoire de la translation de saint Maxime évêque de Regio Regensis faite par Urbain II à Nantua, une chronique de Savigny, une de saint Claude, etc. et ce avant le carême.

« Pour notre VIe tome de *Fragments Historiques,* je vous en enverrai un *Elenchus* dans six semaines. Vous avez reçu, à ce que je crois, un extrait de deux chroniques des Évêques de Vienne touchant notre saint Barnard; vous les aurez entières dans notre VIe tome des *Fragments.*

« Ne vous imaginez pas que j'aime plus mes parents que ni la religion ni vous; dans l'occasion je serai bien aise de

Digitized by Google

leur témoigner amitié, mais je serai toujours le maître de la passion que je pourrais avoir pour eux.

« Le manuscrit où sont les premiers statuts des Chartreux est du temps de Hugues même, ou peu après, et assurément avant l'an MCLXXX.

« J'ai lu moi-même ce manuscrit que je vous ai marqué *Statuta Guigonis Cartusiæ prioris et aliorum Patrum juxta regulam Sancti Benedicti*, et j'aurais bien voulu vous envoyer copie de ce commentaire; mais comme les Révérends Pères tiennent ce manuscrit fort clos dans le trésor et que leur Révérend Père a défendu aux prieurs locaux de prêter de manuscrit sans sa permission expresse, je ne crus pas le devoir demander dans la crainte d'être refusé. Au reste vous savez mieux que moi qu'avant la canonisation de saint Bruno, les Chartreux ont toujours dit dans le *Confiteor*, le *Patri Benedicto*, qu'ils en font encore comme du patron et qu'ils ne nient pas qu'ils soient bénédictins dans leur origine.

« Entre autres bucoliques que j'ai apportées de la chambre des Comptes de Dauphiné, j'ai apporté une Histoire manuscrite de leur maison qui y fut donnée, il y a environ quarante ou cinquante ans; j'en ai tiré ce que j'y ai trouvé de plus considérable et que j'ai cru n'être pas imprimé. Mais comme j'ai appris que le prieur de la Chartreuse de Rouen imprimait actuellement la chronique de leurs maisons, je ne me suis pas attaché à en transcrire autant de fondations que j'aurais pu, outre que la plupart des titres sont fort longs et employés à déterminer les limites des maisons qui allaient à deux lieues de tour comme vous le savez et par conséquent fort ennuyeux et inutiles à l'histoire.

« Terminez pour une bonne foi l'affaire de l'auteur de

Digitized by Google

(*mots omis*) ; cela me met de mauvaise humeur qu'une affaire si peu de conséquence que celle-là empêche d'autres plus considérables de réussir.

« J'ai trouvé encore un fragment de la vie de notre saint Barnard écrite en rhythmes, pour la vie entière je ne sais plus où la trouver ni où la chercher; car monsieur Chorier qui a vu Romans et tout ce qu'il y a dans le Dauphiné m'a dit qu'elle n'y était pas. Elle était à ce qu'il croit à la bibliothèque de la Grande Chartreuse; mais elle a été brûlée et de toute cette vaste maison il n'est resté que l'église et une chapelle appelée du Cimetière sur laquelle sont les archives.

« Pour la copie des homélies de saint Pacian *de Pœnitentia,* il sera difficile de vous l'envoyer, car comme je vous ai dit, les RR. Pères Chartreux de Portes ont ordre de ne prêter pas de manuscrit sans la permission de leur Révérendissime et c'est une affaire de l'obtenir. Il ne vous coûtera pas tant d'avoir de moi tout ce qui dépendra de moi étant à votre cher collègue Dom Germain et à vous *ex toto corde meo ad vivendum et ad commoriendum.*

« Mon Révérend Père, votre, etc. »

L'hiver ramenait donc notre religieux dans sa cellule et comme il l'annonce à son confrère et ami parisien, il en profitait pour mettre au net et en ordre les copies qu'il rapportait de ses multiples excursions. Dans cette occasion et d'après ses aveux, on a vu si elles étaient considérables, intéressantes et variées; de Cluny et de Grenoble, des abbayes de la Chassagne et de Saint-Rambert-de-Joux, de la Chartreuse des Portes au monastère des Bénédictines de Saint-Pierre et à Savigny, des Minimes de Lyon aux Clarisses de Montbrison et aux religieuses de Ligneux-les-Boen, la Bresse, le

Digitized by Google

Forez, le Dauphiné, une partie de la Bourgogne ont été dépouillés et, pour me servir d'une comparaison biblique qu'on ne jugera pas trop déplacée, les Hébreux n'étaient pas plus heureux, quand ils emportèrent les richesses et les vases d'or ciselé des Égyptiens que notre voyageur avec son fardeau de parchemins et ses écritures achevées. Il en débrouillait l'art confus et les enchaînait au moins par l'ordre chronologique ; mais pourquoi sa critique ne poussait pas plus loin les observations et la discussion ? elle était ainsi trop courte. On ne s'aperçoit guère que les questions soulevées par l'authenticité d'un document ou sa provenance, par les signatures dont il est revêtu, les formules qui y sont en usage l'aient assez préoccupé ; il imite le moissonneur, il lie sa gerbe sans distinguer dans la qualité et dans la grosseur des épis. Il aurait été, je pense, capable d'un travail d'un ordre plus élevé : il eût mérité d'écrire définitivement quelque partie de cette histoire ecclésiastique dont il rassemblait les matériaux, au prix de tant de fatigues, si au lieu d'entasser, il se fût décidé et condamné à un triage sérieux.

Il reçut au mois de décembre les adieux de son collègue Dom Guérard, qui se réjouissait de toucher au terme d'un odieux exil; il mit alors la main à son tour aux révisions inachevées de saint Augustin. Robert Guérard l'apprend à Dom Blampin, en lui annonçant son arrivée à Saint-Bénigne de Dijon.

Digitized by Google

Dom Robert Guérard a Dom Thomas Blampin

« De Dijon, le 14 décembre 1677.

« Mon Révérend Père,

« Le R^d P. Assistant, Dom Mommole, m'a assuré vous avoir donné le petit paquet que je lui adressais pour Votre Révérence. Je ne doute point qu'il ne soit venu un peu tard, mais vous en avez pu apprendre les raisons dans la lettre que j'ai jointe audit paquet.

« J'espérais collationner la *Vie de saint Augustin* par Possidius sur le même manuscrit où j'ai pris ce que je vous ai envoyé; mais l'ordre de transmigrer étant venu, il a fallu obéir et avec joie et avec diligence, si vous désirez que l'on la collationne, je le manderai à Ambournay où j'ai quelques amis qui ne me refuseront pas ce petit service.....

« En venant d'Ambournay à Dijon j'ai passé par Cluny pour y voir les manuscrits de la bibliothèque et voici ce que j'y ai remarqué selon le peu de temps que j'y ai demeuré.....

(*Suit une longue liste de manuscrits*).

« Voilà le fruit de mon voyage, si vous avez affaire de quelque chose j'ai fait quelque amitié avec le Père Maître qui m'a promis son service. Il a déjà travaillé pour Dom Claude Estiennot, sous-prieur d'Ambournay, et je lui envoie son travail. Maintenant que je suis à Dijon si je peux vous rendre service ne m'épargnez pas, et vous verrez que je vous satisferai comme votre très affectionné, etc.

Digitized by Google

« Je présente mes respects au R. P. Prieur et salue avec sa permission le P. Sous-Prieur, Dom Jean Durand et son adjoint; il ne faut pas oublier Dom Daniel que je ne crois plus en colère contre moi; mes respects au R. P. secrétaire et à Dom Gaspard, Dom Luc, D. Jean Mabillon, D. Germain, etc. (12). »

(12) Fonds latin 11645. — Les noms complets de ses amis de Saint-Germain sont Dom Benoît Brachet prieur, Dom Julien Nermand sous-prieur, Dom Daniel Billouet son compatriote, Dom Simon Bougis secrétaire, Dom Gaspard Martinet.

Dom Robert Guérard séjourna peu à Dijon, il passa de là à Saint-Taurin d'Evreux et à Saint-Ouen de Rouen où il termina une carrière qui promettait d'être plus belle, si elle avait été moins orageuse, le 2 janvier 1715.

On a de lui deux autres lettres, l'une datée d'Évreux, 5 avril 1680; l'autre de Saint-Ouen de Rouen, 10 décembre 1708. (Fonds Franç. 19665).

L'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint Maur lui a consacré une notice à cause de son livre : *Abrégé de la Bible en forme de questions, etc.*

(*A suivre*). L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

LE

SONGE D'UNE NUIT D'HIVER

Le docteur Claude s'éveilla en sursaut.

La rafale menait grand train au dehors, soulevant des tourbillons de neige sur la terre durcie, faisant grincer les girouettes des toits, et sifflant à travers les branches des arbres nus, comme dans un orgue immense

Un cliquetis d'ossements, indice d'une fenêtre mal ermée, avait troublé son sommeil.

Le souffle extérieur agitait le squelette suspendu dans un coin. La mort jouait des castagnettes, en même temps qu'un rayon de lune tombait d'aplomb sur les crânes grimaçants, qui décoraient les hauts rayons de la bibliothèque.

L'endroit où ceci se passait était un pavillon, entouré d'un vaste jardin, situé sur une colline du Vivarais, d'où la

Digitized by Google

vue s'étendait au loin sur les plaines du Dauphiné, et qui dominait une coquette petite ville étagée à ses pieds jusqu'au bord du Rhône. La chambre à coucher du docteur lui servait à la fois de bibliothèque, de cabinet de travail et même de musée d'anatomie, car il y avait au-dessus des livres force tête de morts, brachycéphales ou dolichocéphales, extraites des tombes préhistoriques de l'Ardèche, mêlées à des animaux empaillés ou à d'autres objets archéologiques. Ce pandémonium formait tout le premier étage du pavillon, dont la toiture rouge émergeait au milieu des arbres, et à qui une sorte de vérandah vitrée aux persiennes vertes, où l'on montait par un escalier tournant, donnait l'aspect d'un monstre marin menaçant de ses yeux glauques le paisible monde végétal qui l'environnait.

La pièce du rez-de-chaussée, dont la porte était surmontée d'une plaque de marbre noir portant l'inscription : *A l'Amitié*, avait longtemps servi de maison de santé au vieux médecin, à qui Claude avait succédé, et plus d'un pauvre diable y avait fait le grand saut dans l'inconnu. En faisant l'acquisition de l'immeuble, Claude avait créé l'étage supérieur pour s'isoler dans ses études ou ses rêveries, et y avait transporté tout le bagage littéraire et médical de la maison : livres, squelette, têtes de mort, pièces pathologiques, instruments de chirurgie, même une inscription : *Vita brevis ars longa*, début d'un chapitre d'Hippocrate, et qui figurait jadis sur la cheminée du cabinet de consultations de son prédécesseur.

Ce pavillon, au moins l'étage supérieur, était dans la belle saison, un endroit charmant où l'on vivait, à l'instar de certaines tribus sauvages, dans les senteurs des arbres et dans le monde des oiseaux, pouvant de la main cueillir le raisin des hautes treilles ou se faire un bouquet avec les

Digitized by Google

branches du cerisier à fleurs doubles, les lilas et les jasmins. Avec cela, une foule de ces amis discrets et fidèles qu'on appelle des livres, et une compagne, parfois précieuse, la folle du logis, à qui ce pavillon, avec ses allures singulières, convenait on ne peut mieux.

Mais l'été et même l'automne étaient bien loin. Le pavillon, au lieu de sa ceinture riante d'arbres verts, n'avait guère autour de lui que des fantômes ligneux, droits ou tortus, sentinelles décharnées qui semblaient garder un tombeau, et la lune d'une froide nuit, en le couvrant de sa pâle lumière, ajoutait encore au caractère funèbre du tableau, dans lequel s'encadrait pittoresquement notre dormeur éveillé, avec sa tête blanche, sa toque noire et sa robe de chambre multicolore.

Car Claude s'était levé.

Il alla dans la vérandah et s'assit sur le sopha, meuble antique et dépenaillé, où il aimait à s'étendre en été, soit pour faire la sieste, soit pour lire ses auteurs favoris. Il tira les persiennes et contempla la scène hivernale de la campagne, se demandant si les lignes noires des arbres, des treilles et de quelques arêtes de murs ou de rochers, se détachant de près ou de loin dans la blancheur de la neige, ne constituaient pas l'une des pages du vaste grimoire dont le déchiffrement est l'un des objets de la destinée de l'homme ici-bas.

Mais la porte intérieure, qu'il avait ouverte pour aller de la bibliothèque à la vérandah, avait accru le courant d'air qui agitait le squelette.

Les ossements, en s'entrechoquant, tapotaient un rythme dolent qui faisait comme la mélodie du puissant accompagnement de la tempête. Le docteur écouta un instant, cherchant le sens de cette musique. Et comme Platon a dit

Digitized by Google

que la philosophie est la contemplation de la mort, il chercha à philosopher en se concentrant dans les pensées à perte de vue que pouvaient inspirer la vue du dehors et du dedans, le bruyant désordre de l'atmosphère et l'aspect de ses muets compagnons. Mais, comme d'habitude, il ne trouva que le vague, le doute et l'incertitude. A la fin, plus fatigué qu'impressionné de la danse du squelette, à laquelle il était dès longtemps habitué, il ne put s'empêcher de lui crier :

— Tais-toi donc Lisbeth!

Et, comme il ferma la porte en disant ces mots, Lisbeth se tut.

*
* *

Pauvre Lisbeth!

Et Claude se remémora les circonstances dans lesquelles ce débris humain était venu dans son cabinet. L'histoire remontait à un demi-siècle ou peu s'en faut. Claude, faisant ses études de médecine à Montpellier, avait un ami possesseur d'une maîtresse charmante. Mais ni la beauté ni l'amour ne sont des brevets de longue vie; bien au contraire, et ce qu'on appelle une phtisie galopante emporta un jour la pauvre fille au grand désespoir de l'étudiant. Celui-ci, par je ne sais quelle funèbre fantaisie, voulut au moins conserver le squelette de sa bien-aimée et le plaça dans sa chambre, l'interpellant parfois du nom que portait la défunte : Lisbeth! Il paraît qu'à ce jeu la tête du malheureux jeune homme perdit son équilibre, et finalement il suivit la morte dans un monde meilleur, dit-on, mais sur lequel on n'a encore aucune donnée bien positive. Or,

Digitized by Google

avant de mourir, notre carabin légua Lisbeth à Claude en lui faisant jurer de ne jamais s'en défaire.

C'est ainsi que le squelette vint de Montpellier en Vivarais, où il fut relégué dans un coin du pavillon, au-dessous de l'inscription : *Vita brevis*, ce qui faisait croire à bien des clients du docteur que c'était le nom latin des squelettes.

Claude le regarda d'un œil attendri, en murmurant les vers du poète :

Squelette, qu'as-tu fait de l'âme?
Foyer, qu'as-tu fait de ta flamme?
Cage muette, qu'as-tu fait
De ton bel oiseau qui chantait?
Volcan, qu'as-tu fait de ta lave?
Qu'as-tu fait de ton maître, esclave? (1)

Pauvre Lisbeth! Comme tu es différente du temps jadis! Je te vois encore fraîche et souriante à son bras; quels beaux yeux! quelles joues roses! quelle magnifique et magnétique chevelure! quelle mine gracieuse! quelles lèvres appétissantes! quel doux parler et quel bon cœur! comme vous paraissiez heureux l'un et l'autre! Nous étions tous jaloux de celui que tu aimais. *Et nunc erudimini*, comme dit Bossuet.

O mystères de l'âme, de la chair... et du squelette!

N'importe! malgré le triste état où t'a mis la camarde, tu n'es pas, pauvre fille, un squelette ordinaire pour moi, et ton souvenir et le sien justifient la place d'honneur et le rôle de confidente que je t'ai donnés.

Pour comprendre ces derniers mots, il faut savoir que,

(1) Ces vers sont de Mme Anaïs Ségalas (note de l'éditeur).

Digitized by Google

bien des années après la mort des deux amants, Claude, examinant un jour le squelette et ayant ouvert le crâne, qui avait été délicatement scié et formait une boîte fermée par deux imperceptibles crochets d'or, y découvrit, non sans étonnement, un paquet de lettres jaunies par le temps, qui n'était autre que la correspondance amoureuse du couple défunt. Il la lut et la brûla, afin que personne ne pût dans l'avenir profaner des souvenirs purifiés par la tombe. Puis l'idée lui vint de choisir cette même cachette pour lui-même, c'est-à-dire pour une correspondance du même genre, unique débris d'une passion qui avait tenu une large place dans sa vie.

C'était encore une Lisbeth, mais d'un autre genre, une Lisbeth blanche comme un lys et pure comme un ange, dont il avait à peine effleuré les ailes, et qu'une triste fatalité avait séparée de lui à jamais. Ils s'étaient aimés d'un idéal amour dans ce pays idéal où fleurit l'oranger, qui s'étend du cap d'Antibes à Menton. Un jour, l'orage avait éclaté, et sa bien-aimée avait été emmenée en Italie, tandis que sa destinée à lui l'emportait vers le nord de la France. Il avait toujours ignoré depuis ce qu'elle était devenue et n'avait eu garde, d'ailleurs, de s'en enquérir, voulant garder dans toute sa plénitude de candeur et de lointain mystérieux cette délicieuse vision d'antan.

*
* *

Voilà deux Lisbeth ! dit la folle du logis, qui intervint à ce moment dans le monologue intérieur de Claude. Il y en a une troisième là-bas à l'hôpital, dont tu peux apercevoir quelques fenêtres encore éclairées, comme s'il y avait des

Digitized by Google

malades plus que d'habitude. Celle-ci a une figure de cire comme les madones, et des cheveux aussi blancs que sa cornette, laquelle lui fait une auréole de sainte, ce qu'elle est certainement, car son bonheur est de soigner les malades et de secourir les pauvres. N'est-ce pas que c'est une plus noble vocation que celle des squelettes et des fantômes qui te troublent actuellement la cervelle ?

La folle du logis faisait allusion à une Sœur Sainte-Élisabeth, qui était la Providence de toutes les misères du pays, et que les malades, qui ont parfois comme les mères et les enfants de petits noms de tendresse, appelaient Sœur Lisbeth ; mais Claude repoussa comme très inconvenante cette tentative de son imagination de mêler une personnalité vénérable à une revue de pensées profanes, d'autant qu'il professait un respect profond pour la Sœur Sainte-Élisabeth, à cause de tout le bien qu'on disait d'elle dans le pays. Il l'avait, du reste, rarement rencontrée dans ses visites médicales et, l'ayant toujours vue plus ou moins voilée, aurait été fort embarrassé pour la reconnaître au milieu d'autres religieuses portant le même costume.

*
* *

Le froid de la nuit, pénétrant à travers le vitrage de la vérandah, obligea Claude à rentrer dans la bibliothèque. Il détacha donc quoiqu'à regret ses regards du spectacle grandiose de la neige tourbillonnante et des glaçons scintillants aux rayons de la lune, du Rhône qui coulait là-bas comme un fleuve de vif argent, et des premières montagnes dauphinoises qui se dressaient au loin, avec l'allure fière des Alpes qui se seraient rapprochées.

Digitized by Google

Il ouvrit la porte et Lisbeth tressaillit. Il la referma aussitôt et le squelette redevint immobile.

Le docteur s'assit dans son fauteuil et chercha à se réchauffer en tisonnant le feu mal éteint de la cheminée, tandis que les crânes, tour à tour éclairés ou disparus, suivant les flambées intermittentes du foyer, envoyaient chaque fois à Claude le reflet de leurs faces mortes.

Il s'abandonna alors à ses pensées et à ses souvenirs comme au courant d'un fleuve qui va se perdre dans une mer inconnue. Il compta les années qui s'étaient écoulées depuis le départ de sa Lisbeth à lui, celle dont la Lisbeth du carabin cachait les doux billets dans son crâne. Environ trente ans : la moyenne d'une vie humaine ! Une éternité ! Et cependant le souvenir en était vivant dans son âme comme au premier jour, quoique avec des formes apaisées. Il n'avait jamais eu, depuis lors, le courage de relire les témoignages de ce grand feu de jeunesse. Qui sait l'effet que cette lecture produirait aujourd'hui sur lui ? Allait-il rire ou pleurer des antiques explosions de son cœur de vingt ans ?

Ne trouves-tu pas, dit la folle du logis, qu'il faudrait en finir avec ces paperasses ? Petit bonhomme vit encore, mais il a singulièrement vieilli. Il peut aller bientôt où est allée sûrement la première Lisbeth, et peut-être aussi la seconde. On trouverait tôt ou tard dans la tête du squelette des pensées qui naturellement paraîtraient au moins drôles, car elles ne se comprennent bien qu'à deux et, à moins de les habiller de la brillante et fausse rhétorique de Gœthe ou de Roméo, on se moquerait du docteur, et ce serait bien fait. Allons, du courage, ouvre la tête de la morte et saigne-toi un peu le cœur, s'il y a encore quelque vitalité. Pleure ou souris. L'homme est un monde qui tourne entre ces

Digitized by Google

deux antipodes. — Puis, brûle ces papiers — avant de t'en aller, comme eux, en cendres et en fumée !

*
* *

L'idée qu'on trouverait ces lettres et qu'on se moquerait de lui, fit bondir notre homme.

Il alla droit au squelette suspendu au plafond, le décrocha le coucha sur le plancher, ouvrit délicatement le crâne, en tira non sans émotion, le paquet de vieux sentiments qui dormait là depuis de longues années sous la garde de Lisbeth, referma la cachette funèbre, la raccrocha au plafond, et vint se jeter dans son fauteuil, comme épuisé par ce suprême effort, après avoir mis les papiers près de lui sur sa table.

Il resta longtemps comme assoupi devant cette épave du passé, hésitant encore à dénouer le ruban jadis bleu maintenant quasi incolore, qui liait les lettres, se demandant s'il ne valait pas mieux les jeter au feu sans les lire, brûler d'un coup avec elles le cœur du coupable sans lui infliger préalablement la torture.

Machinalement, il ranima le feu à moitié éteint au foyer de la cheminée. D'ailleurs il faisait froid. Était-ce pour se chauffer ou pour préparer le bûcher du vieil amour qu'il avait saisi la pincette et le tisonnier ?

La flamme jaillit tout à coup d'une bûche d'olivier et ses rayons illuminèrent la pièce; Lisbeth qui n'avait pas encore repris son aplomb, sourit sous le *Vita brevis,* et les crânes des hauts rayons, sortant de la pénombre, montrèrent leurs nez camards et leurs yeux caves.

Claude parut tout étonné de se trouver en pleine lumière

Digitized by Google

tandis que ses pensées chevauchaient sur les ténèbres et les nuages d'un passé de trente ans, vieux d'un siècle.

Il sentait la folle du logis bourdonnant dans sa tête et autour de lui comme un taôn importun, avec une activité incroyable. Il aurait bien voulu la saisir ou la chasser, mais comment?

Le ruban qui liait le paquet tomba en lambeaux quand Claude essaya de le dénouer. Claude le jeta au feu. Ce ruban lui-même était sacré, et Claude n'aurait pas voulu qu'il périt autrement que par le purificateur universel qui s'élance du sein des choses, comme des profondeurs les plus intimes de l'âme universelle.

Il se mit à lire. C'était sa première lettre à l'adorée. Elle le fit pleurer et sourire. Mon Dieu! comme il avait vieilli, car la lettre lui parut singulièrement enfantine; heureusement personne au monde ne l'avait lue, en dehors d'elle. Et la réponse de l'adorée : écho d'un cœur tendre et honnête, cherchant à dissimuler ses sentiments, mais trop naïve pour y réussir. Et de la première à la dernière, il en était ainsi, à travers les cruelles péripéties d'un amour traversé par les dures exigences du monde et de la vie, lesquelles finalement interposaient entre les deux amants leur inexorable barrière, et les séparaient pour toujours.

Quelle torture pour tous deux! Et cependant Claude était obligé de se dire que les parents de Lisbeth avaient sagement agi et qu'il n'avait à se plaindre que de lui-même ou de la force des choses, — qu'est-ce que c'est que la force des choses? — qu'il n'était pas mûr alors, qu'il n'aurait probablement pas donné à la jeune fille tout le bonheur qu'elle méritait, et que la Providence l'avait plutôt favorisé en ne lui accordant que les suaves émotions du début, l'amour pur et sans remords, sinon sans larmes, dont il s'était enivré pendant un an.

Digitized by Google

Claude revécut cette période à la fois si douce et si amère de son existence. Il se remit à aimer, comme s'il était jeune, et elle aussi, la charmante enfant, qu'il avait entourée de respect et d'affection, à qui il avait seulement un jour, à la dérobée, pu donner une amoureuse poignée de main, mais dont il avait possédé le cœur tout entier dans une correspondance secrète de plusieurs mois.

Docteur FRANCUS.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Le Roman d'une Merlette

DÉDIÉ A MES JEUNES COMPATRIOTES LYONNAISES

Dans les bois de Rochecardon
Vivait en quinze cent, peut-être au Moyen Age,
(Entre les chroniqueurs il est quelque partage)
Une belle merlette et de bonne maison.
Bec effilé, luisant plumage,
Œil bien fendu, joli ramage,
Tournure svelte, aucun attrait
Ne manquait à cette mignonne,
Et sa séduisante personne
D'une Vénus ailée était tout le portrait.

Or advint que l'hiver et son triste cortège
De frimas, de givre et de neige
S'enfuyait. Le printemps ramenait les beaux jours,
Les zéphirs, les jeux, les amours ;

Digitized by Google

L'air tiède de parfums s'embaumait ; la nature
De fleurs, de bourgeons, de verdure
Revêtait sa molle parure.
On entendait partout dans les champs rajeunis,
Pour fêter la saison nouvelle,
Cris joyeux, frémissements d'aile :
Doux présages d'hymen, de bonheur et de nids.
Vous pensez si notre merlette
Avait sa part en cette fête !
Les virtuoses de ces bois,
Pour se disputer sa conquête,
Faisaient assaut et de grâce et de voix,
Et sur les pas de l'aimable coquette,
De çà, de là, de buissons en buissons,
Merles, rossignols et pinsons
Roucoulaient à l'envi leurs plus tendres chansons

Peine perdue, hélas ! car la jeune merveille,
Indifférente, à tous faisait la sourde oreille.
Des adorateurs emplumés
Les soupirs langoureux, les accords enflammés
En vain charmaient l'écho, les Faunes, jusqu'à l'arbre.
Où la belle trônait : son cœur restait de marbre ;
Ses yeux, son âme étaient fermés
Aux suppliants regards, aux gracieux manèges,
Aux ravissants concerts, gammes, trilles, arpèges,
Que prodiguait sans fin l'amoureux escadron.
Un peu cousine du Héron,
(Voyez comme d'autrui l'exemple nous corrige !)
Elle voulait un merle idéal, un prodige,
Une perfection de plumage, que dis-je ?
Un véritable merle blanc.

Digitized by Google

Or un merle blanc, qui l'ignore ?
De Paris à Java, du couchant à l'aurore,
C'est un rare phénix que nul n'a pris encore.

« Ma petite, à vous parler franc, »
Lui disait son vieux père, un merle sage et grave,
« Vous faites trop la hautaine et la brave ;
« Trop prolonger ce jeu n'est pas prudent.
« Ainsi sans y penser souvent on s'achemine
« A coiffer sainte Catherine. »
Elle n'en avait cure, et dès qu'un prétendant
Las du martyre osait pousser sa pointe
Et déclarer son amour sans contrainte,
Pour le remettre en son rang comme il faut,
Vite elle lui clouait à l'épaule un défaut :
L'un avait la taille mal prise ;
L'autre au bout de la queue une plume si grise !
Celui-ci chantait trop, et celui-là trop peu ;
X habitait un bois maussade et misérable ;
Z pour parente avait quelque part en bas lieu
Une huppe désagréable.
Bref le pauvret du coup restait sur le carreau ;
C'était vraiment un massacre nouveau
Des Innocents : ils gisaient par douzaines.
L'une après l'autre les semaines
Cependant déjà s'écoulaient ;
Mars, puis Avril, bientôt Mai s'envolaient ;
Mille couples unis façonnaient à leur guise
Leurs palais mollement caressés par la brise ;
De jeunes habitants quelques-uns se peuplaient,
Et je ne sais si ma merlette,
Toute seulette,

Digitized by Google

N'éprouvait pas maintenant en secret
Quelque regret.

Mais enfin un beau soir, un peu tard, sur la brune,
A cette heure indécise où dans les noirs taillis
Le merle jette, avant de rentrer au logis,
A ses frères presque endormis
De ses adieux moqueurs le joyeux cliquetis,
Sur le bord d'un vieux hêtre, à ses yeux éblouis,
Sous un clair rayon de la lune,
Apparut... le Prince charmant!
Oui, le merle rêvé, tout blanc, sans tache aucune,
Blanc comme le lait écumant,
Blanc comme un lis éclos tout récemment
Aux premiers pleurs de la rosée.
Jugez de son ravissement :
Il semblait l'appeler. D'émotion brisée
Et de bonheur, au fond des bois elle le suit,
Et là, devant les autels de la nuit,
Comme chez les oiseaux très simple l'hyménée
Ne subit nul retard, nulle formalité,
Elle fit sur-le-champ vœu de fidélité,
Et se promit à lui pour toujours enchaînée.

Le lendemain à leur réveil
Nos deux époux voulant saluer le soleil
Gagnent la clairière prochaine.
Il y coulait une belle fontaine;
Les tièdes rayons du matin,
De l'onde fraîche et pure
Le doux murmure
Les encourage à prendre un léger bain,

Digitized by Google

A faire l'un pour l'autre aussi quelque toilette.
Mais perfide séduction !
Trop cruelle déception !
A peine notre époux fait jaillir sur sa tête
Le liquide indiscret :
Ce beau plumage blanc, son grand, son seul attrait
Détrempé se déteint, s'obscurcit, disparaît :
Il n'est plus qu'un merle vulgaire !

Voulez-vous la clef du mystère ?
A picorer le long de la rivière
La veille, loin du bois, trop longtemps retenu
Par son plaisir, surpris d'un orage imprévu,
Mouillé, crotté, tout morfondu,
Aveuglé par le vent, la pluie et le tonnerre
Étourdiment le pauvre hère
S'était jeté tête première
Sous le toit du moulin
Voisin.
Puis voyant par hasard dans l'eau sa triste mine,
Et n'osant si piteux regagner le manoir,
Pour se sécher, jusqu'à l'échine
Il s'était mis dans la farine,
Et par ainsi sans le vouloir
Avait contre manteau d'hermine
Troqué son méchant habit noir :
D'où son grand triomphe du soir.

Que pensez-vous que fit notre pauvre merlette ?
D'un autre mari prompte emplette ?
Nullement : de Naquet la vilaine resette

Digitized by Google

Répugnait trop à son honneur,
A ses principes, à son cœur.
Sur ses rêves déçus, sans faire de vacarme,
Elle versa peut-être en secret une larme ;
Mais elle étouffa son humeur,
Prit son mécompte en patience
Et reconnut enfin que le bonheur
N'est point dans la vaine apparence.
Notre chronique ajoute encore qu'en récompense
Elle vécut sans bruit, mais longtemps, bien longtemps,
Éleva sagement très nombreuse famille ;
Et que grand'mère enfin, souvent sous la charmille,
Hochant la tête ainsi que font les vieilles gens,
A plus d'une petite fille
Elle aimait à redire : « Enfants, chères enfants,
« Croyez en mon passé, mon amour, mes vieux ans,
« Ne courez pas après les merles blancs. »

J.-E. VIGNON.

Digitized by Google

PREMIÈRES CHANSONS, par S. et F. BOREL, un vol. in-18 Jésus, avec eau-forte hors texte et frontispice de Fonville, préface de Gustave NADAUD. — MOUGIN-RUSAND, éditeur, 1893.

VOICI une œuvre que nos lecteurs et nos lectrices connaissent et que, déjà, les virtuoses du chant et du piano ont rendu populaire (c'est des chansons de M. S. Borel qu'il s'agit). Nous voulons néanmoins en dire un mot à notre tour, parce que (piano et virtuoses à part) les chansons de M. Borel ont, par elles-mêmes, une incontestable valeur littéraire.

L'œuvre est exempte de prétention, et l'auteur, sans nul doute, obéit simplement à l'*influence secrète* quand, sous le prétexte de célébrer la vigne et tout ce qui est du domaine de la chanson, il nous montre, en ses vers faciles, une âme honnête et des sentiments délicats.

C'est le propre, en effet, de ce recueil, de n'éveiller aucune susceptibilité fâcheuse, et la liberté que le genre comporte n'y confine jamais à la licence.

Peut-être ne faut-il point demander à notre poète la verve endiablée et souvent gauloise d'un Désaugiers, ni les grands coups d'aile d'un Béranger dans ses meilleures inspirations, mais il a, lui aussi, l'entrain, la belle humeur, la note attendrie, et s'il n'a pas l'ironie mordante et le sarcasme destructeur du chantre de Lisette, nous ne pouvons que l'en féliciter.

L'inspiration religieuse par contre apparaît et domine dans plusieurs

Digitized by Google

pièces de ce recueil, qui ne sont pas à notre avis les moins remarquables.

En somme, idylles rustiques, chansons à boire, relevées le plus souvent d'une intention patriotique, chants religieux, mélodies, romances, M. S. Borel s'est essayé dans tous les genres, même les plus élevés, avec talent et bonheur.

Doué d'une imagination forte et gracieuse qui imprime à son œuvre un cachet suffisamment personnel, M. Borel ne laisse pas que de refléter par endroit les modèles qu'il préfère, Pierre Dupont notamment : n'est-ce pas de sa part excès de modestie?

Assez riche de son propre fonds, qu'il se défie des réminiscences, sa prosodie non plus n'est pas toujours également châtiée; qu'il y veille, et, déjà certain du succès pour le volume qu'il nous a donné, il s'assurera de plus en plus parmi les chansonniers de notre époque, dans les rangs desquels la mort de Gustave Nadaud a fait un si grand vide; une place des plus distinguées.

L'espace nous manque ici pour dire des chansons de M. Borel tout le bien que nous en pensons. C'est maintenant à nos lecteurs d'ouvrir le volume où ils trouveront amplement de quoi justifier nos éloges :

Lire notamment : *Tu ne la verras plus*, — *le bon Curé*, — *la Voix des Chênes*, — *le Credo du Paysan*, — *la Chanson des Saules*, et bon nombre d'autres bonnes pièces qui seraient encore à citer.

Ajoutons, pour finir, que le volume, sorti des presses de notre habile imprimeur Mougin-Rusand, mérite à tous égards l'attention des bibliophiles.

J.-Et. Beauverie.

MARINIERS DU RHONE, par Gabriel Gerin.

Ollendorff, éditeur, Paris, 1894.

Notre compatriote M. Gabriel Gerin vient de nous donner un nouveau livre, qui est accueilli par le public avec la même faveur que son aîné : *Au pays des Étangs* (1). Le Rhône est le personnage principal,

(1) Calman-Lévy, éditeur, Paris, 1891.

Digitized by Google

« le Rhône torrentueux, parsemé d'îles innombrables, qui suivant les « saisons roule des flots ou gris, ou bleus, ou fauves. » L'auteur nous le dépeint sous ses aspects multiples entre Lyon et la mer « tantôt bai- « gnant des cités mortes ou des villes florissantes, des châteaux en « ruines ou des villas, des usines ou des vignobles, des plaines fertiles « ou des lagunes, des îles vertes ou des rocs arides. » Dans ce décor splendide, un bateau sans cesse en route, porte des mariniers, les héros du livre, braves gens aux mœurs si pittoresques, et si peu connues, synthétisés en quelques personnages étudiés avec soin.

Plus d'un auteur a parlé du fleuve et tout dernièrement encore, le doyen des écrivains lyonnais, Aimé Vingtrinier, l'a célébré dans une préface magistrale, une ode en prose! Cependant nul n'avait encore pensé à ces « hommes d'eau » robustes et vaillants, derniers représentants probables de la race gallo-romaine, une des ancêtres de la nôtre.

Nul n'avait songé non plus à nous donner un Rhône littéraire, à côté du Rhône géographique et archéologique, qui a fourni matière à tant d'ouvrages spéciaux.

Lisez plutôt :

« Il faisait un de ces temps humides et gris qui enveloppent les « choses de mélancolie. Pas de brouillards, mais partout comme une « buée fluide qui rendait les perspectives vagues, flottantes. Jamais « d'horizon s'ouvrant large et lointain. Une grisaille perpétuelle sem- « blait poursuivre le bateau; les collines taillées en gradins où les « vignes dormaient encore du sommeil hivernal, les oseraies, les sau- « laies, les peupliers avec leurs branches sans feuilles, les montagnes « pelées déroulant leurs festons de ruines se succédaient dans un défilé « monotone. Et les vieux châteaux, les donjons, les tours de guet, les « remparts à créneaux, tronqués, déchiquetés davantage par les brumes « errantes revêtaient des apparences fantastiques, s'estompaient comme « des visions de rêve, de rêve triste évoquant les âges disparus, alors « que nos pères aimaient et combattaient derrière ces pierres croulantes, « sur ces rives aujourd'hui inanimées, qui portent l'empreinte mélanco- « lique des lieux où le fer et le feu ont passé. »

Un poète eût-il mieux chanté notre Rhône « féodal, mélancolique et sauvage? »

C'est à Saint-Pierre de Bœuf, en pleine joûte sur la lône que le héros est présenté et, de suite, se révèle l'art de l'auteur. La verve narquoise

Digitized by Google

de Puitspelu a naguère enregistré, en des pages exquises, l'ordonnance et les traditions de ces tournois nautiques chers aux Lyonnais. Gabriel Gerin, avec une concision habile, en détaille le récit qui devient épique par la seule sincérité. Puis l'intrigue se poursuit passionnée, émouvante, et souvent dramatique. Citons notamment le poignant épisode de l'inondation. Rassurons toutefois les lecteurs qui n'aiment pas fermer un livre sur une impression triste. Tout s'arrange. Le loyal Pierre finit par épouser la jolie Mioun. Nous les retrouvons à la fin unis, assistant à l'agonie du fleuve qui fut le berceau de leur amour.

« Et doucement il coulait, calmé, vieilli et comme orgueilleux d'être « le seul fleuve d'Europe naissant et mourant sur le territoire de deux « peuples libres, fier d'avoir été le « chemin des nations », d'avoir « livré passage par son étroite vallée aux religions et aux civilisations « montant à l'assaut de la barbarie, d'avoir porté les galères phéni- « ciennes, grecques et sarrazines, Annibal et ses éléphants, César et « ses légions, d'avoir été tant de fois témoin des luttes héroïques de « nos pères défendant leur indépendance contre Rome conquérante.

. . . . . .

« Et maintenant le vieux Rhône moribond portait l'humble couple, « qui dans une barque, assistait à son agonie.

« Ses flots mourants se réveillaient, fouettés par la Méditerranée, qui bientôt recouvrait leur sillon fauve du linceul bleu de ses vagues.

« Silencieux, Pierre et Mioun regardaient le grand Rhône, s'abîmer « dans le néant de la mer sous l'infini du ciel. »

Ce livre au style clair, précis et imagé où il y a de l'action, des caractères et des paysages est d'une lecture facile et attachante. L'amour de l'héroïne, malgré la passion méridionale, est plein de fraîcheur et d'ignorance. Nous serions bien surpris si ce livre sain et honnête, et quand même très littéraire, n'obtenait pas un succès encore plus large que celui de : *Au pays des Étangs*, qui s'adressait plus particulièrement à un public restreint de lettrés.

Tony MARGNOLE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 18 Juillet 1893.* — Présidence de M. Rougier. — M. le Président rappelle à la Compagnie la haute récompense accordée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à l'ouvrage publié sur *les Inscriptions de Lyon*, par MM. Dissard et Allmer, ce dernier membre émérite de l'Académie. — Hommage fait par M. Beaune : *La participation aux bénéfices dans l'industrie et le commerce*, brochure publiée par l'auteur, au sujet d'un projet de loi tendant à rendre cette participation obligatoire. — M. Leger donne quelques renseignements sur l'état actuel de l'Exposition, qui doit s'ouvrir à Lyon, en 1894, et surtout, au point de vue de la construction, sur la coupole centrale. Si l'on compare cette coupole aux bâtiments analogues, qu'on a admirés, à Paris, en 1878 et 1889, on reconnaît qu'elle constitue un progrès réel, tant au point de vue de l'économie de la dépense qu'au point de vue de la légèreté et de la hardiesse. En ce qui concerne l'organisation de l'Exposition, de nombreuses sections préparatoires ont été déjà constituées sous la présidence du Maire, dans le but de favoriser l'expansion de l'entreprise, tant au point de vue de l'art, que de l'industrie et de la science. — M. Arloing fait observer qu'il serait à désirer qu'on accordât gratuitement, comme à Bordeaux, un emplacement suffisant pour la partie scientifique. — MM. Gobin et Gaspard André partagent cet avis et ce dernier fait remarquer que la même question avait été déjà posée, en 1872, d'une manière pressante, sans recevoir de solution.

Digitized by Google

Séance du 25 juillet 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Humbert Mollière donne connaissance à la Compagnie de la découverte récente d'un ancien charnier dans la Cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu. Suivant toute vraisemblance, ce charnier appartiendrait à l'ancien cimetière de l'infirmerie du Pont du Rhône, qui a précédé l'Hôtel-Dieu actuel, et qu'on ne doit pas confondre avec l'hospice des Frères pontifes, qui était situé un peu plus au midi, vers le quai de la Charité et auquel était affecté un cimetière spécial. Il y a donc lieu de croire qu'il existait là, bien avant la construction du pont du Rhône, un centre hospitalier très important. — M. Gobin signale, à son tour, l'existence d'un charnier analogue, rue de la Paix, près de la Martinière et qui a dû appartenir aux Frères de la Miséricorde.

Séance du 1er août 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Humbert Mollière ajoute quelques renseignements sur la découverte qu'il a signalée dans la précédente séance, d'un ancien charnier dans l'une des cours de l'Hôtel-Dieu. D'après les renseignements qu'il a recueillis, il s'agirait là probablement d'un cimetière abandonné de l'ancienne Aumônerie du Pont du Rhône. — M. Raoul de Cazenove donne lecture d'un compte rendu de l'ouvrage publié récemment par M. Perrier, sous ce titre : *Histoire sommaire des Sénéchaux et Connétables de France.* Dans ce volume, l'auteur a réuni, sous une forme abrégée, les souvenirs les plus glorieux de notre histoire et de nos guerriers les plus célèbres. Il explique d'abord successivement quelle était la nature des fonctions du sénéchal et du connétable. Ce dernier notamment marchait après le roi, dans toutes les cérémonies. La liste des connétables commence avec un Montmorency pour finir par Lesdiguières. Mais d'autres ont eu aussi une grande renommée, comme Duguesclin et Arthur de Richemont. Cette publication est une œuvre vraiment saine et utile, à laquelle les encouragements n'ont pas manqué. — M. Vachez donne lecture, au nom de M. Clair Tisseur, absent, d'une étude de mœurs et philologique intitulée : *Vieilles choses et vieux mots lyonnais* (V. la *Revue du Lyonnais*, d'août 1893, p. 119).

Digitized by Google

Chronique de Novembre 1893

1er Novembre. — Mort de M. Sevène, président de la Société d'Économie politique, et président honoraire de la Chambre de commerce. A ses funérailles, qui ont lieu le 4 novembre, des discours sont prononcés par MM. Aynard, député et président de la Chambre de commerce, P. Rougier, vice-président de la Société d'économie politique, et M. Cambefort, au nom de la Société protestante de secours mutuels, dont M. Sevène était président.

3 Novembre. — Séance solennelle de rentrée des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres de l'État, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Le discours d'usage est prononcé par M. Ollier, professeur à la Faculté de médecine et correspondant de l'Institut, qui traite des *Progrès de la chirurgie.*

7 Novembre. — M. Thaller, professeur de droit commercial à la Faculté de Droit de Lyon, est nommé professeur de droit commercial à la Faculté de Droit de Paris, en remplacement de M. Rataud.

15 Novembre. — Rentrée solennelle des Facultés catholiques, sous la présidence de Mgr Coullié, archevêque de Lyon, et chancelier de l'Université catholique.

20 Novembre. — Ouverture de la 4e session des Assises du Rhône, sous la présidence de M. Rigot, conseiller à la Cour d'appel.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE VI
(*Suite*)

Le sous-prieur d'Ambournay.

État du monastère. — Les plaintes d'un augustinien, Dom Robert Guérard, exilé par lettre de cachet. — Les pérégrinations littéraires de Dom Estiennot; son séjour à Ambournay en 1677 et 1678. — *Antiquitates in diœcesibus Lugdunensi et Bellicensi; Fragmentorum historiæ tomi V, VI, VII.* — Le testament de saint Ennemond. — Une fondation de saint Colomban. — Les Homélies de saint Patient à la Chartreuse des Portes. — Un Procureur général de Saint-Maur à Rome.

Le chapitre général de 1678, tenu selon la coutume à partir du jeudi de la quatrième semaine de Pâques, déposa le sous-prieur d'Ambournay et l'attacha en qualité de secrétaire à Dom François Girod visiteur de la province de Toulouse. Le prieur que nous avons nommé et pour lequel tous ses religieux professaient la plus respectueuse estime fut également remplacé; son

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Mars, Avril, Mai, Juin, Août, Septembre, Octobre et Novembre 1893.

Digitized by Google

successeur fut Dom Jean des Roches, Parisien de naissance, admirablement doué pour le gouvernement, plus tard, en 1690, prieur des Blancs-Manteaux (1).

Estiennot était servi à souhait : les déplacements rentreront désormais dans ses fonctions et des monastères qui lui sont encore inconnus, ceux du Midi de la France, depuis Avignon jusqu'à Bordeaux, le recevront toutes portes ouvertes. Plus le champ est vaste, plus notre intrépide ouvrier se délecte à la pensée d'en retourner et fouiller jusqu'au moindre recoin. Il ajoute à l'actif de ses productions, pendant ce triennat, neuf volumes; deux des *Antiquités de Gascogne*, deux des *Antiquités de Septimanie, Gothie, etc.*; un des *Antiquités d'Aix et d'Arles* et quatre des *Fragments d'Histoire*, les tomes IX, X, XI et XII (2).

Ce douzième tome réserverait aux curieux qui passeraient leur temps à le dépouiller d'instructives surprises. Il n'est pas en effet, comme les précédents, composé exclusivement de documents pris aux archives conventuelles; les cabinets d'une réputation européenne de Fabri de Peiresc à Aix-en-Provence, de M. de Ruffi à Marseille, ont été mis à contribution et notre visiteur ne s'est pas retiré sans avoir

---

(1) Fonds Lat. 12794 Matricules : 1657, Pierre Robert de Vitry de Châlons-sur-Marne, profès à l'âge de vingt ans au couvent de Saint-Denis le 10 juin 1656, mort à Pontlevoy le 9 janvier 1690.

1902, Jean des Roches de Paris, profès à 20 ans de Saint-Rémy de Reims, le 13 juin 1659, mort à Saint-Denis le 14 mai 1716.

(2) *Antiquitatum in Vasconia Benedictinarum Pars prima et Pars altera etc.* Fonds latin, 12751 et 12752.

Antiquitatum in Septimania, Gothia etc. Pars prima et secunda. Fonds latin, 12760-12761.

Antiquitates in Archiepiscopatibus Avenionensi et Arelatensi, etc. Fonds latin, 12762. *Fragmenta Hist.* Fonds latin, 12771-12772-12773-12774.

Digitized by Google

noté dans sa mémoire et en bonne écriture ce qui l'avait le plus frappé. Il lui est même advenu de dépouiller un Père Carme, rencontré à Béziers; le Père Louis Gallien, amateur aussi de parchemins poudreux, l'avait traité en bon et sûr ami, il lui avait fait part de ces trésors que la rouille ne ronge pas.

La curiosité est une passion qui croît à mesure qu'on la satisfait avec plus de facilité; Dom Claude l'éprouva et sa correspondance en porte les traces. Mais avant d'en détacher quelque chose de plus significatif, nous donnerons une lettre où son bon cœur s'efforce de persuader Mabillon de venir demander le rétablissement de sa santé à un empirique méridional dont les cures merveilleuses ont établi au loin la réputation. En plein dix-septième siècle cette survivance un peu superstitieuse des pratiques du moyen âge n'est pas à passer sous silence. La note gaie n'est pas absolument exclue de ces pages.

Dom Claude Estiennot a Jean Mabillon.

« A la Mourguié de Narbonne.
« 20 novembre 1678.

« Mon Révérend Père,

« Il y a longtemps que je n'ai reçu de vos chères nouvelles et cela me fait peine, parce qu'il me fait croire que pour votre santé elles ne sont pas bonnes.

« Voici la réponse qu'a fait M. le Prieur de Chabrières sur laquelle Votre Révérence prendra ses résolutions. Je souhaite fort qu'on vous envoie le voir et ne doute

Digitized by Google

pas qu'il ne vous guérisse ou du moins ne diminue vos douleurs. Sa réputation s'augmente de plus en plus et le Grand Seigneur l'a fait solliciter d'aller à Constantinople pour le traiter. On dit qu'il y a chez lui un concours de malades très grand et quoique en disent les médecins de la province, on le consulte de plus en plus. Au reste le voyage est aussi facile qu'il peut être, car de Paris à Châlon vous avez les coches et les carosses, de Châlon à Avignon les coches d'eau en allant et venant, et d'Avignon chez ledit sieur Prieur il n'y a que cinq à six lieues : pensez-y et venez, si vous voulez qu'il vous donne des remèdes : car il ne le fera jamais ni par écrit, ni qu'il ne vous ai vu et interrogé et considéré lui-même les effets des remèdes qu'il vous donnera, afin d'en changer selon les symptômes qu'il remarquera.

« Je souhaite avec passion pour le rétablissement de votre santé, l'intérêt de l'Ordre, l'honneur de la Congrégation et ma propre satisfaction que vous veniez en ce pays-ci où vous trouverez beaucoup de gens qui vous honorent et qui vous estiment, singulièrement le R^d P. Visiteur de qui je reçois beaucoup d'amitié et d'honnêteté plus que je ne mérite (3)..... »

Nous serions entraînés au-delà des limites modestes, mais certaines, que nous nous sommes tracées, en cédant à notre désir et en suivant, d'après ses propres récits, Dom Estiennot dans les nombreuses stations de sa tournée officielle avec le Père Visiteur. Loin d'Ambournay et des lieux circonvoisins, il nous échappe, nous devons désormais

(3) Fonds Franç. 19644. Corresp. d'Estiennot.

Digitized by Google

nous en tenir aux quelques notes essentielles pour ne pas laisser incomplète la biographie commencée.

Impossible donc d'accompagner le studieux secrétaire de Dom Girod à Caunes, où il admire un manuscrit de saint Benoît d'Aniane, ni à la Grasse qui en possède un d'Abailard; dans Alby il voit « tout ce qu'il peut y avoir de titres anciens dans les archives de l'archevêché et de l'église cathédrale (4). » Le Languedoc entier est parcouru en tous les sens.

« Pour moi, dit-il à Mabillon, ce dont je vous puis assurer est que je fais de mon mieux et qu'avec l'aide du bon Dieu, dans notre triennat, je vous enverrai tout ce qu'il y aura de meilleur du moins dans nos monastères, dont je vous promets l'histoire; ayant à vivre sous un supérieur très honnête et très commode porté tout à fait à aider les lettres et de qui je n'ai aucun sujet de me plaindre et beaucoup de me louer. Je tâcherai de mon côté, à lui donner autant de satisfaction qu'il pourra souhaiter de moi et dont je serai capable (5). »

Les bibliothèques sont de plus en plus son séjour de prédilection : dans celle de Saint-André d'Avignon, il découvre plusieurs traités de saint Augustin, à Toulouse, dans celle du collège de Foix, des raretés qu'il vante, et dans celle de

---

(4) Lettre de M. l'abbé de Camps à Mabillon. — Alby, 9 mai 1679. — Fonds Franç. 19651.

(5) Fonds Franc. 19644. Dom Estiennot à Mabillon, à Saint-Tybéry. 18 décembre 1678.

Le Père visiteur ajoutait en post-scriptum : « Fr. François Girod salue Votre Révérence, il prend pour le moins autant de part que son secrétaire. »

Digitized by Google

M. de Sponde, transportée aux Minimes, un *Gennadius Massiliensis de dogmatibus*, qui lui rappelle l'ouvrage du même écrivain que possèdent les Minimes lyonnais.

Son passage à Lérins l'a enchanté autant qu'édifié :

« J'ai été fort bien reçu partout, écrit-il à son retour à la Mourguié, singulièrement à Lérins où j'ai trouvé vingt-quatre religieux dont la plupart et les plus gens de bien nous souhaitent avec empressement et se plaignent extrêmement de la congrégation de Ste Justine. J'y ai trouvé environ trois cents manuscrits, mais ils en ont eu si peu de soin que M. Geoffroy et d'autres curieux en ont enlevé les plus considérables et l'on n'y trouve pas même tous ceux que Barral cite. »

Et il termine par ces mots où il se peint au naturel :

« Je suis, Dieu merci, en bonne santé, quoique dans mon voyage, j'ai travaillé autant qu'on le peut et que plusieurs jours je n'ai mangé qu'à sept heures du soir, afin de pouvoir travailler tout le jonr. Mais je suis si fort attaché à l'antiquaille que j'y passe sans peine dix à douze heures par jour, quand je trouve de quoi les employer (6). »

Ce zèle, même jusques dans ses excès ne se ralentira plus, ni les fatigues, ni les années ne l'entameront, quelles que soient ses occupations, Estiennot ne cessera de consacrer aux recherches historiques le meilleur de ses facultés et le plus clair de ses journées. Son triennat achevé avec Dom Girod, nommé prieur de Bonne-Nouvelle d'Orléans,

(6) Dom Estiennot à Dom Mabillon. La Mourguié, ce 9 mars 1681. Fonds Franç. 17679.

Digitized by Google

par le chapitre de 1681 à Saint-Benoît-sur-Loire, il ne semble être devenu le chef de la communauté qu'afin de mieux entraîner ses membres à la lecture et à l'étude. Il ne s'en cache pas, qu'on lise plutôt ce qu'il confie à Mabillon.

Dom Estiennot a Dom Jean Mabillon a Saint-Germain-des-Prés.

« A Orléans, 20 novembre 1682.

« Mon Révérend Père,

« Je fus hier avec Dom René (7) six heures enfermé dans les archives de Sainte-Croix, j'y ai trouvé cinq ou six privilèges des rois et entre autre un original qui peut vous être utile, c'est de Louis Roi à Arnoul, évêque d'Orléans. Dat. anno 979.

« Nous travaillons à un XIVe tome de *Fragments*, vous aurez notre histoire bénédictine en bonnes étrennes.

« Je suis tout à vous, etc. (8). »

Le volume des *Antiquités orléanaises*, annoncé dans cette lettre, et les deux tomes de *Fragments d'Histoire* sur la même province, composés dans le cours de 1681 à 1684, terminèrent les envois de Dom Claude à l'abbaye de

(7) Dom René du Cher, ami intime d'Estiennot et son compagnon; ils avaient déjà été ensemble à l'abbaye de Solignac; il exerçait à Bonne-Nouvelle la charge de sous-prieur.

(8) Fonds Franç. 17696.

Digitized by Google

Saint-Germain; ils furent ses dernières productions en France (9). A cette date, une carrière absolument nouvelle et à laquelle il ne songeait guère s'ouvre devant lui, il part pour Rome remplacer Dom Gabriel Flambart et lui succéder dans son mandat de Procureur général de la Congrégation de Saint-Maur.

Le diplomate se substituera désormais à l'érudit ou plutôt l'un et l'autre s'arrangeront pour ne pas vivre trop mal ensemble et ne pas constituer un ménage en guerre intermittente; les études continueront à consoler le religieux et à le reposer des négociations et des embarras où l'engage son emploi.

Quelques fanatiques de l'étiquette, il s'en glisse partout, même à l'ombre de la coupole de Saint-Pierre, trouvèrent bien un peu étrange qu'un Procureur soit plus assidu dans les bibliothèques que dans les antichambres et plus aise de converser avec les manuscrits que de nouer des intrigues ou pousser des amis. On s'en plaignit à Saint-Germain et on en reçut cette simple réponse :

« Nous gardons ici toutes les mesures que nous pouvons et nous voyons plutôt trop peu que trop. Pour le reste, nos amis et vous pouvez être en repos. Monseig^r le cardinal (d'Estrées) m'a dit plus d'une fois que je pouvais étudier en toute sûreté, voir les bibliothèques etc. Nous n'allons à celle du Vatican que rarement, ni à celle de la Reine (de Suède) qu'une fois le mois et on se plaint que nous n'y allons pas assez souvent. Je n'en sache point dans Rome qu'on ne nous ait ouverte ou qu'on ne nous ait invité

(9) Fonds latin 12739-12775 et 12776.

Digitized by Google

d'aller voir. J'ai été prié plusieurs fois d'aller à celle d'Altemps, avant que d'y aller. Ainsi nous garderons toutes les mesures que la petite prudence pourra nous suggérer et je ne prévois rien qui nous puisse faire de l'embarras...

« Il a fallu autrefois, pour avoir un manuscrit de St Augustin de la Bibliothèque de la Reine, employer des cardinaux. Je lui ai demandé cette grâce à elle-même et elle me l'a accordée très obligeamment. J'en jouis paisiblement et on m'en donne quelquefois plus que je n'en veux (10). »

Ainsi justifié Dom Claude ne se soucia plus de ses censeurs :

« Nous continuons, dit-il encore, à travailler au moins sept à huit heures par jour. »

Et en complimentant Mabillon au nom de son cher compagnon, Dom Jean Durand, autrefois à l'abbaye et collaborateur de l'édition de saint Augustin :

« Dom Jean Durand qui vous salue, dit-il, aimant autant que moi l'étude, nous y passons assez souvent sept à huit heures par jour. Cela nous occupe, nous divertit et ne vous sera pas inutile. Je ne croyais pas avoir si facile tout ce que je souhaitais en ce pays-ci, mais j'y ai trouvé encore deux ou trois exemplaires *de Re diplomatica* que j'ai donnés fort à propos et cela a fait un bon effet, car en ce pays-ci le secret pour avoir est de donner (11). »

---

(10) Fonds Franç. 17679. Lettre à M. Bulteau. 3 mars 1685.
(11) Fonds Franç. Lettre à Mabillon. 30 décembre 1684.

Digitized by Google

Tous les savants ne ressemblent pas à l'astrologue de la fable qui se laisse choir dans un puits, faute de regarder à ses pieds; il s'en trouve qui lisent dans les astres et aperçoivent aussi les cailloux qui gênent leur marche. Le délégué de Saint-Maur près du Vatican appartenait à cette catégorie; il possédait quelques-unes des qualités essentielles pour conduire les hommes et les manier, un esprit juste, souple et prompt, un jugement droit, l'affabilité des manières, la distinction du langage, une modestie nullement affectée et un désir extrême d'obliger. Dire qu'il géra les affaires de la Congrégation au gré de ses supérieurs et pour le bien commun et que la mission qu'il conserva jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant quinze ans, de 1684 à 1699, fut remplie avec un dévouement sans relâche et une application couronnée de succès, ne serait pas un éloge suffisant. Il ne tarda pas à se créer dans la ville et à la cour pontificale une situation plus que notoire, prépondérante même; on estima ses vertus et sa régularité, on apprécia ses talents, on vanta sa réserve, on ne put refuser de rendre hommage à sa modération et à sa loyauté, on lui pardonna son origine, on oublia son patriotisme qu'il ne dissimulait pas, et les Italiens à force de le trouver serviable, discret et poli l'aimèrent, comme s'il n'avait pas été le sujet de Louis XIV, comme s'il eut appartenu à une autre nation que celle de la Déclaration de 1682, de la Régale et des doctrines jansénistes.

Trois papes l'honorèrent de leur considération : Innocent XI qui avait retardé de le recevoir à cause de son mauvais état de santé l'accueillit avec des marques non équivoques de sympathie et témoigna une vive joie de l'entendre louer Fléchier nommé à l'évêché de Lavaur, où il venait de convertir plus de dix mille réformés;

Digitized by Google

Alexandre VIII le faisait conduire à son audience par un escalier secret et prenait plaisir à prolonger la conversation sur la Congrégation qu'il appelait *una Academia di pieta e di doctrina;* Innocent XII le nomma membre de la Congrégation de la discipline des Réguliers et compta sur sa fermeté pour le rétablissement des usages de la communauté.

Les membres les plus illustres du Sacré-Collège prenaient plaisir à lui rendre visite dans sa petite maison de la *via Gregoriana* au Pincio; Ottoboni, Casanata, recevaient par son entremise les Gazettes parisiennes, Altieri lui offrait ses livres, Slusius, ancien abbé de Saint-Gall, l'avait choisi pour son secrétaire français, d'Aguirre, bénédictin espagnol, voulut qu'il ait le secret de ses dernières dispositions et lui survivant, il le pleura comme le plus fidèle ami.

Les Éminences françaises résidant à Rome, d'Estrées, de de Bouillon, de Forbin-Jauson, souvent divisés par la politique et l'intérêt, se rencontraient dans une cordiale affection pour leur humble compatriote.

Les antiquaires et les érudits le chargeaient de leurs intérêts à Paris, lui demandaient des recommandations pour leurs livres, des articles pour leurs découvertes, Fabretti et Ciampini le consultaient, Schelestrat lui ouvrait la Vaticane et Bellory n'était jamais plus content que de l'installer à sa table dans la bibliothèque de la reine Christine.

Ses confrères de Saint-Germain et même des autres monastères trouvaient en lui le plus infatigable des copistes et le plus désintéressé des auxiliaires.

« Nos savants, écrit-il à Dom Ruinart, ne peuvent avoir

Digitized by Google

ici un correspondant moins capable de leur rendre service et plus disposé à le vouloir faire que moi (12). »

Et un peu plus tard il reprend avec une ingénuité bien de son froc :

« Nous sommes tous en paix, en santé et occupés à nos bibliothèques et antiquailles à l'ordinaire (13). »

Il ne se prépare aucune publication importante à l'abbaye sans qu'il ne soit consulté; quand l'ouvrage est mis en circulation, on lui demande d'en offrir les premiers exemplaires et de lui préparer un favorable accueil; on le prie surtout de faire les révisions sur les manuscrits romains : là est sa tâche; il s'y prête avec une complaisance et une bonne humeur qui lui valent les plus gracieux compliments. Ainsi il devient le collaborateur éloigné, mais fort utile, de Dom le Nourry pour saint Ambroise, de Dom Coustant pour saint Hilaire; Dom Blampin reçoit de lui l'*Epistola consolatoria ad Probum* de saint Augustin; Dom Ruinart les actes d'Anastase le Persan et diverses leçons pour son édition de Grégoire de Tours.

Dom Bernard de Montfaucon obtient de lui le concours le plus actif pour saint Athanase; on ne sera point fâché, je suppose, de connaître dans quels termes cette collaboration avait été sollicitée.

---

(12) F. F. 19644. Lettre à Dom Ruinart, 1er mai 1685.

(13) F. F. 19644. Lettre à Dom Ruinart, 30 juillet 1685.

Digitized by Google

DOM BERNARD DE MONTFAUCON A DOM ESTIENNOT PROCUREUR GÉNÉRAL A ROME.

« St-Germain-des-Prés, le 12 novembre 1690.

« Votre Révérence a toujours témoigné prendre si à cœur l'heureux succès de l'édition des Pères que j'espère qu'elle acceptera agréablement l'humble prière que je lui fais de nous donner quelque secours pour St Athanase que nous allons commencer d'imprimer dans peu de temps. Nous avons déjà reçu par vos soins un catalogue des manuscrits du Vatican avec quelques différences qui nous sont fort utiles. Votre Révérence pourra encore nous donner bien des éclaircissements qui contribueront beaucoup à perfectionner l'ouvrage que nous entreprenons. Je me souviens qu'elle me témoignait bien de l'amitié pendant les trois années de son secrétariat dans notre province et cela a été un nouveau motif pour m'adresser à elle avec confiance.

« Voici ce que je crois que votre Révérence pourra faire pour nous :

... *Suivent des indications de recherches à faire et en particulier à la bibliothèque Barberine les collations de Holstenius.*

Il continue :

« Voilà bien du travail : mais j'espère qu'il ne sera pas assez grand pour rebuter votre Révérence. Saint Athanase était celui de tous les Pères Grecs qui avait le plus de besoin d'être rétabli ; nous en allons donner l'édition avec

Digitized by Google

toute l'exactitude possible. 1° Nous donnerons une nouvelle version, l'ancienne étant pleine de fautes; 2° nous corrigerons dans le texte une infinité de fautes, tant sur nos manuscrits que sur ceux de Commelin et par le moyen des variations que nous recevrons d'Angleterre et de Rome, nous remplirons beaucoup de lacunes dont quelques-unes vont à douze ou quinze lignes, d'autres à deux, trois ou quatre, sans compter une infinité d'autres plus petites. Nous rangerons les ouvrages selon l'ordre des temps et nous réparerons le désordre qui se trouve dans quelques pièces dont le commencement est dans un tome sous un titre et la fin dans un autre sous un titre différent. Nous mettrons à la fin de chaque volume les ouvrages supposés en petit caractère et nous apporterons des preuves de leur supposition. Nous ferons une nouvelle Vie de ce saint où nous corrigerons une infinité de fautes tant dans l'histoire de St Athanase que dans celle du quatrième siècle; enfin nous donnerons une carte avec une description géographique du patriarcat d'Alexandrie pour éclaircir plusieurs endroits où St Athanase en parle.

« Je vous envoie une petite addition au livre de Judith et je voudrais bien pouvoir vous envoyer quelques exemplaires du livre même; mais le temps ne le permet pas. Je ne sais si ce petit ouvrage est approuvé de ceux qui l'ont vu à Rome ; mais je puis vous dire qu'il a plu ici (14).

« J'écris à Monsieur Magliabecchi pour le prier de nous rendre le même service; on me fait espérer qu'il le fera.

---

(14) *La vérité de l'Histoire de Judith* à Paris chez Simon Langronne, 1690, in-12. Il y eut une seconde édition deux ans après. Bossuet goûtait beaucoup cet ouvrage.

Digitized by Google

« Je salue le R. Père, votre compagnon (15) et je le supplie de nous donner quelques heures de son loisir et je prie votre Révérence de croire que je suis avec respect,

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« F. Bernard de MONTFAUCON.

« M. B. »

Le Révérend Père supérieur général, Dom Claude Boistard, avait ajouté de sa main la recommandation suivante :

« Je vous prie, mon Révérend Père, de vouloir bien donner votre secours à nos ouvriers de St Athanase. Je vous en serai obligé.

« F. Claude BOISTARD (16). »

Aucun de ses confrères ne fut plus cher au Père Estiennot que Dom Jean Mabillon; leur correspondance, dont la plus importante partie a été conservée, dévoile une intimité sans

(15) Le compagnon du Père Procureur n'est plus à cette date Dom Jean Durand, rappelé en France dans le cours du mois de juin 1687 ; son successeur était Dom Jean Guillot dont la santé était chancelante et qui ne manifestait pas pour le métier de copiste un goût très prononcé. Il quitta Rome à son tour en 1696 et mourut à l'abbaye d'Ambournay, en se rendant à Dijon qui lui avait été assigné comme résidence.

Dom Guillaume Laparre fut le troisième secrétaire du P. Estiennot.

(16) F. F. 17701. Corresp. de Dom Montfaucon, tome I.

Digitized by Google

réserve, une de ces liaisons, comme les cloîtres en voient fleurir, inaltérables aux variations du temps, défiant les vicissitudes de la fortune. Il ne se passait pas une semaine où l'on n'échangeât entre Rome et Saint-Germain des nouvelles et des impressions, où l'on ne s'ouvrit sans arrière-pensée sur les affaires religieuses d'un temps fertile en débats et gros de futures tempêtes.

Ce que fut Dom Claude pour son ami dans les circonstances difficiles d'une carrière, qui ne fut pas toujours préservée contre le dénigrement et la jalousie, on le sait en partie déjà par les publications mêmes de l'illustre religieux. C'est à lui qu'il fit part des péripéties de sa discussion fameuse avec l'abbé de Rancé sur les études monastiques; c'est à ses lumières, à son expérience et à ses avis qu'il eut recours pour défendre la lettre qu'il avait écrite sous le nom d'Eusèbe *sur le culte des Saints Inconnus*; s'il échappa à la condamnation que le secrétaire de l'*Index*, le Père Bianchini, ne consentait à aucun prix à modérer ou à suspendre, il en fut redevable aux démarches du Père Procureur, aux approbations qu'il provoqua dans le sein du Sacré-Collège, aux réclamations qu'il eut l'habileté de faire porter jusqu'aux oreilles du Saint-Père.

Qui eût pensé que ces démarches seraient les dernières d'une vie qui ne touchait pas encore à la vieillesse ? La mort qui semblait éloignée le frappa d'un de ses coups soudains aussi difficiles à prévoir qu'impossibles à conjurer. Une attaque d'apoplexie emporta Dom Claude Estiennot le 20 juin 1699; il lui resta assez de temps et il eut assez d'humilité pour demander pardon à Dieu de l'avoir trop peu aimé et à son ordre de l'avoir trop mal servi. Dom Montfaucon se trouvait à Rome ; il reçut son dernier soupir et envoya à Saint-Germain la funèbre nouvelle.

Digitized by Google

DOM B. DE MONTFAUCON A DOM MABILLON
A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

« A Rome, ce 23 juin 1699.

« Mon Révérend Père,

« Il me semble que mon départ de Rome n'ait été différé de quelques jours que pour assister à la mort du R. P. Dom Claude Estiennot qui est allé à Dieu le 20 de ce mois à cinq heures après-midi. Une attaque d'apoplexie l'a emporté en trente-quatre heures. Il tomba d'abord en syncope et perdit la connaissance qui lui revint peu de temps après, il la conserva depuis jusqu'à son dernier soupir.

« Nous avons été extrêmement touchés de cette mort et la Congrégation a fait une perte qu'elle aura bien de peine à réparer. On l'a fort regretté à Rome. Son humeur bienfaisante, sa droiture, sa capacité et son attache pour la religion lui avaient attiré l'amour et l'estime de tout le monde.

« Il a paru fort résigné à la mort; sa faiblesse extrême et le mal qu'il souffrait ne lui a rien ôté de sa tranquillité ordinaire (17). »

Son compagnon Dom Guillaume Laparre, le regretta comme le plus tendre des pères et ne trouva, selon ce qu'il

(17) F. F. 17680.

Digitized by Google

écrit, de consolation à une si cruelle séparation que dans son acquiescement à la volonté divine.

Dom Laparre a Dom Mabillon.

« Rome, le 30 juin 1699.

« Quoique votre Révérence sache déjà la triste nouvelle de la mort du R. P. Procureur général, j'ai cru lui en devoir donner avis, sachant l'amitié et l'union qui était entre vous et l'estime que vous faisiez de sa personne. Votre Révérence a perdu un véritable ami et moi un bon Père qui m'aimait tendrement et qui avait pour moi une grande confiance; nous avons vécu dans une si grande union pendant tout le temps que nous avons été ensemble que rien n'a jamais été capable de l'altérer le moins du monde. Vous pouvez bien croire, mon Révérend Père, que je n'ai point été insensible à sa perte; mais je sais la résignation qu'il faut avoir aux ordres de la Providence de Dieu, aussi il n'y a que cela seul qui puisse me consoler (18). »

Beaucoup le pleurèrent avec des larmes aussi sincères, en l'accompagnant à la Trinité du Mont où il fut enseveli; ce fut le suprême honneur, rendu à ce moine si français, de le déposer pour son dernier sommeil, même à l'étranger, dans une terre française.

(18) Fonds latin 11662.

(*A suivre*). L'abbé J.-B. Vanel.

Digitized by Google

QUELQUES NOTES

SUR

La Vigne en Beaujolais

A LA FIN DU XIVe SIÈCLE

Le 4 mars 1384 (v. style), Me Jehan Habond, notaire à Lyon, grossoyait en parchemin le contrat de mariage entre Antoine de Talaru, damoiseau, seigneur de la Grange et de Noailly, et Alise d'Albon, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Saint-Forgeux et de Curis (1). Jean de Talaru, archevêque de Lyon, grand-oncle d'Antoine, bénit cette union dans l'église de Sainte-Croix (2). La mort ne tarda pas à rompre ces liens : Alise mourait le 2 novembre 1390 et moins de deux ans après, le 11 octobre 1392, Antoine ayant succombé à son tour, il fallut pourvoir à la tutelle des trois enfants

(1) Arch. d'Avauges, inventaire Portallier (an 1572), chap. Ier, côté N.

(2) Le Laboureur. *Masures de l'Ile-Barbe* (ed. Guigue), t. II, page 572.

Digitized by Google

mineurs, Jean, Mathieu, Guillaume (celui-ci né le 29 juin 1390). Après diverses formalités Guillaume d'Albon, leur aïeul, fut nommé tuteur, le 24 mars 1393 (v. style) (3).

Nous possédons, dans nos archives, un registre en papier contenant cinquante-six folios numérotés : c'est une partie des comptes de dépenses faites pour cette tutelle : les notes qui vont suivre en sont extraites, elles concernent deux vignes que possédaient les mineurs, l'une à Saint-Jean-des-Vignes, l'autre à Châtillon-d'Azergues.

Chap. Ier. — Culture des vignes.

Pendant la période qui nous occupe (nos comptes commencent à la fin de l'année 1393 pour se terminer au mois de juin 1398), la vigne de Châtillon est donnée deux fois à moitié.

« Dictus tutor tradidit anno predicto (1395) vineam Castell. ad medietatem, prout constat per licteram (f° 37).

Tradidit ad medietatem vineam Castellionis Dasergo (1396) sub pacto contento in lictera inde facta » (f° 54 v°).

Mais les autres années, c'est le tuteur lui-même qui s'occupe directement des vignes, qui les fait faire « facit facere vineas » (f° 32).

Nous allons énumérer les divers travaux qu'il faisait exécuter :

Le premier consiste à « puher » la vigne.

(3) Arch. d'Avauges, tutelle des mineurs Talaru (*passim*).

Digitized by Google

« Pro ablanando et puando vineam (f° 32).
Steterunt XIIII homines ad putandum vineam (f° 34).
Pro putando » (f° 35).
Le second à « proissendre » :
« Pro fodendo.
Pro fodiendo *gall.* proissendre (f°s 56, 35).
Pro proinsendre (f° 33).
Pro *gall.* (1) proyssendre dictam vineam, que non fuerat proinsendua *gall.* anno precedente » (f° 32 v°).

Ensuite vient le binage :

« Pro binando vineam.
Pro curando.
Pro binando et curando » (f° 33).
Puis il s'agit de « lyer » :
« Pro figendo et ligando (f° 36).
Pro fichier et lyer (f° 33).
Pro fuchier et lyer » (f° 32).

Tous ces divers travaux sont exécutés par des ouvriers qui gagnent à la journée 4 oboles et du pain.

« Steterunt in vinea Sancti Johannis pro ablanando et puando XLVII homines, et habuit quilibet ipsorum pro salario suo IIIIor obol. alb., et unum panem duor. d. tur. (f° 32).
It. pro figendo et ligando vineam XIX homines quilibet, IIIIor obol. et II d. pro pane (f° 36).
Item pro binando dictam vineam, steterunt XXXVII homines, pro quolibet IIIIor obol. alb. et unum panem unius neyreti » (f° 54).

On leur fournit aussi du vin :

(1) *Gallice.*

Digitized by Google

« Expenderunt et biberunt supradicti homines faciendo dictam vineam, VII asinat. vini (f° 32 v°).

Est sciendum quod dicti homines biberunt de vino dictorum liberor. faciendo dictam vineam, VII asinat. vini » (f° 54).

Un homme de confiance surveillait ces journaliers :

« Petrus de Maleval... stetit cum ipsis (f° 32 v°).

Item pro pena et labore dicti Petri Sapientis vacando circa hec et gubernando dictos homines, III bichet. silig. ad mensuram de Sanibel (f° 32 v°).

Item solvit dicto Petro Seno vinicole, qui semper stetit ad dictam vineam faciend. pro pena et labore suis, etiam veniendo ad Sanctum Ferreolum pro habendo pecunias ad solvendum dictis hominibus, XI gross. »

La taille cependant était donnée à prix fait :

« Pro essermentando dictam vineam, que fuit tradita ad pretium factum, X s. t. (f° 32).

Pro essermentando XV d. t. » (f° 33).

Pour « lyer » on achète *gall.* des ambres :

Pro silenbus seu ambris ad ligandum dictam vineam, VI s., III d. t. (f° 53 v°).

« Pro silenbus *gall.* ambres II s., I d. t. (f° 32 v°).

Pro *gall.* les ambros.

Pro les ambros.

Pro ambres. »

Enfin il faut des échalas : les vignes des mineurs en étaient peu fournies « erat modicum de mayeria tunc in dictis vineis » (f° 33).

Digitized by Google

Quelquefois on les achète tout faits :

« It. pro duabus duodenis mayerie empt. pro dicta vinea a Stº jay fabro de Castell., xv s. » (fº 35).

En 1395, deux douzaines 1/2 coûtent 25 s. et le compte fait remarquer que c'est cher, « et dicta mayeria erat cara. »

« Pro quatuor duodenis mayere pro dicta vinea emptis et pro eas portando et ducendo in dictam vineam, II franch. » (fº 53 vº).

Mais en général on les fait à la Grange : tantôt ce sont des journaliers qui gagnent 3 oboles et de plus sont nourris :

« Item dictus tutor fecit colligere et facere apud la Grangi mayeriam; steterunt xxti homines, quorum unus erat Andr. Chacellay, qui stetit IIIIor dies, et habuit pro die IIIIor obol. et alii sexdecim quilibet, III obol.

Item pro expensis dictorum hominum VII s. VI d. et de carnibus hospicii » (33,33 vº).

Tantôt ce sont des hommes de corvée, simplement nourris.

« Et pro expensis dicti Petri et aliorum hominum, qui colligerunt mayeriam, et juvaverunt ad faciend. peyssell. ad corruatam.

In pane, I bich., I quart. silig. ad mensuram Taratri.

In vino, I barrale.

In sale, x d.

Et de aliis bonis hospicii » (fº 34 vº).

Pour transporter ces échalas à la vigne, on avait recours aux charrois.

Digitized by Google

« It. pro ducendo ad dictam vineam duas missoriatas peyssellorum pro expensis, IIII s. II d. (f° 34 v°).

It. pro expensis quinque hominum qui duxerunt de Grangia apud Castellionem et Sanctum Johannem *gall.* les peysses dicte mayerie super duobus massotis, IIII^or s. II d. » (f° 33 v°).

On fournissait le foin aux bœufs.

« De feno hospicii pro charreyo » (f° 39 v°).

Et on nourrissait les conducteurs.

« It. tam pro expensis dictor. hom. (il s'agit des 6 ouvriers qui firent les peysses), quam quatuor bubulcorum qui charreiaverunt dictam mayeriam apud Castellionem et Sanctum Johannem.

In pane silig. I bich, I quart. silig.

In pane albo et pro mattafan, I cup. frumenti.

In vino, V s. VII d. obol.

In oleo, dimidium lampadis » (f° 36 v°).

Chap. II. — Les Vendanges.

Quand arrive le moment de la récolte, on appelle le charpentier pour relier les tonneaux des mineurs : on le payait à la tâche ou à la journée et on le nourrissait :

« It. pro uno chapusio, qui religavit dolia apud Castellionem tam pro salario quam expensis suis, V s., VII d. obol. (f° 37 v°).

Pro ligando dolia Sancti Johannis, cuidam carpentatori pro salario, III s. IX d. (f° 38 v°).

Item stetit Petrus Senos ad religand. vasa apud Sanctum

Digitized by Google

Johannem tribus diebus, pro quibus solvit sibi tutor tam pro salario quam expensis, VI s. III d. t. » (f° 55).

On lui fournit les cercles, dont le prix varie.

« Pro XII circulis parvis, III s. IX d.
Pro duobus magnis circulis, XX d.
Pro duobus duodenis mag. circul. emptorum, VII s. III d.
Pro quindecim circulis quor., XII erant duar. teys. cum dimidio, et tres erant maiores, VI s. XI d. obol. » (f° 39 v°).

On achète des bennes.

« Pro sex bennis novis emptis, XV s. » (f° 37 v°).

Les mineurs sont assez mal montés en tonneaux : en 1396 on fait venir un tonneau de la Grange :

« Pro ducendo de Grangia apud Sanctum Johannem unum dolium necessarium illuc pro reponendo vinum.
Et pro uno carpentatore vid. magno Johanne qui debastivit apud Grangiam dictum dolium, quia aliter exire non poterat, et pro Jocerando de Chamel, qui duxit dictum dolium cum bobus et curru, XX d. t. »

En 1397, c'est non seulement les tonneaux qui manquent, mais une cuve :

« Et primo, quia apud Sanctum Johannem Vinearum dicti liberi non habebant vasa pro recolligendo vinum, dictus tutor prestavit quatuor vasa de suis de Curis.
It. facit tunc adduci de Noalliaco apud Castellionem unum magnum dolium pro recolligendo vinum (f° 54 v°).

Digitized by Google

It. locavit unam tinam apud Sanctum Johannem pro ponendo racemos, quia non habebant, precio unius barrali vini.

Et pro ipsam adducendo et adportando ad cellerium, VIII d. t. » (f° 55 v°).

Quand tout est prêt et la vendange mûre, on prend des ouvriers à la journée pour ramasser le raisin.

« It. quinquaginta tres vindemiatores, cuilibet X d. trs (f° 54 v°).

Pro vindemiando vineam Castell. IX vindemiatores qui habuerunt quilibet, 2 obol. » (f° 37 v°).

Les porteurs sont payés plus cher.

« Pro quatuor hominibus qui portaverunt racemos, V s. (f° 37 v°).

Pro quatuordecim hominibus qui portaverunt racemos, cuilibet III obol. val. XVII s. VI d. » (f° 39).

Le vin de soutirage est mis dans les tonneaux.

« Pro tribus hominibus, qui reposerunt vinum in dolio » (f° 38 v°).

On presse le restant de la cuve.

« Pro torculando racemos... quilibet, XV d. t. (f° 55).

It. pro torculando apud Castellionem, II s. I d.

Scilicet pro salario illorum qui portaverunt lodet (f° 37 v°).

It. pro tribus hominibus qui torculaverunt lodet vinee, III s. IX d. (f° 39 v°).

It. pro hominibus qui trollaverunt lodet, tam pro salario quam expensis, XX d. » (f° 40).

Digitized by Google

Tous ces divers ouvriers étaient nourris.

« It. pro expensis predictorum.
Primo in pane albo.
It. in pane silig. I bich. silig.
It. in carnibus recentibus, III s. IX d.
It. de petasone hospici.
It. pro candelis, v. d. (f° 38).
Item expenderunt tam dicti homines quam vendemiatores in pane albo novem duodenas panum, quemlibet panem de uno neyreto, val XIX solid. t.
It. in pane siliginis, tam ipsi quam bubulci, duas cartas de uno bicheto silig,, et unum offerenum, val. offerenus, XX d.
It. in carnibus, III quartos capre, val III s. I d. ob. t.
It. in sale, v d. t.
It. pro dimidia libra candel. v d. t. » (f° 55 v°).

Un homme de confiance assistait aux vendanges et au pressurage.

« It. stetit dictus Johannes Girodi, tam in vendemiis quam... quatuordecim diebus et habuit pro qualibet die, xv d. t. (f° 55).
It. Petro de Maleval, qui stetit ad gubernandum dictas vindemias VII dies, VIII s. IX d. (f° 38 v°).
It. Johanni Girodi de Grangia qui vacavit regendo dictas vindemias » (f° 39).
Cependant le tuteur ne dédaignait pas de surveiller les récoltes de ses pupilles.
« It. pro expensis... ac etiam dni tutoris et Henrici eius filii, qui aliquando fuerunt ad visitand. dictam vindemiam (f° 39 v°).

Digitized by Google

N'ayant point le livre des recettes de la tutelle, nous ne pouvons savoir ce que rapportaient ces vignes : nous ne pouvons compter que les journées des vendangeurs :

En 1394 — 33 journées (f° 37 v° 38)
1395 — 24 — (f° 38 v°)
1396 — 25 — (f° 39)
1397 — 53 — (f° 55)

C'est constater simplement que la récolte de 1397 fut particulièrement abondante.

Nota bene. — Les deux mentions suivantes extraites de ces comptes peuvent peut-être présenter quelque intérêt.

« Non fuit binata dicta vinea Châtillon anno predicto (1394) propter tempestatem (f° 35).

Pro fodendo primo dictam vineam gall. proissendre quia dicta vinea erat tunc bene sicca » (1394), (f° 34).

Le Marquis d'Albon.

Digitized by Google

LE

SONGE D'UNE NUIT D'HIVER

L'ÉCHANGE des lettres avait commencé au mois d'août. L'amour avait fleuri pendant tout l'été et le temps de la moisson était arrivé. Fort réservé d'abord, le langage de Lisbeth s'était peu à peu échauffé sous le souffle brûlant des épîtres de son adorateur. Les âmes les plus chastes deviennent parfois, par leur ignorance même du mal, les plus hardies dans l'expression de leurs sentiments. Elles ont d'adorables naïvetés, et leur candeur platonique est plus troublante que la coquetterie provocatrice.

Claude ne s'étonnait pas d'une exaltation de sentiments, dont il savourait le dernier écho, en se rappelant le diapason auquel il était monté lui-même. Quels éclairs de vie et de jeunesse jaillissaient de ces pages jaunies! Quel livre on

---

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Novembre 1893.

Digitized by Google

pouvait en faire, mais quel talent il aurait fallu pour lui faire affronter le grand jour, sans lui enlever ses parfums de grâce native et de tendre spontanéité ! Le langage qui se tient entre deux cœurs, dont chacun d'eux comprend les mystères, est sujet à trop de fausses interprétations pour pouvoir être présenté tel quel en public.

Certes Lisbeth avait plus que personne le sentiment du devoir, et la tendresse de son cœur n'en avait jamais voilé la pureté du plus léger nuage, mais les lettres d'une femme ne sont-elles pas une partie intime d'elle-même ? N'ont-elles pas leur pudeur comme celle qui les a écrites et, même au bout d'un long laps de temps, même sous un déguisement romanesque, ne serait-ce pas une offense à de purs souvenirs de les livrer à l'indiscrète curiosité du public ?

Claude passa en revue les jours si rapidement écoulés où il avait pu la voir et l'entendre, et les promenades qu'ils avaient faites en famille dans les environs de Menton.

Une de ces promenades surtout lui rappelait d'ineffables souvenirs. On était allé, en nombre et en joyeuse partie d'ânes, à Beaulieu et à la presqu'île Saint-Jean. On suivit les sentiers du golfe bordés de myrtes et de lentisques. On dîna sur l'herbe, à l'ombre des oliviers, près d'une vieille tour mauresque, tapissée de lierre et riche de légendes. A Saint-Jean, on trouva sur la route une jeune marchande, au pittoresque costume gênois, qui vendait de menus objets en filigrane de son pays. Lisbeth ayant arrêté ses regards sur une petite croix, d'une forme originale, Claude s'empressa de la lui offrir, et comme ce présent n'avait pas d'autre valeur que celle qu'il empruntait à leurs sentiments secrets, la jeune fille ne crut pas devoir le refuser. Le soir, quand on revint à Nice, la soirée était admirablement belle et les fugitives clartés produites par le vol de milliers de

Digitized by Google

lucioles, lui donnaient un caractère fantastique et couronnaient comme d'un doux et discret feu d'artifice, cette journée de fête.

Toute cette période revivait, rêve suave et douloureux, dans ces pages qu'il avait là en main, qu'il effeuillait comme le roman le plus intime de sa vie et qui, successivement jetées dans le foyer, s'en allaient en flamme bleue, vrais feux follets du cimetière de son âme, dans le silence du pavillon, sous les yeux absents de l'autre Lisbeth et des crânes préhistoriques de là-haut.

Claude cherchait à ressaisir ses pensées qu'emportait la folle du logis. Celle-ci lui faisait de petites et nuageuses homélies sur le néant des choses humaines, mêlées de réflexions malignes. Te rappelles-tu tes aspirations, quand tu étais petit? Ta pensée, à peine éveillée, se répandait en rêves d'ambition démesurée. Rien n'était assez grand, assez beau, pour tes appétits désordonnés. La richesse, les honneurs, la puissance t'apparaissaient comme naturellement dus. Tu rêvais une femme idéale, éternellement belle et soustraite à toutes les infirmités humaines. Tu espérais pénétrer tous les secrets de la nature. La réalité t'a appris à décompter. Mais il t'a fallu bien du temps pour reconnaître que tes prétentions sortaient du cadre de l'humaine destinée, pour t'apercevoir qu'il n'y a pas de joie sans douleur, pas de santé sans maladie, comme il n'y a pas de clarté sans ténèbres, pas de sagesse sans imbécillité, pas d'amour sans oubli. Sais-tu ce qu'elle est devenue? Tandis que tu t'attendris encore à son souvenir, elle dort peut-être très paisiblement à côté d'un excellent mari, au milieu de beaux et nombreux enfants. Ainsi va le monde. On s'obstine à croire à des sentiments éternels, qui durent au plus quelques matinées, et contre lesquels proteste la nature éternelle-

Digitized by Google

ment changeante, au physique comme au moral, du cœur humain. Tu sais que, d'après les savants, le corps est entièrement renouvelé tous les sept ans par le fonctionnement des organes de la vie. Pourquoi voudrais-tu qu'il en fût différemment de l'âme dont les variations connues indiquent bien aussi le fonctionnement d'une vie spéciale?

Quand Claude jeta au feu la dernière feuille, il se fit en lui comme un grand vide et il ressentit dans tout son être un léger frisson, qui était peut-être l'effet simultané de la tristesse et du froid. Il regarda la pendule, elle sonnait quatre heures.

Il passa le reste de la nuit dans son fauteuil, incapable à la fois de dormir et de penser, s'abandonnant à de vagues et mélancoliques rêveries dont il sentait invinciblement peser sur lui la soporifique influence.

*
* *

On dirait qu'il y a quelque chose dans l'air, murmurait la folle du logis.

— Il y a le froid, pensait Claude. Je le sens qui me saisit, maintenant que la flamme des lettres a cessé d'animer le foyer. Au fait, ces souvenirs n'était-ils pas sacrés et n'ai-je pas eu tort de les détruire?

— Console-toi, mon pauvre homme, tu n'as pas brûlé le cœur humain; il y aura d'autres amoureux sans toi, et ce n'est pas pour rien que l'antiquité a inventé le phénix qui renaît perpétuellement de ses cendres.

Le vieillard — car c'est de cette nuit-là seulement que Claude sentit l'âge peser lourdement sur sa tête — mit une couverture sur ses genoux et une autre sur ses épaules

Digitized by Google

pour se défendre du froid ; il avait une répugnance invincible à se remettre au lit, comme s'il avait craint de ne plus se relever.

A mesure qu'il se réchauffait il se remit à songer.

Pourquoi ai-je brûlé le vieil amour aujourd'hui, plutôt qu'un autre jour ? Qu'est-ce qui se passe dans le monde invisible qui nous entoure ?

Pourquoi ce trouble qui m'agite, comme si j'avais heurté d'une manière grossière une de ces fibres inconnues du monde, qui établissent entre les vivants et les morts de mystérieuses communications, et dont parfois les manifestations inattendues déroutent les plus sceptiques ?

Où sont les âmes ? Et qu'est-ce que l'âme ? Nous appelons ainsi le prolongement de la vie humaine dans l'inconnu. Je me suis longtemps demandé si ce n'était pas une conception idéale ? Mais je ne puis me faire à la pensée que ma Lisbeth soit rentrée dans le néant comme les chiffons de papier où étaient figurés nos sentiments, et même que l'autre Lisbeth n'ait pas retrouvé ailleurs le pauvre camarade que sa mort a rendu fou.

Comment est fait cet autre monde dont l'existence ressort si clairement des mystères sans nombre de celui-ci ? O ma chérie, toi qui l'habites, ne pourrais-tu m'en faire passer une lueur, une impression, si petite soit-elle, pour calmer la fièvre de savoir, ou plutôt d'impuissance à savoir, qui nous dévore, pour apaiser la soif de bonheur — vain mirage sans doute — qui séduira peut-être toujours la pauvre humanité ? Tout esprit un peu éveillé, qui veut savoir la raison des choses, se noie dans un océan d'interrogations. Nous sommes aussi ignorants à l'égard du visible et de l'invisible où nous vivons, que le poisson l'est à l'égard de l'eau qui le porte et le nourrit. Mais lui, du moins, à ce que

Digitized by Google

je suppose, ne cherche pas d'explications; il n'y a parmi les animaux ni savants ni demi-savants. Ces derniers, dans notre monde, nient tout, parce qu'ils ne comprennent rien. Avouons que nous avons tous passé plus ou moins par ces ignorances présomptueuses. Avec l'âge et la réflexion, on s'incline avec respect devant la religion, parce que les mystères, par lesquels elle explique ceux de ce monde, montrent une plus profonde connaissance de la nature et du cœur humain, que les plus brillants systèmes des philosophes. Est-ce que ceux-ci ne seront pas amenés à reconnaître bientôt que leur domaine est limité et que la région des mystères qui nous environne et nous domine de toutes parts, exige pour être explorée, d'autres sens et d'autres moyens que ceux dont ils disposent?

Vous riez d'Ève et du péché originel, bonnes gens qui vous croyez d'une force d'esprit et d'une intelligence supérieures à celles des autres. La version biblique cadre mal sans doute avec les données et les tendances de notre éducation sceptique. Mais je ne sache pas qu'on ait trouvé ailleurs une origine plus acceptable du premier homme et de la première femme. Quand on songe aux peines et aux soins que coûte l'éducation d'un enfant, on ne comprend pas son existence sans l'existence préalable de parents adultes. C'est toujours l'histoire de l'œuf et de la poule : pourriez-vous nous dire qui des deux a commencé?

Et ce merveilleux organisme humain, dont l'étude a absorbé ma vie, quelle série de mystères implique son fonctionnement! Nous avons baptisé les os, les muscles, les nerfs, les vaisseaux, les liquides qui le composent mais que notre science est petite à côté de notre ignorance! Découvrirons-nous jamais le lien qui unit l'esprit à la matière? Nous avons trouvé le moyen de guérir quelques

Digitized by Google

maladies, de prolonger quelques existences, mais c'est à force de tâtonnements, et sans avoir pénétré le secret de la vie.

Nous ignorons pourquoi l'opium fait dormir et pourquoi le quinquina agit contre la fièvre. Et souvent il arrive qu'au plus fort de nos succès ou de nos insuccès, des puissances occultes exerçant sur nous, comme la lune sur le flux de la mer, des attractions aussi incontestables qu'inexplicables, réalisent des miracles qui nous rappellent au sentiment de la modestie.

— Je te ferai observer, dit la folle du logis, qu'il est fort heureux que cet admirable mécanisme humain puisse être dérangé par la maladie, non pas seulement pour que les médecins aient une raison d'être, mais parce que sans cela, c'est-à-dire avec la supposition d'une santé et d'une jeunesse inaltérables, l'homme serait d'un orgueil et d'une folie insupportables. On peut en juger par ce qu'il est actuellement, malgré la vieillesse et la maladie.

Sur la voie où son imagination venait de le pousser, Claude se rappela qu'au temps de sa jeunesse, il vivait sans penser à la collaboration d'aucun de ses membres ou de ses organes intérieurs. Chacun d'eux fonctionnait admirablement tout seul, comme s'il eût été animé d'une vie spéciale, et Claude ne songeait pas même qu''il eût à se préoccuper de leur action. *Quantum mutatus ab illo !* Maintenant il faut toujours avoir l'œil sur eux comme sur des chevaux fatigués qui peuvent s'abattre ou expirer en route. On ne trouve plus la santé que chez les enfants ou chez des butors, chez de grossiers individus qui ne l'apprécient pas.

Et il y a une vie limitée pour les familles comme pour les individus. Dans les races affinées par l'esprit, par les aises

Digitized by Google

que donne la fortune, les germes mortels abondent. Il n'y a plus la force d'âme, parce qu'il y manque les nécessités inéluctables de la vie qui réveillent les énergies cachées et qui seules font les corps vigoureux et les âmes courageuses. C'est pourquoi, en dépit des généalogistes à longue portée, la science médicale peut affirmer, et l'histoire confirme, que les familles riches ne dépassent pas généralement trois ou quatre générations, ce qui s'accorde avec l'ancien adage : *Raro gaudet tertius hæres*. Pauvre plante humaine, tu obéis à la grande loi du monde végétal ; l'avenir est aux sauvageons et les cultures d'élite ne se reproduisent pas.

— Avoue, mon brave docteur, dit la folle, qu'il est fort heureux que la maladie s'attaque aux gens riches plutôt qu'aux autres, car ceux-là du moins peuvent payer le médecin.

— Voilà, répliqua le docteur une remarque très impertinente, puisque tu sais fort bieu que je ne fais de la médecine qu'en amateur et n'ai jamais fait payer mes conseils à personne.

— O rêveur encore plus que médecin ! Un autre docteur Faust, cherchant la pierre philosophale, et trouvant quoi ? Méphisto !

— Oh ! pour le coup, exclama Claude, j'enverrais joliment promener le diable s'il venait proposer de me rajeunir. Ce n'est pas pour écrire de nouvelles lettres d'amour que j'ai brûlé celles de Marguerite. De même que le printemps revient après l'hiver, il est possible que la jeunesse revienne après la mort, mais sans ce passage suprême, on ne conçoit même pas un retour de la vie sur ses pas. La science, la sagesse, ou plutôt la philosophie qui comprend l'une et l'autre, ne consiste pas à forcer la destinée, mais à la comprendre et à en accepter les épreuves aussi bien que les joies.

Digitized by Google

Il faut remercier Dieu des illusions parfumées de la jeunesse, et des joies plus calmes de l'âge mûr, comme on le remercie des fleurs du printemps et des fruits de l'automne, sans exiger une durée perpétuelle des belles saisons de l'année et de la vie. Et puis, il est trop évident que nous ne comprendrions pas la joie sans le chagrin, comme nous n'apprécierions pas l'été sans l'hiver, le jour sans la nuit, la vérité sans le mensonge...

— ... La santé sans la maladie, continua la folle du logis, la jeunesse sans la vieillesse, la sagesse sans la folie. Voilà ton lot du jour, mon bon docteur. Après avoir monté gaîment le bon côté de la montagne, tu descends tristement la pente abrupte. C'est la contre-partie de ton jeune temps. Mais, patience et courage ! je suis là pour t'adoucir les amertumes de la vie qui s'en va. Dans les insomnies comme celle de cette nuit, nous poétiserons le passé et nous bavarderons de l'avenir, et nous ferons ainsi, jusqu'à ce que le temps ait fait son œuvre. Alors, si je ne me suis pas éteinte moi-même dans le crâne vivant que reluquent les vers, je te faciliterai le grand passage de la barque à Caron.

L'aube commençait à blanchir le sommet de la montagne qui fait face au levant. Les coqs chantaient à tous les perchoirs. Les chiens aboyaient dans les fermes. On entendait là-bas le bruit cadencé des marteaux du maréchal-ferrant, le plus matinal des travailleurs de la ville, frappant sur l'enclume.

A ce moment, trois coups sonores, vibrants, solennels,

Digitized by Google

furent frappés à la grande cloche de la paroisse, ce qui voulait dire qu'il était mort une personne dans la nuit.

Claude tressaillit sans savoir pourquoi, et il attendit avec impatience l'arrivée du vieux serviteur qui lui apportait chaque matin son courrier avec une tasse de lait bourru, afin de savoir le nom du défunt.

L'homme arriva un peu plus tard que d'habitude, parce que, ayant aussi entendu les trois coups et cédant à la curiosité, il avait voulu, avant de venir, être fixé sur l'événement funèbre de la nuit.

— C'est la Sœur Sainte-Élisabeth, dit-il, qui est partie pour le Paradis sur le coup de quatre heures. En voilà une à qui saint Pierre ne refusera pas l'entrée du Paradis !

Quelques jours après, la supérieure des Sœurs de l'hôpital fit remettre à Claude une petite boîte que la Sœur Sainte-Élisabeth avait recommandé de remettre, après sa mort, au docteur Claude, comme souvenir de leur amour commun pour les pauvres et les affligés. Il était très ému en l'ouvrant, mais il le fut plus encore après l'avoir ouverte, en y trouvant la croix en filigrane de Gènes qu'il avait jadis donnée à Lisbeth, croix ternie par les larmes, mais dont le contact fit sentir à Claude comme l'étincelle électrique de toute une vie d'amour et de dévouement ignoré.

— Tu remarqueras, dit la folle du logis, qu'elle est morte précisément à l'heure où tu finissais de brûler ses lettres. Quelle coïncidence ! mais est-ce une simple coïncidence ? Voilà pour joindre à ton traité des mystères, si tu continues de vouloir tout expliquer.

— Oh ! pensa tristement Claude, je comprends maintenant le soin qu'elle mettait à m'éviter. Je comprends aussi ce qu'elle a voulu dire par cet envoi d'outre-tombe. Le vrai bonheur, elle l'a trouvé : *transiit benefaciendo.* Voilà le secret

Digitized by Google

pratique de la vie. Le bonheur n'est ni dans l'amour ni dans la science, encore moins dans la richesse, les honneurs et le pouvoir, mais dans la croyance à quelque chose de plus haut et de plus grand que tout ce qui se peut voir et même concevoir, croyance qui se traduit en fait par la foi, la résignation et la charité — ce que les croyants plus heureux que les philosophes appellent simplement l'amour de Dieu !

Dr FRANCUS.

Digitized by Google

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET LA

QUESTION SOCIALE

I

Pour tout observateur impartial des phénomènes sociaux, l'évolution accomplie par la science économique est certaine. Celle-ci parut, un instant sinon dissoute, du moins désagrégée, en raison du morcellement inévitable produit par la fondation de branches nouvelles, génératrices de rénovations qui devaient, semblait-il alors, aboutir au résultat désiré, d'une transformation de la société, et de sa reconstruction sur des bases aussi stables qu'équitables. Souvent, en parcourant les Revues économiques, on a pu lire maints exposés utopiques dont les auteurs faisaient le procès du régime économique contemporain, tout en embouchant la trompette en l'honneur des réformes idéales, puisées soit dans les publications

Digitized by Google

d'outre-Rhin, soit dans les déclamations de Tolstoï (1). Comme si, au milieu, de tant de théories diverses, il était facile ou même possible de se créer une opinion, de découvrir le facteur commun de toutes ces fractions auxquelles pompeusement on a donné le nom de systèmes. J'en appelle à MM. Leroy-Beaulieu, Le Play et de Molinari.

D'ailleurs en ces matières, rien ne saurait être concluant, ni définitif. Or, le défaut de presque toutes les études sociales, c'est leur absolutisme. Pas une qui ne prétende apporter un remède efficace au paupérisme, au salaire, à l'envahissement du socialisme; pas une qui n'entende résoudre les questions si complexes de la situation respective des partis en présence, — ouvriers, patrons, — consommateurs, producteurs — ; pas une enfin qui ne paraisse ignorer que l'Économie politique, comme toute science, n'est point parfaite, et qu'ayant l'homme pour objet sinon pour sujet, elle doit, comme lui, évoluer sans cesse. En m'exprimant ainsi, je ne prétends point qu'il faille imposer silence aux théoriciens économistes. Nul ne suit avec un intérêt plus passionné que moi, les questions à la solution desquelles l'Europe entière est intéressée; de l'Angleterre, quelque peu ralliée aux tendances physiocratiques libérales de M. Goshen, à l'Allemagne où Karl Marx édifiait naguère à grand bruit sa célèbre et ultra-moderne théorie socialiste; de l'Autriche, où M. Karl Menger s'est fait le champion respecté et écouté d'une Économique ou Science sociale qui, comme celle de M. Goshen, comprendrait des branches

(1) Cf. Le nouveau volume de cet écrivain, traduit par M. Halpérine-Kamisky et intitulé *La Famine*. Paris, Perrin.

Digitized by Google

distinctes, telle que la statistique, l'économique, l'éthique, la politique, à la Russie dont les menées nihilistes, contre-coup de l'affranchissement général des serfs et de l'amoindrissement des fortunes territoriales ont donné naissance à une quantité de publications, où parmi des divagations paradoxales, l'on trouve parfois des pages que M. Yves Guyot, l'auteur de ce curieux livre : *La Tyrannie socialiste* (2), ne désavouerait pas.

Selon moi, on ne saurait trop encourager des publications dont le but tend au soulagement de l'humanité misérable, et qui ne sont pas l'œuvre de sectaires ni de jouisseurs, mais de gens convaincus et désintéressés, sonnant le tocsin pour tirer de leur assoupissement les indifférents et les égoïstes (3). Pour ma part, j'honore de tels écrivains, j'admire la tâche qu'ils s'imposent. Seulement, ô dieux immortels, qu'ils évitent dans leurs études sociales, de bouleverser de fond en comble le régime établi, d'édifier à nouveau au lieu de consolider, et, sous couleur de genèse économique à mener à bien, de saper l'édifice social. Car, insister sur les défauts du régime en cours, essayer d'y remédier à l'aide de modifications rationnelles, dépourvues de l'esprit de parti coutumier, rien de mieux ; mais, par contre, il est du devoir de l'économiste de ne pas critiquer, les bons côtés — et il y en a — que peut présenter le gouvernement établi. A ce seul prix, son étude offrira au lecteur un sérieux profit.

---

(2) Paris, Delagrave.

(3) Il faut recommander particulièrement, à cet égard, les remarquables publications périodiques : *La Réforme sociale* et *L'Économiste Français*.

Digitized by Google

II

Or, le volume que vient de publier M. Borin-Fournet, avocat à la Cour d'appel de Lyon, me paraît présenter toutes les conditions désirables. Sous ce titre : *La Société moderne et la Question sociale* (4), l'auteur aborde résolument un des sujets les plus ardus qui soient, étant données les tendances modernes au scepticisme et à l'indifférence pour tout ce qui regarde le sérieux sinon le pratique de la vie.

Trés au courant des controverses économiques modernes, M. Borin a su, tout en puisant çà et là à des sources autorisées, composer un volume original — et l'originalité est difficile, en de pareilles matières battues et rebattues ! — M. Borin se meut avec facilité au milieu des problèmes compliqués de la sociologie. Ses conclusions sont sages; des esprits chagrins les trouveront peut-être trop enthousiastes. Pour moi, je les loue sans arrière pensée. Les deux maîtresses qualités de ce livre sont le courage et la sincérité. Une telle lecture nous repose des élucubrations fantomatiques de pince-sans-rire comme Maurice Barrès et des étrangetés de l'école décadente. Assez d'auteurs français mettent leur talent au service d'inepties intellectuelles, de billevesées de mauvais aloi, pour ne pas applaudir avec plaisir ceux d'entre eux que les questions sérieuses, loin de rebuter, attirent, au contraire, jusqu'à les prendre tout entiers.

---

(4) Paris, Guillaume.

Digitized by Google

III

La Société moderne et la Question sociale, comprend cinq parties que je me propose d'étudier ici, avec quelques détails.

a) « Le plus grand mal dont souffre la France moderne, dit M. Borin, dans la première partie de son livre, est sans contredit l'Indifférence », qui a pour résultat l'inaction. De fait, comment n'être pas frappé de l'atonie morale qui sévit autour de nous épidémiquement? Partout nous voyons l'affaiblissement de la volonté, provenant, chez beaucoup, « de la présence d'un élément morbide et de l'absence d'un élément réparateur » (5); partout surgit un scepticisme de plus en plus envahissant sur l'origine et le terme de la vie, résultante forcée de l'émiettement des croyances, de l'éparpillement des principes, même de ceux d'ordre naturel, auxquels Renan voulait que nous nous référions. La science a, elle aussi, largement augmenté ce malaise actuel, en divulguant, en étendant la doctrine déterministe qui nous fait tant de mal, puisqu'elle nous empêche de croire en nous, sans compter que cette grande force de notre époque, la démocratie, procédant par vastes actions générales, annule à peu près la part de l'action individuelle. Ah! que nous sommes loin du XVIIIe siècle, si plein de folies, mais aussi de hardiesse et de confiance, si opposé à la fatalité où

(5) Cf. Paul Bourget. *Essais de Psychologie contemporaine*, pp. 173 et seqq.

Digitized by Google

Michelet s'écriait, avec raison, que nous sombrons ! L'Indifférence est donc universelle, aussi bien dans les régions supérieures sociales que dans les bas-fonds populaires. M. Borin nous la montre, gangrène envahissante, étendant chaque jour ses ravages, n'épargnant pas même la jeunesse devenue pratique et égoïste, souvent par la faute de ceux-là même qui ont reçu « mission de la diriger. »

b) Une autre cause du malaise social provient de l'Esprit de parti ; conséquence logique de l'Indifférence dont je parlais plus haut. Uniquement soucieux de rester attaché à ses tendances personnelles, et nullement préoccupé d'obéir à l'orientation nouvelle où notre époque s'efforce, chacun défend ses idées, et n'en veut point démordre. Deux antagonistes sont en présence : Les démocrates parvenus à ce degré de domination qu'Aristote qualifiait de dangereux ; les partisans de monarchies dont les derniers vestiges s'effacent de jour en jour, et qui ne se raccrochent pas moins désespérément au passé. De là une haine irréconciliable des uns pour les autres.

M. Borin voudrait qu'une conciliation réciproque rapprochât des adversaires, fort dignes de s'entendre. C'est ainsi qu'il admet comme très légitime l'enseignement de l'État, tout en réclamant l'introduction dans les Écoles gouvernementales, des ministres des divers cultes, afin de donner aux enfants une instruction religieuse, sauf la volonté contraire des parents, et cela dans les écoles primaires aussi bien que dans les écoles secondaires. En agissant ainsi, l'État accomplirait une œuvre de sécularisation excellente, car il s'occuperait à la fois de la conscience et de l'intelligence de ses élèves.

Pour ce qui touche à la liberté de l'enseignement,

Digitized by Google

M. Borin reconnaît que les lois de 1870, 1875 et 1886 ont eu leur bon côté, même la dernière qui permet aux particuliers d'ouvrir, concomittamment avec les écoles communales, des écoles privées. Il réclame seulement la division de l'Université en plusieurs centres indépendants afin de « créer sur divers points de la France des centres de lumière et de travail ». Il montre ensuite que dans le passé comme dans le présent, l'État a toujours enseigné. L'Allemagne, la Belgique, la Suède reconnaissent le principe de l'État éducateur. En effet, aussi bien que l'Église, l'État doit éclairer les esprits, rendre aux familles le service d'instruire leurs enfants, donner à chacun le bienfait du savoir.

Les particuliers, d'ailleurs, sont parfaitement libres de fonder de leur côté, à leurs risques et périls, les instituts privés qu'ils voudront. Je dis à leurs risques et périls, car il est impossible que les particuliers puissent par eux-mêmes suffire à l'enseignement supérieur « parce qu'ils manquent de la suite de vues et d'efforts nécessaires pour conserver, accroître et communiquer le dépôt des connaissances qui sont indispensables à l'instruction. »

M. Borin résume ainsi la question : 1° L'État doit surveiller et protéger toutes les Universités, aussi bien les Universités fondées par les particuliers que les Universités créées par lui. 2° L'État doit établir d'une manière large, libérale et intelligente, les programmes d'études. 3° L'État doit donner l'instruction partout où les particuliers sont impuissants ou trop faibles.

c) La troisième cause de la crise économique actuelle est le Défaut de vraie religion. Avec les progrès scientifiques tentant d'expliquer tout, grandissent l'incertitude et l'inquiétude morales que l'exégèse, aux mains des

Digitized by Google

négateurs systématiques de la Divinité, contribue peu à peu à édifier en principe. Les mots : Probabilisme, Possibilisme, Déterminisme ne sont pas seulement de vaines étiquettes apposées sur les divers problèmes sociaux ; derrière eux se cache la doctrine de la négation absolue. Une sorte de fatalisme a poussé des racines vivaces dans bien des cœurs, et le scepticisme greffé sur l'égoïsme a trouvé des adeptes fervents dans la haute et la moyenne classe de la société. Pourtant, il faut le reconnaître, un réveil spiritualiste s'accuse de nos jours. Malheureusement il est plus littéraire que consciencieux, plus poétique que convaincu (6).

De nombreux chrétiens s'attachent d'ailleurs non à l'esprit, mais à l'extériorité de la religion ; une ferveur exagérée en entraîne d'autres à des pratiques étroites et fastidieuses, suffisant à éloigner pour jamais de toute idée chrétienne les timides et les inquiets. En résumé « cette conception religieuse, froide, égoïste ou intolérante, n'est pas la religion et le manque total ou cette fausse notion de la religion contribuent grandement à multiplier les malaises sociaux. »

Le plus souvent le patron est le premier réfractaire aux sentiments religieux. Il ne considère l'ouvrier que comme une machine vivante qu'il paie et qui doit fournir un travail fixé. La charité qui lui ordonne d'exercer une autorité morale et de veiller sur ceux qui le servent, il n'en a que faire ; il traite même parfois d'idée creuse le magnifique précepte de la morale évangélique : « Mes petits enfants

(6) Cette constatation de M. Borin suffit à montrer la fausseté des qualificatifs : *rêveur utopique et néo-chrétien*, dont on l'a, bien à tort, affublé dernièrement.

Digitized by Google

aimez-vous les uns les autres », dont la mise en pratique dérangerait le cours de ses affaires.

De son côté, l'ouvrier n'ayant devant les yeux, ni l'exemple, ni la pratique des sentiments religieux, dont l'autorité serait d'autant plus grande qu'elle proviendrait du patron, se désintéresse de toute idée chrétienne et tombe aux pires excès. Une envie naît en lui de combattre ce patron qui l'exploite, prétend-il; un désir irrépressible aussi de jouir et de profiter de la vie. Bientôt ce n'est plus seulement contre le patron, c'est contre la société entière, contre les lois, contre l'ordre, contre le capital, que cet homme va s'élever. Dès lors, l'ère des révolutions et des bouleversements économiques commence. La guerre est déclarée au patron, qui y répond par des expulsions ou des diminutions de salaires contre lesquelles on riposte par la grève, qui, légitime en soi, alors qu'elle est occasionnnée par l'injustice ou la dureté patronale, ou simplement par une situation économique fâcheuse, un abaissement des droits de douane, l'établissement à l'étranger d'une industrie rivale, devient coupable quand elle est le résultat de menées révolutionnaires, de l'ingérence ou de l'intimidation ouvrière. M. Borin croit sagement que les grèves surgissent d'autant plus facilement que les rapports entre patrons et ouvriers sont plus tendus et moins fréquents; en proportion directe, par conséquent, de l'éloignement du patron dont l'absentéisme est toujours regrettable, car il laisse en contact ingénieurs, surveillants et ouvriers; et les premiers sont peu disposés à écouter les seconds.

d) Je ne m'arrêterai pas à la partie de l'ouvrage où l'auteur étudie : Les *Remèdes qu'on a proposés pour guérir le mal social.*

Digitized by Google

C'est un résumé clair et intéressant des diverses doctrines socialistes ou coopératives qui ont donné naissance aux publications les plus nombreuses et les plus variées. Aussi ne faut-il pas s'étonner que M. Borin y soit moins personnel que dans les pages précédemment analysées. Je me contente donc de renvoyer le lecteur à ce chapitre traitant du Socialisme, du Socialisme d'État et du Régime coopératif (7).

e) J'arrive enfin à la partie la plus intéressante du livre, où sous le libellé : *Remèdes à apporter au mal social*, M. Borin, faisant acte de novateur, donne pour guérir le mal du temps de sérieuses, de judicieuses prescriptions.

Le but à poursuivre tout d'abord, prétend-il, c'est la moralisation des patrons et des ouvriers. Mais comment réaliser un projet aussi ardu ? Comment en premier lieu moraliser la classe dirigeante de la société « cette aristocratie de nom, de fortune et d'intelligence », où se recrutent, le plus souvent les patrons ! Premièrement par l'éducation. Les maîtres chargés d'instruire les enfants de la classe dirigeante, doivent leur inculquer de bonne heure les principes « de cette vraie religion qui réside moins dans des formules extérieures que dans des sentiments d'amour du prochain, de charité et de générosité pratiqués pour Dieu. » A la sortie du collège, on donnera à ces jeunes gens devenus des hommes le goût des études sociales en les faisant se mêler aux fils des ouvriers ; en les mettant à même d'examiner de près les obligations incombant aux riches ; en

(7) Consulter aussi les remarquables articles de M. Paul Leroy-Beaulieu, sur la Coopération. *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre et du 15 décembre 1893.

Digitized by Google

les invitant à des conférences comme il en existe déjà à Paris où catholiques et non catholiques viennent puiser un enseignement social basé soit sur le droit naturel et les vérités révélées, soit sur les seules données du droit, soit sur le renoncement et la charité.

De la moralisation de l'aristocratie ou de la classe dirigeante, dépend celle de la masse ouvrière. On y amènera celle-ci en lui donnant une instruction religieuse et morale; en lui commentant une sorte de catéchisme religioso-social dont le besoin se fait cruellement sentir; en expliquant aux fils d'ouvriers pourquoi « Dieu a permis ces inégalités de fortune, d'intelligence, de bonheur, comment, sous peine de mort, elles sont la loi primordiale du monde vivant et du monde matériel, comment le travail manuel n'est pas le seul travail et n'est qu'une forme au milieu de beaucoup d'autres, de l'effort imposé par la volonté créatrice à tout être. » Plus tard, quand ces enfants seront des ouvriers, on continuera l'œuvre entreprise, à l'aide de maisons de patronage, où jeunes gens riches et jeunes gens pauvres fusionneront hebdomadairement, ou au moyen de conférences sur les bases du travail, son but, ce que M. Borin appelle « l'harmonie des lois sociales respectueuses du principe de solidarité » et qui mettront les ouvriers jeunes et les ouvriers âgés à même de comprendre leurs droits et leurs devoirs.

Se préoccupant de la position des ouvriers de la campagnes, M. Borin constate de leur part une tendance migratrice, dans les villes, de plus en plus accentuée. Il en accuse l'insuffisance du rendement foncier à nourrir le petit propriétaire et le morcellement territorial provenant des partages héréditaires. On éviterait un semblable état de chose « en établissant que le père mort, un des fils

Digitized by Google

prendrait la place du chef disparu. « Les biens mobiliers seraient partagés entre les cohéritiers et comme compensations des biens immobiliers laissés au nouveau chef, ses frères et sœurs recevraient de lui une soulte en argent, imputée suivant une proportion déterminée, sur le produit des récoltes de l'année. »

Il faudrait aussi défendre la terre contre le propriétaire peu aisé, ainsi que nous le voyons en Allemagne, en Espagne, en Autriche, empêcher du vivant même du père de famille l'aliénation ou l'hypothèque du bien ; un des moyens les plus simples serait de déclarer la propriété inférieure à une certaine étendue, incessible et insaisissable. Quant aux avances dont les petits propriétaires peuvent avoir besoin, on les leur procurerait par l'intermédiaire des syndicats agricoles ou de ces banques de crédit agricole qui en Allemagne et en Italie, ont déjà rendu de signalés services.

En ce qui concerne les ouvriers industriels et les ouvriers des villes, il importe de leur donner « le souci de l'avenir, l'esprit d'ordre, l'attachement au foyer, l'union entre eux et leurs patrons. » La fixation d'un salaire satisfaisant l'ouvrier sans ruiner le patron, est, de nos jours, la question aiguë de notre société. M. Borin voudrait que la réglementation d'un salaire minimum, fréquemment réclamé par les travailleurs, incombât à des conseils d'arbitrage comprenant en nombre égal des patrons et des ouvriers. Il faudrait ensuite admettre ces derniers à la participation aux bénéfices qui présente comme avantages principaux, la moralisation de l'ouvrier auquel on donne la possibilité d'épargner, et le sentiment de son importance personnelle puisé dans son association à une entreprise sérieuse. Après avoir victorieusement réfuté les objections des adver-

Digitized by Google

saires de la participation, M. Borin insiste sur l'excellence des subventions en argent, ou gratifications, et des subventions en nature, telles que le chauffage économique, les logements salubres à propos desquels il demande à l'État d'encourager les sociétés particulières qui auraient pour but de fonder des cités ouvrières, soit en favorisant les legs qui leur seraient faits, soit en donnant à vil prix les terrains à construire.

Au sujet des « retenues pour cause d'amende » qu'il ne faut employer qu'avec une grande modération, tout comme les saisies et les cessions de salaires, la loi devrait intervenir aussi, fixer des limites, comme la loi Belge de 1887. Elle devrait, en outre, « déterminer le montant des retenues possibles, sur chaque paiement de salaire, pour amendes ou pour fournitures » ; protéger, en cas de maladie et de chômage « les faibles contre les empiètements des forts » ; favoriser de tout son pouvoir la création des institutions de secours ; maintenir chez l'ouvrier l'esprit de famille en tenant la main à l'observance stricte du repos du dimanche, seul jour où il puisse s'occuper des siens, remplir ses devoirs de société ; prohiber tout travail nocturne, ailleurs que chez elles, de la part des femmes mariées ; réglementer d'une façon proportionnée à leur âge, le travail des enfants. Des sociétés coopératives de consommations faciliteront beaucoup la subsistance des ouvriers auxquels elles offriront une nourriture saine et abondante, tandisque les désaccords entre patrons et ouvriers diminueront sûrement, si l'on renonce aux syndicats où la politique occupe, la plupart du temps, la première place, aux conseils d'arbitrage dont le tort est d'être une juridiction de second degré, destinée à réparer les erreurs des syndicats, pour s'en tenir désormais à un « tribunal suprême ». Les membres qui le composeront,

Digitized by Google

délégués des syndicats de patrons et d'ouvriers, seront à même d'examiner impartialement les difficultés qui leur seront soumises, d'étudier les améliorations à entreprendre, de fixer « dans la limite de la loi », le salaire minimum ou la durée de la journée de travail.

IV

Telles sont, brièvement résumées, les théories économiques de M. Borin, aussi sages que désintéressées, à mon avis. Ce livre sera lu avec fruit par les gens réfléchis, par les gens de bon sens, exempts de passion, éloignés de l'exclusivisme des partis, par tous les gens judicieux et prudents, industriels ou non, qu'anime l'esprit du Bien. En se référant aux conseils de M. Borin, en mettant à profit les enseignements, que sa compétence économique lui dicte, ils arriveront vite à former ce parti de l'honnêteté, après lequel tant d'hommes soupirent, et qui « est le seul assez large et assez noble pour comprendre tous les dévouements et tous les sacrifices, et ne pas tomber dans la même étroitesse d'idées, la même petitesse de vues, la même mesquinerie de sentiments qu'on rencontre dans les autres. »

La Société moderne et la Question sociale est donc un bon ouvrage, documenté, serré, touffu, parfois insuffisamment divisé, ce qui donne à la lecture quelque chose d'indécis et de flottant, alors que la pensée de l'auteur reste constamment claire et lucide. Et je suis presque tenté de répéter ici ce que M. Gaston Deschamp, disait un jour de la savante étude de Charles Renouvier sur Victor Hugo : « Ce n'est pas une lecture facile; on n'y circule pas à l'aise, mais il est bon d'y faire, de temps en temps, un plongeon ; on en sort, on s'ébroue, on se sent fortifié et assoupli. » J'ajoute : on se sent amélioré.

Pierre DE BOUCHAUD.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

HENRI HIGNARD

A l'ouverture de la séance publique de l'Académie du 19 décembre, le président, M. le comte de Charpin-Feugerolles, annonçait la bien triste nouvelle qui lui était transmise, de la mort de M. Hignard, décédé à Cannes, deux jours auparavant. Et ce fut, avec le plus vif regret, que la Compagnie apprenait ainsi la perte de l'un de ses membres les plus sympathiques et les plus aimés.

Le lendemain, les mêmes sentiments étaient manifestés par la Société littéraire, à laquelle appartenait aussi M. Hignard.

Ces regrets, la *Revue du Lyonnais* les éprouve aussi, au plus haut degré, car M. Hignard avait toujours témoigné à notre recueil le plus sincère attachement.

C'est, en effet, dans notre Revue qu'il débutait, en 1846,

Digitized by Google

en publiant une étude artistique, consacrée au tableau de Murillo : *Moïse frappant le rocher*. Et après bien d'autres communications, c'est aussi la *Revue du Lyonnais*, qui a publié, l'année dernière, son étude sur la vie et les œuvres de Baudelaire, travail qui précéda de bien peu de temps ses *Esquisses évangéliques*, sa dernière œuvre, dont un de ses anciens élèves a rendu compte à nos lecteurs.

M. Hignard a tenu une trop grande place dans le monde littéraire de notre ville, pour qu'il soit possible de rappeler ici, en quelques lignes, au lendemain de sa mort, le mérite de ses écrits et de son enseignement.

La Revue publiera prochainement cette étude, avec toute l'étendue qu'elle comporte, ainsi que la liste complète de ses travaux.

C'est pourquoi nous nous bornons seulement à esquisser sa vie rapidement.

M. Louis-Henri-Vincent Hignard était né à Lyon, le 22 janvier 1819.

C'est aussi à Lyon qu'il a parcouru toute sa carrière universitaire. D'abord, professeur de troisième au Lycée, il devint bientôt et pendant d'assez longues années, professeur de rhétorique, avant d'obtenir la chaire de littérature ancienne à la Faculté des Lettres.

Nommé membre de la Société littéraire, en 1844, il présida cette Compagnie, à deux reprises, en 1863 et en 1867.

En 1870, il entra à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, dont il fut aussi président en 1877.

M. Hignard appartenait à cette génération de professeurs, dont l'enseignement a laissé un souvenir si profond dans notre ville. Il fut, en effet, le collègue et l'ami de Victor de Laprade, Dareste de la Chavanne, Belot, Heinrich, Phili-

Digitized by Google

bert Soupé, tous morts avant lui, et de quelques rares survivants : Francisque Bouillier et Ferraz.

Nommé professeur honoraire, depuis une dizaine d'années, M. Hignard avait quitté Lyon, pour aller habiter Cannes, où il continua à se livrer à des travaux littéraires, qui lui servaient à entretenir des relations suivies avec ses amis de Lyon.

Pour l'Académie, il écrivait ainsi, avec autant de cœur que de perfection littéraire, une notice biographique sur Heinrich, l'un de ses plus chers élèves, devenu, plus tard, son collègue à la Faculté des Lettres et à l'Académie.

A notre *Revue*, il adressait, de même, chaque année, des articles où l'on retrouvait toujours la finesse de la pensée, alliée à cette délicatesse exquise, qui donnait tant de charme à ses écrits.

Aux travaux de l'esprit, M. Hignard ajoutait encore l'exercice constant des œuvres de charité et de toutes les œuvres catholiques. Ainsi avait-il contribué, pour une grande part, il y a vingt ans, à la fondation du Cercle Ozanam. Aussi cet homme de bien est-il mort, comme il avait toujours vécu, en chrétien.

Ajoutons enfin que par l'aménité inaltérable de son caractère, il avait su se faire des amis partout. Aussi sont-ils nombreux, à Lyon, ceux que sa mort a profondément attristés et qui garderont de lui un souvenir profond et inaltérable.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

A Marie de Valandré ,

Après avoir lu *Le Livre de la Fiancée.*

Poète, en parcourant ton livre page à page,
J'ai suivi ta pensée au vol harmonieux,
Avec autant d'attraits qu'en un riant bocage
D'une fauvette on suit l'essor mélodieux.

Ta lyre aux doux accords comme son clair ramage,
De la vie au printemps rend les échos joyeux;
Tes chants comme ses chants, montent, vibrant hommage,
Hymne reconnaissant, d'une âme vers les cieux.

Tes beaux vers, pures fleurs de tes nobles pensées,
Qu'un génie inspira, que ton cœur écrivit,
Sont bien le livre d'or des chastes fiancées;

Car ils chantent l'amour, mais l'amour qui survit
Seul aux désirs éteints, qui, sous ses blanches ailes,
Abrite le bonheur des unions fidèles.

J.-M. Lentillon.

Sonnet extrait de *Choses lues et choses vues*, volume de poésies satiriques et morales qui paraîtra prochainement.

Digitized by Google

En regardant des Images.

Le vieux Lyon qui disparaît peu à peu, a servi souvent de thème à l'inspiration des artistes : Grobon, Guindrand, Fonville, Duclaux, Gabillot, Leymarie ont laissé des pages charmantes, conservant le souvenir de monuments détruits, de quartiers démolis.

De nos jours, M. Joannès Drevet, continuant les traditions de ses devanciers, s'est adonné particulièrement à l'étude des monuments et des paysages lyonnais. Deux volumes publiés ces dernières années et dont le texte est

Digitized by Google

dû à notre distingué collaborateur, Monsieur Josse, contiennent de très intéressantes illustrations de cet artiste. Ce sont de nombreuses vignettes, dessinées à la plume et reproduites avec toutes les perfections modernes de la phototypie. M. Drevet offre aujourd'hui au public une collection d'un genre tout différent. Au moyen de l'eau-forte un artiste peut donner à son œuvre un caractère plus personnel, plus d'essor à son imagination. C'est ce qu'a fort bien compris M. Drevet, qui est avant tout un impressionniste.

L'album d'eaux-fortes (1) qui vient de paraître est une œuvre essentiellement originale, s'adressant plus aux amateurs de publications artistiques qu'aux archéologues. Il ne faut pas demander aux gravures de M. Drevet le fini, le poli, les soins méticuleux dans les détails que l'on trouve surtout chez les praticiens. Ses eaux-fortes sont des croquis gravés, pleins d'effets vigoureux, de contrastes audacieux et saisissants, obtenus par des tailles largement distribuées, semblables à des traits de fusain énergiquement accusés. C'est une nouvelle manière de traiter l'eau-forte dans laquelle un maître, Rops, s'est surpassé.

Cependant tout n'est pas abandonné à la fantaisie dans cette petite collection de tableaux lyonnais, et si M. Drevet a poétisé quelques-uns de nos vieux quartiers, ce n'est pas au détriment absolu de l'exactitude. Cette ruelle sombre, tortueuse, aux maisons inégales percées d'étroites fenêtres, et qui pourrait bien servir de théâtre à une scène de mélodrame, n'est autre que la rue Thomassin, dans sa partie

(1) *Lyon disparu et Lyon qui s'en va*, 20 eaux-fortes in-4°, composées, gravées et imprimées par J. Drevet. — Chez Bernoux et Cumin, éditeurs, à Lyon.

Digitized by Google

comprise entre la rue Grôlée et le quai. Tout auprès, la curieuse maison du cabaret *Au temple de Mémoire* nous semble un antre mystérieux, d'où l'on s'attend à voir sortir quelque soudard en quête d'aventures. Plus loin, c'est la rue Champier, avec l'entrée de l'*Auberge de la Mule Blanche,* une des dernières auberges de rouliers du centre de la ville, si vivante dans l'encombrement des chars bressans et des longues voitures de coquetiers, recouvertes de toile blanche. A côté, les échoppes de Saint-Bonaventure étalent leurs devantures garnies de vieilles bottes remises à neuf; puis les dernières maisons neuves de la rue Tupin, étayées par d'immenses madriers, ressemblant à une forêt de mâts inclinés.

Il est bien vrai, bien vivant, ce vieux quartier Grôlée, tel que le reproduit M. Drevet. Sa démolition ne laissera pas de grands regrets. Son principal avantage était d'offrir pendant l'été un passage à l'abri des rayons du soleil, dans le parcours des Cordeliers à l'Hôpital. Malgré cela, nous aimerons toujours à revoir sur les images ces carrefours biscornus, ces invraisemblables ruelles, ces maisons lézardées et branlantes.

En sortant du quartier Grolée, nous nous trouvons rue de la Vierge, à la Guillotière. C'est le soir, il pleut; au tournant de la rue, deux ombres noires s'enfuient. D'un côté des masures, entre des palissades de vieilles planches, de l'autre, un pan de mur supportant un bec de gaz qui jette une triste clarté sur cet endroit lugubre, vrai pays de chourineurs. Laissant le mystérieux carrefour du Puits-Pelu, qui n'a jamais existé que dans le pays des fées, arrivons à la Croix-Rousse, au pied des vieux remparts. Dans les fossés de bonnes gens ont mené paître un âne; que ce temps est loin de nous! Bien plus loin encore celui où l'on

Digitized by Google

voyait à l'entrée du pont de la Guillotière, ces deux élégantes tourelles, à la toiture aiguë, effilée, servant de défense à la porte de Bourgchanin. Monsieur Drevet s'est inspiré pour cette restitution d'un tableau d'Adrien Van-der-Kabel; c'est une heureuse idée d'avoir conservé l'élégante silhouette de cet intéressant monument.

Ne pouvant décrire toutes les pièces qui composent ce recueil, nous jetterons un rapide coup d'œil sur un joli moulin du cours d'Herbouville, sur l'ancienne rue Trois-Carreaux, le quai de Bourgneuf, les vieilles maisons de Saint-Georges, baignant dans la Saône, avec leurs petites cahutes en planches servant aux teinturiers. Nous nous arrêterons en terminant à la très curieuse estampe du pont de la Guillotière. Les vieux grands-pères se souviennent seuls de ce pont, tel qu'il est représenté sur le tableau de Grobon, au Palais Saint-Pierre. D'une longueur plus considérable qu'aujourd'hui, passant sur des îles boisées, traversant des lônes, il présente un aspect pittoresque et grandiose. On parlait de le démolir, ce magnifique vestige du vieux Lyon; nous espérons qu'il échappera aux perfectionnements des ingénieurs. Ce panorama du pont de la Guillotière, est une des plus belles planches de la collection. Le dôme de l'Hôtel-Dieu, les clochers de Saint-Bonaventure, de Saint-Nizier, de Saint-Jean se détachent sur un ciel gris, comme celui que nous subissons hélas trop souvent, et dans le lointain on aperçoit Fourvière et la coupole des Chartreux.

On sait combien sont importants les soins nécessités par le tirage des eaux-fortes; on peut dire même que cette opération fait partie de leur exécution artistique. Selon le plus ou moins de goût et d'habileté de l'imprimeur, on obtient des résultats très différents. Telle eau-forte, bien

Digitized by Google

gravée, mais mal tirée, ne ressemble en rien à une épreuve obtenue dans les conditions voulues. Ce qui ajoute à la valeur des eaux-fortes de cet album, c'est qu'elles ont été tirées par M. Drevet lui-même. Le tirage en est fort restreint; toutes les épreuves médiocres ont été impitoyablement éliminées. Cette petite collection de *Lyon disparu et Lyon qui s'en va* a donc tout l'attrait d'une œuvre originale, puisque chaque pièce sortant de la presse, passant par les mains de l'artiste, n'a été livrée qu'après le plus sévère examen.

Léon Galle.

Digitized by Google

DE L'ÉRECTION DE LA SAVOIE EN DUCHÉ. — Mémoire lu à la Sorbonne, le 5 avril 1893, par Aimé VINGTRINIER. Lyon, 1893. In-8°.

L'ÉRECTION du Comté de Savoie en Duché, en l'année 1417 (n. st.), fut un événement de la plus haute importance, pour les souverains de ce pays. Ce titre leur attribuait, en effet, une suprématie incontestable sur tous les seigneurs français et italiens des Alpes, et c'était, — l'avenir l'a bien prouvé — comme un acheminement vers le titre royal.

On sait que le comte Amédée VIII reçut ce titre de l'empereur Sigismond, en récompense de *sa noblesse d'esprit, de sa droiture de cœur et de sa prudhomie*. Et l'on se demande involontairement si la proclamation de ses vertus, ainsi faite solennellement en face du monde entier, ne valut pas, plus tard, au nouveau duc l'honneur d'être élu pape par le Concile de Bâle (1439).

Mais dans quelle localité se fit cette érection ? A Chambéry, répondent invariablement tous les historiens de la Savoie, même Guichenon qui, en cette circonstance, est vraiment inexcusable. Dès lors, il ne faut donc guère s'étonner que cette erreur se retrouve dans un article publié récemment sur ce sujet, par M. Charles Buet, dans la *Revue des Alpes*.

Or, c'est à cette occasion que M. Vingtrinier a voulu rétablir, dans toute son exactitude, le récit de ce fait, si souvent rapporté et toujours altéré par les historiens modernes.

Il nous rappelle ainsi comment l'empereur Sigismond, revenant de Londres et de Paris, arriva à Lyon, le 2 février 1417 et comment aussi,

Digitized by Google

à peine arrivé, il se prépara à proclamer, avec un grand apparat, l'élévation du Comte Amédée VIII au titre de duc.

A vrai dire, le désir d'honorer un prince, dont il voulait s'assurer l'amitié, ne le dirigeait pas seul. C'était aussi une sorte de défi à l'adresse du roi de France, Charles VI, qui s'était refusé à reconnaître sa suprématie impériale.

Mais, en cette circonstance, les gens du roi n'oublièrent point leur devoir. Si puissant qu'il fût, l'empereur ne pouvait, régulièrement, exercer un acte de souveraineté dans une ville, où il n'était qu'un hôte de passage. On le lui rappela, et il dut s'incliner. Mais son irritation fut si vive, qu'il quitta Lyon sur-le-champ, en se répandant en menaces contre le roi, Lyon et la France. Puis, à peine arrivé à Montluel, il s'arrêta, pour donner, sans retard, le titre de duc au comte Amédée VIII.

Quelques jours plus tard (19 février 1417), l'empereur, le nouveau duc et leur suite se trouvaient à Chambéry, où furent donnés, il est vrai, des fêtes et des tournois, pour consacrer cet honneur avec plus de solennité. Mais ces fêtes, qui ont pu donner le change aux historiens de la Savoie, n'ajoutaient rien au fait accompli. Car les lettres patentes, en vertu desquelles Amédée VIII devenait duc de Savoie, avaient été données et lues solennellement dans la grande salle des fêtes du château de Montluel.

Voilà ce que nous apprennent les documents du temps et les historiens les mieux informés. Et tel est l'objet du mémoire que vient de publier M. Vingtrinier, pour faire justice d'une erreur trop répandue. Il a eu raison. Si minime qu'elle soit, toute erreur historique mérite une rectification, car c'est par l'exactitude des détails que l'on peut connaître, sous leur vrai jour, les hommes qui ont joué un rôle dans l'histoire, aussi bien que les événements auxquels ils ont été mêlés.

Ainsi en est-il notamment du fait traité par M. Vingtrinier. Proclamée à Chambéry, plus de quinze jours après que l'empereur avait quitté Lyon, l'érection de la Savoie en Duché, ne serait plus qu'un événement fort ordinaire. Mais, en voyant le plus puissant monarque d'alors s'arrêter, aux portes de notre ville, pour donner, en toute hâte, au comte de Savoie, un titre qui doit lui attacher un fidèle vassal, comme on comprend bien mieux, à quel degré il avait été blessé dans son orgueil, et comme on est plus touché de voir que, même pendant la guerre de Cent ans, et à la veille du jour où elle ne sera sauvée que

Digitized by Google

par l'intervention de Jeanne d'Arc, la France savait encore parler haut et ferme, et garder vis-à-vis des plus puissants, cette dignité qui honore les peuples comme les individus et leur permet seule de se relever des plus grands revers.

ÉTUDES FORÉZIENNES. HISTOIRE DU CHATEAU ET DES SEIGNEURS DE LALIÈRE, augmentée de pièces justificatives, par l'abbé REURE. — Lyon, Brun et Côte, libraires, 1893. In-8°. Prix : 3 fr.

Situé sur les confins du Forez et du Bourbonnais, et loin de tout passage fréquenté, le château de Lalière n'est guère connu des touristes mais seulement de quelques archéologues. Encore moins connaissait-on son histoire, quand M. l'abbé Reure est venu, le premier, retrouver, sous la poussière des archives, les noms de ses anciens possesseurs, depuis le XIIIe siècle.

A cette époque déjà, Lalière est possédé par les Vitri, famille ancienne mais modeste, qui ne devait acquérir quelque importance que le jour où elle s'attacha aux ducs de Bourbon, devenus comtes de Forez.

Mais, dès ce moment, ses membres sont appelés à remplir, au nom de ces derniers, les offices de châtelain ou de gouverneur, dans les contrées les plus diverses. A la fin du XVe siècle, l'un d'eux, Jacques de Vitri, est devenu ainsi chancelier des provinces de Bourbonnais, d'Auvergne et de Forez, protonotaire du Saint-Siège, chanoine comte de Lyon et doyen de Notre-Dame de Montbrison. Investi de la confiance des ducs de Bourbon, il est chargé par eux des missions les plus graves et les plus importantes. Brémond de Vitri, seigneur de Lalière et du Bois-d'Oingt, son frère, n'a pas une carrière moins brillante. En 1493, il est conseiller du Roi, capitaine de la tour du pont d'Avignon et maître *des ports et passages* dans la sénéchaussée de Beaucaire. Enfin, le fils de ce dernier, Jean de Vitri, aussi seigneur de Lalière, devint le confident du connétable de Bourbon et joua un rôle important, dans la défection de ce prince, qu'il suivit à l'étranger. Mais poursuivi comme complice de ce prince et condamné à mort par contumace, il disparut

Digitized by Google

si bien qu'aujourd'hui encore, on ignore ce qu'il devint, après la mort du connétable.

Confisquée, à ce moment, la seigneurie de Lalière fut attribuée à la sœur du coupable, Jacqueline de Vitri, qui l'apporta dans la famille de Chaugy, de laquelle ce fief passa successivement aux familles d'Isserpens, de la Guiche et de Chateaumorand.

C'est ainsi que la majeure partie des documents qui subsistent sur Lalière, ont été retrouvés par M. l'abbé Reure dans les archives de Chateaumorand. Et parmi ces documents il en est plusieurs qui concernent des localités de l'ancienne province du Lyonnais. Ainsi en est-il notamment de l'ancienne seigneurie du Bois-d'Oingt, qui, des Thoire-Villars, passa à Isabeau d'Harcourt, veuve du dernier représentant de cette illustre famille et de cette dernière à la maison de Bourbon, qui en fit don aux Vitri, seigneurs de Lalière.

On voit, par ce simple résumé, l'intérêt que renferme cette histoire des anciens seigneurs de Lalière. Ajoutons que cette histoire est suivie de la reproduction de douze pièces inédites, qui lui donnent encore plus d'importance, et nous font comprendre toute l'étendue des recherches auxquelles a dû se livrer l'auteur pour reconstituer les annales de cet ancien fief.

D'après un ancien plan, reproduit par l'auteur, Lalière était, au moyen âge, un château fort, muni de sept tours cylindriques, qui devaient lui donner, au loin, un aspect fort important. Mais, depuis de longues années, toute la partie septentrionale de l'antique manoir a été détruite, de sorte qu'il ne subsiste plus, du côté de l'ouest, qu'un vaste corps de logis flanqué d'une grosse tour d'angle, et cette construction, qui remonte apparemment au xve siècle, n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme.

Ant. V.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 7 Novembre 1893.* — Présidence de M. Morin-Pons. Hommages faits à l'Académie ; par M. le comte de Sparre : *Notice sur le tir courbe* (2e mémoire) ; par M. Arloing : 1° *Étude expérimentale sur les propriétés attribuées à la tuberculine de Koch*, nouvelle édition illustrée d'un travail, dans lequel l'auteur fait connaître que si la tuberculine de Koch n'a point réalisé les espérances qu'on en avait conçues, au point de vue de la thérapeutique, elle peut servir, du moins, à faciliter le diagnostic de la tuberculose ; 2° *Recherches expérimentales sur le pouvoir pathogène des pulpes de betteraves ensilées et sur le moyen de l'amoindrir* ; 3° *Tétanos de myocordes chez les mammifères par excitation du nerf pneumogastrique* ; 4° *Sur les propriétés pathogènes des matières solubles, fabriquées par le microbe de la péripneumonie contagieuse des bovidés et leur valeur dans le diagnostic des formes chroniques de cette maladie;* 5° *Étude sur l'origine microbienne de l'injection purulente chirurgicale.* — M. le président annonce que M. le docteur Rollet, membre titulaire de la Compagnie, vient d'être nommé correspondant de l'Institut. — L'Académie adopte les conclusions du rapport présenté par M. Pariset au nom de la Commission du prix Lombard de Buffières, et celles du rapport présenté par M. Rougier, au nom de la Commission du prix Livet. — M. Cou-

Digitized by Google

tagne présente nn rapport sur l'*organum* de M. Girard, candidat au prix Lebrun. Il explique ainsi le but et l'objet de cet instrument, et les services qu'il peut rendre surtout dans les églises, qui comptent un nombre de chantres insuffisant. Conformément aux conclusions de ce rapport, l'Académie attribue la médaille du prix Lebrun à M. Girard.

Séance du 14 Novembre 1893. — Présidence de M. Morin-Pons. — Hommages faits à l'Académie : 1° par M. Bleton : *Manuel d'économie politique* (2e édition) ; M. Rougier présente un compte rendu sommaire de ce livre, dont il fait l'éloge et qu'il considère comme l'un des meilleurs ouvrages de vulgarisation que l'on ait publiés sur l'économie politique ; 2° par M. l'abbé Chevalier : *Angleterre* et *Belgique*, deux extraits des *Sources historiques du moyen âge;* 3° par M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana : divers ouvrages à l'appui de sa candidature, au titre de membre correspondant de la classe des Lettres. L'un de ces ouvrages consiste dans une *Histoire abrégée de la ville de Charlieu,* et, à ce sujet, M. le Président rend compte d'une visite qu'il a faite récemment dans cette ville, qui a conservé notamment le porche de l'église de son ancien prieuré, monument remarquable de l'architecture romane, dont le moulage figure, en ce moment, à l'exposition de Chicago. Il signale aussi les restes de l'ancien cloître du prieuré, les nombreuses maisons du moyen âge qui subsistent encore à Charlieu, et enfin le cloître du couvent des Cordeliers, situé dans le voisinage de cette petite ville.

Séance du 21 Novembre 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Hommage fait par M. le docteur Delore : *Valeur pratique de la tarsoclasie.* — M. Berlioux fait un communication au sujet de la question géographique du lac Tchad, dans le but de signaler une erreur très dangereuse de nos explorateurs et notamment du commandant Mizon. On sait que, bien que le fleuve Niger ait été déclaré fleuve international par le Congrès de Berlin, il s'est formé une Compagnie de négociants, qui s'est fait céder par les naturels du pays tous les bords de ce grand cours d'eau. De là, bien que la navigation y soit libre, il est impossible d'aborder nulle part. Or, dans le but de créer des amis à la France, Mizon a cru devoir se lier avec les musulmans, en livrant même une place forte au sultan Mouri. Grande erreur, absolument en désaccord avec la politique, que nous devrions suivre dans ces contrées. Car c'est ouvrir ainsi aux musulmans l'entrée du

Digitized by Google

Congo. Depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, les Kafirs étaient parvenus à empêcher les musulmans de pénétrer dans les immenses forêts qui occupent la vallée du Chari. Mais si l'on permet aux musulmans de pénétrer de la sorte dans le centre de l'Afrique, c'est favoriser la traite des esclaves. Notre politique coloniale marche ainsi un peu au hasard, sans but déterminé et sans une appréciation suffisante des conséquences, que peuvent avoir les tentatives généreuses, mais souvent irréfléchies de nos explorateurs. Mieux renseigné par leurs missionnaires, les Anglais ont une politique coloniale, beaucoup moins abandonnée au hasard. Aussi est-il à regretter que les missions catholiques s'éparpillent à l'infini, sans une direction unique et un lien étroit. On pourrait ainsi éviter des difficultés, qu'il eût été facile de prévoir.

Séance du 28 novembre 1893. — Présidence de M. Rougier. — M. Gaspard André présente un rapport sur la candidature de M. Échernier, architecte, dans la section des Beaux-Arts. — M. Bleton présente un rapport sur la candidature de MM. Thamin et Félix Desvernay, dans la section de littérature. — M. Vachez présente un rapport sur les ouvrages de M. Vincent Durand, secrétaire de la Diana, candidat au titre de correspondant de la classe des Lettres. — M. Charles André fait connaître les résultats heureux obtenus par M. Lecadet, dans les deux ascensions aérostatiques qu'il a faites récemment à Meudon, pour l'étude de l'électricité atmosphérique. Ces ascensions, accomplies par un beau temps et dans des conditions de sécurité parfaite, ont démontré notamment que le potentiel électrique était en rapport exact avec la hauteur.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 3 Mai 1893.* — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. Beauverie donne lecture d'une scène historique, intitulée : *La Jalousie.* — M. Larrivé communique un récit ayant pour titre : *Souvenirs judiciaires.* — M. E. Cuaz continue la lecture de son travail sur le Temple d'Izernore et les monnaies qu'on y a découvertes. — M. A. Vettard termine la séance par la lecture de plusieurs pièces de vers : *La Déesse de la danse, A une vieille demoiselle sur son portrait, Candeur, la Dernière Affection, la Madeleine repentante.*

Séance du 17 Mai 1893. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. Aimé Vingtrinier commence une nouvelle série de Biographies

Digitized by Google

Lyonnaises, destinées à un grand Dictionnaire biographique, qui doit se publier à Paris. La première notice est consacré par l'auteur à Mme Récamier. — M. Léon Mayet communique un nouveau chapitre sur *les Gaietés du temps présent*, intitulé : *les Concours de beauté.*

Séance du 31 Mai 1893. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — Communication est donnée d'une lettre de M. Jacques Millevoye, avocat, demandant son admission, comme membre titulaire de la Société. Une commission composée de MM. Bréghot du Lut, Marius Grillet et A. Poidebard, est chargée de l'examen de cette candidature. — M. Beauverie donne lecture d'une pièce de vers, intitulée : *Contentement passe richesse.* — M. Aug. Bleton termine la lecture de son étude sur Gaspard Poncet et les œuvres laissées par ce peintre. — Sur l'invitation de M. le Président, M. Vingtrinier présente en quelques mots, le résumé de la vie de M. Étienne Récamier, membre de la Société depuis 1876, et décédé le 25 mai, dans le cours d'un voyage fait à Jérusalem. — M. Vingtrinier lit ensuite une étude biographique sur Camille Jordan, orateur et publiciste, né à Lyon, le 11 janvier 1771 et mort le 13 mai 1821.

Digitized by Google

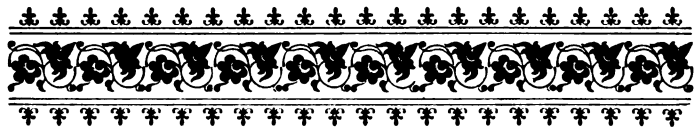

Chronique de Décembre 1893

2 Décembre. — Fête de la Chanson, donnée au Grand-Théâtre par le Caveau Lyonnais, au profit du monument à élever à Pierre Dupont.

5 Décembre. — Mort de M. Roux, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, décédé à Beaufort (Jura), à l'âge de 50 ans.

7 Décembre. — M. Cohendy, professeur de procédure civile à la Faculté de Droit de Lyon, est nommé professeur de droit commercial à la même faculté, en remplacement de M. Thaller.

10 Décembre. — Conférence faite par M. Larroumet, ancien directeur des Beaux-Arts et professeur à la Sorbonne, dans l'amphitéâtre de la Faculté de médecine, sur le théâtre d'Ibsen, écrivain d'un grand talent, qu'on doit lire, dit l'orateur, mais qui ne saurait avoir l'influence que ses admirateurs lui attribuent sur notre littérature dramatique.

11 Décembre. — Séance d'ouverture de la Conférence des avocats stagiaires, sous la présidence de Me Dubreuil, bâtonnier. Le discours d'usage est prononcé par Me Gabriel Giroud, ancien secrétaire de la Conférence, sur l'*Évolution des genres dans l'Histoire de l'éloquence.* L'orateur est proclamé ensuite lauréat du prix Mathevon.

12 Décembre. — Funérailles solennelles, à l'église de la Rédemption, de Marius-Paul Faurax, chef de bataillon au 1er régiment étranger, officier de la Légion d'honneur, mort au combat de Dogba (Dahomey), le 20 septembre 1892.

17 Décembre. — Premier grand concert donné au Grand-Théâtre, par la Société du Conservatoire de musique.

Digitized by Google

— Mort de M. Louis-Henri-Vincent Hignard, professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Lyon, ancien président de l'Académie de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, décédé à Cannes, dans sa 74e année (v. page 526).

19 Décembre. — Consécration solennelle, par Mgr Coullié, archevêque de Lyon, dans l'église de Saint-Bonaventure, de l'autel avec rétable de saint Joseph, œuvre d'art remarquable, due à la collaboration de M. Benoit, architecte, et de M. Fontan, statuaire.

— Séance publique annuelle de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, sous la présidence d'honneur de Mgr Coullié, archevêque. — Distribution des prix décernés par l'Académie.

21 Décembre. — Élection partielle des juges du Tribunal de Commerce. Sont élus : *juges titulaires :* MM. J. Duvernay, Duchez, A. Rosset, E. Brachet et G. Bouvier ; *juges suppléants* (mandat de 2 ans) : MM. J. Coullet, J. Boyriven, Grimonet et A. Lignon ; *juges suppléants* (mandat d'un an) : J. Paturel aîné, L. Ramel, P. Richard et E. Vignon.

22 Décembre. — Mort de M. l'abbé François Durand, chanoine honoraire, ancien curé du Bon-Pasteur et prêtre de la maison de Saint-Irénée aux Chartreux, décédé dans sa 74e année. Après avoir rempli, successivement, pendant de longues années, l'emploi de préfet d'études et celui d'économe, à l'Institution des Chartreux, l'abbé Durand fut nommé, en 1867, curé de la paroisse du Bon-Pasteur, à la suite de la promotion de M. l'abbé Callot, à l'évêché d'Oran, et c'est par ses soins et au prix de grands sacrifices personnels, qu'a été élevée, sur les plans de M. Clair Tisseur, architecte, la remarquable église de cette paroisse, qui est le seul monument de style roman, de l'école poitevine, que possède notre ville.

24 Décembre. — M. de Coston, ancien président des Tribunaux de Villefranche et de Vienne, conseiller nommé à la Cour d'Aix, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Roux décédé.

27 Décembre. — Élection des membres de la Chambre syndicale des agents de change de Lyon. — Sont nommés : M. Chaumonnot, syndic; adjoints : MM. Plantin, Gantillon, Donat, Bouvier, Thouverey, et George.

Digitized by Google

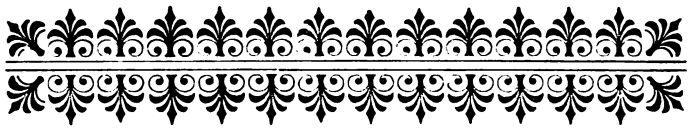

TABLE

DU

SEIZIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DES ENVIRONS

Pages.

Charles MAURRAS. — L'École Lyonnaise 5

Dr Ulysse CHEVALIER. — Souvenirs de Lyon (1819-1822) . . 23

Maurice CHANSON. — Deux condamnés sous la Terreur . . . 77

Abbé VANEL. — Les Savants Lyonnais et les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés 97, 294, 365, 429, 473

A. GRAND. — Une œuvre de bienfaisance à Lyon au XVIIIe siècle 245, 351

Natalis RONDOT. — Cartes d'adresse et Étiquettes à Lyon, au XVIIe et au XVIIIe siècle 329, 409

Chronique du mois 73, 143, 325, 408, 472, 542

ARCHÉOLOGIE

E. CUAZ. — Izernore, son étymologie, son temple et ses monnaies 39, 85, 272

DOCUMENTS INÉDITS

Le marquis D'ALBON. — Quelques notes sur la vigne en Beaujolais, à la fin du XIVe siècle 491

Digitized by Google

PHILOLOGIE ET ÉTUDES DE MŒURS

N. du Puitspelu. — Vieilles choses et Vieux mots Lyonnais . 119

LITTÉRATURE

P. de Bouchaud. — Eugène Le Mouël 318
Dr Francus. — Le Songe d'une nuit d'hiver. Nouvelle. . 449, 501

BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE

A. Vachez. — Henri Hignard 526

ÉCONOMIE POLITIQUE

P. de Bouchaud. — L'économie politique et la question sociale 512

POÉSIE

P. de Bouchaud. — En Automne 406
J.-E. Vignon. — Le roman d'une Merlette 460
J.-M. Lentillon. — A Marie de Valandré 529

BIBLIOGRAPHIE

E. Charvériat. — Journal du Congrès de Munster, par François Ogier, aumônier du comte d'Avaux (1643-1647), publié par Aug. Boppe 58
P. de Bouchaud. — Théophile Gautier par Etienne Richet . . 128
A. Vachez. — Histoire de la principauté d'Orange par le comte de Pontbriand. 136
— Le capitaine Poncenat et sa famille, d'après les documents authentiques, par Révérend du Mesnil. 137
E. Charvériat. — Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II, en Allemagne, par Georges Blondel. 398

Digitized by Google

J.-E. BEAUVERIE. — Premières chansons, par S. et F. Borel . . 466
Tony MARGNOLE. — Mariniers du Rhône, par Gabriel Gerin. . 467
Léon GALLE. — *Beaux-Arts*. En regardant des images. 530
A. VACHEZ. — De l'érection de la Savoie en duché, par Aimé Vingtrinier. 534
— Histoire du château et des seigneurs de Lalière, par l'abbé Reure 536

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 69, 140, 470, 538
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. 71, 141, 540

PLANCHES DE LA REVUE

Triens d'or mérovingiens d'Izernore. 273

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google